Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13489 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – SAMEDI 11 JUIN 1988

L'OLP remise en selle à Alger

M. Arafat a toutes les raisons d'être satisfait du résultat du sommet extraordinaire de la Ligue arabe réuni à Alger consacré au soutien à apporter à l'intifada dans les territoires occupés : les dirigeants arabes ont non seulement confirmé l'OLP en tant que porte-étendard des Palestiniens, mais ont également assuré le triomphe de ses thèses dans le monde arabe. Pratiquement ignorée, il y a six mois, par le sommet d'Amman, l'OLP voit à nouveau consacré son rôle de « seul et légitime représentant du peuple palestinien pour conduire la lutte jusqu'à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant ».

La victoire de M. Arafat a été facile. Faute de contestation, la question palestinienne, thème principal du sommet, n'a pas fait l'objet de grandes négociations. Tout s'est passé comme si, venus pour une cause qu'ils ne peuvent avoir l'air de négliger, les dirigeants du monde arabe estimaient avoir fait leur devoir.

Les chefs de l'OLP, sûrs de leurs assises, n'ont pas pour leur part cherché à faire monter les enchères. Ils savent que leur victoire est surtout due au soulèvement en Cisjordanie et à Gaza, qui vient d'entrer dans son septième mois et qui leur a apporté une véritable bouffée d'oxygène.

Les Palestiniens des territoires occupés se sont d'ailleurs rappelés à leur souvenir en marquant cette date par une grève générale et des manifestations sporadiques. Le message était double : signaler à l'intention d'Israël que le retour au calme n'est nullement acquis, et inciter les participants à la réunion d'Alger à « donner une issue politique » au soulèvement.

Ce message semble avoir été partiellement entendu à Alger. Tout en entérinant les thèses maximalistes de M. Arafat, les pays arabes n'ont pas fermé la porte des négociations. Ils ont entretenu à cet effet un flou savant autour des modalités d'une éventuelle conférence internationale sur le Proche-Orient. De même ont-ils tenu à ménager les Américains en s'abstenant de condamner explicitement le plan Shultz.

Il s'agit là d'une concession faite aux modérés dans le but d'obtenir un consensus arabe, l'ensemble des résolutions adoptées par le sommet aboutissant à l'évidence à un rejet pur et simple du plan américain. En réalité, tout semble indiquer que, dans le contexte du nouveau dialogue Reagan-Gorbatchev, les dirigeants arabes ont estimé qu'une position commune qui ne rejetterait pas formellement les efforts de Washington donnerait plus de poids à la cause palestinienne et isolerait encore davantage Israël.

Il va de soi que pour les dirigeants israéliens « Alger a porté un coup sévère » à une initiative américaine que M. Shamir a, pour sa part, toujours rejetée. Il faut beaucoup d'optimisme pour espérer que finira par l'emporter, à Jérusalem, la thèse de ceux pour qui le rejet du plan Shultz relève surtout de la rhétorique et n'a donc pas de caractère définitif.

(Lire page 3 l'article de FRANÇOISE CHIPAUX.)

M 0147 - 0611 0- 4,50 F



Un article alarmiste de la « Pravda »

Les tensions nationalistes s'aggravent au Caucase

Les conflits de nationalité s'aggravent au Caucase. Pour la première fois, la « Pravda » a reconnu, le vendredi 10 juin, que les autorités ne contrôlent pas la situation dans le Haut-Karabakh, cette région de l'Azerbaïdjan à majorité arménienne est totalement paralysée par un mouvement de grève observé depuis trois semaines pour obtenir le rattachement à la République d'Arménie. Les troubles durent depuis plusieurs mois à Soungaït comme à Erivan.

MOSCOU
de notre correspondant

Sous contrôle relatif depuis deux mois, les tensions nationalistes du Caucase sont à nouveau entrées dans une phase de crise ouverte – et cela à dix-huit jours de l'ouverture de la conférence du parti au cours de laquelle devraient être confirmées les orientations réformistes de M. Gorbatchev.

Rompant soudainement le silence complet qu'observait la presse depuis la mi-avril sur la situation dans la région, la *Pravda* de vendredi 10 juin révèle en effet que le Haut-Karabakh est totalement paralysé, depuis trois semaines, par une nouvelle grève générale et que « *les organisations du parti n'y dominent plus la situation* ».

Inhabituellement neutre et factuel – au regard en tout cas des normes soviétiques, – le reportage que publie l'organe du comité central décrit en fait une situation quasi insurrectionnelle. Non seulement la grève touche l'*ensemble des grandes villes de* cette région autonome d'Azerbaïdjan dont l'écrasante majorité de la population est arménienne, mais meetings et manifestations *s'y succèdent également en permanence, « soigneusement organisés »*, affirme la *Pravda*, par le Krunk, l'organisation qui réclame le rattachement du Haut-Karabakh à l'Arménie.

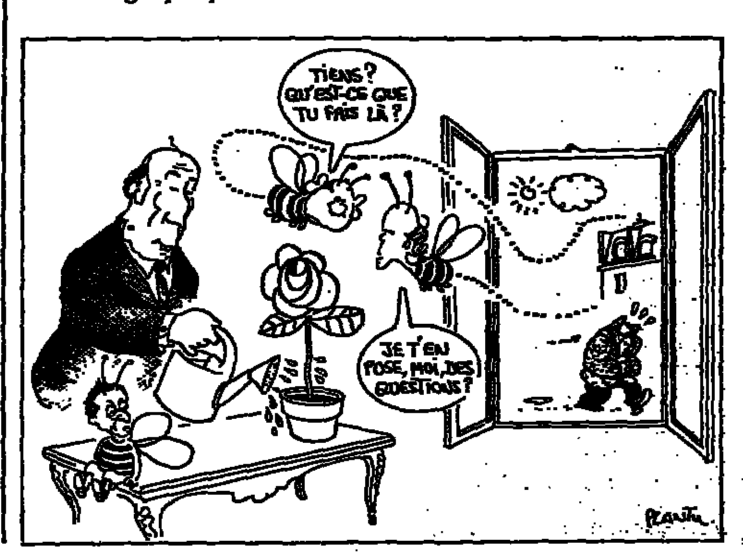
BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 5.)

La fin de la campagne pour le second tour des élections législatives

• M. Giscard d'Estaing prône la cohabitation
• M. Mitterrand veut une « majorité de progrès »

Les deux camps gardent espoir pour le second tour des législatives. M. Rocard estime que « le premier tour est porteur d'une majorité absolue » pour les socialistes et leurs alliés. Pour M. Giscard d'Estaing, qui a prôné à son tour l'« ouverture », au cours d'une conférence de presse le vendredi 10 juin, les Français devraient confirmer une préférence pour la majorité sortante. Jeudi, à TF 1, M. Mitterrand a souhaité une « majorité de progrès » aussi large que possible.



Trois personnages, trois scénarios

Marseille est devenu le symbole de ce second tour des élections législatives. C'est, en effet, du comportement des électeurs du Front national que dépend la future majorité parlementaire. Or, l'impact de l'accord conclu dans les Bouches-du-Rhône entre le Front national et l'URC est difficilement mesurable.

Cette alliance peut permettre soit de faciliter les reports de voix d'extrême droite vers la droite, soit de décourager une partie du centre droit et de favoriser par conséquent *les socialistes.* C'est sur ce dernier schéma qu'a fonctionné l'élection présidentielle. Les dirigeants socialistes tentent de recommencer l'opération.

Ils ont fait de cette « *alliance honteuse* », de ce « *déshonneur* » leur thème unique de campagne. Et M. Mitterrand ne s'est pas privé d'en faire autant dans son *intervention* devant le conseil des ministres.

Mais ils ne sont pas assurés cette fois du succès. Car l'accord de Marseille, qui déborde et de loin les limites de la ville, est de nature à réconforter un électorat d'extrême droite qui se sentait mis au ban de la société politique.

Ainsi légitimé par le comportement de l'URC, le FN peut entraîner, avec des consignes de vote favorable à la droite, une part plus importante de son électorat que lors de l'élection présidentielle.

JEAN-MARIE COLOMBANI
et JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 8.)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Un numéro exceptionnel du « Monde »

le lundi 13 juin
(daté mardi 14 juin)

□

En vente dès 12 h 30 à Paris

□

Avec les résultats complets du second tour

88 pages

Les surprises de la restructuration industrielle

Le syndicaliste devenu licencieur

Quand l'entreprise va mal, faut-il se battre pour conserver les emplois condamnés ou, au contraire, retrousser ses manches pour reclasser, ailleurs, des volontaires pour le départ ? Dans une usine proche de Rouen, un syndicaliste CGT a choisi la deuxième solution. « Licencieur », il a finalement mené à bien une mission à haut risque.

ROUEN
de notre envoyé spécial

Impériales, ses moustaches évoquent un François-Joseph au visage poupin qui arborerait les lunettes cerclées de l'intellectuel fin de siècle. Volubile, volontiers rieur, toujours prêt à joindre le geste à la parole, Christian Gering, quarante-deux ans, a passé plus de vingt années chez Tréficable-Pirelli à Amfreville-la-Mivoie (Seine-Maritime), où il était syndicaliste. Il est aujourd'hui responsable d'un ambitieux programme de formation et se trouve bien dans sa peau.

Mais cela n'a pas toujours été le cas. Pendant d'interminables mois, de la fin 1986 à la mi-1987, Christian Gering a vécu une expérience redoutable, une aventure à la fois professionnelle et humaine. Après avoir été le dirigeant syndical – CGT – le plus en vue de son entreprise, il est devenu l'homme qui a organisé les départs de sureffectifs. A l'antenne de reconversion installée pour la circonstance, il a mené les opérations de « *décrutement* » (*le Monde* du 28 mai), avec un réel succès. Dix-huit salariés, tous volontaires, ont été reclassés dans un autre emploi ou ont créé leur entreprise, avec son aide.

Aux yeux de certains, pourtant, il apparaissait alors comme le licencieur, le complice de la direction, celui que ses anciens camarades traitaient de « *salaud* » et de « *vendu* » au plus fort de la crise. En pleine période de déprime, au tout début, il lui a aussi fallu intervenir pour convaincre d'arrêter une grève d'une semaine, mal engagée de part et d'autre. Bref, il s'est attelé à une sale besogne et s'en montre, rétrospectivement, plutôt fier. « *Ça a été l'époque la plus exaltante de ma vie,* affirme-t-il, un brin provocateur. *Je suis prêt à le refaire, ailleurs. Chez Tréficable... je ne sais pas.* »

Heureusement, il n'est pas le seul à porter un jugement positif sur un moment aussi troublé. M. Pierre Perrin, responsable des relations humaines dans cette usine de quatre cent quarante personnes, se félicite des résultats obtenus avec l'apport d'une collaboration aussi « *atypique* ». « *Il a réussi quelque chose d'exceptionnel*, dit-il. *On a rapidement évité des conflits inutiles, et le climat social, aujourd'hui, n'est pas si mauvais grâce à l'effort de formation que M. Gering conduit, dans la suite logique.* »

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 28.)

SPORTS

L'actualité sportive va faire concurrence encore une fois à l'actualité politique en ce week-end électoral. Le football va en effet prendre le relais du tennis sur le petit écran avec, d'une part, le samedi 11 juin, la finale de la Coupe de France Sochaux-Metz et, d'autre part, le coup d'envoi, vendredi 10 juin, en RFA, du championnat d'Europe des nations. A cette occasion, les services de sécurité sont mobilisés pour éviter des débordements de supporters britanniques ou néerlandais.

Les amateurs de sports mécaniques auront le choix pour leur part entre la 56e édition des 24 Heures du Mans (désertée par Mercedes), le Grand Prix de formule 1 du Canada et le Grand Prix motocycliste d'Autriche.

(Lire nos informations page 19.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 165 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

« Ouverture » et droits de l'homme

par YVES JOUFFA (*)

MALGRÉ les abondants commentaires suscités par l'hypothèse de l'ouverture, une question – pourtant essentielle – reste posée : peut-elle contribuer à faire progresser les libertés ?

Tout d'abord, elle doit exclure ceux et celles qui ont pris des positions, défendu des options incompatibles avec les choix de la gauche en ce qui concerne les droits de l'homme, les libertés publiques et individuelles, le statut des minorités et notamment des étrangers.

A cet égard, certains noms qui ont été avancés ont de quoi faire frémir. Sans l'exprimer aussi vigoureusement que M. Pasqua, des pseudo-libéraux ont trop manifesté leur accord avec certaines « valeurs » de Le Pen pour être acceptés par nous. Mais même ceux-là exclus, que va-t-on demander aux autres ?

∴

Sont-ils d'accord pour abroger la loi Pasqua-Pandraud sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, qui a pratiquement supprimé toutes les garanties dont ceux-ci bénéficiaient dans leurs rapports avec l'administration, à commencer par la garantie judiciaire ?

Sont-ils d'accord pour renoncer à toute remise en cause du droit du sol, comme mode d'acquisition automatique de la nationalité française, conformément à la tradition républicaine, comme l'avait estimé le conseil d'Etat lorsque le projet scélérat de l'ancienne majorité lui avait été soumis ?

Sont-ils d'accord pour renoncer au véritable détournement de la loi que constitue l'emploi abusif de la notion d'urgence absolue pour expulser les étrangers ?

Sont-ils d'accord pour le respect strict du droit d'asile, en conformité avec les conventions internationales auxquelles la France a adhéré ?

Sont-ils d'accord pour rejeter toutes mesures discriminatoires vis-à-vis des immigrés en matière de prestations sociales ?

Sont-ils d'accord pour la reconnaissance du droit de vote des étrangers ayant une certaine durée de séjour, aux élections locales, car, comme je l'ai déjà dit, l'état supposé de l'opinion publique ne saurait justifier que soit reportée *sine die* cette réforme essentielle pour la lutte contre le racisme, l'intégration des immigrés et l'approfondissement de la démocratie ?

Sont-ils d'accord pour que toute la vérité soit faite sur les événements d'Ouvéa et pour qu'on sorte enfin, en Nouvelle-Calédonie, des impasses sanglantes d'une politique coloniale ?

Sont-ils d'accord enfin pour défendre et promouvoir les droits dans tous les domaines, en particulier dans l'entreprise, mais aussi à l'armée, etc., sans faire renaître un département ministériel particulier, pour ne pas renouveler la désastreuse expérience du gouvernement Chirac.

Si la réponse à ces différentes interrogations est positive, les droits de l'homme en sortiraient renforcés.

∴

Mais si l'ouverture signifie la renonciation par la nouvelle majorité présidentielle à appliquer les mesures qu'elle soutenait autrefois dans le domaine des libertés, alors force sera de constater que l'ouverture consiste à s'aligner plus ou moins sur ceux qu'on veut accueillir.

Et la Ligue des droits de l'homme, dans le plein exercice d'une indépendance à laquelle elle n'a jamais renoncé au cours de son histoire, appellera les citoyens à exiger le respect de leurs principes par les vainqueurs qu'elle a soutenus.

Je veux croire, jusqu'à preuve du contraire, que nous n'aurons pas à en arriver là.

(*) Président de la Ligue des droits de l'homme.

MARSEILLE

Réplique aux donneurs de leçons

par JEAN-MARIE BENOIST (*)

LES exclamations scandalisées des ténors socialistes à propos du « désistement » de certains candidats de l'URC marseillaise ne sont pas de mise, et rappellent par leur exagération (*« déshonneur ! », « ville sinistrée ! »*) la parabole de la paille et de la poutre. Lorsque l'on prétend donner ainsi des leçons de morale à la droite modérée, il faudrait être pur et sans tâche. Or les socialistes ne le sont point, puisque devant l'ampleur de leur raréfaction manifestée par le scrutin du 5 juin, ils en sont réduits à refaire alliance avec leurs anciens partenaires communistes par le jeu de désistements réciproques pudiquement baptisés *« discipline républicaine »*.

Les donneurs de leçons, apparaissant vêtus de noir au IIIe acte de la pièce, oublient trop facilement que leur chef, le président Mitterrand, pour se faire élire en 1981, avait eu besoin de toutes les voix communistes et qu'il avait fait entrer au gouvernement quatre ministres du parti totalitaire, qu'il a gardés de 1981 à 1984.

Cette alliance avait quelque chose de profondément immoral pour tous ceux qui, à gauche ou à droite, savent quelle est la nature du régime d'oppression au service duquel se sont mis depuis toujours M. Marchais et les siens. Nous sommes quelques-uns, à droite comme à gauche, à garder en mémoire les éloges vibrants prononcés par le secrétaire général du PCF sur *« l'action civilisatrice de l'armée soviétique en Afghanistan »* luttant *« contre des bandits islamiques fanatiques et rétrogrades »*. Le million de morts de la résistance afghane, les innombrables blessés et les enfants estropiés à vie par les bombes « antipersonnel » de l'armée rouge pèsent lourd dans notre appréciation du communisme. Il est scandaleux que l'alliance des socialistes et de François Mitterrand avec ceux qui cautionnaient et qui cautionnent encore cette barbarie ne fasse l'objet d'aucune inquiétude, d'aucune réprobation ! Que Bernard Kouchner, de Médecins du monde, accepte en se désistant de faire élire un député communiste me gêne d'autant plus que les accords de désistement PC-PS font l'objet d'un accord national tacite permettant aux amis de l'armée rouge et de Jaruzelski d'entrer nombreux au Palais-Bourbon.

Je fus un des premiers (voir *le Monde* du 25 septembre 1987) à dire l'effroi et l'indignation que m'a causés la phrase de M. Le Pen sur le *« détail de l'histoire »*. La complicité de cet énoncé avec les thèses révisionnistes inspira à toute une série d'hommes de cœur les mêmes commentaires, que mon propos concluait ainsi : *« Aujourd'hui, aucun homme de bonne volonté ne laissera se refermer le silence. Nous crierons la vérité. »*

PS-PC : alliance coupable

Mais nous avons aussi le devoir de la crier à propos de l'oppression communiste et du meurtre de millions d'Afghans défendant l'indépendance de leur patrie ! L'alliance PC-PS est une alliance coupable qui nous oblige à démasquer l'hypocrisie des indignations à sens unique.

Si nous allons au-delà de la polémique confinée à Marseille, nous devons rappeler quelques vérités de bon sens : d'abord, les 15 % de nos compatriotes qui ont donné leur voix à M. Le Pen le 24 avril sont loin d'être des fascistes ou des racistes. Nombre d'entre eux, sans doute, ne partagent pas les vues de M. Le Pen sur l'extermination des juifs. Les instituts de sondage, les commentateurs politiques nous ont révélé que, bien souvent, ces femmes et ces hommes qui ont voté Le Pen souffraient d'un double syndrome d'exclusion et d'angoisse : rejetés dans des banlieues difficiles à vivre, dans des conditions socio-culturelles auxquelles ils n'étaient pas préparés, frustrés dans leur effort et leur travail quotidien, ils ont vu leurs écoles, leurs quartiers perdre peu à peu leur identité, et leur vote Le Pen fut, au premier tour de la présidentielle, un vote d'angoisse et d'exaspération.

Car la seconde exclusion qui les frappait était d'ordre moral ; depuis des années, depuis surtout que les socialistes apprentis sorciers avaient, par la proportionnelle, donné toutes ses chances parlementaires au vote Le Pen, ces mêmes électrices et électeurs se voyaient ostracisés par les belles âmes de la gauche élégante et de la droite centriste qui les traitaient de pestiférés... Leur vote Le Pen au premier tour de la présidentielle fut un appel désespéré ; beaucoup d'entre eux, dès le second tour, revinrent à gauche et, même, au premier tour des législatives votèrent à nouveau communiste !

Deuxième vérité de bons sens : il serait absurde, dans une démocratie, qu'un courant national et conservateur, qui dispose le 5 juin de 9,5 % des voix, n'obtienne aucun siège au Parlement, alors que le parti des totalitaires, avec 11 % des voix peut, grâce en particulier aux désistements socialistes, espérer 10 sièges au moins. Les docteurs de morale de la gauche préfèrent-ils voir la rue devenir le théâtre de l'expression de ces desperados ?

Troisième vérité d'évidence : les socialistes et leur chef ont joué avec le feu entre 1981 et 1986 et en 1988 en faisant passer de 1 % du corps électoral à 15 % la mouvance lepéniste, grâce à un dosage bien construit d'apparitions médiatiques et de légitimation parlementaire par la proportionnelle. Que les arroseurs arrosés se taisent donc aujourd'hui...

Pour asseoir un pouvoir sans partage, concentrant entre ses mains l'exécutif et le législatif, François Mitterrand ne sut pas résister à la tentation de réinterpréter à son profit le mot malheureux d'André Malraux qui, un jour, marqua la tentation d'hégémonie gaullienne : *« Entre les communistes et nous, il n'y a rien ! »* La partition mitterrandienne de cet air-là voulut être celle-ci : *« Entre le Front national et nous, il n'y aura plus rien ! »*

Une droite démocratique et libérale

Cette démesure qui grise le chef de l'Etat doit être contrecarrée. Entre un Parti socialiste anabolisé par sa propre mauvaise graisse, et Le Pen, la logique de la démocratie et le respect du suffrage universel veulent qu'il y ait *« quelque chose »*, et les électeurs, dans leur sagesse, ont commencé de l'indiquer le 5 juin. Et ce « quelque chose », c'est une droite démocratique et libérale, celle que Jacques Chirac a incarnée avec panache tout au long de sa campagne.

Respectueuse des droits de l'homme et de la liberté incarnée dans les libertés, cette droite est avant tout confiante dans la société civile et dans la personne individuelle. Elle est conservatrice au sens du grand parti conservateur britannique, celui de Disraëli, de Churchill et de Maggie Thatcher, car elle demeure fidèle aux valeurs de la patrie, de la tradition, des coutumes, de ce que Jean-Paul Dollé appela un jour *« l'odeur de la France »*.

Elle est progressiste, car elle croit à l'initiative et à la responsabilité des individus et à la légitime jouissance des fruits de leur travail sans interférence tracassière de l'Etat. Elle est fidèle aux alliances et à la sécurité de la France et de l'Europe reposant sur la dissuasion nucléaire et, articulant dans sa culture le respect des droits et de l'état de droit ainsi que du marché, elle constitue l'alliance moderne de la tradition qui fait le sel de la vie, la fidélité, et l'imagination de l'avenir. Cette droite est plus que jamais nécessaire pour l'équilibre de la démocratie ; face à une gauche un peu lente à effectuer son Bad Godesberg, mais en bonne voie tout de même, si l'on écoute Rocard, Fabius ou Christian Pierret, la DDL, la droite démocratique et libérale, constitue le second pilier vivant de l'architecture démocratique, car il faut ces deux piliers pour que l'alternance joue et que les choix soient réels entre deux visions du monde, deux cultures qui ne s'*« équivalent pas, mais qui ont et auront de plus en plus à se respecter mutuellement »*.

Dans son dessein confusionniste et créateur d'amalgame, François Mitterrand a parié sur le gris, le neutre, l'indistinct. Il a tenté de faire croire à la France qu'elle était un gros centre mou où tout se vaut ; mais le centrisme est une entité inexistante. Si la gauche de bonne foi, et elle existe ! veut voir un jour régresser l'extrémisme des deux bords, ce n'est pas par la couverture mouillée du centre qu'il faut passer. Au contraire, dans une tolérance mutuelle, au nom des valeurs constitutionnelles partagées, la gauche et la droite doivent marquer leurs différences afin de rendre sa liberté à l'électeur.

La renaissance d'une droite conservatrice, démocratique et libérale passe par la reconnaissance de l'importance primordiale de la culture des idées. Nous sommes quelques-uns, depuis dix ans, à l'avoir compris et nous sommes attelés à ce renouveau conservateur-libéral. A la classe politique dans son ensemble d'en saisir la portée et de travailler à l'épanouissement de ce courant. C'est à ce prix que, débarrassés enfin des extrêmes, nous deviendrons enfin une démocratie bipolaire reposant sur deux piliers sains et non sur la base ambiguë de la pyramide mitterrandienne, qui relativise et amalgame tout dans une confusion dégradante.

(*) Philosophe, écrivain.

EUROPE

Les socialismes en question

par ALFRED GROSSER

LE sens du mot socialisme n'a jamais été univoque. Aujourd'hui, ceux qui s'appellent eux-mêmes socialistes sont particulièrement incertains de leur identité et de l'image qu'ils ont intérêt à en donner. A l'Ouest, le parti français n'en est plus à croire, comme en 1981, que son électorat, plus restreint que prévu, aurait succombé aux charmes d'une idéologie née de la tradition. Le SPD allemand a reculé la date du congrès qui doit voir adoptée une nouvelle charte programmatique : le contenu en est de plus en plus en discussion. Le Labour aimerait savoir quelle inspiration nouvelle pourrait le rendre de nouveau attrayant pour la majorité du peuple britannique.

A l'Est, M. Gorbatchev vient certes de déclarer : *« Nous sommes de plus en plus convaincus de notre choix socialiste et nous ne concevons pas le développement de notre pays hors du socialisme. »* Mais de quel socialisme s'agit-il ? Naguère, la conception de l'économie en était une donnée essentielle. Aujourd'hui, le flottement sur la politique économique n'est même plus dissimulé. Et les tentatives de réorientation ne sont pas les mêmes à Moscou qu'à Berlin-Est, à Pékin qu'à Budapest. L'unité du socialisme soviétique ? La petite Estonie vient d'acquérir une sorte d'autonomie de gestion. Les affrontements entre tendances s'étalent dans des débats publics d'un type nouveau. Les rejets populaires de l'endoctrinement sont de plus en plus malaisément dissimulés. Ainsi le chancelier Kohl a-t-il pu se faire applaudir partout où il s'est promené au cours de son récent séjour improvisé, privé et décontracté en République démocratique allemande.

Face aux évolutions à l'Est, les souhaits et les espoirs occidentaux sont eux-mêmes incertains. Si le socialisme de Jaruzelski s'assouplit, celui de Walesa pourra s'épanouir davantage, mais la menace d'effondrement de Jaruzelski que cet épanouissement comporterait ne contraindrait-elle pas à un nouveau durcissement, à moins que ne s'installe une anarchie dangereuse pour tous, lourde d'un risque d'intervention de l'URSS, à son tour durcie par cette intervention ?

Mais nous savons très bien ce que nous appelons un progrès à l'Est et quels critères de jugement nous utiliserions pour considérer comme décisive une transformation aujourd'hui encore improbable. Que le socialisme de l'autre côté du mur qui traverse l'Allemagne renonce au monopole : monopole de la représentation du peuple par le parti – unique ou hégémonique – et du parti par ses chefs ; monopole de la définition et de l'expression de la vérité par le pouvoir ; monopole de la direction de la représentation des groupes sociaux par le parti.

La difficulté, pour les socialistes occidentaux, c'est que l'instauration d'un pluralisme institutionnalisé, le respect de la sphère du privé, la laïcité idéologique de l'Etat n'ont rien de spécifiquement socialiste. Souhaiter qu'à l'Est le socialisme s'ouvre à la liberté, ce n'est pas encore définir son propre socialisme. Sauf évidemment pour rappeler aux antisocialistes primaires que libéralisme politique et socialisme non seulement ne sont pas incompatibles, mais ont été associés, imbriqués à des moments décisifs. Ainsi le 23 mars 1933, lorsque tous les partis favorables à la pure économie de marché ont abdiqué au Reichstag entre les mains de Hitler, l'autorisant à abolir les droits et libertés fondamentaux, tandis que seul le SPD disait non *« au nom du socialisme et de la liberté »*.

Les nouvelles convergences ne facilitent pas non plus les choses, particulièrement en France. Comme les sociaux-démocrates allemands, naguère méprisés pour leurs compromissions, le PS s'est rallié à l'économie de marché, tandis que, comme la démocratie chrétienne allemande, la droite ultralibérale de 1986 s'est ralliée dès son arrivée au pouvoir à des notions peu compatibles avec la doctrine pure et dure. La justice sociale, *« la solidarité entre tous les Français... la priorité de la formation et de la culture »*, bref la sécurité sociale, le soutien aux chômeurs, les caisses nationales de retraite et le poids de l'éducation nationale, sont présents dans le bref programme de l'URC.

Trois vitesses

Le socialisme comme défense des « petits » contre les « gros », comme lutte contre les « privilégiés » au nom des « déshérités » ? Assurément, mais à condition d'accepter de procéder à de difficiles révisions catégorielles. Les pilotes d'Air Inter ne sont pas des petits dont le droit de grève doit être illimité, sous prétexte qu'ils sont salariés, et les kinésithérapeutes, sacrifiés à l'automne dernier par les médecins pour qu'il y ait amélioration des honoraires de ces derniers, ne sont pas des gros parce qu'exerçant une profession libérale. Quant aux plus déshérités, qui ne prétend aujourd'hui se soucier d'eux en les considérant comme des exclus à sortir de leur exclusion ?

Mais, précisément, c'est ici que les socialistes pourraient mieux marquer leur originalité. En France, comme dans d'autres pays occidentaux, en particulier là où, notamment en Espagne et au Portugal, il s'agit de sortir des catégories, des régions entières, d'un véritable état de sous-développement. Nos sociétés ne sont pas à deux vitesses, mais à trois.

Entre les participants de la prospérité et les laissés-pour-compte souvent de plus en plus nombreux, il y a tous ceux qui œuvrent pour que les seconds rejoignent les premiers ou, du moins, pour que l'écart ne se creuse pas davantage. Enseignants et travailleurs sociaux, employés municipaux convaincus de leur utilité, et personnels de maisons de retraite, ils sont considérés comme indispensables et en même temps ils sont méprisés par les chasseurs de hauts salaires. Ils devraient constituer l'ossature d'un socialisme à la fois conscient des réalités sociales et désireux de les transformer. Il est malheureusement à craindre que, comme en 1981, les puissants nationaux et locaux du Parti socialiste ne laissent guère de place à cette catégorie intermédiaire et se précipitent à la poursuite de privilèges individuels qui sont en principe incompatibles avec l'inspiration dont ils se réclament.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

La session de printemps de l'OTAN

Les ministres des affaires étrangères de l'alliance atlantique jugent positifs les changements à l'Est

MADRID
de notre envoyé spécial

Les ministres des affaires étrangères de l'alliance atlantique, qui tenaient, jeudi 9 et vendredi 10 juin, leur session de printemps à Madrid, ont essayé de prendre la mesure de ce qui est en train de se passer en URSS et dans les pays de l'Europe de l'Est. Un large tour d'horizon, où M. Roland Dumas a décelé *« davantage de nuances, de différences d'éclairage que de divergences »*. Tous ont souligné la diversité des évolutions d'un pays à l'autre. Le dialogue doit donc être développé avec chacun des pays de l'Est pris séparément. Il est important, de surcroît, de ne pas limiter les contacts aux affaires politiques, mais de les étendre aux problèmes économiques et culturels. Un programme et une méthode qui coïncident tout à fait avec la démarche française, traditionnellement hostile à une approche de bloc à bloc.

Malgré les références traditionnelles à l'indispensable prudence, l'évaluation globale des événements à l'Est a été largement favorable, plus sans doute que lors des précédentes réunions atlantiques. M. Hans-Dietrich Genscher, le ministre allemand, a été largement approuvé lorsqu'il a conclu qu'il était raisonnable de tabler sur d'autres développements positifs en URSS et que, après tout, le dialogue engagé avec Moscou avait déjà porté ses fruits depuis la signature du traité sur les euromissiles jusqu'au départ des troupes d'Afghanistan.

Les négociations sur les armes conventionnelles

C'est vrai aussi en matière des droits de l'homme, même si le changement ne s'appuie pas sur une base légale, et qu'il convient, par conséquent, de rester vigilant. En résumé, les Seize se félicitent de la politique engagée par M. Mikhaïl Gorbatchev. Sir Geoffrey Howe a estimé qu'inciter les interlocuteurs de l'Est à la précipitation, ou plus encore attiser les conflits entre conservateurs et réformateurs, serait une grande erreur. L'Occident n'a certainement pas intérêt à susciter la déstabilisation, le chaos par des initiatives intempestives.

Jeudi après-midi, les ministres se sont entretenus de l'état des pourparlers à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) à Vienne. Tous souhaitent que la négociation sur la réduction des forces conventionnelles en Europe commence dans les meilleurs délais. C'est désormais le *« point central »*, a estimé M. Genscher. Mais plusieurs conditions doivent auparavant être remplies. La mise au point du mandat de négociations par les Seize de l'alliance et par les Sept du pacte de Varsovie progresse, mais n'est pas encore complètement achevée. Les ministres ont paru quelque peu déconcertés par les premiers comptes rendus du discours prononcé à New-York par M. Chevardnadze. Le ministre soviétique des affaires étrangères a préconisé une réduction parallèle des effectifs de cinq cent mille hommes à l'Est comme à l'Ouest, ainsi que d'autres réductions qui s'opéreraient, celles-là, de manière asymétrique. Bien que le problème d'une éventuelle négociation sur la réduction des armes nucléaires tactiques soit en principe réglé, c'est-à-dire reporté à plus tard, les réactions de certains ministres qui en parlent comme si c'était encore un sujet actuel montrent que tout n'est pas parfaitement clair.

L'an passé, les Français ont obtenu, de haute lutte, que les négociations sur la réduction des armes conventionnelles se fassent à « vingt-trois » (les seize pays de l'OTAN et les sept du pacte de Varsovie), mais dans le cadre de la CSCE (qui rassemble trente-cinq pays). Cela veut dire qu'elles ne s'ouvriront que si la CSCE parvient à un accord dans les deux autres domaines de négociations, la coopératin économique et surtout les droits de l'homme. Le lien avec la CSCE voulu par la France apparaît désormais à tous comme un levier utile. Quant à la suite des travaux de la CSCE sur les droits de l'homme, l'URSS avait proposé de tenir la prochaine conférence à Moscou. *« Même les Soviétiques pensent que c'est trop tôt »*, commente un haut fonctionnaire. Quant à M. Dumas il s'est interrogé devant ses partenaires de l'OTAN sur la possibilité d'un report d'une telle réunion après la tenue de la prochaine conférence générale normale de la CSCE, en 1990-1991.

En ce qui concerne les futures négociations sur les armes conventionnelles, M. Dumas a rappelé que la France tenait à ce que soit mis un terme aux négociations MBFR avant que ne s'ouvre ce nouveau forum. Quant à la ville qui devrait l'accueillir et dont le choix est l'objet d'un différend franco-américain, le ministre des affaires étrangères a déclaré que la France n'était pas *a priori* contre Vienne, mais que d'autres solutions étaient envisageables. Le ministre faisait allusion à Genève.

PHILIPPE LEMAITRE.

Réunie à Paris

L'Assemblée de l'UEO propose la création d'une agence européenne de recherche en matière de défense

Rendant compte, jeudi 9 juin, des travaux de l'Assemblée parlementaire de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) à Paris, M. Charles Goerens, président de cette assemblée, s'est félicité de l'activité de l'organisation au cours de l'année écoulée. A l'actif de ce bilan, il a cité en particulier l'adoption en octobre 1987 par les pays membres (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, France, Italie, RFA, Grande-Bretagne) de la plate-forme de La Haye, qui fixe leurs principes et objectifs communs en matière de sécurité.

M. Goerens a également salué la décision prise en avril dernier par le conseil de l'UEO d'ouvrir des négociations avec l'Espagne et le Portugal en vue de l'élargissement de l'organisation, la seule compétente au plan européen pour les questions de défense.

Cette décision, a souligné M. Goerens, est *« une victoire de l'Assemblée »*. Il a cependant constaté que des *« réticences »* subsistaient parmi les représentants de certains de ces gouvernements et a annoncé qu'il poursuivrait ses démarches afin que les négociations sur l'adhésion soient rapidement menées à bien. Ces réticences proviennent essentiellement de la Grande-Bretagne, qui doit succéder aux Pays-Bas, en juillet, à la présidence du conseil de l'UEO.

Le gouvernement de Londres était représenté à l'Assemblée par le ministre adjoint au Foreign Office, M. David Mellor qui, dans son intervention, a évoqué la nécessité du réexamen du partage des contributions au sein de l'Alliance atlantique. Sans souscrire aux reproches de certains responsables américains qui estiment insuffisante la contribution des Européens, M. Mellor a estimé qu'un effort supplémentaire devait être fait, face au renforcement *« massif »* du potentiel militaire soviétique.

M. Charles Goerens a pour sa part insisté sur la nécessité d'*« institutionnaliser »* le dialogue transatlantique, notamment en invitant des membres du Sénat et de la Chambre des représentants américains aux réunions de l'UEO, afin d'éviter les malentendus. M. Goerens a noté qu'en l'état actuel l'ambition de l'organisation, qui est de renforcer le *« pilier européen »* au sein de l'Alliance, est mal perçue aux Etats-Unis et que bien des responsables américains n'approuvent les initiatives de l'UEO que lorsqu'elles portent sur des actions « hors zone », comme celle qui a consisté cette année à coordonner les interventions des forces navales des pays membres dans le Golfe.

L'autre sujet dominant des travaux de l'Assemblée a été la coopération en matière de défense, en faveur de laquelle a plaidé notamment M. Narcis Serra, ministre espagnol de la défense, qui était pour la première fois convié à s'exprimer dans ce forum. L'Assemblée a approuvé un rapport présenté par le député conservateur John Willkinson, qui demande la création d'une agence européenne de recherche avancée en matière de défense, afin de mettre fin aux gaspillages dus au chevauchement des divers programmes nationaux de recherche.

L'Assemblée a d'autre part critiqué l'impuissance du conseil à mener à bien la restructuration de l'organisation. Celle-ci, qui devrait conduire à un regroupementdes diverses instances de l'UEO, bute sur le différend qui oppose la France et la Grande-Bretagne quant au lieu de ce regroupement. Les Britanniques proposent Bruxelles ; les Français, hostiles à une telle proximité avec le siège de l'OTAN, proposent le regroupement à Paris.

C. T.

La fin du sommet d'Alger

Les pays arabes ont laissé la porte ouverte à de futures négociations sur le conflit palestinien

ALGER
de notre envoyée spéciale

« C'est une victoire pour la révolution de notre peuple à l'intérieur. Les résultats sont très utiles pour notre lutte. » Visiblement satisfait, M. Yasser Arafat a dressé, jeudi soir 9 juin, un bilan plus que positif de ce quatrième sommet arabe extraordinaire, qui a terminé ses travaux tard dans la nuit. Vedette de ces assises réunies pour soutenir le soulèvement dans les territoires occupés, M. Yasser Arafat ne pouvait faire la fine bouche. Son succès n'était-il pas d'abord la réunion même de ce sommet et la participation record de rois et chefs d'Etat – dix-sept sur vingt – même si le mérite en est largement partagé avec l'Algérie.

Sur le fond, les dirigeants arabes n'ont, en effet, guère innové, mais au moment où Américains et Soviétiques entament un nouveau dialogue, en particulier à propos des conflits régionaux, où les Etats-Unis lancent une initiative pour tenter de résoudre le conflit israélo-arabe, où la guerre de Golfe occulte dans beaucoup d'esprits arabes *« la cause centrale de la Palestine »*, il était important pour l'OLP de se voir de nouveau confortée dans son rôle de *« seul et légitime représentant du peuple palestinien, pour conduire la lutte jusqu'à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant »*.

Dans son communiqué final relatif au soulèvement du peuple palestinien, qui a fait l'objet d'une résolution à part, le sommet déclare en effet *« saluer la puissante volonté qui anime le combat que mène le peuple palestinien pour libérer ses territoires occupés, exercer son droit au retour à l'autodétermination et établir son Etat indépendant sur le sol de sa patrie sous la direction de l'OLP, son unique représentant légitime »*.

Comme base de solution politique, les dirigeants arabes rappellent les précédentes résolutions adoptées au fil des sommets, notamment les principes du plan de Fès de 1982, qui prévoyait la création d'un Etat palestinien indépendant après une période intérimaire de quelques mois pendant laquelle la Cisjordanie et Gaza passeraient sous le contrôle de l'ONU. La résolution de Fès prévoyait aussi le droit à l'existence de tous les Etat de la région, c'est-à-dire implicitement Israël. Le communiqué final du sommet d'Alger appelle aussi le Conseil de sécurité de l'ONU à placer les territoires palestiniens pour une période transitoire sous mandat de l'ONU, afin de protéger leurs citoyens et de garantir au peuple palestinien *« l'exercice de ses droits nationaux inaliénables »*.

Les dirigeants arabes réaffirment bien sûr leur appui à *« la conférence internationale sous l'égide de l'ONU sur la base de la légalité et des résolutions internationales appelant Israël à se retirer totalement de l'ensemble des territoires palestiniens et arabes occupés et garantissant les droits nationaux inaliénables du peuple palestinien »*.

Les participants à cette conférence devraient être *« les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et toutes les parties au conflit, y compris l'OLP, unique représentant du peuple palestinien, sur un pied d'égalité et avec les mêmes droits que les autres parties »*. Sur ce point, les dirigeants arabes ont plutôt suivi le réalisme du roi Hussein de Jordanie en ne précisant pas, d'une part ce qui figurait dans une première ébauche, les pouvoirs exacts de la conférence internationale, et d'autre part la forme sous laquelle se présenteront les négociateurs – délégations communes, séparées ou délégation unique ? – les pays arabes se laissant ainsi une marge de manœuvre.



Les trois « non » de M. Shultz

De même, si le plan du secrétaire d'Etat américain George Shultz n'est à aucun moment évoqué explicitement, il est évident que les résolutions adoptées à Alger s'adressent aussi aux Etats-Unis. Dans sa conférence de presse, M. Arafat ne s'y est pas trompé quand il a déclaré : *« Shultz a dit trois « non » : à l'autodétermination, à l'Etat palestinien indépendant, à l'OLP. La conférence a répondu par trois « oui. »*

Mais si le plan Shultz a été épargné, les dirigeants arabes n'en ont pas moins tenu à *« condamner »* la politique américaine vis-à-vis de la question palestinienne. Le sommet, dit notamment le communiqué final, *« condamne l'alignement continu des Etats-Unis sur des positions israéliennes, politique qui encourage Israël à aller de l'avant dans ses agressions et violations des droits de l'homme et entrave les efforts déployés sur la voie de l'instauration de la paix »*.

En ce qui concerne l'aide directe au soulèvement proprement dit, le communiqué final reste très flou ; il se contente de réaffirmer *« l'engagement des participants à assurer par tous les moyens, sous toutes les formes et jusqu'à la réalisation de ses droits nationaux inaliénables, l'aide et l'assistance nécessaires au peuple palestinien »*. On affirme toutefois, de bonne source palestinienne, que les Etats arabes se seraient engagés à verser à l'OLP une aide d'urgence de 128 millions de dollars et une allocation mensuelle de 43 millions de dollars.

Le montant des versements serait proportionnel à la part versée par chaque Etat à la Ligue arabe, ce qui n'est pas forcément de bon augure si l'on tient compte du déficit de l'organisation arabe dû au non-paiement de leur quote-part par les Etats membres.

Parallèlement à l'aide aux Palestiniens de l'intérieur, le sommet *« a renouvelé son engagement à soutenir les Etats de la confrontation, en lutte contre l'ennemi israélien, de manière à leur permettre d'accroître leur capacité défensive et de renforcer leurs potentialités »*. Cette question très débattue a été à l'origine du retard de la séance de clôture, tant l'enjeu était important pour la Syrie comme pour la Jordanie, qui voient s'achever cette année les dons prévus pour dix ans en faveur des pays de la confrontation lors du sommet de Bagdad en 1978.

Même si les sommes alors promises n'ont pas été totalement versées, loin de là – la Jordanie, par exemple, a touché 6 milliards de dollars sur les 12 promis et seule l'Arabie saoudite a continué de verser sa part, environ 500 millions de dollars annuels à la Syrie, – Damas comme Amman voulaient voir renouveler cette manne.

Aucune promesse ferme

Il semble cependant qu'aucune promesse ferme n'ait été faite puisqu'un comité a été chargé d'étudier les besoins de ces Etats avant qu'une décision intervienne lors du prochain sommet ordinaire, toujours prévu à Ryad. A la demande du président Gemayel, soutenu par le colonel Kadhafi, le Liban pourrait bénéficier de ces aides éventuelles.

Le communiqué final de ce quatrième sommet extraordinaire fait d'autre part une large place à la guerre Irak-Iran, en réaffirmant la teneur des résolutions du sommet extraordinaire d'Amman en novembre 1987, qui condamnaient l'Iran. De même, après la rupture des relations diplomatiques entre Téhéran et Ryad, le sommet arabe a *« exprimé son appui et son soutien aux mesures prises par l'Arabie saoudite pour organiser le pèlerinage »*, c'est-à-dire réduire le nombre des pèlerins iraniens.

Ce sommet aura ainsi permis, dans une certaine mesure, une clarification entre le roi Hussein et M. Yasser Arafat. Ce dernier a eu jeudi un entretien de trois heures avec le président syrien Hafez El Assad, suite de la rencontre de Damas en avril dernier. Il faudra toutefois attendre les réactions sur le terrain, et notamment dans les camps palestiniens de Beyrouth, pour savoir si un accord a pu être trouvé. La rencontre entre les présidents syrien et libanais n'a pas, semble-t-il, beaucoup débloqué les choses et, du côté syrien comme du côté libanais, chacun minimiserait la portée de l'entretien.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● **Un plan indien de désarmement.** – L'Inde a présenté, jeudi 9 juin, à l'ONU un plan de désarmement général. Le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, a fait cette proposition devant la troisième session de l'Assemblée générale sur le désarmement. Le plan indien, dont l'objectif est le remplacement du traité de non-prolifération d'armes nucléaires (NPT), qui expire en 1995, propose que toutes les nations s'engagent à éliminer par étapes toutes les armes nucléaires au plus tard en 2010, et que soient ouvertes à l'ONU des négociations en vue d'un système global de sécurité. – *(AFP.)*

● **Nouvel ambassadeur américain en Colombie.** – Le président Reagan a annoncé, lundi 6 juin, la nomination, au poste d'ambassadeur en Colombie, de M. Thomas McNamara, qui était depuis 1983 directeur du département antiterroriste et antistupéfiants au Conseil national de la sécurité (NSC) de la Maison Blanche. M. McNamara, dont la nomination doit aussi être confirmée par le Sénat, était entré dans les services diplomatiques en 1965. Il a été en poste à Paris, Moscou et dans plusieurs capitales africaines. Il succède à Charles Gillespie. – *(Reuter.)*

Diplomatie

Le dégel des relations israélo-soviétiques

M. Shamir va-t-il céder aux charmes du gorbatchévisme ?

L'URSS a donné son feu vert à l'envoi à Moscou à la mi-juillet d'une équipe consulaire israélienne, mais ne normalisera ses relations avec Tel-Aviv que lorsque les dirigeants israéliens accepteront le principe d'une conférence internationale de paix sur le Proche-Orient, a indiqué le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, jeudi 9 juin, à l'ONU.

M. Chevardnadze, qui avait eu en fin de matinée un entretien de près de quatre-vingt-dix minutes avec le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a constaté devant la presse que très peu de progrès avaient été accomplis au cours de cette rencontre pour réduire les divergences entre les deux pays sur le règlement du conflit au Proche-Orient.

***« Il est difficile de parler de résultats »*, a déclaré M. Chevardnadze, qui a néanmoins qualifié d'*« utile »* cet entretien durant lequel les deux hommes ont eu *« une discussion en profondeur sur les problèmes d'intérêt commun »*.**

M. Shamir avait, de son côté, qualifié cette rencontre de *« productive et utile »*.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Il y a quelques semaines encore, le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, était sans doute un des derniers dirigeants politiques à ne pas céder aux charmes du gorbatchévisme. Fidèle à sa manière, méfiante et soupçonneuse, il disait ne pas croire à un changement de la politique de Moscou au Proche-Orient : plus particulièrement, il ne décelait *« rien de nouveau »* dans l'attitude soviétique à l'égard d'Israël, avec lequel Moscou a rompu les relations diplomatiques en 1967. Les déclarations apaisantes du Kremlin ? M. Shamir ne voulait y voir que *« nuances sémantiques »* ; il se moquait ouvertement de la naïveté de son ministre des affaires étrangères, le travailliste Shimon Pérès, qui discerne, lui, une approche plus ouverte et réaliste de l'URSS envers l'Etat hébreu. *« Ce ne sont que vœux pieux,* assurait M. Shamir ; *la musique de la « glasnost » est plaisante, mais il n'y a pas eu de véritable changement dans la politique soviétique. »* Le premier ministre en restait à la formule qu'il avait employée il y a deux ans pour qualifier le gorbatchévisme : *« Du vieux vin dans une nouvelle bouteille. »*

Pourtant, l'inébranlable chef de la droite israélienne a fini, à son tour, par consentir quelques commentaires plus optimistes. Dans une interview publiée mercredi 8 juin par le *New York Times,* il donnait du *« grand leader »* et du *« grand homme »* à Mikhaïl Gorbatchev et avançait que son entretien avec le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadzé, pouvait inaugurer une nouvelle période dans les relations entre les deux pays. Il est vrai que le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, de retour du sommet de Moscou, venait juste de dire à M. Shamir qu'il y avait bien un changement dans la politique soviétique au Proche-Orient et que celle-ci se rapprochait des positions des Etats-Unis.

Plus concrètement, le premier ministre ne pouvait continuer à ignorer cette multitude de petits gestes soviétiques à l'égard d'Israël dont la presse rend compte jour après jour et qui, tous, témoignent, au minimum, d'un ton nouveau adopté par le Kremlin. C'est une approche prudente, progressive, mais le message ne passe pas inaperçu à Jérusalem d'autant qu'il est adressé en plein soulèvement dans les territoires occupés.

Le plus récent de ces petits gestes a trait aux relations touristiques. Pour la première fois depuis 1987, Moscou a autorisé des juifs soviétiques à venir rendre visite à leurs parents en Israël. De janvier à avril, quelque 1 400 Soviétiques, disposant d'un visa d'un à trois mois, ont séjourné en Israël. Au cours de la même période, les échanges dans le domaine culturel et universitaire se sont multipliés.

En principe, Moscou devrait délivrer dans les tout prochains jours les visas attendus depuis janvier par une délégation consulaire israélienne pour se rendre en URSS. Ce sera la première visite d'une délégation officielle israélienne à Moscou depuis la rupture de 1967. L'invitation avait été lancée au beau milieu de la tourmente en Cisjordanie et à Gaza, mais l'attribution des visas a été retardée par suite d'un différend entre les deux parties sur la définition de la mission de la délégation israélienne. Un accord aurait été trouvé après que Jérusalem eut menacé de ne pas renouveler les visas de la délégation consulaire soviétique installée en Israël depuis l'été dernier.

L'émigration des juifs

L'émigration des juifs soviétiques – que Jérusalem pose comme une condition à la normalisation de ses relations avec Moscou – est en progrès. Quelque dix mille d'entre eux ont quitté l'URSS en 1987 (pour moins de mille sur l'ensemble de l'année 1986). Le même rythme de départs est observé cette année. Près de mille cent visas de sortie ont été délivrés en avril dernier, chiffre mensuel le plus élevé depuis huit ans. Israël n'en déplore que plus amèrement que près de 90 % des juifs soviétiques autorisés à émigrer s'installent aux Etats-Unis. Jérusalem cherche actuellement à y remédier en imposant aux juifs détenteurs d'un visa pour Israël un itinéraire plus contraignant qui, *via* Bucarest, les conduirait par vol direct à Tel-Aviv.

Cette politique des petits gestes ou mesures de confiance – qui fut d'abord expérimentée par les satellites européens de Moscou, la Pologne et la Hongrie notamment – marque un incontestable dégel dans les relations soviéto-israéliennes. Tout se passe comme si Moscou avait décidé de renouer très progressivement avec Israël afin de revenir en force au Proche-Orient, d'y élargir ses options et, comme les Etats-Unis, d'y jouer un rôle de partenaire à part entière capable de parler aux uns comme aux autres. Cela ne peut se faire sans tenir compte des *« intérêts de sécurité »* d'Israël. M. Gorbatchev l'a publiquement déclaré le 9 avril en recevant le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, à Moscou, et en l'exhortant à reconnaître Israël. Le message que le secrétaire général du PC soviétique a adressé au sommet de la Ligue arabe actuellement réuni à Alger va dans le même sens.

Sur le fond, rien n'a vraiment changé dans la position soviétique, relève Mme Galia Golan, universitaire israélienne, spécialiste des relations entre Moscou et Jérusalem. L'URSS, explique-t-elle, a toujours jugé que les Arabes devaient reconnaître Israël; *« ce qui est nouveau, c'est qu'elle choisisse de le dire publiquement à M. Arafat en plein soulèvement dans les territoires »*. L'URSS a toujours estimé que la sécurité d'Israël devait être garantie; *« ce qui est nouveau, c'est la formulation maintenant employée par les Soviétiques, qui est beaucoup plus équilibrée, mettant sur le même plan le droit à l'autodétermination des Palestiniens et les intérêts de sécurité d'Israël »*. Enfin, l'URSS a toujours pensé qu'il lui faudrait un jour renouer avec Israël; *« ce qui est nouveau, c'est qu'elle paraît aujourd'hui décidée à en payer le prix »*.

Sur les moyens de relancer une négociation israélo-arabe, l'URSS s'en tient à son projet de conférence internationale avec participation de l'OLP; dès lors qu'une telle perspective se concrétiserait, Moscou se dit prêt à reprendre de pleines et entières relations avec Israël. Le problème est que si M. Pérès (tout comme les Etats-Unis) est désireux d'aller en ce sens – avec d'importantes réserves sur le rôle imparti à la conférence et sur la représentation palestinienne, – le chef de la droite, M. Shamir, ne veut pas en entendre parler. C'est un débat à trancher entre Israéliens, mais qui conditionne sans doute l'avenir des relations israélo-soviétiques.

ALAIN FRACHON.

Les négociations sur le Cambodge

Le Vietnam participera à une réunion informelle en Indonésie

Le Vietnam a accepté de participer, fin juillet, en Indonésie, à une réunion informelle sur le problème cambodgien à laquelle sont également invités le gouvernement de Phnom-Penh et les trois factions de la résistance khmère. C'est ce que M. Nguyen Co Thach, vice-premier ministre et ministre vietnamien des affaires étrangères, a déclaré, le jeudi 9 juin, à New-York, après avoir rencontré le chef de la diplomatie indonésienne, M. Alatas, puis l'ancien chef d'état-major interarmes américain, le général Vessey, qui s'était rendu à Hanoï, en août 1987, à la demande du président Reagan.

Cette réunion, à laquelle devraient également participer le Laos et la Thaïlande, pourrait se tenir le 25 juillet à Bogor, à une centaine de kilomètres de Djakarta. Dans une première phase, les trois factions khmères se réuniraient seules et, dans une seconde, les discussions s'élargiraient aux « invités », à savoir le Vietnam, le Laos, l'Indonésie et la Thaïlande, ces deux derniers pays représentant l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Entre-temps, de source bien informée à Hanoï, on a appris que le retrait de cinquante mille soldats vietnamiens du Cambodge – prévu avant la fin de l'année – s'amorcera fin juin, soit au lendemain de la prochaine session des pourparlers sino-soviétiques, qui aura lieu du 13 au 20 juin à Moscou. Cette opération devrait commencer à la veille de la conférence des ministres des affaires étrangères de l'ASEAN, début juillet à Bangkok, où sont attendus le prince Sihanouk et M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain.

De son côté, Pékin a l'intention d'installer deux centres de contrôle aérien pour couvrir la mer de Chine, où se trouvent les îles Paracels et Spratly, que se disputent notamment la Chine et le Vietnam. D'autre part, selon un rapport de l'ONU, un million de Cambodgiens – sur sept millions d'habitants – sont menacés par la disette en raison d'une sécheresse et de l'insécurité qui règne dans certains secteurs. La FAO a estimé à 92 000 tonnes les besoins du pays dans les sept mois à venir. Le Cambodge aurait également besoin de camions et de carburant pour acheminer ces vivres.

Le Cambodge et le Vietnam se sont, enfin, engagés à prendre des mesures pour enrayer les départs de « boat people » vietnamiens qui continuent de s'enfuir, surtout vers Hongkong et la Thaïlande, en dépit des sévères mesures prises par la colonie britannique et le royaume pour les en dissuader.

J.-C. P.

● **Démentis vietnamiens.** – Le Vietnam a démenti, jeudi 9 juin, que onze *« agents »* vietnamiens aient été récemment tués ou blessés par des miliciens chinois sur la frontière sino-vietnamienne *(le Monde* du 10 juin). De source bien informée à Hanoï, on a qualifié l'information publiée par le *Quotidien du peuple* de Pékin de *« pure invention mal intentionnée et non conforme à la vérité »*. – *(AFP.)*

● **Tournée européenne du dalaï-lama.** – Le dalaï-lama, chef spirituel de quelque six millions de Tibétains, s'apprête à effectuer, à partir du 12 juin, une nouvelle tournée européenne qui le conduira successivement à Rome, Strasbourg, Berne, Genève et Zurich, a indiqué, le jeudi 9 juin, à Paris, M. Tachi Phuntsog, le secrétaire général du Congrès de la jeunesse tibétaine. Durant son séjour à Rome, du 12 au 14 juin, le dalaï-lama rencontrera le pape Jean-Paul II. Il se rendra ensuite du 13 au 15 juin à Strasbourg, où il prononcera un discours devant le Parlement européen.

Afrique

AFRIQUE DU SUD

L'état d'urgence est reconduit pour un an

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Par un bref communiqué publié jeudi soir 9 juin, le président Pieter Botha a annoncé, à compter de vendredi zéro heure, la reconduction pour un an de l'état d'urgence. Celui-ci avait été décrété le 12 juin 1986 après avoir été appliqué sur une partie du territoire du 21 juillet 1985 au 7 mars 1986.

« Bien que des succès considérables ont été enregistrés dans la réduction de la violence et de l'agitation, a précisé le chef de l'Etat, *les circonstances sont telles que les lois ordinaires du pays sont inadéquates pour permettre au gouvernement d'assurer la sécurité du public et le maintien de la loi et de l'ordre. »* Le président de la République a fait remarquer qu'il était *« de la responsabilité suprême du gouvernement de protéger les vies et les biens de tous les citoyens et de permettre que la vie quotidienne puisse se poursuivre sans peur, intimidation et terreur »*.

Le gouvernement estime donc que la situation est loin d'être stabilisée et que les menées révolutionnaires n'ont pas été complètement réduites. Environ deux mille personnes sont toujours sous les verrous, dont près de 80 mineurs, a assuré M. Adriaan Vlok, ministre de la loi et de l'ordre. Aucun d'entre eux selon le ministre n'a moins de seize ans, ce que conteste l'ancien dirigeant du Comité de soutien aux parents des détenus, M. Max Coleman, organisation aujourd'hui interdite.

Un peu plus de trois mille personnes ont été détenues au cours de la deuxième année de l'état d'urgence et on estime qu'au total 30000 ont été emprisonnées pour des périodes plus ou moins longues depuis le 12 juin 1986 dont 40 % de moins de dix-huit ans. Comme la loi l'y oblige, le gouvernement a publié à plusieurs reprises des listes de détenus ayant été incarcérés pour une durée supérieure à trente jours. Au total, 18000 noms En principe, les dispositions du nouveau texte sur l'état d'urgence, dont le détail devait être publié vendredi, intégreront certaines mesures prises au cours de l'année écoulée, notamment contre la liberté de la presse. Devraient également y figurer les mesures prises à l'encontre de dix-sept organisations anti-apartheid le 24 février dernier ainsi que la réduction, au strict domaine syndical, des activités du COSATU, la principale confédération noire.

Bien qu'attendue, la reconduction de l'état d'urgence intervient au lendemain des trois « journées d'action » *(lire ci-dessous)*, lancées à partir du 6 juin par les principaux syndicats noirs, dont le COSATU. Quatorze personnes ont, au total, trouvé la mort au cours de heurts liés au mouvement, bien que la police se soit abstenue de le réprimer ouvertement. Vendredi, la situation était redevenue *« normale »*, dans le sens sud-africain du terme...

MICHEL BOLE-RICHARD.

Les journées d'action organisées par les syndicats noirs ont été un succès

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Décrété pour protester contre un projet de loi qui réglemente de façon encore plus stricte le droit de grève, le mouvement, en dépit d'une participation plus faible les deux derniers jours, a connu un indéniable succès et ce pour au moins deux raisons : d'abord, l'action revendicative se déroulait sur une longue période ; ensuite, l'état d'urgence est toujours en vigueur, ce qui interdisait un appel direct à la grève.

Les syndicats noirs ont démontré qu'ils étaient capables, dans des circonstances difficiles, de mobiliser massivement et de paralyser en partie l'économie du pays, à l'exception toutefois du secteur minier. Ce développement pèsera très lourd dans l'avenir. Le gouvernement tente, à travers le projet de loi contesté de rogner les ailes des centrales syndicales noires, dont la force grandissante représente à ses yeux une menace pour la stabilité. Il était donc important pour le mouvement ouvrier noir de démontrer sa capacité de résistance.

En voulant interdire les grèves de solidarité et les boycottages, le régime veut en effet réduire le champ d'action du Congress of South African Trade Unions (COSATU) et du National Council of Trade Unions (NACTU), qui apparaissent de plus en plus comme les vecteurs de revendications, non dénués de relents politiques. Bien que les pouvoirs du COSATU aient été limités, depuis le 24 février, au seul terrain syndical, ses 750 000 membres représentent actuellement la seule force en mesure de contester le gouvernement blanc. Il en a administré la preuve.

Ces trois journées risquent aussi d'entraîner une détérioration des relations avec le patronat. Certes, il n'y a pas eu de licenciement massif ni de répression policière ouverte, mais le conflit à propos de ce texte de loi est loin d'être terminé. Le COSATU a demandé qu'il soit soumis à un arbitre indépendant pour déterminer s'il correspond ou non à la réglementation en vigueur dans les pays occidentaux, comme l'affirment les chefs d'entreprise. Le COSATU a également fait appel à l'Organisation mondiale du travail, et il attend une invitation en bonne et due forme du ministre de l'emploi, M. Pietie du Plessis, qui s'est montré plus conciliant depuis le début de la grève, pour discuter des objections formulées.

M. B.-R.

● **Cinq pendaisons.** – Cinq Noirs condamnés à mort pour meurtre ont été pendus, vendredi 10 juin à l'aube, à la prison centrale de Pretoria. Un porte-parole du ministère de la justice a déclaré que deux autres Noirs qui devaient également être pendus vendredi ont obtenu, jeudi soir, de la Cour suprême de Pretoria un report de leur exécution. L'un de ces deux hommes, Paul Setlaba, vingt-trois ans, a été, selon les mouvements anti-apartheid, condamné à la potence pour un crime *« politique »*. Il s'était vu infliger la peine capitale pour le meurtre, en décembre 1986, d'un Noir soupçonné d'être un informateur de la police. Ces cinq pendaisons portent à soixante et onze (cinquante-cinq Noirs, quinze métis et un Blanc) le nombre des suppliciés depuis le début de l'année en Afrique du Sud. – *(AFP.)*

L'avancée cubaine dans le sud de l'Angola

M. Chester Crocker, négociateur américain, dénonce un « jeu dangereux »

L'Union soviétique est disposée à participer aux prochaines conversations quadripartites (Angola, Cuba, Afrique du Sud et Etats-Unis) sur l'Angola et la Namibie si les parties intéressées le souhaitent, a déclaré jeudi 9 juin l'ambassadeur d'URSS à Lisbonne, M. Valentin Kassatkine.

La prochaine rencontre, dont ni la date ni le lieu n'ont été fixés, devrait, selon M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines, *« avoir lieu dans un avenir proche »*. A condition toutefois que la situation militaire dans la région ne se dégrade pas outre mesure. Or, inquiète de l'avancée des troupes cubaines dans le sud de l'Angola, en direction de la Namibie, l'Afrique du Sud pourrait juger la situation assez *« sérieuse »* pour boycotter le prochain round de négociation *(le Monde* du 10 juin).

L'Angop, agence de presse officielle angolaise, a d'ores et déjà accusé jeudi Pretoria de *« soulever l'épouvantail d'une concentration dans le sud angolais d'un grand nombre d'effectifs militaires cubains pour essayer de retarder un accord sur l'indépendance de la Namibie »*. Estimée par les Sud-Africains à dix mille hommes et quatre cents chars d'assaut, la force cubaine, selon des experts militaires occidentaux, se situerait à quinze ou vingt kilomètres de la frontière namibienne et comprendrait trois mille à cinq mille soldats, des batteries de radars et des Mig-23.

Alors qu'on continue de s'interroger sur les motifs de cette avancée vers le sud, M. Chester Crocker a mis en garde jeudi toutes les parties concernées et dénoncé le *« jeu dangereux »* auquel elles se livrent.

Soutenus par Washington et Pretoria, les rebelles angolais de l'UNITA, qui pourraient devenir la cible d'une éventuelle attaque cubaine, ont, de leur côté, démenti jeudi à Lisbonne avoir l'intention de transférer leur quartier général – situé à Jamba, dans le sud-est de l'Angola – vers le nord du pays, près de la frontière zaïroise. Le chef de l'état-major gouvernemental angolais avait récemment accusé le Zaïre de laisser les Etats-Unis utiliser six de ses bases militaires pour entraîner et approvisionner l'UNITA.

En visite privée à Washington, M. Mobutu Sese Seko, chef de l'Etat zaïrois, a été reçu jeudi par le président Reagan, et les deux hommes, tout en faisant part de leur optimisme quant à un règlement du dossier angolo-namibien, ont *« loué »* le chef de l'UNITA, M. Jonas Savimbi.

Europe

URSS

Les conflits de nationalités s'aggravent au Caucase

(Suite de la première page.)

Dissoute il y a deux mois, cette organisation semi-clandestine paraît ainsi n'avoir rien perdu de son influence et avoir au contraire pris le contrôle, si ce n'est de la région, du moins de sa capitale, Stepanakert. « *Tous les matins*, écrit la *Pravda*, *des dizaines de milliers de personnes se dirigent en colonnes vers le centre de la ville avec banderoles et slogans dont le sens se résume à : « Tenir jusqu'au bout ! »*.

« *Lorsque la nuit tombe sur les rues et ruelles*, poursuit l'organe du comité central, *on allume les feux dans des guérites spécialement équipées, là où se tiennent ce qu'on appelle les « postes d'autodéfense ». De petits détachements ne ferment pas les yeux de la nuit afin d'assurer*, disent-ils, *la sécurité et le repos de leurs familles. Contre qui se défendent-ils ? La réponse est unique* : « Contre les Azeris », *et, bien qu'il n'y ait aucune attaque (...), ces quarts bénévoles scrutent l'obscurité et regardent tout passant avec suspicion.* »

A en croire la *Pravda*, cette « *ambiance morale pénible* » serait le résultat des récits faits par les réfugiés de Soumgaït, la ville d'Azerbaïdjan où avait éclaté un pogrom anti-arménien au lendemain même de la dispersion de l'énorme manifestation organisée fin février à Erevan, la capitale de l'Arménie, en faveur du Haut-Karabakh.

Ce pogrom avait fait trente-deux morts et plusieurs centaines de blessés et suscité un terrible ressentiment parmi les Arméniens, qui demeurent persuadés, jusqu'à présent, que les autorités d'Azerbaïdjan ont volontairement attendu avant de faire intervenir les forces de l'ordre.

Depuis, les premiers secrétaires d'Azerbaïdjan et d'Arménie ont été relevés de leurs fonctions, ainsi que plusieurs responsables de Soumgaït. L'ouverture, le mois dernier, du procès des auteurs des massacres a parallèlement provoqué une remontée de la tension dans les capitales arménienne et azerbaïdjanaise, où d'importantes manifestations ont éclaté pour réclamer, à Erevan, la sévérité, et à Bakou, la clémence.

« Massacres »

Depuis le pogrom, près d'un millier de familles arméniennes de Soumgaït se sont installées en Arménie, et quelque cinq cents autres dans le Haut-Karabakh, où la « tragédie » qu'ils ont vécue, écrit la *Pravda*, « *s'est enrichie de détails atroces qui n'ont rien à voir avec la réalité* ».

C'est de cette manière donc que la manifestation du 1er mai s'est transformée, à Stepanakert, « *en meeting en faveur du rattachement à l'Arménie* ». Ensuite — ce fait avait déjà été révélé de sources indépendantes — la nomination d'un Azéri comme vice-procureur de la région a fait redescendre les Arméniens dans les rues et provoqué un enchaînement de violences dont la *Pravda* fait un récit confus et imprécis.

Il en ressort toutefois qu'Arméniens et Azéris du Haut-Karabakh ont commencé à limoger les uns les autres les fonctionnaires de l'autre nationalité ; que des « *massacres* » (il n'est pas précisé contre lui, mais apparemment contre les Azéris) ont éclaté les 14 et 15 mai dans les villes voisines de Mamedov et Gassamov ; que, à la suite de cela, les Azéris de la ville de Choucha ont organisé des meetings contre le rattachement à l'Arménie et que les « *mêmes déclarations* » se font maintenant entendre à Bakou.

Cette dernière indication recoupe des informations recueillies de source diplomatique et selon lesquelles le sentiment nationaliste serait à vif en Azerbaïdjan, y compris dans les milieux intellectuels les plus modérés où l'on parle comme d'une certitude de troubles très graves en cas de rattachement à l'Arménie du Haut-Karabakh, considéré comme une région historiquement azerbaïdjanaise et qui n'aurait été que récemment peuplée d'Arméniens.

La position de Moscou

Dès le début de cette crise, au mois de février, les autorités soviétiques ont très clairement indiqué qu'elles étaient résolument opposées à toute modification des frontières intérieures de l'URSS. Elles viennent de le rappeler jeudi en repoussant les revendications des Tatars de Crimée, qui réclament le rétablissement de leur République autonome. *A priori*, rien ne devrait pouvoir modifier cette position de principe de Moscou qui craint d'ouvrir la porte à un déluge de revendications territoriales contradictoires en acceptant d'en satisfaire une seule.

Il n'en reste pas moins que le Soviet suprême d'Arménie (le Parlement) doit se pencher, le 15 juin prochain, sur le dossier du Haut-Karabakh, que la *Pravda* ne laisse aucun doute, vendredi, sur la réalité des « *sentiments nationaux des Arméniens* », ne les condamne même pas et que la question reste ainsi plus que jamais posée.

A si peu de jours de l'ouverture de la conférence, la publication de cet article est de ce point de vue extrêmement troublante car elle signifie soit que la situation est devenue si grave qu'on peut s'attendre à des développements spectaculaires, soit qu'on a souhaité attirer l'attention sur un cas flagrant d'échec de l'autorité centrale.

Il ne fait aucun doute que les spéculations vont maintenant aller bon train dans tout le pays et, en premier lieu, dans l'appareil du parti. Pour l'instant, écrit la *Pravda*, « *il y a déjà trois semaines que dure — combien ce mot est inattendu et inhabituel pour nous — la grève* ».

BERNARD GUETTA.

TURQUIE

Le procès des dirigeants communistes a donné lieu à un grand banquet pour les libertés

ANKARA
de notre correspondant

Au lendemain de la première journée du procès des communistes turcs, ajourné au 17 juin, vingt et un juristes venus de dix pays en tant qu'observateurs, ont tenu, jeudi 9 juin, une conférence de presse à Ankara pour s'élever contre les conditions dans lesquelles se déroule la procédure.

Se plaignant de l'impossibilité pour une partie de la défense et pour le public d'assister aux audiences faute de place — quatre cent vingt avocats sont inscrits, — ils ont dénoncé le recours à une procédure militaire et les tortures dont les deux principaux accusés, MM. Haydar Kutlu et Nihat Sargin, se sont plaints. Ils ont demandé leur libération, ainsi que la fin des procès d'opinion et l'abolition des articles du code pénal restreignant les libertés d'expression, incompatibles, selon eux, avec les lois européennes.

Pour beaucoup d'entre eux, cependant, ce procès a été l'occasion d'une prise de contact avec une réalité turque plus complexe qu'ils ne l'imaginaient. Malgré sept interpellations, mercredi, devant le tribunal, plusieurs juristes français ont été frappés par la relative discrétion de la police, mais surtout par la liberté de ton de la presse de jeudi : la plupart des journaux consacraient leurs manchettes aux « *conditions inacceptables* » du procès.

La surprise a surtout été le banquet offert par les avocats à mille deux cents personnes, mercredi soir, dans un parc d'Ankara. Ce banquet a été l'occasion pour Mikis Theodorakis et des chanteurs turcs engagés de chanter, micro en main et sans présence policière visible, le poète communiste turc Nazim Hikmet. Des mères de détenus en grève de la faim sont venues témoigner. Pour les juristes suisses et belges, l'ambiance rappelait le climat de liberté secouant « *les pesanteurs de la fin du franquisme* ».

M. F.

GRANDE-BRETAGNE

Libération anticipée d'un terroriste iranien

Condamné en 1981 à douze ans de prison pour un attentat commis l'année précédente contre le Queen's Gardens Hotel à Londres, qui avait fait un mort et un blessé grave, un terroriste iranien a été libéré sur parole et expulsé de Grande-Bretagne, a annoncé, le jeudi 9 juin, à Londres, le ministère britannique de l'intérieur.

Affirmant qu'il s'agissait d'une remise de peine normale, le Home Office a démenti tout lien entre cette libération et d'éventuelles négociations sur la libération des otages britanniques détenus au Liban. Le Foreign Office s'est refusé, pour sa part, à tout commentaire.

Depuis trois jours, des discussions diplomatiques se déroulent à Londres avec une délégation iranienne au sujet de dédommagements mutuels pour les dégâts subis par les représentations diplomatiques et consulaires de chacun des deux pays entre 1978 et 1980.

Le Foreign Office a confirmé par ailleurs une information selon laquelle M. Nicholas Nicola, un Britannique détenu sans charges dans une prison iranienne depuis près de deux ans, a pu recevoir mardi la visite d'un diplomate suédois chargé des intérêts britanniques en Iran. Le frère de l'homme d'affaires britannique Roger Cooper, également détenu en Iran depuis décembre 1985 sous l'accusation d'« espionnage », avait, d'autre part, été autorisé il y a deux jours à lui rendre visite dans la prison centrale d'Evine à Téhéran.

Le frère de Terry Waite, David, a estimé, jeudi soir, que de tels événements créaient « *un climat favorable* » entre la Grande-Bretagne et l'Iran permettant d'espérer une libération prochaine des otages britanniques. — *(AFP.)*

RFA

L'antisémitisme en régression

Un sondage d'opinion publié jeudi 9 juin par le Centre de recherches sur l'antisémitisme de l'université technique de Berlin-Ouest montre que 15 % de la population ouest-allemande nourrit des sentiments antisémites, mais que le phénomène diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne dans le temps du IIIe Reich. Sur les deux mille trois cents Allemands de l'Ouest âgés de plus de seize ans interrogés à l'automne dernier, 6 % ont déclaré : « *Je n'aime pas les juifs* », et 9 % ont exprimé de manière indirecte des sentiments antisémites. Un sondage similaire réalisé en 1974 montrait que, entre 20 et 30 % des personnes interrogées étaient antisémites. Un responsable du Centre a précisé que le plus fort pourcentage d'antisémitisme se situait dans la catégorie d'âge des plus de soixante ans, parmi les conservateurs et les membres des professions libérales. — *(Reuter.)*

ITALIE

Arrestation d'un des assassins présumés d'Aldo Moro

Un Italien de trente-trois ans, Alvaro Lojacono, soupçonné d'avoir fait partie du commando des Brigades Rouges qui a assassiné il y a dix ans, en 1978, l'ancien président du conseil Aldo Moro, a été arrêté mercredi 8 juin à Lugano.

Avec Alessio Casimirri, toujours en fuite, Lojacono était l'un des deux derniers membres du commando encore en liberté. La justice italienne savait depuis longtemps que l'assassinat avait été l'œuvre de neuf hommes mais affirmait jusque là n'en avoir identifié que sept. Deux mandats d'arrêt internationaux avaient été lancés la semaine dernière contre les deux hommes. Lajacono n'est pas un inconnu. Il a été condamné une première fois à seize ans de prison pour le meurtre d'un jeune militant d'extrême droite, puis à la réclusion à perpétuité en 1983 pour cinq autres assassinats et un hold-up dans un bureau de poste.

Dix ans après la disparition d'Aldo Moro, l'affaire continue de susciter les passions en Italie, où la presse s'interroge toujours sur le rôle qu'auraient pu y jouer les services secrets et la loge maçonnique P 2 de Licio Gelli, qui noyautait les premiers à l'époque des faits. L'un des membres du commando, le « *terroriste repenti* » Patrizio Peci, dont les aveux — après sa capture en 1980 — avaient porté un coup sévère aux Brigades rouges, avait été accusé par ces derniers d'être un « *infiltré* ». Pour le punir, les Brigades avaient assassiné son frère en 1982. — *(AP-AFP-Reuter.)*

Amériques

BRÉSIL

Trop polis pour être malhonnêtes

Rebondissements, braquages en série, bandits au grand cœur, religieuses-« Mère courage » et bien sûr soleil tropical : c'est une véritable « *novela* », un de ces feuilletons populaires et interminables à la brésilienne, qui vient de se dérouler à Goio-Ere, dans l'Etat du Parana, dans le sud du pays.

Dans ces rôles sur mesure pour Robert Redford et Paul Newman, « Paulo » et « Lourenço », deux bandits qui attaquent, le jeudi 2 juin, l'agence locale de la Banque du Brésil. Vingt-quatre personnes prises en otage seront relâchées au fil des jours, par petits groupes. Et toutes de s'extasier sur la gentillesse et la bonne humeur des « *braqueurs* », de Paulo, surtout, qui s'excuse dans un coup de fil à la presse. Il n'a pas l'habitude, c'est son premier hold-up... Mais, outre ses propres difficultés financières, il trouve que « *la crise économique est vraiment trop insupportable pour tout le monde !* ». « *C'est pour cela*, ajoute-t-il, *que j'ai décidé d'attaquer une banque, car ainsi je ne prends le pain de personne et je peux aider les pauvres.* »

Conquise et subjuguée, la population de Goio-Ere, qui en a pourtant vu d'autres (la moyenne nationale des attaques de banque est presque aussi élevée que le taux d'inflation, 17 %) prend fait et cause pour Paulo et Lourenço.

Lundi, un millier d'habitants manifestent pour que la police accepte les exigences des bandits qui ne détiennent plus qu'un otage, le directeur, « *M. Elias* », comme dit Paulo, qui a des manières. Il ajoute même : « *M. Elias est une personne de bon sens qui nous calme lorsque nous perdons patience.* »

De fait, en dépit de la grève de soutien, mercredi, des fonctionnaires de la banque, Paulo s'énerve. A cause de l'inflation justement, qui leur fait perdre chaque instant davantage sur les 200 000 dollars qu'ils ont raflés. Sans compter que la police a essayé de les « truander » en leur founissant une voiture sans essence. Et Paulo de s'indigner : « *Nous au moins nous avons tenu notre parole de voleurs !* »

Mercredi en fin d'après-midi, c'est enfin le dénouement. Deux religieux intrépides, Sœur Leticia et Père Marcelino prennent la place du bon M. Elias et partent avec les ravisseurs vers une destination inconnue. Ils sont relâchés ensuite. Les gangsters, eux, ont disparu. Non sans laisser une part du butin — en l'occurrence 17 000 dollars — aux habitants de Goio-Ere pour le financement d'une école et l'aide aux enfants inadaptés. L'histoire ne dit pas si l'établissement portera le nom de Paulo ou celui de Lourenço. — *(AFP, AP.)*

EN BREF

● **MEXIQUE : le FBI tente d'élucider le mystère de l'enfant de Ciudad-Juarez.** — Depuis le jeudi 2 juin, la police fédérale américaine (FBI) se penche sur le mystère d'un jeune garçon apparu en décembre dernier à Ciudad-Juarez, une ville située à la frontière de l'Etat mexicain de Chihuahua et du Texas. Devenu sourd-muet à la suite d'un choc émotionnel, cet enfant âgé d'environ huit ans pourrait être de nationalité américaine. D'après les maigres indications qu'il a pu donner par gestes et à travers des dessins, la police pense qu'il aurait survécu à un accident d'avion survenu dans la région. (*AFP*.)

● **CUBA : les prisonniers politiques visités par la Croix-Rouge.** — Pour la première fois, une délégation de cinq personnes du Comité international de la Croix-Rouge (CIRC) a pu rencontrer, le jeudi 9 juin, des prisonniers politiques détenus à Cuba. Au cours d'une tournée qui a commencé le 31 mai, les représentants de la Croix-Rouge ont déjà visité les prisons des villes de province et doivent se rendre au pénitencier Combinado-del-Este, dans la banlieue de la capitale, où sont emprisonnés plusieurs « oubliés » condamnés à de longues peines. — *(Reuter.)*

Amériques

NICARAGUA : après une nouvelle session de pourparlers

Le désaccord reste entier entre sandinistes et « contras »

Au troisième et dernier jour d'une nouvelle rencontre destinée à mettre au point les termes d'un cessez-le-feu définitif, le gouvernement sandiniste et les responsables de la Contra se sont séparés, jeudi 9 juin, à Managua, sur un constat d'échec à peu près total.

La Résistance nicaraguayenne (RN), organisation de la guérilla anti-sandiniste, a annoncé laconiquement, et *« avec consternation »*, le soir même qu'aucun accord n'avait pu être conclu. Le chef politique de la délégation, M. Alfredo Cesar, a cependant assuré que les « contras » ne prendraient pas l'initiative de nouvelles offensives militaires.

Pour sa part, le général Humberto Ortega, ministre de la défense et frère du président du Nicaragua, a attribué l'échec des négociations *« aux obstructions et au sabotage »* qui auraient, selon lui, été orchestrés par le gouvernement des Etats-Unis et mis en œuvre concrètement par M. Enrique Bermudez, chef militaire de la Contra et membre de la délégation anti-sandiniste.

Le gouvernement de Managua avait mis sur la table des négociations un projet de calendrier précis pour la conclusion d'un cessez-le-feu définitif, la libération des prisonniers politiques, la réintégration des combattants rebelles dans la vie civile et la discussion d'une série de nouvelles mesures de *« démocratisation »* internes exigées par la Contra.

De son côté, la délégation de la Résistance nicaraguayenne avait mis en avant un autre texte, contenant une liste de nouvelles demandes que les sandinistes ont jugées exorbitantes et hors de propos. *« Ils se comportent comme si nous discutions de gouvernement à gouvernement,* avait déclaré le général Ortega, *alors qu'ils représentent des forces irrégulières et illégales. »*

Selon nombre de commentateurs, la mise à l'écart de M. Adolfo Calero, qui avait dirigé la délégation rebelle lors des premières négociations, s'est traduite par la victoire de la tendance la plus dure, représentée par le chef militaire Enrique Bermudez. Ce qui devait, en mettant en relief les discussions internes de la Contra, compliquer encore un peu plus les négociations.

Les deux délégations se sont quittées sans avoir prévu de date pour une autre rencontre. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

● **Mme Dukakis obligée de porter une minerve.** – Mme Kitty Dukakis, épouse du candidat démocrate à l'élection présidentielle américaine, a quitté jeudi 9 juin l'hôpital général de Boston où elle avait été opérée il y a six jours d'une double hernie discale.

Elle devra porter une minerve pendant plusieurs semaines, mais les médecins l'ont assurée qu'elle pourrait l'enlever pour la convention démocrate à Atlanta.

● **Un sergent reconnu coupable d'espionnage.** – Une cour martiale du Maryland a reconnu, le vendredi 4 juin, coupable de tentative d'espionnage un sergent américain, Daniel Richardson, qui avait fourni des documents militaires à un agent du FBI se faisant passer pour un officier du KGB soviétique.

Daniel Richardson, quarante-deux ans, sergent de l'armée de terre décoré pour héroïsme lors de la guerre du Vietnam, a également été reconnu coupable de vol et de vente de biens gouvernementaux.

La sentence doit être rendue ultérieurement. Il risque la prison à vie. – *(AFP.)*

COLOMBIE

Remaniement ministériel en vue de faire face à la crise

Les treize ministres du gouvernement colombien ont remis jeudi 9 juin au président Virgilio Barco leur démission collective, au moment où le pays traverse une grave crise marquée notamment par l'enlèvement du dirigeant conservateur Alvaro Gomez Hurtado, le 29 mai dernier.

Cette démission collective était attendue depuis le retour précipité du président Barco, la semaine dernière, d'un voyage à l'étranger, voyage interrompu à la suite de l'enlèvement de M. Gomez et de la série de désordres sociaux et d'attentats provoqués par la guérilla sur une grande partie du territoire colombien. A son retour, le président avait reçu une avalanche de critiques pour la façon dont il gouverne le pays, ainsi que des appels, provenant de son propre parti (Libéral) pour la formation d'un cabinet de coalition ou de salut public.

Après la démission de ses ministres, M. Barco a proposé de faire entrer une personnalité du Parti social-conservateur dans son prochain gouvernement. Mais cette proposition ayant été refusée par la direction de ce parti, le nouveau gouvernement comporte huit nouveaux ministres, appartenant tous au Parti libéral au pouvoir.

Confronté à une vague de violence sans précédent, le gouvernement Barco a recherché – sans succès – depuis quelques mois les moyens de parvenir à un consensus national sur une réforme profonde des institutions démocratiques sérieusement menacées.

L'enlèvement d'Alvaro Gomez Hurtado, revendiqué officiellement par le mouvement de guérilla du M 19, qui affirme qu' *« il est en bonne santé »*, a précipité, selon les observateurs, la crise ministérielle. Après une série de démentis, le M 19 a finalement revendiqué, jeudi à la télévision dans la région de Cali (300 kilomètres au sud-ouest de Bogota), l'enlèvement de M. Gomez Hurtado. Pour ce faire, les guérilleros ont « piraté » la deuxième chaîne de télévision et diffusé un message dans lequel le M 19 indique avoir sequestré le dirigeant de l'opposition mais ne donne aucun détail sur cette opération ni sur ses justifications. – *(AFP.)*

Asie

CORÉE DU SUD : le mouvement pour la réunification

Violents heurts à Séoul entre étudiants et policiers

Quelque dix mille étudiants sud-coréens, rassemblés vendredi 10 juin devant l'université Yonsei de Séoul, pour entreprendre une marche vers Panmunjom, dans la zone démilitarisée, en vue d'y rencontrer des étudiants nord-coréens, se sont violemment heurtés à la police qui tentait de les en empêcher. Arborant des banderoles avec des slogans *« Allons vers le Nord »*, *« Le Sud et le Nord ne font qu'un, allons à Panmunjom »*, les étudiants se sont heurtés à des milliers de policiers anti-émeutes qui les ont repoussés à l'aide de gaz lacrymogènes.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Les étudiants ont manifesté, jeudi 9 juin, alors que le gouvernement célébrait le centième jour avant l'inauguration des Jeux olympiques, avec le déploiement officiel des drapeaux de tous les pays participants, devant l'hôtel de ville.

Les affrontements ont eu lieu à plusieurs kilomètres de là, autour du campus de l'université Yonsei, encerclée par les policiers anti-émeutes. Casqués et porteurs d'un masque à gaz, ils ont déboulé vers l'université au milieu de l'explosion de centaines de grenades lacrymogènes ou au poivre pour calmer l'ardeur des dizaines de milliers d'étudiants qui s'y étaient retranchés. Les plus militants, armés de barres de fer et de cocktail Molotov, ont affronté violemment les forces de l'ordre au cours de bagarres qui ont fait des dizaines de blessés de part et d'autre.

Des affrontements ont également eu lieu dans environ soixante-dix autres campus à travers tout le pays, et des centaines de manifestants ont été arrêtés. Le but de ces manifestations était de préparer la marche – interdite par les autorités – en direction de Panmunjom, sur la zone démilitarisée, vendredi, pour y rencontrer une délégation d'étudiants venus de Pyongyang. Soixante mille policiers ont été mobilisés et tous les accès vers la zone démilitarisée bloqués par les forces de l'ordre.

Les étudiants les plus militants tentent, en effet, de se remobiliser sur le thème de la réunification du pays. Celui de la démocratisation est moins mobilisateur dès lors que se réunit une Assemblée nationale dans laquelle le parti au pouvoir est minoritaire face aux trois formations de l'opposition. Les étudiants exigent désormais le droit de dialoguer directement avec leurs camarades du Nord et reprennent à leur compte l'exigence de Pyongyang de *« co-organiser »* les prochains JO. Le désir de réunification de la péninsule est très fort ici. Les dirigeants de ces groupes militants, estimés par de bons observateurs coréens à moins de 5 % du million d'étudiants, mais qui peuvent compter sur la sympathie du tiers d'entre eux, revendiquent enfin d'être reconnus comme représentants des étudiants du pays par les autorités.

M. Kim Dae Jung, principal chef de l'opposition, avait délégué le vice-président de son Parti pour la paix et la démocratie auprès des étudiants. Mais s'il reconnaît la légitimité de revendications estudiantines, M. Kim Dae Jung s'est montré particulièrement prudent et modéré. Réunis mercredi, les « trois Kim » – les trois chefs de l'opposition, MM. Kim Dae Jung, Kim Young Sam et Kim Jong Pil – avaient demandé aux étudiants de repousser à plus tard leur projet de marche vers Panmunjom, tout en lançant au gouvernement un appel pressant à entamer le dialogue *« de manière sincère et claire »*. *« Nous comprenons leur aspiration pure et patriotique pour l'unification nationale, mais les étudiants feraient mieux de rechercher le dialogue avec le gouvernement, les partis politiques et des personnalités de tous les bords pour trouver un consensus national sur les échanges entre Séoul et Pyongyang »*.

La trêve des partis

Sortant de son mutisme, le président Roh Tae Woo a, jeudi également, tendu la main aux étudiants, en soutenant leur programme d'échanges avec le Nord... à condition qu'ils fassent confiance au gouvernement et qu'ils le laissent les organiser. *« Le plus important,* a-t-il affirmé, *est de savoir comment contacter les Nordistes pour parvenir à de bons résultats. »* Le gouvernement, qui, la semaine dernière, avait autorisé la discussion libre de la question de la réunification, entend néanmoins conserver le contrôle de ce délicat dialogue. Il s'agit cependant d'un pas significatif du président Roh en direction de la seule fraction de l'opinion qui qualifie encore de farce l'actuel processus de démocratisation. Néanmoins, la sincérité du gouvernement serait moins sujette à caution si des voix discordantes ne se faisaient pas entendre au sein même du Parti de la justice et de la démocratie au pouvoir. Ainsi, le porte-parole du PJD a qualifié d'*« illégales et devant être arrêtées à tout prix »* les initiatives d'étudiants qui *« ne représentent pas légitimement les étudiants du pays »*.

Ce renouveau de violence intervient à un moment où les partis politiques ont conclu une sorte de trêve tacite jusqu'aux JO, qui débutent en septembre. Tous ont intérêt à ce que le calme persiste le plus longtemps possible. D'où ces appels au calme de la part d'une opposition dont les étudiants étaient, encore l'an dernier, le fer de lance. D'autant que les « trois Kim » et le gouvernement risquent de s'affronter au Parlement sur la question de la commission d'enquête à réunir pour étudier les accusations de corruption portées contre l'ex-président Chun Doo Hwan.

PATRICE DE BEER.

● **Les Etats-Unis et la défense de la Corée du Sud.** – Les Etats-unis maintiendront leurs forces en Corée du Sud tant que subsistera la menace d'actions militaires de la Corée du Nord, indique un communiqué conjoint américano-sud-coréen publié, jeudi 9 juin, à Séoul. Le document indique également que le parapluie nucléaire américain continuera à être une source de sécurité supplémentaire pour la Corée du Sud. Les délégations étaient conduites par le secrétaire américain à la défense, M. Frank Carlucci, et le ministre sud-coréen de la défense, M. Oh Ja Bok. Notant l'existence d'une coopération militaire renforcée entre la Corée du Nord et l'URSS, M. Carlucci a promis une assistance américaine prompte et efficace en cas d'attaque de la Corée du Sud. – *(AFP.)*

PAKISTAN : le nouveau gouvernement

Le président Zia Ul Haq s'est entouré d'une équipe de fidèles

Alors que le président Zia Ul Haq annonçait la formation d'un gouvernement, l'ancien ministre pakistanais des affaires étrangères, M. Zain Noorani, a affirmé, jeudi 9 juin, qu'il avait été brutalement congédié en raison de divergences entre lui et le chef de l'État à propos de l'accord signé à Genève le 14 avril sur l'Afghanistan. De son côté, tout en dénonçant les *« violations »* de cet accord par le Pakistan, Moscou a annoncé que le quart de son contingent militaire en Afghanistan avait déjà été rapatrié et qu'*« aucune des colonnes qui ont quitté »* ce pays *« n'a été attaquée »* en dépit *« des opérations armées de l'opposition islamique »*.

ISLAMABAD
de notre envoyé spécial

Le président Zia Ul Haq semble prendre un malin plaisir à surprendre son monde, surtout les Cassandre de la politique pakistanaise. Après cette sorte de coup de force constitutionnel du 29 mai par lequel il avait dissous le Parlement et renvoyé sans ménagement son premier ministre, M. Junejo, chacun craignait un retour à la loi martiale. Ce risque n'est pas écarté, mais la première des deux promesses que le général Zia avait faites le 29 mai (la nomination d'un gouvernement intérimaire et l'organisation, ultérieurement, d'élections générales) vient d'être tenue : un cabinet de dix-huit membres a été nommé, jeudi 9 juin, à Islamabad. Sa composition n'innove guère, mais ne correspond pas non plus à une « fermeture », encore moins à un repli sur l'armée, base du pouvoir du président Zia.

Il s'agit d'un gouvernement civil qui inclut neuf ministres de l'ancien gouvernement Junejo, lequel, avait indiqué le chef de l'État, était globalement miné par la corruption et inefficace. Le général Zia cumule, cette fois-ci, les fonctions de chef de l'Etat et de chef du gouvernement. Le seul ministre d'Etat est M. Muhammad Aslam Aslam Khattak, qui, tout en détenant le portefeuille de la communication, devient président du Comité de coordination provincial. M. Khattak était membre du gouvernement sortant, comme d'ailleurs MM. Malik Naseem Ahmed Aheer (ministre de l'intérieur, des affaires du Cachemire et des régions du Nord), Chaudry Shujaat Hussain (industries) et Wasim Sajjad (justice et affaires parlementaires). Tous ces hommes sont des fidèles du président Zia.

Ce qui paraît plus significatif est la présence, dans ce nouveau cabinet, de huit ministres ayant servi sous la loi martiale. M. Zane Noorani, ancien ministre des affaires étrangères, est remplacé par un autre ancien chef de la diplomatie pakistanaise, M. Sahib Zada Yaqub Khan. M. Noorani, qui, depuis quarante-huit heures, fait beaucoup de déclarations critiques contre le président, semble avoir choisi, comme M. Junejo, de se placer dans une nouvelle forme d'opposition probablament dans la perspective d'élections, si celles-ci ont lieu. Un savant dosage a, par ailleurs, été opéré entre les différentes provinces : cinq ministres sont originaires du Pendjab, quatre du Sind, quatre de la province du Nord-Ouest, quatre du Balouchistan, un étant originaire de la capitale fédérale.

La majorité des ministres sont, bien sûr, membres de la Ligue musulmane, formation qui soutient le président, mais dont le chef naturel est l'ancien premier ministre, M. Junejo. L'« ouverture » politique se résume à la présence de trois hommes : MM. Ilahi Bakhsh Soomro (ministère de l'information), Mir Ahmad Nawaz Bugti (travail) et Mir Hazar Khan Bijrani (santé et éducation). Les deux premiers faisaient partie de l'opposition parlementaire dans l'Assemblée dissoute, le troisième est un ancien responsable du Parti du peuple pakistanais (PPP) de Mme Benazir Bhutto.

Le président Zia a réaffirmé que la tâche de ce gouvernement intérimaire était de préparer des élections, mais n'a donné aucun détail sur un quelconque calendrier. Seront-elles *« organisées »* dans un délai de quatre-vingt-dix jours, comme le précise un article de la Constitution. Seront-elles *« annoncées »* dans un délai de quatre-vingt-dix jours, comme le précise un autre article de la Constitution ? Ces questions sont l'objet d'un vaste débat dans la presse.

LAURENT ZECCHINI.

● **PHILIPPINES : attaques de la guérilla à Luçon.** – Des rebelles communistes se sont emparés de deux villes côtières, bloquant un important axe routier et interrompant les communications, avant d'être repoussés par les forces gouvernementales, a annoncé l'armée, vendredi 10 juin. Au moins sept soldats et trois rebelles ont été tués dans les combats, dans la région de Bataan (Luçon), à environ 50 kilomètres au nord-ouest de Manille. D'autre part, dix-neuf personnes ont été tuées, jeudi, dans une fusillade qui a opposé des fusiliers-marins à des malfaiteurs musulmans dans les îles Sulu (Sud), a-t-on appris de source militaire à Zamboanga. Dix soldats et neuf civils, dont deux anciens séparatistes musulmans, ont été tués lors de combats qui se sont déroulés pendant douze heures. – *(AFP, Reuter.)*

La fin de la campagne pour le second tour des élections législatives

M. Mitterrand : « Une majorité nette sans qu'elle soit excessive me conviendrait »

« J'ai besoin, comme la France, d'une majorité conforme », a déclaré M. François Mitterrand, le jeudi 9 juin à TF 1. Le président de la République a demandé aux Français de lui donner *« une majorité stable, durable et de progrès »* qui lui permette de mettre en œuvre *« la politique pour laquelle il a obtenu la confiance du pays le 8 mai »*.

« Une majorité nette sans qu'elle soit excessive me conviendrait très bien dimanche, mais que cette majorité soit quand même nette, qu'elle existe, qu'elle soit conforme à mes options (...). Qu'il y ait une majorité stable, la France en a besoin (...). C'est quand même normal que je demande aux Françaises et aux Français de se donner eux-mêmes cette majorité dont j'ai besoin moi-même pour conduire à bien les options qui sont les miennes. Croyez-vous qu'avec une majorité conservatrice on pourra lutter contre les exclusions ? Vous croyez vraiment qu'on pourra rechercher l'égalité des chances ? Vous croyez que l'on pourra sauvegarder les principes de la Sécurité sociale ? »

Le chef de l'Etat a indiqué qu'il ne voyait *a priori* aucune raison de changer de premier ministre après le 12 juin. *« Le gouvernement ne sera pas semblable, c'est évident*, a-t-il dit. *Pour le premier ministre, je ne vois pas de raisons pour lesquelles on estimerait qu'il aurait démérité. C'est un homme de valeur qui se passionne pour sa tâche, qu'il accomplit avec beaucoup de dévouement. »*

Interrogé sur l'ouverture, M. Mitterrand a fait remarquer que, dès le 8 mai, sitôt sa réélection, tous les responsables de l'ancienne majorité avaient dit *« non »*. Il a évoqué la formule de M. Giscard d'Estaing qui évoquait une *« opposition constructive »*. *« C'était l'opposition à qui ? Au président de la République, à son projet, à ses conceptions, et à partir de là il était très difficile de réaliser un vaste rassemblement. »*

Le chef de l'Etat juge *« indispensable »* qu'un *« maximum de familles d'esprit »* participent au gouvernement. *« C'est pourquoi*, a-t-il ajouté, *nous n'en avons pas fini avec cela. La majorité de demain s'exprimera ; il y aura un gouvernement, et ce gouvernement devra être le plus large possible (...). La majorité, ce sera de toute manière, avec les socialistes et leurs alliés, une majorité de progrès. »*

M. Mitterrand a noté au passage qu'il y a, dans le scrutin majoritaire à deux tours, *« une disparité qu'il faudra un jour corriger »*, car la formation qui obtient la majorité est souvent minoritaire en voix.

En 1981 : « longue durée »

En 1981, à l'occasion du premier conseil des ministres de son septennat, le mercredi 27 mai, M. Mitterrand avait fait lire par le secrétaire général de l'Elysée, M. Pierre Bérégovoy, la déclaration suivante : *« L'action commencée aujourd'hui doit être de longue durée pour réussir pleinement. D'où l'importance des élections législatives des 14 et 21 juin. En effet, le gouvernement aura besoin d'une majorité solide pour conduire la politique de la France. Nous avons à accomplir une grande œuvre historique ; sachons être dignes de la confiance du pays. »*

Le mardi 9 juin, soit cinq jours avant le premier tour des élections législatives, M. Mitterrand avait prononcé un discours à Montélimar (Drôme) dans lequel il déclarait notamment : *« On le sait maintenant, il y a aujourd'hui deux politiques pour la France. L'une est celle dont les Français viennent de sanctionner l'échec. Ils la jugeront, je le pense, les 14 et 21 juin comme ils l'ont fait le 10 mai ; l'autre est celle que je lui ai proposée et dont j'ai commencé la mise en œuvre. Les engagements pris par moi-même au cours de la campagne présidentielle constitueront dans tous les domaines la charte de l'action gouvernementale. »*

M. Barre n'exclut plus de diriger, sous « conditions », le gouvernement si le chef de l'Etat le lui demandait

LILLE
de notre envoyé spécial

Dispensé de second tour à Lyon, M. Raymond Barre, après un passage, le matin, par la Lorraine chez le général Bigeard était, le jeudi 9 juin, de retour dans le Nord. Pour apporter son soutien à deux candidats amis. Le premier, dans la dix-huitième circonscription un, RPR, ancien membre de ses gouvernements, M. Jacques Legendre, maire de Cambrai, en ballottage difficile face au socialiste, M. Jean Le Garrec. Le second, M. Bruno Durieux, fidèle d'entre les fidèles barristes, qui, lui, est pratiquement assuré de ravir le siège de la quatrième circonscription du Nord.

Après une étape à Caudry et une tournée rapide dans la métropole lilloise, l'ancien premier ministre s'est retrouvé, le soir, à Lambersart, cité devenue célèbre depuis l'épisode clochemerlesque de l'élection cantonale partielle de Lille-Ouest, au début de l'année. M. Jean-Jacques Descamps n'avait aucune raison d'être présent. Mais Mme la conseillère générale Jeanine Delfosse était, elle, assise au premier rang, dans une salle des fêtes méritant bien, ce soir-là, son nom.

Plus d'un millier de personnes, gagnées déjà par le vent de la victoire, une ambiance bon enfant. Conforté par une exhibition folklorique de l'ours Barzy, M. Barre a pu se replonger avec plaisir dans la gaieté communicative des gens du Nord, pour évoquer, sur le mode plus souple des questions-réponses, quelques sujets sérieux. L'ancien premier ministre n'a toutefois pas prix la peine de revenir sur les combinaisons marseillaises avec le Front national. Pas un mot. Pas la moindre allusion. Il s'est délibérément gardé de commenter son « trouble ». Il n'a, en revanche, pas refusé de s'étendre sur les autres sujets de l'actualité politique, plus pour peaufiner son analyse que pour en révéler de nouvelles.

Des élections législatives M. Barre a dit que le résultat du premier tour *« ne l'avait pas étonné outre mesure »*. Qu'il était clair, selon lui, *« que les Français ne pouvaient pas, cette fois, se laisser aller à ce mouvement d'illusion qui s'était produit en 1981 »*. Mais M. Barre s'est bien gardé de faire montre d'un optimisme exagéré pour la droite dimanche prochain. *« En France*, a-t-il dit, *il y a une vieille règle selon laquelle le second tour a tendance à corriger le premier. Nous ne devons pas nous satisfaire des lauriers que nous pensons avoir obtenus au premier tour. »*

L'ouverture, thème à la mode, est, bien sûr, revenue sur le tapis. Sur ce point, M. Barre s'est montré beaucoup plus proche des thèses de M. Rocard que de celles de M. Chirac et de ses amis. *« L'ouverture*, a-t-il jugé, *c'est une disposition d'esprit qui doit se manifester de la part du président de la République et de la majorité. Je dirais cela de n'importe quel président de la République et de n'importe quel gouvernement. »*

Un rassemblement « républicain, social et libéral »

M. Barre se refuse donc toujours, pour le moment, à fermer définitivement la porte. Il attend de voir. *« Je verrai*, a-t-il prévenu, *si, par rapport à mes propres convictions, je serai en mesure de voter les projets du gouvernement. »*

Il fixe déjà un sujet test, sur lequel il se pencha si souvent durant sa campagne présidentielle, celui de *« l'Etat impartial »*, considérant qu'il reviendra aussi aux socialistes de faire la démonstration de leur bonne volonté au niveau des ministères, comme des grandes administrations. Il ne rejette plus non plus l'idée d'une cohabitation, si elle devait se produire entre M. Mitterrand et une majorité de droite.

Cohabitation, ce mot lui semble, d'ailleurs, maintenant obsolète : *« La situation est différente*, a-t-il expliqué. *En 1986, M. Mitterrand était le premier président de la Ve République à avoir perdu les législatives. Il n'avait plus la confiance des Français. Aujourd'hui, M. Mitterrand dispose de la confiance des Français. Mon point de départ, c'est le président de la République et le rapport du président avec les Français (...) « Ce ne sera pas l'Assemblée nationale qui imposera la majorité ; elle ne sera qu'une addition de partis politiques. Conformément à la règle de la Ve République, il appartiendra au président de définir le gouvernement, et il se formera une majorité qui soutiendra ce gouvernement. »*

Enfin, et ceci est nouveau, M. Barre n'a pas formellement rejeté l'idée d'être un premier ministre avec M. Mitterrand à l'Elysée. Situation *« tout à fait hypothétique »*, a certes relevé M. Barre, pour aussitôt ajouter qu'une telle hypothèse pouvait effectivement se concevoir si, entre le président et le premier ministre choisi, *« un certain nombre de conditions sont clairement posées »*. Sous-entendu : contrairement à ce qui s'est passé avec M. Chirac durant les deux années passées... *« On n'accepte pas d'être premier ministre sans un certain nombre de garanties et sans être d'accord avec le président de la République sur un certain nombre de points »*, a-t-il souligné.

Pour conclure, M. Barre est revenu sur son idée de constitution d'un rassemblement *« républicain, social et libéral »*, regroupant les Français autour de ces trois valeurs fondamentales : la liberté, la solidarité et la dimension européenne. Il a maintenu qu'en lieu et place de l'UDF, *« qui n'est plus simplement qu'un cartel électoral »*, l'implantation de cette *« force organisée, politique, autonome et responsable »*, est devenue une priorité. Dans quel délai ? M. Barre a refusé d'en dire plus.

« C'est une chose sérieuse, qui demande réflexion », a-t-il simplement répondu, en précisant néanmoins que son souci était *« de ne pas donner le sentiment qu'on est à la recherche de perturbations du paysage politique »*. En tout cas, M. Barre a prouvé, jeudi soir, à ceux qui pouvaient encore en douter qu'il n'avait point l'intention de rester inactif ces prochains jours. *« Ni aigri ni triste »*, M. Barre donne, au contraire, l'impression de commencer vraiment à s'amuser...

DANIEL CARTON.

Mme Veil : entre un FN et un PS je voterais pour un PS

« A priori, *entre un Front national et un socialiste, je voterais pour un socialiste »*, a déclaré Mme Simone Veil, le jeudi 9 juin à Europe 1. Mme Veil a dénoncé l'accord conclu dans les Bouches-du-Rhône entre l'URC et le Front national, et a ajouté qu'il résulte d'une *« erreur tactique »*. Selon elle, les dirigeants de l'ancienne majorité ont eu le tort d'évacuer le problème posé par le Front national depuis plusieurs années et se sont, au fil du temps, enfermés dans un piège. Elle accuse notamment les dirigeants du Parti républicain et singulièrment M. Valéry Giscard d'Estaing. *« L'électorat attendait des positions claires, et ces positions ont manqué. On en paie aujourd'hui les conséquences »*, a-t-elle expliqué.

Politique

La campagne pour le second tour des élections législatives après l'accord URC-FN

Trois personnages, trois scénarios

(Suite de la première page.)

L'incertitude créée par l'impossibilité d'évaluer par avance le niveau de ce report des voix d'extrême droite explique que M. Mitterrand ait dû s'engager dans la campagne et que M. Giscard d'Estaing continue de pousser les feux de la *« cohabitation rénovée »*.

L'analyse de M. Mitterrand repose sur l'hypothèse qu'il existe une réserve d'abstentionnistes à gauche plus abondante qu'à droite. C'est pourquoi il a tant insisté, mercredi devant le conseil des ministres, jeudi devant la Fédération nationale de la mutualité française, puis à TF 1, sur des thèmes susceptibles de satisfaire son électoral traditionnel : justice sociale, solidarité, revenu minimum d'insertion qu'il convient d'adopter *« dans les délais les plus brefs »*, défense de la Sécurité sociale qu'il faut *« sauver »* afin qu'elle ne devienne pas *« un organisme à deux vitesses »*.

C'est pourquoi aussi il choisit soigneusement ses mots. Il demande *« une majorité de progrès »* afin de laisser dans l'opposition les *« conservateurs »*. Ce n'est certainement pas avec ces derniers, insiste-t-il, que la France lutterait *« contre les exclusions »*, pour l'*« égalité des chances »* et qu'elle sauvegarderait, encore une fois, « sa » Sécurité sociale. Le chef de l'Etat utilise les ressorts classiques de la V[e] République. Il demande une majorité *« conforme »*, afin de mettre en œuvre les grands choix de sa campagne présidentielle. S'il l'obtient, M. Rocard sera reconduit dans ses fonctions, mais le gouvernement sera remanié.

L'attente prudente de M. Barre

L'analyse et l'espoir de M. Giscard d'Estaing reposent évidemment sur un autre scénario. Il recrée d'abord les conditions d'un affrontement singulier entre M. Mitterrand et lui, auquel il aspire depuis sa défaite de 1981. Il se place, dans l'hypothèse d'une victoire de l'URC, comme le chef de file d'une majorité rénovée et donc comme le premier ministre naturel du président réélu. Conformément à ce qu'il écrivait dans nos colonnes, il proposerait alors au chef de l'Etat une cohabitation paisible et non plus conflictuelle, comme ce fut le cas entre entre M. Mitterrand et M. Chirac.

C'est compter sans M. Barre. L'ancien premier ministre continue à jouer les trouble-fête. Il souligne par sa démarche que l'URC n'est qu'une façade et qu'à l'évidence cette coalition éclatera au lendemain des élections, ce que M. Giscard d'Estaing était parvenu à faire oublier. Mais il va au-delà d'un simple retour à la case départ – UDF d'un côté, RPR de l'autre – en confirmant son intention de mettre sur pied une force politique autonome qui emprunterait ses effectifs dans tout ce qui refuse la dérive vers l'extrême droite. Pour lui, l'accord de Marseille n'est sans doute que le signal annonciateur d'un mouvement de plus grande ampleur, qu'il entend combattre à sa manière. *« Nous allons assister à une modification du paysage politique français*, assure-t-il. *Nous verrons des reclassements se produire. »*

Cette intention en forme de pronostic satisfera ceux des socialistes qui attendent un tel bouleversement depuis longtemps, même si M. Barre reste sur son quant-à-soi et n'est pas encore disposé à parler ouvertement d'une coalition avec les socialistes. Il ne va pas, pour l'instant, au-delà d'une attente prudente. Il jugera, comme il l'a toujours dit, sur pièces *« l'esprit d'ouverture »* du président de la République en examinant, après le 12 juin, si les socialistes l'emportent, tout ce qui sera fait pour favoriser *« l'Etat impartial »*, le développement de l'éducation et des entreprises, une solution raisonnable pour la Nouvelle-Calédonie et la protection sociale. Les Français ont pris l'habitude depuis le début de la campagne présidentielle d'entendre développer les grandes lignes de thèmes communs dans les discours tenus par MM. Barre, Giscard d'Estaing, Mitterrand et Rocard....

Ainsi, trois scénarios s'organisent autour de trois hommes. Ils sont différents mais se recoupent parfois. Reste M. Chirac. Ce ne serait pas le moindre des paradoxes qu'il effectue un retour en force au terme d'une victoire subtilisée à M. Giscard d'Estaing si le RPR se retrouvait, une fois de plus, dominant dans une majorité de droite. Dernier scénario, dépendant de tous les autres, et dont l'issue reste incertaine : que ferait M. Mitterrand s'il était clairement désavoué le 12 juin par les électeurs, au terme d'une campagne dans laquelle il s'est engagé ?

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.

M. Chirac n'a rien vu et rien entendu

M. Jacques Chirac a volontairement pris le parti... de ne pas prendre parti dans la querelle marseillaise et de ne pas jouer sa partition dans ce que M. Gaudin appelle le *« tintamarre »* déclenché par les retraits réciproques décidés dans les Bouches-du-Rhône.

C'est pourquoi le maire de Paris, en visite le jeudi 9 juin dans le dixième arrondissement pour soutenir la candidature de M. Claude-Gérard Marcus, député sortant RPR, s'est contenté de répondre à une question en disant qu'il *« n'avait rien à voir avec M. Le Pen »*, ajoutant : *« Je ne l'ai jamais vu et ça fait vingt ans que ça dure. Il représente une idéologie politique que j'ai toujours combattue. »*

M. Chirac a apporté son soutien sur le terrain dans la dix-neuvième circonscription (parties des dix-huitième et vingtième arrondissements) à M. Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF), qui avait déclaré que, si le choix s'offrait pour lui *« entre un candidat Front national et un socialiste »*, il *« choisirait le socialiste »*.

M. Chirac s'en tient donc à la doctrine officielle fixée au niveau des dirigeants de l'URC : il n'y a pas d'accord national entre les formations de la majorité sortante et le Front national. Il ne s'agit pour les Bouches-du-Rhône que de simples *« retraits »*.

Il avait adopté une attitude comparable en septembre 1983 en refusant de se mêler de l'élection municipale de Dreux, considérée comme une consultation locale n'engageant par les directions nationales des partis. D'ailleurs, M. Chirac avait constamment affirmé son refus de conclure le moindre arrangement avec le Front national, et il a condamné à de multiples reprises l'*« idéologie »* dont est porteur le parti de M. Le Pen. Il n'a ainsi rencontré M. Le Pen qu'une seule fois, en décembre 1987, lorsqu'il avait convié à l'Hôtel Matignon l'ensemble des présidents de groupe parlementaire pour préparer la réforme du financement des partis politiques.

Cette attitude a souvent été reprochée à M. Chirac par certains membres du RPR qui constataient que dans certains départements les militants du mouvement étaient attirés par les positions tranchées du Front national, tandis qu'ailleurs d'autres élus ou responsables locaux – plus rares – refusaient, comme M. Michel Noir de risquer de *« perdre leur âme »* dans la moindre compromission. Certains enfin estimaient que le président du RPR aurait dû totalement ignorer le Front national et son président.

Irritation

Aujourd'hui, les dirigeants du RPR ne sont pas mécontents de la disparition quasi totale – du moins telle qu'elle est généralement prévue – de la représentation parlementaire du Front national. Ils s'irritent en revanche du procès en collusion que les socialistes font à la majorité sortante. Ainsi M. Jacques Chaban-Delmas, mis en cause par M. Rocard (*le Monde* du 10 juin), préfère-t-il ne pas polémiquer avec le premier ministre, mais il n'hésite pas, en privé, à demander pourquoi les socialistes *« ne sont pas aussi exigeants envers eux-mêmes »* et comment ils peuvent accepter *« les appels lancés par certains candidats du Front national à voter socialiste »*.

En fait, dans le Var, le FN a maintenu son candidat contre M. Léotard et un socialiste. Dans les Vosges, il affirme que M. Séguin (RPR) est un *« adversaire plus nocif »* que n'importe quel candidat socialiste.

De même, M. Edouard Balladur trouve *« un peu piquant »* que les socialistes, *« pour des intérêts purement électoraux, crient au scandale à cause des retraits de Marseille alors qu'ils organisent une véritable alliance nationale avec le Parti communiste pour permettre à celui-ci d'avoir plus de vingt députés et permettre la réélection de certains dirigeants socialistes »*. L'ancien ministre d'Etat n'accepte donc pas cette *« leçon de morale »*. C'est cet argument – *« que les socialistes balaient d'abord devant leur porte »* – qui permet à un certain nombre de représentants de la majorité sortante de se donner ainsi bonne conscience.

ANDRÉ PASSERON.

Le rêve contrarié de Jacques Toubon

Une soirée d'été, la première, sur la dixième circonscription de Paris (treize et quatorzième arrondissements). L'air est doux et un policier en civil fait les cent pas, nez en l'air, dans un décor de hauts immeubles bordés d'arbres. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, renoue avec les bonnes vieilles traditions des campagnes législatives. Ce soir, il a choisi de *« faire un préau »* dans le hall d'une école primaire décorée de dessins d'enfants.

Certains de ses supporters, des personnes âgées pour la plupart, hésitent à entrer dans la salle éclairée de néons. L'air, ce soir, sent la campagne. Ils parlent à voix basse pour ne pas gêner l'orateur. La réunion a commencé dans la détente : Jacques Toubon, en ballottage très favorable, improvise un rôle méconnu, celui de l'*« homme de terrain »* attaché à sa mairie du treizième arrondissement et à sa circonscription.

Assis aux côtés de Claude Goasguen, son suppléant, il égrène des hypothèses de vote au ras du sol. La mairie, les progrès de l'arrondissement, l'avenir de ce quartier de la capitale... Il décoche bien quelques traits contre son adversaire socialiste, Gisèle Stievenard, membre de la fraction *« la plus dure du PS, tendance Jospin-Quilès »*.

Mais l'air est si tendre, ce soir, la télévision et le RPR si loin de cette école que Jacques Toubon rêve d'une autre vie. Son suppléant, tout à l'heure, a même expliqué qu'à l'avenir *« un certain nombre d'errements passés seront proscrits au sein de la majorité »*.

« Nous sommes la France généreuse »

Douce ivresse estivale. La nuit tombe lentement et Jacques Toubon caresse la démocratie et l'entente entre les électeurs de tout bord. Hélas ! son auditoire est moins sensible aux parfums légers de cette soirée. Un homme se lève pour une première question : *« La majorité est trop prudente ! »* Pourquoi exclure de la famille de droite les électeurs du Front national ? *« Ils sont des nôtres et d'ailleurs j'en suis ! »* Applaudissements.

Jacques Toubon pâlit sous l'attaque. Il retrouve ses réflexes de secrétaire général. La télé et la politique nationale. *« Ce n'est pas la droite qui prétend que le Front national c'est le démon, mais les médias. Et si les médias étaient de droite, cela se saurait ! »* Le candidat tente une médiation avec son public pour sauver la réunion : *« 90 à 95 % des électeurs de Jean-Marie Le Pen sont nos anciens et nos futurs électeurs. Ils sont comme nous, comme tout le monde, dans la mouise. »* Ce n'est certainement pas lui, Jacques Toubon, qui les exclurait, dans la dixième circonscription.

Il aimerait passer à autre chose, mais la salle s'est brusquement raidie. Pourquoi la majorité n'attaque-t-elle pas plus la gauche ? Et l'honneur perdu de l'armée, à Ouvéa, sous la calomnie ? Et le *Rainbow-Warrior ?* Bref, cette URC paraît bien molle aux auditeurs de Jacques Toubon. Le secrétaire général du RPR a très bien senti que sa réunion était infiltrée par les électeurs du Front national. *« Les immigrés ont nos logements »*, dit une femme. *« Jean-Marie Le Pen s'est battu pour la France en Algérie »*, claironne un vieil homme.

Alors Jacques Toubon s'emporte. Tant pis pour la douceur de l'air. L'harmonie modulée, modérée, n'est pas, en ce préau comme ailleurs, pour cette semaine. Il va dire, rouge de passion, sa haine de la philosophie du Front national, de son idée de *« nation »*, d'*« exclusion »* : *« La France doit continuer d'accueillir, d'intégrer (...), sinon nous sommes un pays petit, frileux. Or nous sommes la France généreuse ! »*

On ne suit plus. Des vieilles dames se regardent, incrédules. Mais les immigrés, tout de même... Applaudissements. *« La désinformation de la droite sur le Front national... »* Applaudissements. *« C'est* le Monde, rétorque Jacques Toubon, qui a accéléré son débit. *Je ne le lis plus depuis des mois, car je tiens à conserver mon moral intact ! »* Applaudissements, enfin.

Une soirée d'été, la première, sur la dixième circonscription de Paris. Jacques Toubon avait cru pouvoir s'échapper quelques heures des lourdes équivoques nationales. Quelques dizaines de Parisiens, indifférents à la douceur de l'air et aux rêveries de la pondération, l'ont rappelé à l'ordre...

PHILIPPE BOGGIO.

Dans les Bouches-du-Rhône

Une honnête journée de campagne

M. Bernard Tapie, candidat d'« ouverture » soutenu par le Parti socialiste dans la 6[e] circonscription des Bouches-du-Rhône, a été reçu le jeudi 9 juin en fin de matinée durant une trentaine de minutes par le chef de l'Etat, à la demande de ce dernier.

Raccompagné sur le perron de l'Elysée par M. Jacques Attali, conseiller spécial auprès du président de la République, M. Tapie a seulement indiqué que M. Mitterrand lui avait dit en substance : il faut y aller.

De retour à Marseille, M. Tapie s'est déclaré *« confirmé »* dans ses vues : *« J'avais besoin d'être certain que le président de la République considère Marseille comme une priorité à partir de lundi, quelle que soit la nouvelle majorité. »* *« Moi, je promets aux Marseillais de résoudre leur problème d'image, de participer à la résurrection économique, – qui est la clé de tout, – à une condition : que la plus haute autorité de l'Etat soit en accord avec ces principes-là »*, a poursuivi M. Tapie.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Démonstration est faite : on peut être plus gaudiniste que Gaudin. Une situation peut-être plus « locale » encore que celle de Marseille. Cela se passe à Marignane à un quart d'heure d'autoroute à peine. Et M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, qui y porte au second tour les couleurs de la droite unie peut faire pâlir de jalousie M. Le Pen lui-même. Lui n'a pas seulement bénéficié du retrait du candidat de l'URC arrivé derrière lui, mais d'un soutien en bonne et due forme pour la campagne du second tour.

Un soutien *« sans aucun état d'âme »*, comme dit M. Raymond Leclerc, conseiller régional (RPR) et premier adjoint au maire de Marignane, M. Laurens Deleuil. M. Leclerc est venu le répéter jeudi soir devant une salle où se pressaient, pêle-mêle, des militants de l'URC et du Front national. *« Que MM. Noir et Carignon s'expriment, c'est leur droit, mais c'est en tant que simples adhérents. Moi, mon propos a plus de consistance que ce qu'ils peuvent dire. Jean-Pierre Stirbois est un homme très dur dans les négociations mais très franc et très droit. Il tiendra ses engagements. Aux municipales, il faudra bien faire un bloc commun contre les marxistes qui détiennent encore des communes ! »*

M. Stirbois a décidément fait un malheur dans les rangs de la droite locale. M. Michel Barthélemy, président des adhérents directs de l'UDF à Marignane, a édité, lui, un tract de soutien pour le second tour sur lequel il assure avoir découvert en M. Stirbois *« un père de famille qui défend les valeurs de notre pays, qui s'oppose au sectarisme et à l'intolérance »*. C'est donc sans abus de langage que M. Stirbois, sur ses affiches du second tour, peut se dire *« soutenu par le Front national, l'UDF et le RPR »*.

Une telle unanimité ne pouvait que réjouir le secrétaire général du Front national. Aussi, pour remercier Marignane qui dit tout haut ce que Marseille pense tout bas, a-t-il raconté, à la tribune, une bonne histoire qui a fait rire toute l'assistance. *« Ce matin, au marché, j'ai rencontré mon concurrent socialiste. Il avait apporté des seaux. Et dans les seaux, vous savez ce qu'il y avait ? »* *« Des melons ! »*, crie un plaisantin dans la salle. *« Non, encore que les melons, ils sont habitués à les faire venir. Il y avait des roses qu'il distribuait aux passants. Mais seuls les Maghrébins les prenaient. Les autres avaient sans doute trop peur de se piquer les doigts. »*

« Chère madame »

Pendant ce temps, M. Le Pen promène ses *« bonjour cher monsieur »* et ses *« après vous chère madame »* dans « les rues des olives », quartier de sa circonscription. Tous les quinze mètres, quelqu'un lui demande un trois pièces, un emploi ou *« 500 000 francs »*, ce qui est signe, paraît-il, que la ville commence à le considérer comme un humain ordinaire et non plus comme une star parisienne.

« J'ai peur de vous », lui dit une dame dans une charcuterie. *« Mais pourquoi donc chère madame ? »* *« Je ne sais pas, comme ça. »* *« Honnêtement, chère madame, il n'y a pas de raison. »*

Une mobylette épuisée, supportant un gamin blanc et un copain basané, s'arrête à la hauteur du petit cortège. *« Et mon copain, qu'est-ce que vous allez lui faire ? »*, demande le petit Blanc aux lepénistes. *« En Algérie*, rétorque un militant, *des petits Noirs se sont fait égorgés par des Arabes qui avaient toujours été leurs copains jusqu'alors. »* La mobylette s'éloigne en zigzagant.

Pendant que l'escadre lepéniste sillonne les merceries, quelqu'un a volé dans une voiture les objectifs du photographe du Front national. *« La sécurité est la première des libertés »*, déclare M. Le Pen à la télé anglaise *« en français parce que cela vaut mieux »*. C'est une honnête journée de campagne à Marseille.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Un appel de personnalités marseillaises

Douze Marseillais célèbres dans les disciplines les plus diverses ont décidé, face à la montée de la xénophobie et de l'intolérance, de constituer un groupe de vigilance permanent. Ils ont lancé l'appel suivant :

« Nous sommes de Marseille, capitale des différences. Nous y avons grandi, travaillé, été heureux. La veille est un lieu de rencontre ouvert à tous les courants culturels, ethniques, religieux. Elle est irremplaçable dans l'équilibre des valeurs françaises, européennes et méditerranéennes. Quels que soient nos clivages, nous refusons la xénophobie, l'intolérance, l'enfermement. Ils mettent l'avenir et l'âme en péril.

« Les signataires de cet appel, venus d'horizons politiques, philosophiques, religieux et professionnels différents décident d'instituer un groupe de vigilance permanent et largement ouvert ; il veillera à ce que la Marseille de la fraternité, de l'acceptation des autres, de la sécurité nécessaire, ne soit pas défigurée.

« Marseille, voici le temps d'exprimer ton refus et de préparer la cité de demain. »

(Cet appel est signé de Maurice Béjart, chorégraphe ; Patrick Cauvin, écrivain ; César, sculpteur ; Paul Giannoli, journaliste ; Philippe Joutard, historien ; Jeanne Lattitte, éditeur ; Robert Laffont, éditeur ; Paul Lederman, producteur ; Paul Lombard, avocat ; Marcel Maréchal, metteur en scène de théâtre ; Jean-François Revel, écrivain ; Henri Verneuil, réalisateur de cinéma.)

● **Un appel de chercheurs d'Aix-Marseille.** – *« Le Sud n'est pas la terre du Front national »*, proclament quelque deux cent dix enseignants, chercheurs du CNRS et personnels des universités d'Aix-Marseille 1 et 2, qui appellent *« à refuser tout compromis, électoral ou autre, avec les candidats du Front national »*, protestent *« contre l'image que les médias donnent de leur région »* et *« se proposent, par des actions conjointes avec les autres établissements d'enseignement, de lutter contre toutes les formes de racisme »*.

M. Labbé (RPR) accuse M[me] Veil de « développer l'antisémitisme en France »

Le mensuel lepéniste *le Choc* publie dans son numéro du mois de juin cinq entretiens avec des députés sortants RPR ou apparentés RPR qui se prononcent pour une alliance en bonne et due forme avec le Front national. *« Je me sens plus proche de Jean-Marie Le Pen »* que de Bernard Stasi, *« car je préfère la vraie droite à la fausse gauche honteuse »*, explique M. Claude Labbé, député RPR sortant des Hauts-de-Seine, ancien président du groupe RPR de l'Assemblée nationale. *« Je suis partisan des accords électoraux avec le Front (...). Arrêtons le délire, Le Pen n'est ni raciste ni nazi. Ce qui est bien plus grave, c'est Simone Veil. Plus elle parle, plus elle développe l'antisémitisme en France »* (*le Monde* du 10 juin).

M. Jean Kiffer (Moselle apparenté RPR) est également favorable à des *« alliances »* avec le FN. *« Je l'ai toujours dit, c'est ma position depuis le début. J'ai même été un des premiers à tirer la sonnette d'alarme au RPR. »* *« L'alliance est (...) incontournable*, renchérit M. Hector Rolland, député RPR sortant de l'Allier. *Je suis allé voir Jacques Chirac en 1984 avec Olivier d'Ormesson, et je lui ai dit que sans le FN, il ne serait jamais président. On ne m'a pas entendu, c'est dommage. »*

« Je suis pour l'alliance », confirme M. Eric Raoult, député RPR sortant de Seine-Saint-Denis, opposé pour le second tour des élections législatives à M[lle] Isabelle Thomas (PS, ancienne vice-présidente de l'UNEF-ID). *« A longue échéance, elle est inéluctable, même si entre le FN et le RPR, il y a encore un certain nombre de pas à faire. (...) Je suis d'accord avec Charles Pasqua. Je pense qu'il y a plus de valeurs communes que de réelles différences. Et après tout, il est bien normal qu'au sein d'une même famille politique il y ait quelques nuances. »*

M. Bernard Savy, député sortant (app. RPR) de la Nièvre, préfère également *« gagner avec le FN que perdre seul. Cependant, comme dans un divorce, les torts sont partagés, et il faut avouer que le leader de la droite nationale tient parfois des propos excessifs. Mais il doit en être excusé. En quelque sorte, ce sont des péchés de jeunesse. Malgré son âge »*.

Enfin, M. Jacques Boyon, président RPR du conseil général de l'Ain, ancien secrétaire d'Etat à la défense, ne *« s'oppose pas sur le plan des principes »* à la participation du FN à *« la gestion municipale »*. Le FN a, de son côté, appelé, le jeudi 9 juin, à voter pour les candidats de l'URC restés en lice dans l'Ain. *« Il ne doit pas y avoir d'exclusion préalable »*, a expliqué M. Boyon, maire de Pont-d'Ain, au cours d'une conférence de presse. Il avait déjà approuvé l'accord URC-FN dans les Bouches-du-Rhône : *« Au nom de quoi est-il choquant de dire qu'il faut rassembler toutes les forces de droite pour faire barrage au socialisme ? »*

● **Les libéraux arméniens contre l'accord de Marseille.** – L'Organisation arménienne démocrate libérale (Ramgavar), favorable à la majorité parlementaire sortante, s'élève contre l'*« accord contre-nature »* conclu, à Marseille, entre l'URC et le Front national et appelle *« les électeurs des Bouches-du-Rhône à faire barrage aux candidats de M. Le Pen »*. D'autre part, le Centre de recherches sur la diaspora arménienne *« s'alarme, en tant que porteur des valeurs culturelles des citoyens français d'origine arménienne »*, devant l'accord de Marseille.

● **L'« accord » selon M. Rossinot.** – M. André Rossinot a été interrogé, le vendredi 10 juin à Antenne 2, sur le soutien apporté par certains membres du RPR à la candidature de M. Jean-Pierre Stirbois. Le président du Parti radical a expliqué que cela était contraire à *« l'accord national »* conclu entre les dirigeants de l'URC. Selon M. Rossinot, cet accord ne prévoyait qu'un *« retrait de candidature »* et, selon lui, décider un *« retrait »* implique que l'on ne choisisse pas entre les candidats restant en lice. Il en conclut donc que *« le soutien affiché à l'un d'entre eux est contraire à l'accord national »*.

Politique

La fin de la campagne pour le second tour

A Marseille

M. Rocard en ballottage au quartier de la Rose

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

M. Michel Rocard a commencé dans le délire, à Marseille, le jeudi 9 juin, une journée de folie : Marseille le matin, retour à Paris pour déjeuner avec la « mission du dialogue » revenue la veille de Nouvelle-Calédonie ; puis nouveau décollage à destination de l'est de la France, pour la fin de l'après-midi et la soirée, avec pas moins de six étapes dans trois régions différentes, Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace.

Une nouvelle fois retardé au départ du Bourget, en début de matinée, par les contrôleurs aériens signalant un trafic saturé, le premier ministre a dû écourter sa visite dans la cité phocéenne et passer finalement plus de temps dans l'avion que sur le terrain, où il n'est resté qu'un peu plus d'une heure. M. Rocard avait déjà tenu meeting à Marseille, le mardi précédant le premier tour des élections législatives. Mais il a voulu revenir stigmatiser, à Marseille *même, la conclusion de l'accord* URC-FN de retrait réciproque.

A vrai dire, l'explication politique a été un peu noyée dans le bruit des insultes et des chocs de caméras qui ont entouré les deux étapes (sur quatre) maintenues au programme. Les bousculades entre photographes, cameramen et service d'ordre sont choses courantes quand une personnalité aussi populaire que M. Rocard tente de prendre un bain de foule. Mais à Marseille, où la spécialité locale n'est pas vraiment la douceur, ces bousculades ont vite tourné au pugilat, tandis que M. Rocard, noyé dans la tourmente tentait, un peu effaré, de calmer les esprits.

Lors de la première étape, au quartier de la Rose — dans la 8e circonscription, celle où le socialiste Marius Masse affronte M. Jean-Marie Le Pen, — quelqu'un eu dans la bousculade, *la bonne idée d'organiser,* un semblant de conférence de presse sur un terrain... de pétanque entouré de fortes grilles percées d'une seule petite porte. De sorte que les journalistes, même les plus pondérés, ont dû avoir recours à des arguments musclés pour parvenir jusqu'à M. Rocard.

Dans le brouhaha, on a pu entendre le premier ministre souligner que l'accord FN-URC est *« une honte pour la dignité internationale de la France »* et montre le *« caractère profondément réactionnaire et pas seulement conservateur de l'organisation politique de la droite française ».*

« L'accord de Marseille, a souligné M. Rocard, *est polluant pour l'état d'esprit du pays : il montre non seulement une morgue et un racisme qui font honte à la France mais est aussi un danger pour la paix civile (...). La France républicaine a besoin de se ressaisir. »*

Au terme d'une folle randonnée dans les rues de Marseille, sirènes hurlantes, pour tenir l'horaire, le cortège arrive ensuite au quartier de la Plaine, où se tient ce jour-là le marché. Il s'agit de soutenir Mme Jeanine Ecochard et M. Philippe Sanmarco, candidats dans la 5e et la 3e circonscription tous deux oppositions à des candidats FN et tous deux en poste de l'emporter pour peu que la droite classique traîne les pieds et que la gauche donne un coup de reins.

Une nouvelle mêlée

En fait de coup de reins, M. Rocard plonge dans une nouvelle mêlée. Frêle silhouette ballotée surnageant comme un bouchon dans la marée humaine en ballottage M. Rocard oublie momentanément tout message politique pour essayer de protéger une femme entraînée par le flot, portant un bébé qui pleure, effrayé par le tourbillon.

Flux et reflux. La masse compacte descend difficilement quelques mètres de trottoir. M. Rocard entre chez un commerçant dont la vitrine manque de céder sous le poids des équipes de télévision, puis le courant s'inverse, on remonte de quelques mètres. Quelqu'un crie *« au marché ».* Instant de flottement. Sur le marché, un commerçant s'esclaffe : *« Circulez, y a rien à voir ! »* Reflottement. M. Sanmarco qui vient d'émerger de la cohue, tente de se recoiffer en se demandant ce qui lui est arrivé. Le cortège n'ira pas au marché.

M. Rocard s'explique encore avant de monter en voiture. Claquements de portière. Les R 25 démarrent en trombe, direction Marignane. Avant de repartir sur Paris, M. Rocard a eu le temps de confier à M. Michel Pezet qu'il était très content de sa visite. M. Pezet, lui s'inquiète : *« C'est ennuyeux d'avoir fait sauter la rencontre avec les associations... »* Pas le temps *de s'appesantir, M. Rocard s'en* va, M. Mauroy est annoncé pour l'après-midi. Et tourne le manège marseillais...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Un appel de M. Laurent Fabius

La nécessité du sursaut

M. Laurent Fabius, ancien premier ministre, nous a fait parvenir le texte d'un appel aux électeurs pour qu'ils donnent à M. François Mitterrand une majorité solide et stable et dont nous publions des extraits :

« Une absurdité est peut-être en train de se préparer : il est arithmétiquement possible que nous ne disposions pas dimanche soir à l'Assemblée nationale d'une majorité pour gouverner. (...) Sans m'affoler, sans sombrer dans le défaitisme, je mets solennellement en garde : si rien ne bouge, nous risquons d'être battus ! (...)

» Enfin, la France n'a pas apporté, le 8 mai, 54 % des suffrages au président de la République pour se retrouver un mois plus tard avec une majorité parlementaire incertaine ou hostile. Or c'est de cela qu'il s'agirait. (...)

» Devant ces faits, devant ces risques, j'en appelle à la mobilisation urgente de la gauche et de tous les démocrates. Les millions de femmes et d'hommes, qui chez nous et dans le monde ont vibré de joie le soir du 8 mai parce que la dignité, le souci de justice et la tolérance étaient victorieux, ces millions de personnes ne peuvent pas se laisser voler leur victoire. Le succès est encore possible. A condition de le vouloir de toutes nos forces et de convaincre autour de nous. Cela s'appelle le sursaut. »

M. Bernard Stasi : « Le trouble de M. Barre est le mien »

M. Bernard Stasi nous a déclaré, le vendredi 10 juin : *« Dès l'élection municipale de Dreux en 1983, je me suis opposé à toute alliance avec le Front national. En présence de ce qui vient de se passer à Marseille, le moins que je puisse dire est que le trouble de Raymond Barre est également le mien. Mais qu'on n'attende pas de moi qu'en pleine bataille, je jette la pierre à un homme qui se bat sous les mêmes couleurs que moi. C'est après les élections qu'il faudra aborder ce débat au fond.*

» En attendant, je refuse de me laisser culpabiliser par ceux qui n'ont pas hésité, dans certaines circonstances, et notamment lors de l'élection de M. Roland Dumas à la présidence de la commission des affaires étrangères avec les voix du Front national, à profiter de l'acharnement que mettent les dirigeants du Front national à m'éliminer. Je refuse ces admonestations avec d'autant plus d'indignation que dans le combat que je mène sur le terrain, c'est sur cet acharnement que compte mon concurrent socialiste pour l'emporter. »

A Strasbourg : « Une majorité du dynamisme »

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

M. Michel Rocard, après une journée de campagne chargée qui l'avait mené de Marseille à Reims, à Nancy et dans les Vosges, est venu, *le jeudi 9 juin, en* Alsace *soutenir* d'abord le candidat centriste choisi par le parti socialiste dans le 7e circonscription du Bas-Rhin. M. Jean Schott a accueilli le premier ministre dans sa commune de Brusenheim où M. Rocard, devant quelques dizaines de personnes, a justifié le choix de l'ouverture faite par les socialistes.

Le premier ministre a participé ensuite, à Schiltigheim, dans la banlieue de Strasbourg, à une « fête de la jeunesse » qui a été l'occasion d'un duplex avec une fête équivalente organisée à Brest, avec la participation de M. Jack Lang. Dans la salle des fêtes de Schiltigheim comble, environ deux mille personnes ont applaudi le premier ministre lorsqu'il a expliqué que *« la majorité de soutien au président de la République »* qu'il espère pour le 12 juin doit être aussi *« une majorité du dynamisme et de la jeunesse ».*

M. Rocard a rendu hommage au maire de Schiltigheim, M. Alfred Muller, *« socialiste de cœur »*, pour sa gestion municipale.

Evoquant ensuite, une fois de plus, *l'accord de Marseille entre* l'URC et le Front national, le premier ministre a dénoncé les élus centristes alsaciens *« qui, au nom de leur foi, se trouvent engagés dans des compromissions »* à travers les partis auxquels ils appartiennent. *« Je souhaite à l'Alsace de retrouver sa dignité jusque dans ses votes »*, a-t-il dit, en faisant ainsi allusion à la progression du Front national dans cette région lors de l'élection présidentielle.

Intervenant depuis Brest, M. Lang a affirmé : *« C'est quand même mieux d'avoir Rocard à Matignon plutôt que Chirac. »* Il a invité les jeunes à *« refuser le message de haine et d'exclusion que Le Pen envoie de Marseille ».*

P. J.

Un appel de personnalités originaires du Maghreb

Un groupe d'une soixantaine de personnalités et d'artistes se présentant comme des *« citoyens originaires du Maghreb, chrétiens, juifs et musulmans, d'origine rapatriée ou immigrée »*, et parmi lesquels Alexandre Arcady, Rachid Bahri, Guy Bedos, Maurice Benassayag, Tahar Bendjelloun, Michel Boujenah, Jacques Derrida, Nicole Garcia, Roger Hanin, Enrico Macias, Albert Memmi, Serge Moati, Georges Morin, Marcel Moussy, Jacques Ribs, Jules Roy, Sapho, Leila Sebbar, Benjamin Stora, Idriss Zeggar, Mahmoud Zemmouri, a diffusé, le jeudi 9 juin, un appel exprimant *« son angoisse devant les alliances contre nature qui viennent de se nouer à Marseille.*

« Nous en conjurons nos compatriotes, quelles que soient leurs convictions religieuses et politiques : dimanche vous déterminerez le sort du pays pour cinq ans, soulignent les signataires. *Vous avez le choix entre des partis démocratiques, de gauche comme de droite. Apportez-leur votre soutien mais, de grâce, refusez la moindre voix à ceux qui veulent nous exclure.*

» En 1944, lorsque la France était sous la botte nazie, ce sont des soldats pieds-noirs et maghrébins qui sont venus délivrer Marseille. C'est parce qu'ils ont versé leur sang pour la France que les Marseillais, comme les autres Français, peuvent aujourd'hui savourer la démocratie. Ne l'oubliez pas ! »

Un appel de syndicalistes

En outre, quatre anciens responsables nationaux de la FEN, de la *CGT et de la CFDT ont publié jeudi* un communiqué dans lequel ils dénoncent *« les complicités »* entre le RPR, l'UDF et le Front national, car *« les salariés ont tout à redouter d'une majorité qui serait issue d'une telle coalition ».*

Les signataires — MM. René Buhl, ancien secrétaire confédéral de la CGT, Guy Georges, ancien secrétaire général du Syndicat des instituteurs, Jacques Pommatau, ancien secrétaire général de la FEN, Michel Rolant, ancien secrétaire confédéral de la CFDT — déclarent qu'ils *« ne peuvent rester silencieux devant les complicités qui viennent de se nouer entre l'UDF et le RPR d'une part, le Front national d'autre part, dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes-Maritimes notamment, les régions de Franche-Comté, de Languedoc-Roussillon, de Provence-Côte d'Azur ».*

Appels du CRIF à la communauté juive

Me Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), s'exprimant le jeudi 9 juin sur Radio-J, la radio de la communauté juive à Paris, a dénoncé, à propos de l'accord intervenu à Marseille entre l'URC et le Front national, *« toute forme d'alliance qui oublie que la séparation entre les partis doit être fondée sur le choix des valeurs. Je m'étonne que certains puissent partager les valeurs du Front national à Marseille, et ailleurs peut-être aussi,* a-t-il déclaré. *J'espère que tous les juifs, en tant que citoyens de ce pays, comprennent qu'ils doivent être à la pointe de ceux qui, justement, ne votent pas pour ces partis* (d'extrême-droite) *ou ceux qui s'allient à ces partis ».*

M. Gérard Israël, ancien député européen, membre du bureau exécutif du CRIF, a déclaré, de son côté :

« Le contrat non écrit passé à Marseille confirme l'inquiétude éprouvée, depuis 1984, par ceux qui, à tort ou à raison, voyaient dans la droite démocratique une force attachée aux valeurs républicaines. La nécessité d'être élu ne peut tout justifier. La vérité est que les hommes de Marseille et ceux qui les approuvent ouvertement ou par leur silence ne sont nullement choqués par la philosophie politique du Front national. Dès lors, à la question de savoir : « qui peut faire barrage au lepénisme » ? La réponse est évidente : la bonne vieille tradition de la gauche humaniste, dreyfusarde, celle qui dans la Résistance recherchait déjà le consensus national. »

● **Le Parti démocrate français : contre le Front national.** — Le Parti démocrate français qui, derrière M. Guy Gennesseaux, avait rompu avec le Parti radical pour se rapprocher à Paris de M. Jacques Chirac, en voulant *« rompre avec les clivages traditionnels gauche-droite (...) et faire face aux dangers que représentent tous les extrémismes et en particulier le Front national »*, appelle *« à barrer la route à tous les candidats qui de près ou de loin ont accepté l'alliance avec le Front national ».*

● **Un appel des Français musulmans.** — *« Considérant la longue ouverture politique prônée par le président de la République, devant l'apparente alliance entre la droite modérée et l'extrême droite, et compte tenu du vote pied-noir,* le Comité national pour la défense des droits des musulmans français, que préside M. Saïd Leffad, *appelle tous les musulmans français, leurs amis et leurs alliés qui comptent plus de trois millions d'électrices et d'électeurs dans ce pays, à voter au second tour pour les candidats qui se réclament de la majorité présidentielle . »*

des élections législatives après l'accord URC-FN

« L'incroyable interview antisémite d'un candidat lepéniste »

Sous le titre « L'incroyable interview antisémite d'un candidat lepéniste », *l'Evénement du jeudi* publie dans son numéro de cette semaine (9-15 juin), un entretien accordé par M. Jean-Claude Varanne, conseiller régional du Front national en Ile-de-France à deux journalistes étrangers, MM. Lukas Lessing, reporter du magazine ouest-allemand *Tempo* et Danny Leder, correspondant à Paris du magazine autrichien *Profil*.

« En France, le lobby juif a pris Jean-Marie Le Pen pour cible. Ces deux dernières années, ce lobby est devenu plus vindicatif. Il risque de créer un climat antisémite » explique M. Varanne. *« En France, comme partout, la finance est tenue par les juifs. D'autre part, dans les médias, beaucoup de gens font partie de ce lobby. C'est ça la réussite des juifs dans le monde* [...]. *Le lobby, ça se sent »*, lit-on encore, tandis que l'ancien candidat du FN dans le 10e arrondissement de Paris explique que l'on ne peut s'installer dans le quartier du Sentier qu'en passant des accords *« avec les juifs* [...]. *Le samedi et le dimanche, entre les juifs et les Arabes qui envahissent les boulevards, on ne peut plus sortir* [...]. *Nous sommes envahis par une faune qui ne représente pas la France profonde »*. Le responsable du FN sur Paris précise qu'il inclut les juifs dans cette *« faune »* mais *« sans faire de racisme »*. *« Un vieux Parisien de souche française ne se retrouve plus dans sa capitale. »*

A la question de savoir comment il distingue *« les différentes catégories de juifs »* (ceux qui s'intègrent et ceux qui ne le feraient pas), M. Varanne répond : *« Ça se sent... Je ne pense pas qu'on ferait un tri »* si le FN arrivait au pouvoir.

Quant aux journalistes juifs, présents dans les médias, *« ils sont certainement des compétences*, estime le responsable FN, *mais leur affiliation leur permet d'accéder plus facilement à des postes. C'est un genre de copinage entre eux. J'ajoute que c'est complètement humain. Cela dit, la concurrence pourrait mieux fonctionner »*. Enfin, s'agissant du régime du maréchal Pétain, M. Varanne estime dans cet entretien qu'*« il faut être objectif. Des gens disaient alors qu'il fallait faire l'Europe en s'alliant avec l'Allemagne. Et aujourd'hui, on en reparle. C'est qu'il y avait peut-être des raisons d'avoir cette attitude à l'époque »*.

« Une escroquerie »

Joint au téléphone jeudi dans l'après-midi, M. Varanne a reconnu qu'il avait bien eu un entretien avec les deux journalistes au cours de sa campagne mais que l'entretien publié par *l'Evénement du jeudi* était *« déformé et truqué »*. *« C'est une interview fabriquée de toutes pièces. Ces deux journalistes étrangers ont dissimulé leur collaboration à* l'Evénement du jeudi ». Apprenant avant sa parution la publication de l'entretien dans l'hebdomadaire de Jean-François Kahn, M. Varanne avait écrit à *l'Evénement du jeudi* pour interdire la publication de l'entretien. *« J'ai eu des informations avant sa sortie »*, plaide-t-il pour expliquer son souci de ne pas voir paraître un entretien avant même d'en connaître la teneur écrite. *« C'est une escroquerie, ils ne m'ont pas fait relire l'interview comme il est d'usage dans la profession »*.

De son côté, M. Leder nous a affirmé avoir retranscrit les mots mêmes de M. Varanne. Marié à une Autrichienne, passant ses vacances en Autriche, M. Varanne se serait laissé aller à ces confidences, pensant se trouver en « pays amis » avec un journaliste autrichien et un autre originaire d'Autriche. M. Leder attend avec beaucoup de *« sérénité »* les suites judiciaires que le responsable du FN entend donner à ces affaires.

Pour sa part, la LICRA a annoncé, jeudi, qu'elle avait chargé Me Charles Korman, avocat à la Cour d'appel de Paris d'entamer des poursuites judiciaires à l'encontre de M. Jean-Claude Varanne *« pour discrimination et incitation à la haine raciale »*.

P. S.

● **Un texte de déportés et résistants contre l'accord de Marseille.** — Des déportés et des résistants (1) s'*« indignent de ce que, encore une fois, pour satisfaire leurs intérêts exclusivement électoraux, des hommes politiques avalisent l'idéologie d'intolérance et d'exclusion prônée par un groupe politique. Ils condamnent la banalisation d'idées qui ont fait jadis la honte de la France et de l'Europe »*.

(1) Il s'agit de Mmes Lucie Aubrac, Gilberte Brossolette, MM. Raymond Aubrac, Jacques Piette, Christian Pineau, Henri Noguères, Jean-Pierre Vernant, Abel Farnoux, Mme Yvette Bernard-Farnoux, Gaston Cusin, Claude Bourdet, MMmes Line Handshuh, Anne-Lise Stern.

Le PCF aura au minimum douze députés

Dans l'Assemblée nationale dissoute, le PCF avait un groupe de trente-cinq députés, dont trois apparentés d'outre-mer (deux à la Réunion et un à la Guadeloupe). A l'occasion du premier tour des élections législatives, trois députés sortants n'ont pas obtenu 12,5 % des voix par rapport aux électeurs inscrits, se trouvant ainsi éliminés d'office. Il s'agit de Mme Jackie Hoffmann, membre du bureau politique du PCF (Yvelines), de MM. Gérard Bordu (Seine-et-Marne) et de Michel Peyret (Gironde).

A la suite des désistements entre communistes et socialistes, ce sont quinze autres députés sortants qui ont été écartés. Il s'agit de MM. Vincent Porelli (Bouches-du-Rhône), Bernard Deschamps, membre du comité central (Gard), Jacques Roux, membre du comité central (Hérault), Jean Giard (Isère), Mme Colette Gœuriot (Meurthe-et-Moselle), MM. Jean Jarosz (Nord), Rémi Auchedé, membre du comité central, et Jean-Jacques Barthe (Pas-de-Calais), Charles Fiterman, membre du secrétariat et ancien ministre (Rhône), Roland Leroy, membre du bureau politique (Seine-Maritime), Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central (Somme), Marcel Rigout, ancien ministre (Haute-Vienne), Roger Combrisson (Essonne), Guy Ducoloné, ancien vice-président du groupe (Hauts-de-Seine) et Paul Mercieca (Val-de-Marne).

Onze candidats communistes restent seuls en lice pour le second tour et sont assurés de siéger au Palais-Bourbon. Parmi eux, six sont députés sortants : MM. Gustave Ansart, membre du bureau politique, et Alain Bocquet, membre du comité central (Nord), MM. Jean-Claude Gayssot, membre du secrétariat du comité central, François Asensi et Mme Muguette Jacquaint (Seine-Saint-Denis), M. Robert Montdargent (Val-d'Oise).

Les cinq autres sont MM. André Duroméa, sénateur et maire du Havre (Seine-Maritime), Marcelin Berthelot, maire de Saint-Denis, et Louis Pierna, maire de Stains (Seine-Saint-Denis), Jean-Claude Lefort, membre du comité central et premier secrétaire fédéral (Val-de-Marne), M. Jacques Bruhnes, maire de Gennevilliers (Hauts-de-Seine).

Dans quatorze circonscriptions de métropole, des candidats communistes défendent les couleurs de la gauche face à la droite et de l'extrême droite dans un cas. M. Guy Hermier, membre du bureau politique, député sortant des Bouches-du-Rhône, qui est opposé à un ancien communiste passé au Front national.

Il s'agit de MM. Daniel Le Meur (sortant, Aisnes), Pierre Goldberg, maire de Montluçon (Allier), André Lajoinie, membre du secrétariat du comité central et candidat présidentiel du PCF (sortant, Allier), Jean Tardito, maire d'Aubagne, et Paul Lombard, maire de Martigues (Bouches-du-Rhône), Jacques Rimbault, membre du comité central et maire de Bourges (sortant, Cher), Gilbert Millet, maire d'Alès (Gard), Théo Vial-Massat, maire de Firminy (Loire), Jean Reyssier, maire de Châlons-sur-Marne (sortant, Marne) Georges Hage, sortant, et Fabien Thiémé (Nord), Jean-Pierre Brard, maire de Montreuil (Seine-Saint-Denis), Georges Marchais, secrétaire général du PCF (sortant, Val-de-Marne).

Cinq candidats apparentés communistes sont dans la même situation outre-mer : MM. Ernest-Moutoussamy, sortant, et Jérôme Cléry (Guadeloupe), MM. Claude Hoarau, Elie Hoarau, sortant, et Paul Vergès, secrétaire général du PCR (Réunion).

M. Paul Chomat, député communiste sortant de la Loire est le seul à participer à une triangulaire et M. Laurent Vergès (Réunion), fils de Paul, est le seul candidat communiste qui a été réélu dès le premier tour.

Dans le meilleur des cas, le PCF aura vingt-six députés venant de treize départements métropolitains et six apparentés de deux départements d'outre-mer. D'ores et déjà, les communistes ont perdu dix-huit de leur trente-cinq députés sortants, parmi lesquels les deux élus du Pas-de-Calais, dont la fédération du parti fut dirigée par Maurice Thorez. En revanche, cinq nouveaux sont assurés de siéger à l'Assemblée nationale aux côtés de leurs six collègues sortants qui sont, comme eux, candidats uniques dans leur circonscription. Dans le pire des cas, la représentation communiste serait ainsi au minimum de douze députés dont un apparenté de la Réunion.

OLIVIER BIFFAUD.

Les dirigeants communistes partagés

Les communistes participeront-ils à la prochaine majorité parlementaire ? La question est posée, et les dirigeants du PC commencent à y réfléchir. Interrogé le jeudi 9 juin sur Antenne 2, M. André Lajoinie a expliqué : *« Les conditions n'existent pas »* pour que les communistes participent au gouvernement, car *« les orientations ne sont pas celles que nous souhaitons, sans parler des projets, qui sont maintenus, d'ouverture, d'alliance avec la droite »*.

M. Roland Leroy, le même jour sur FR 3, a, en revanche, déclaré que le PC *« n'a pas vocation à l'opposition éternelle et à l'isolement »*. Comme, pour lui, le gouvernement de M. Rocard a *« une politique principalement imprimée à droite (...), nous ne sommes pas disponibles pour nous enrôler dans une majorité présidentielle qui soutiendrait, sans condition, le président et le gouvernement »*, il a ajouté : *« Nous ne sommes pas non plus voués à une opposition absolue, totale, sur toutes les questions. Nous soutiendrons ce qui sera bon, et nous combattrons ce qui nous semblera mauvais (...). S'il était arrivé, naguère, que nous ayons un pied dedans, un pied dehors, ce n'est pas le cas aujourd'hui du tout »*, car il faut *« barrer la route à la droite et à l'extrême droite. »*

De la discipline républicaine à la « géométrie variable »

M. Lionel Jospin n'a pas téléphoné à M. Georges Marchais, mais M. Pierre Mauroy a envoyé une lettre, assure-t-on au PS, au secrétaire général du PCF. Objet : le soutien communiste à « géométrie variable » en faveur des candidats de la « majorité présidentielle » présentés par les socialistes.

Le PCF s'est, en effet, fixé une double règle : soutien sans ambiguïté aux candidats socialistes et radicaux de gauche, refus d'appeler à voter pour des *« candidats de droite ou du patronat »* soutenus par le PS. Ainsi, MM. Lionel Stoléru et Bernard Tapie sont victimes de cet ostracisme, qui, en revanche, ne frappe pas MM. Roger Bambuck et Brice Lalonde (*le Monde* du 9 juin).

Mais le premier principe de la règle ayant subi quelques petites entorses calculées, M. Jospin s'est fâché. Le ministre de l'éducation nationale a, sans doute, senti vibrer sa fibre d'ancien premier secrétaire du PS. Le mardi 7 juin, le PCF avait annoncé qu'il ne soutenait pas MM. Gérard Collomb dans le Rhône, Henri Fiszbin en Moselle, Pierre Dabezies en Haute-Saône et surtout qu'il prenait position pour M. Claude Miqueu contre M. Jean Glavany dans les Hautes-Pyrénées (*le Monde* du 10 juin).

« Je ne donne pas le droit aux dirigeants communistes de choisir le candidat socialiste », a tonné M. Jospin, en affirmant qu'il allait dire son fait à M. Marchais, ou, à tout le moins, demander à M. Mauroy de le faire. Le premier secrétaire a donc envoyé une missive place du Colonel-Fabien — on affirmait ne pas en connaître l'existence au secrétariat de M. Marchais, jeudi en fin d'après-midi, — dans laquelle il rappellerait que le PS est attaché à la discipline républicaine qui, pour ce qui le concerne, ne souffre aucune exception à l'égard des candidats communistes. Pour se faire parfaitement comprendre, M. Mauroy ferait référence aux consultations électorales passées, présentes... et à venir.

Si M. Jean Portejoie, premier secrétaire fédéral communiste des Haute-Pyrénées, prétend que la décision de soutenir le socialiste local en rupture de parti contre le chef de cabinet du président de la République n'a pas été prise au niveau national, on n'en croit pas un mot chez les dirigeants socialistes. Cependant, une dimension purement locale n'est effectivement pas à négliger : l'élection municipale de Tarbes, dont le maire est communiste, en 1989. Un échange de bons procédés entre militants, fussent-ils de deux partis différents, ne nuit jamais à l'union de la gauche... locale.

Se démarquant totalement de la tactique du PCF, M. Claude Llabres, coordinateur national des rénovateurs communistes, nous a indiqué — à titre personnel — que *« l'accord entre la droite et le Front national* (étant) *un acte d'une extrême gravité, les candidats de cette coalition doivent être considérés comme des ennemis de la démocratie et des libertés. C'est donc dans chaque circonscription, sans exception d'aucune sorte, qu'il faut la mettre en échec »*. Certains dirigeants rénovateurs ne partageaient pas ce point de vue, qui, selon eux, *« fait entrer par la fenêtre une ouverture qui a été chassée par la porte »*.

O. B.

Le préfet de l'Oise désigne une nouvelle commission de recensement des votes

M. Pierre Chassigneux, préfet de l'Oise, a nommé le jeudi 9 juin une nouvelle commission départementale de recensement des votes pour le second tour des élections législatives. Cette décision fait suite à la polémique et aux recours auprès du Conseil constitutionnel provoqués par les décisions de la commission à l'issue du premier tour (*le Monde* des 8 et 9 juin).

Cette commission, présidée, dans sa composition primitive, par Mlle Rosine Pierrard, présidente du tribunal de grande instance de Beauvais, avait annulé la totalité des suffrages qui s'étaient portés dans la première et la deuxième circonscription de l'Oise sur les candidats socialistes et avait proclamé élus d'office les deux candidats de l'URC : MM. Jean-François Mancel et Guy Desessart, éliminant ainsi leurs adversaires potentiels du second tour, MM. Guy Vadepied et Walter Amsallem. De même, dans la quatrième circonscription de l'Oise, le candidat socialiste, M Jean-Pierre Hanniet, s'était vu priver de deux mille cent trente-cinq suffrages par la commission. Toutes ces « rectifications », inusitées par leur ampleur et leurs conséquences radicales, avaient été justifiées, selon la majorité de la commission, par une disposition typographique erronée des bulletins de vote, la mention « suppléant » figurant après et non avant le nom des intéressés. La nouvelle commission comprend trois magistrats de la cour d'appel d'Amiens (et non plus du tribunal de grande instance de Beauvais). Le conseiller général RPR Jean-Paul Callens (Marseille-en-Beauvais) y est remplacé par M. Claude Brunet (divers droite), conseiller général de Creil-Nogent-sur-Oise.

Politique

Législatives : situations locales

● **GIRONDE, 10e Libourne.** — Le Front national appelle à voter en faveur de M. Gérard César (URC-RPR) pour *« faire battre le candidat Mitterrand, fils de son père »*. M. Gilbert Mitterrand, député sortant, premier secrétaire de la fédération socialiste de la Gironde, en ballottage favorable (47,23 %), est opposé à M. César, également député sortant (42,25 %). Le candidat du Front national, M. Jacques Labégorre, avait obtenu 5,98 % des suffrages, le 5 juin. La consigne de vote du Front national fit exception dans le département. Dans les autres circonscriptions en ballottage, le Front national laisse ses électeurs libres de leur choix. Le FN avait adressé aux candidats de l'URC un questionnaire leur demandant s'ils considéraient le Front national *« comme un courant raciste et xénophobe »* et s'ils étaient d'accord pour envisager des listes communes aux prochaines municipales. Aucun des six candidats concernés n'ayant répondu, le Front national a interprété ce silence comme un rejet. Le Front national n'avait pas soumis M. César à la question. — *(Corresp.)*

● **NORD (10e circonscription, Tourcoing-Nord, Nord-Est).** — M. Christian Baeckeroot, député (FN) sortant, qui a été éliminé dès le premier tour avec 18,42 % des suffrages, a appelé à voter en faveur de M. Stéphane Dermaux (URC-UDF-PR), maire de Tourcoing. Répondant à une lettre que lui avait adressée le candidat du FN, M. Dermaux s'est déclaré favorable aux thèmes du FN *« quant aux objectifs à atteindre »*, mais il a estimé que les méthodes proposées pour y parvenir doivent être mieux étudiées.

Le candidat de l'URC s'est également dit prêt à rencontrer M. Baeckeroot afin de discuter des moyens à mettre en œuvre *« pour résoudre réellement, même par étapes, les problèmes que rencontrent les électeurs du Front national »*. La gravité de ces problèmes, a souligné M. Dermaux, impose le refus de toute exclusion à l'égard de quelque formation politique représentative que ce soit.

Le représentant de l'URC, qui avait obtenu, le 5 juin, 34,06 % des suffrages, est devancé, dans cette circonscription, par M. Jean-Pierre Balduyck (maj. p., PS) qui a recueilli 40,05 % des voix.

Plusieurs candidats du FN se sont également désistés en faveur de représentants de l'URC, notamment dans les 3e, 5e, 7e et 21e circonscriptions. — *(Corresp.)*

● **ORNE (3e, Argentan, Flers).** — M. Razah Raad, candidat (RPR, diss.) arrivé en troisième position au premier tour des élections législatives, s'est refusé, le mercredi 8 juin, à toute négociation en vue du second tour. *« Je ne suis pas propriétaire de mes voix et refuse toujours les magouilles. Je ne vais donc pas en faire sur le dos de mes électeurs »*, a déclaré M. Raad, qui s'est rendu célèbre par le rôle qu'il a joué dans les multiples épisodes de la libération des otages du Liban, qui a recueilli, le 5 juin, 7,76 % des suffrages. M. Raad a ainsi répondu à M. Hubert Bassot (URC-UDF-PR), arrivé en seconde position avec 38,76 % des voix, qui avait annoncé, le soir du premier tour, son intention de rencontrer, en vue du second tour, MM. Raad et Delacroix (FN), ce dernier ayant rassemblé 5,61 % des suffrages. — *(Corresp.)*

Dans une lettre à la CNCL

M. Mauroy affirme que les chaînes ont favorisé l'URC et le FN

M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du Parti socialiste, a écrit, le jeudi 9 juin, à M. Gabriel de Broglie, président de la CNCL, pour mettre en cause l'attitude des chaînes de radio et de télévision dans la semaine qui a précédé le premier tour des élections législatives.

S'appuyant sur les chiffres publiés par la Commission, M. Mauroy affirme que ces données *« font apparaître que l'URC et le Front national, qui viennent de passer un accord national, ont bénéficié d'un avantage quantitatif manifeste puisque leur temps de parole s'est élevé à onze heures seize minutes, alors que celui des partis de gauche s'est élevé à huit heures deux minutes et cinquante-deux secondes »*.

Le premier secrétaire du PS conclut : *« Force est de constater que ceux à qui la loi a confié le devoir de faire respecter l'équité n'ont pas cru nécessaire de faire en sorte qu'un équilibre soit durablement établi entre les mouvements politiques précités. La diffusion tardive de ces relevés de temps de parole a contribué notablement à pérenniser cet état de fait puisqu'elle rend illusoire une correction en temps utile, comme on peut le constater aujourd'hui même. Cette situation revêt naturellement une particulière gravité pendant les campagnes électorales. Je tiens donc à vous dire à quel point je regrette que votre Commission n'ait pas été en mesure d'assumer les devoirs qui lui avaient été confiés par les lois de la République. »*

[Le décompte de M. Mauroy est juste si l'on additionne d'un côté les temps de parole du PS et du PC, et de l'autre ceux de l'URC et du FN. La CNCL avait demandé aux chaînes de *« rechercher une égalité entre les partis, groupements et personnalités ayant concouru à la formation de la majorité présidentielle, d'une part, et les partis, groupements et personnalités ayant formé la majorité parlementaire, d'autre part »*. D'un point de vue strictement juridique, tout le problème consiste à situer le Front national dans ce subtil découpage, le parti de M. Le Pen ayant toujours été classé par la CNCL dans l'*« opposition parlementaire »* depuis 1986. Mais il faut bien reconnaître que ces distinctions juridiques correspondent mal à la réalité politique des dernières semaines. — J.-F. L.]

● **Election sénatoriale le 24 juillet en Mayenne.** — Une élection sénatoriale partielle sera organisée, le 24 juillet prochain, en Mayenne à la suite de la décision de M. Georges Dessaigne (un. cent.) de se démettre de son mandat. Ce scrutin devrait permettre à M. Jean Arthuis (UDF-CDS) de retrouver son siège au Palais du Luxembourg qu'il avait abondonné, le 20 mars 1986, lors de son entrée au gouvernement de M. Jacques Chirac, comme secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

M. Tjibaou va demander à M. Rocard un « calendrier précis » pour la « préparation de l'indépendance »

Le premier ministre, M. Michel Rocard a reçu à déjeuner, le jeudi 9 juin, à l'hôtel Matignon, les six membres de la « mission du dialogue » qu'il avait envoyée le 15 mai en Nouvelle-Calédonie, MM. Christian Blanc, Pierre Steinmetz, Jean-Claude Périer, Roger Leray, Mgr Paul Guiberteau et le pasteur Jacques Stewart.

M. Rocard a estimé, dans un communiqué, que les réactions locales aux travaux de cette mission *« ouvrent des perspectives pour un dialogue direct entre les communautés, avec l'arbitrage et sous l'autorité de l'Etat »*. Selon M. Rocard, ces travaux sont *« porteurs d'espérance »*.

La mission remettra le 15 juin deux rapports au chef du gouvernement. Le premier sera un *« rapport d'évaluation »*, une sorte d'*« état des lieux de la Nouvelle-Calédonie »*, alors que le second, établi par M. Blanc, formulera diverses propositions soumises à la réflexion du premier ministre.

L'annonce de la venue à Paris de M. Jean-Marie Tjibaou, président du FLNKS, qui doit s'entretenir, en principe mercredi prochain, avec M. Rocard, traduit la volonté du chef du gouvernement de profiter de la légère détente enregistrée sur le territoire pour essayer d'enclencher le plus vite possible un processus de retour à la paix civile.

NOUMÉA
de notre correspondant

Il faut pour la Nouvelle-Calédonie du « définitif » et non plus du transitoire. Tel est le message que le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, a tenu à adresser au gouvernement avant de quitter, le vendredi 10 juin, Nouméa pour Paris où il doit s'entretenir la semaine prochaine avec le premier ministre, M. Michel Rocard.

Le chef de file du mouvement indépendantiste n'a pas caché son *« scepticisme »* et sa *« méfiance »* vis-à-vis de l'actuelle formule de compromis envisagée, à savoir un statut transitoire valable pour une période d'essai de dix ans et sanctionné à terme par un nouveau scrutin d'autodétermination. Il fait en particulier référence au statut dit Fabius-Pisani, qui, *« aux dires de ses auteurs, était irréversible »*. Pour M. Tjibaou, *« le définitif doit être cette fois-ci clairement défini »* et *« la meilleure garantie,* a-t-il ajouté, *c'est de prévoir avant la fin de la nouvelle législature un acte d'autodétermination concernant le peuple kanak et les victimes de l'histoire » [c'est-à-dire les caldoches issus du bagne et de la colonisation libre].*

Le président du FLNKS souhaiterait que le gouvernement s'engage sur « un processus » qui *« implique des étapes de préparation à l'indépendance sur un calendrier précis et fiable »*.

L'arrivée des médecins légistes

M. Tjibaou a confirmé par ailleurs, comme nous l'avons indiqué dans nos éditions du 9 juin, que *« la question d'un référendum national a été évoquée »* lors du passage sur l'archipel de la « mission du dialogue » mandatée par le gouvernement, mais, a-t-il souligné, *« je ne pense pas qu'il s'agisse de quelque chose de bien établi »*. *« Une telle mesure,* a-t-il commenté, *n'a d'intérêt que si la perspective et le calendrier sur l'indépendance sont établis. »*

Evoquant enfin la consigne adressée à la base militante du FLNKS de *« lever le pied »* pour créer un contexte plus favorable à des négociations, le chef indépendantiste a précisé : *« Notre force est aussi démonstrative dans notre capacité à engager des actions sur le terrain que dans notre capacité à nous arrêter, ainsi que dans notre capacité à relancer le mouvement. »* Et M. Tjibaou d'expliquer : *« Il faut s'organiser pour repartir sur le terrain si le gouvernement n'accepte pas de prendre en compte la décolonisation de notre pays. »*

Au moment de s'envoler pour Paris, le dirigeant du FLNKS a croisé à l'aéroport de La Tontouta (60 km de Nouméa) les deux médecins légistes débarquant de métropole à la demande de Mlle Joëlle Rondreux, le magistrat saisi par le parquet de Nouméa de l'affaire des morts suspectes d'Ouvéa. MM. Henri José Lazarini et Jean Doignon, respectivement directeur et professeur à l'Institut médico-légal de Bordeaux, sont venus aider leurs collègues locaux, MM. Jean Véran et Armand-Jean Nouchi.

Ces quatre experts procéderont samedi aux autopsies des corps d'Alphonse Dianou, Wenceslas Lavelloi et Waïna Amossa, les trois preneurs d'otages indépendantistes tués le 5 mai lors de l'assaut de la grotte de Gossana sur l'île d'Ouvéa, dans des circonstances controversées, qui ont motivé l'ouverture d'une information contre X pour *« homicide volontaire »*, *« coups et blessures volontaires »* et *« non-assistance à personne en danger »*.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Les suites de l'assaut d'Ouvéa

« Alphonse Dianou n'est pas mort seulement de ses blessures »

affirme le ministre de la défense

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, a déclaré le vendredi 10 juin sur Europe 1 que le chef des indépendantistes ravisseurs de la grotte de Gossana dans l'île d'Ouvéa, Alphose Dianou, *« n'est pas mort seulement de ses blessures »*, et qu'il s'agit d'*« un acte inadmissible »* qui doit être sanctionné.

Le ministre a jugé nécessaire que la vérité *« soit clairement établie »* sur l'assaut mené contre la grotte où étaient détenus les otages, et qui a fait dix-neuf morts chez les Mélanésiens et deux morts chez les militaires : *« Il m'est apparu [...] qu'il y avait un acte contraire au devoir militaire qui avait été commis [...]. Après l'assaut, il m'est apparu clair qu'Alphonse Dianou n'était pas mort seulement de ses blessures. C'est là un acte inadmissible qui, dans l'intérêt de l'armée et dans l'intérêt de la République, doit être sanctionné. »*

En Guadeloupe

Remous et manifestations après l'incarcération d'un appelé du contingent indiscipliné

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

La chambre d'accusation de la cour d'appel de la Guadeloupe, siégeant à Basse-Terre, devait examiner, le vendredi 10 juin, la demande de mise en liberté formulée par un jeune appelé du contingent, Bruno Anastase, incarcéré depuis un mois (*le Monde* du 10 juin).

Alors qu'il faisait l'objet d'une sanction lui interdisant de sortir de sa caserne, le deuxième classe Anastase se trouvait absent à l'appel le 6 mai dernier. Refusant de se rendre à la convocation de ses chefs d'unité et de répondre aux gendarmes, il était placé en garde à vue après une altercation avec deux de ses supérieurs et des gendarmes.

Alors qu'il était emprisonné à Basse-Terre pour rébellion et refus de se soumettre à l'autorité militaire, que M. Bruno Anastase déposait plainte pour coups et blessures volontaires et abus d'autorité. Une plainte classée sans suite par le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Pointe-à-Pitre, à l'issue d'une expertise médicale.

Dans les milieux indépendantistes de l'archipel, on parle de *« tortures »*, ce que conteste formellement le ministre de la défense. Deux petites manifestations ont été organisées par le Comité guadeloupéen de soutien aux emprisonnés politiques et aux autres victimes de la répression (OOGUASEP) et, jeudi, pendant deux heures, le pont de la Gabarre, seule voie permettant de relier les deux principales parties de l'archipel, a été occupé par les manifestants jusqu'à l'intervention des forces de l'ordre.

ANDRÉ LÉGER.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

LE vainqueur des élections législatives, il n'est même pas besoin d'attendre dimanche pour le connaître : c'est M. Giscard d'Estaing. D'abord parce que, manifestement, on l'en sent convaincu. N'apparaît-il pas, à droite, comme le seul survivant de l'élection présidentielle ? Ensuite, parce qu'on ne voit plus que lui, on n'entend plus que lui. Ce n'est pas, soyons juste, qu'il faille chaque jour en absorber une ration à la radio ou à la télévision ; mais il donne son avis sur tout et dit l'avenir mieux que personne ; son analyse est simple et assurée, son langage d'un quasi-chef de l'Etat.

D'ailleurs, n'a-t-il pas inventé cet URC qui va triompher dimanche au second tour, ainsi qu'il l'annonce ? Que ne s'est-il représenté à l'élection présidentielle ! Il doit rétrospectivement regretter la réserve qu'il s'est imposée. A peine élu, il aurait, comme aux législatives de 1978, recommandé le bon choix et, donc, préconisé la victoire de la gauche à la consultation d'aujourd'hui, afin que la France ne fût pas gouvernée par un seul parti ne représentant qu'*« un Français sur trois »*.

Pour prix de sa réserve, recevra-t-il un lot de consolation en étant porté à la présidence de l'Assemblée nationale ? C'est le vœu de M. Stoléru, exprimé dès son entrée au gouvernement, pour montrer combien ce ministre restauré était solidaire du gouvernement qui l'a tiré de son ennui.

C'est d'autant plus une bonne idée que, ainsi, l'ouverture en serait multipliée. Du haut de son « perchoir », grâce aux pouvoirs que celui-ci confère du fait de la Constitution ou de la loi, M. Giscard d'Estaing pourrait désigner des membres du Conseil constitutionnel, de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, de l'ex-future CNCL, et donner, avec encore plus d'éclat, son avis sur tout.

Comme M. Giscard d'Estaing est un esthète en politique, il ne ferait choix que d'hommes de gauche pour remplir ces fonctions, et non pas d'hommes de son camp. D'ailleurs, il ne sera plus d'un camp puisqu'il sera ouvert grâce à l'ouverture. Il n'y aura plus de camp, il y aura la France où tout le monde s'aime et où on ne fera encore semblant d'être de droite ou de gauche que pour qu'il y ait motif à organiser de temps à autre des élections. Ce sera, comme sous de Gaulle, la France du rassemblement, dans laquelle personne ne se souciait de la couleur politique d'un journaliste de l'ORTF ou d'un haut fonctionnaire, parce que la question ne *se posait pas*.

∴

A côté d'une exaltation giscardienne mal contenue, M. Mitterrand fait montre de la modestie qui sied au vainqueur. Il a fallu que son souhait d'une victoire socialiste elle aussi modeste parût par trop être exaucée pour qu'il rompe son silence. Car, s'il est élégant, face à un résultat qui s'annonçait déferlant, de vouloir qu'il soit mesuré, l'élégance le cède à la prudence quand il apparaît que l'on risque d'être pris au mot et que la profusion doive se traduire en trop-peu. C'est très joli de vouloir être partageux, mais encore faut-il qu'il y ait quelque chose à partager. Or, à force de dire que la victoire ne devait pas être écrasante, elle risquait de manquer le rendez-vous et qu'encore une fois Blücher ne vînt remplacer Grouchy.

De là à dire, depuis dimanche dernier que M. Balladur a donné le ton avec la simplicité dont il s'est fait un étendard, que la gauche a perdu et, bientôt, la droite gagné, il s'en faut d'un scrutin. C'est pourquoi le langage du bon sens a été tenu par M. Jean Poperen. N'avait-il pas raison d'observer que, il y a cinquante ans, alors que les sondages n'existaient pas, les commentateurs auraient souligné les très bons chiffres obtenus par la gauche, y compris le Parti communiste, qui connaît là une manière de rémission ?

Car, tout de même (réserve faite des abstentionnistes, ce qui n'est effectivement pas négligeable), la gauche non communiste obtient son meilleur score depuis 1978 et la droite non extrême, le plus mauvais. Mais, à part cela, il faudrait entonner des *De profundis* pour la première et des *Te Deum* pour la seconde.

Ah ! mais les électeurs ont eu le mauvais goût de ne pas correspondre docilement à l'image que les sondeurs se faisaient d'eux. Les chiens ! On leur dicte une conduite et ils ont le front d'en suivre une autre, la leur ! Mais où va-t-on ? Et les commentateurs, avec une liberté de penser qu'il convient de saluer, de comparer l'imaginaire au réel pour conclure que l'erreur est d'avoir contredit la fiction.

Ainsi se renouvelle ce qui s'était passé au premier tour de l'élection présidentielle. Parce que M. Mitterrand n'avait pas obtenu le pourcentage de voix *assigné* par les sondages, c'est tout juste s'il n'avait pas échoué avant d'avoir achevé son parcours. En tout cas, il avait démérité. On voyait ici et là se préparer l'éloge funèbre qui serait prononcé après le second tour. Oui, mais le moribond électoral y a raflé cinquante-quatre pour cent des suffrages. Quel bide !

Division

PLUTOT que d'afficher déjà sa gourmandise, plutôt que de se pourlécher les babines à la vue d'un gâteau qui remplit toujours une autre assiette, la droite serait mieux avisée de regarder où elle met les pieds afin de sauver la France, comme le dit à Marseille et sans emphase aucune M. Jean-Claude Gaudin.

Faut-il qu'elle n'y croie pas si fort à sa victoire, la droite, pour s'être pliée à la loi de M. Le Pen et pour mendier sa victoire moins à cet homme qu'à ses thèses. Faut-il qu'elle s'en ressente gênée pour baptiser « retraits locaux » un accord ostensible, une alliance officielle, un traité d'assistance mutuelle, un déraisonnable mariage de raison (à supposer qu'il ne soit pas d'inclination), bref, un choix politique.

Ainsi a-t-on pu admirer les consciences de la droite, les pourfendeurs de l'extrême droite, et jusqu'à M. Stasi ! hier impétrants de l'ouverture, ne rien trouver à y redire, pour certains au contraire. Il est difficile de prendre plus crûment ses concitoyens pour des débiles. A la notable exception de M. Raymond Barre, à qui l'on fait pourtant si souvent le même reproche, puis de Mme Veil pour qui il était temps de parler. Cette piètre tartufferie est d'autant plus sotte que les électeurs de droite n'ont pas repris à leur compte la thèse du retrait fortuit et limité que, pour ainsi dire, seul le hasard expliquerait. Les uns se sont scandalisés de l'accord, d'autres l'ont approuvé, mais nul n'a méconnu que c'était une alliance qui aurait été encore plus vaste s'il y avait eu lieu. Quelques-uns ont juste souligné que, le PS passant des accords de désistement avec le PC, il était légitime que la droite en conclût avec le Front national, c'est-à-dire, désormais, avec elle-même.

∴

SANS contester pour la millième fois la comparaison du Parti communiste et du Front national, force est de reconnaître que cette division périmée, archaïque, démodée de la France entre sa droite et sa gauche, eh bien, la voici ! Avec sa logique qui a voulu que la gauche cherche secours à gauche et que l'extrême-droite vienne à la rescousse de la droite. Où a-t-on vu en effet (et qu'on nous fasse grâce des inévitables exceptions) que le centre prête main-forte au PS et celui-ci à celui-là ? Mais non, chacun est resté dans sa famille et le centre avec la droite.

N'est-ce pas au demeurant le vœu des électeurs ? On a eu beau raconter, en arguant de sondages dont on a encore vu la profonde perspicacité, que les électeurs adoraient la cohabitation (parce qu'elle évitait une crise institutionnelle), puis qu'ils la boudaient (parce qu'elle allait bientôt être inutile), puis qu'ils voulaient l'« ouverture » (sur quoi ? pour faire quoi ?), ils n'ont pas précisément ratifié la volonté qu'on leur prêtait.

Non seulement les électeurs ne sont pas idiots, mais ils ont de la logique. S'il en fallait une preuve, on pourrait notamment la trouver dans le sort qu'ils ont réservé aux candidats qui se sont présentés à eux le bec enfariné, avec pour tout bagage, mais fièrement brandie, une étiquette d'« ami » ou de « collaborateur » du président de la République, et qui sont apparemment encore tout dépités que cela n'ait pas suffi.

Le seul, ou peu s'en faut, qui cumule ces deux qualités et soit sur le point de remporter son pari, c'est l'ancien porte-parole de l'Elysée, M. Michel Vauzelle. Il n'y a ni miracle ni mystère à cela. Lui ne s'est pas contenté de paraître l'avant-veille. Année après année, il a, comme ont dit, labouré sa circonscription, et Dieu sait que ce n'est pas toujours drôle ni facile. Il a été récompensé de son travail, comme le sont, quoi qu'on pense, ceux qui, à droite comme à gauche, ne font pas de l'électeur qu'un outil de carrière. Evidemment, c'est moins aisé que de débarquer en croyant que le Nord est un nouveau tiers-monde et en cherchant des « boat-people » du côté de l'Escaut. Mais cela évite les mécomptes. En quoi l'on pourra constater, comme les candidats au baccalauréat, que morale et politique peuvent faire bon ménage si l'on s'en donne la peine.

∴

PS 1. — Pour des raisons de mise en page des bulletins de vote, la présidente du tribunal de Compiègne a décidé que son propre vote primerait celui des électeurs de la 1re et de la 2e circonscription de l'Oise. Que n'y a-t-on pensé plus tôt pour dispenser les citoyens de se déplacer ? Il faudrait décorer cette dame pour son ingéniosité.

PS 2. — La statue du colonel Dreyfus réalisée par Tim sort enfin du placard où elle était reléguée. Grâce à Jack Lang, qu'il est pour l'heure à la mode de faire passer pour un zéro. Comme si la chasse au Lang était la seule à être ouverte toute l'année.

Les Tuileries accueillent cette statue, mais pour servir quel symbole ? Le seul endroit convenable eût été l'Ecole militaire, à l'endroit même où fut dégradé celui qui cessait ainsi d'être le capitaine Dreyfus. Mais il ne faut pas, ces temps-ci moins que jamais, heurter par trop la sensibilité militaire.

Sept organisations réclament « une cohérence politique » pour lutter contre la délinquance et la crise urbaine

Sept organisations viennent de lancer un *« appel pour relever le défi de la France à deux vitesses ». « La montée de l'extrême droite est favorisée par la désagrégation du tissu urbain et les phénomènes d'exclusion engendrés par la crise »*, écrivent la Fédération générale autonome des fonctionnaires, le Syndicat des avocats de France, le Syndicat de la magistrature, le Syndicat national unifié des impôts, le Syndicat national des personnels de l'administration pénitentiaire, la Confédération syndicale des familles et la Ligue des droits de l'homme. Aussi, les signataires estiment-ils que *« l'urgence est à l'action sur le terrain pour ressouder le tissu social »*.

Ils invitent donc le gouvernement à donner *« une cohérence politique à tous les efforts conduits jusqu'à ce jour de façon par trop parcellaire »*, citant notamment *« le développement social des quartiers, l'insertion des jeunes à travers le réseau des missions locales, Banlieues 89, les conseils de prévention de la délinquance »*. Se faisant ainsi les porte-parole de *« l'attente légitime de milliers d'acteurs sociaux »*, les auteurs de l'appel affirment qu'*« une politique nationale, fût-elle de grande envergure, ne saurait suffire si elle n'est ni partagée ni relayée par les acteurs de la vie sociale sur le terrain »*.

Initiateur du Conseil national de la prévention de la délinquance (CNPD) et délégué national du PS pour les problèmes de sécurité, M. Gilbert Bonnemaison exprime un point de vue semblable dans l'interview ci-dessous. Mettant en garde ses amis devant une possible remontée de la délinquance et l'exploitation politique dont elle pourrait faire l'objet, il juge insuffisante la place faite à la prévention de l'insécurité urbaine, sous toutes ses formes, dans le dispositif gouvernemental.

M. Bonnemaison : Pour une unité d'action sur le terrain

— « A son arrivée au ministère de l'intérieur, M. Pierre Joxe a constaté une augmentation de la délinquance et de la criminalité durant le premier trimestre 1988. Comment l'expliquer ?

— Il n'y a pas lieu de s'en étonner. C'est ce que j'avais prédit, il y a deux ans, lors de la mise en œuvre de la politique du gouvernement précédent. Essentiellement axées sur le répressif, ses dispositions ressemblaient étrangement à celles mises en place au début des gouvernements Thatcher en Grande-Bretagne et Reagan aux Etats-Unis. Or nous savions ce que cela avait donné : une relative embellie pendant les deux premières années, puis un accroissement de la criminalité ! Tout simplement, parce que le fait d'emprisonner des gens à tour de bras, d'organiser la promiscuité carcérale, ne suffit pas à régler les problèmes.

» Au contraire, on les aggrave, on créé une formation au crime et à la violence. C'est de la paresse intellectuelle que de dire aux gens : *« On va créer de la sécurité en emprisonnant tous les coupables. »* Car ce que l'on cache alors à l'opinion, c'est que, plus on met de gens en prison, plus il en sort ! Quand on sait que les taux de récidive sur les courtes peines sont au minimum de 70 %, on comprend que l'on n'a rien résolu. Ainsi M. Chalandon, qui se voulait sévère, aura été, depuis 1981, le garde des sceaux qui aura libéré le plus de prisonniers : 89 063 en 1987.

» C'est ainsi : si on emprisonne beaucoup, on libère beaucoup. Et plus on emprisonne, plus on forme des délinquants et des criminels endurcis. Il faut donc travailler en amont, prévenir la récidive. La seule politique réaliste est celle qui diminue *a priori* le nombre de délits commis, et non pas celle qui se contente de sanctionner, de réprimer *a posteriori*.

— Comment traduire, concrètement, cette politique ?

— Il n'y a d'avancée possible que dans le traitement global, une politique qui associerait, sans permissivité, sans complaisance, mais avec intelligence, prévention, répression, solidarité, réparation, aide aux victimes. C'est tellement vrai que de nombreux pays européens, mais aussi le Canada, les Etats-Unis et même l'Australie et la Nouvelle-Zélande, s'intéressent aujourd'hui à la politique préconisée dès 1982 par la commission des maires sur la sécurité et symbolisée par le CNPD.

» Cela implique d'en finir avec le saupoudrage des crédits, et, surtout, de sortir du fonctionnement vertical des ministères. Non, le tout-Etat ne détient pas la solution ! Il faut, aussi, des actions horizontales, associant tous les partenaires — policiers, magistrats, travailleurs sociaux, élus, associations — dans chaque ville, dans chaque département, à partir d'un examen précis des réalités de la délinquance, de l'ampleur des moyens dispersés, de la rationalité de leur utilisation. Il est urgent de montrer que cette volonté politique existe. Car ne nous leurrons pas : la démagogie sécuritaire, la tentation d'exploiter l'insécurité plutôt que de la traiter, nous les reverrons poindre d'ici peu. Si une forte dynamique ne précède pas, nous serons dépassés.

« On fabrique des délinquants

— Cela signifie-t-il que, sur ce plan, vous trouvez le dispositif gouvernemental actuel insuffisant ?

— La volonté, elle existe, le premier ministre me l'a dit. Mais il est certain qu'il faut maintenant établir une coordination de tous les organismes, missions locales pour les jeunes, CNPD, commissions nationale pour le développement social *des quartiers, mission interministérielle* contre la drogue... Nous avons besoin d'une force politique capable d'exister face aux grandes administrations, à leurs pesanteurs, à leurs conservatismes. D'autant plus que ce ne sont plus seulement celles de l'Etat mais aussi, avec la décentralisation, celles des régions, des départements, des communes.

» Il faut créer une animation sur le terrain, une unité d'action entre les différents acteurs, arriver à les faire travailler ensemble, créer — le mot est barbare, mais explicite — un « interpartenariat ». Y arriver, cela suppose une structure nationale, capable de répercuter cette ambition au niveau départemental et local, dotée d'une reconnaissance politique et de moyens budgétaires importants. Il ne suffit pas de faire un peu de caritatif, ici où là, d'offrir des secours aux plus démunis, de moderniser la police ou la justice, il faut aussi qu'il y ait, dans la ville, un ensemble cohérent qui prenne en charge les problèmes de sécurité du citoyen, dans toute leur diversité.

» Aurait-il l'équipement le plus performant, un gardien de la paix sera impuissant s'il est isolé dans la ville. Son action n'a de valeur que si elle est relayée parmi la population. L'échec actuel, c'est que, à un certain nombre de gens en difficulté, de jeunes notamment, on a imposé un vécu d'ennemi : ciblés par la presse, contrôlés par la police, soumis à la vindicte de l'extrême droite, on les fabrique délinquants et récidivistes. Si le gouvernement, comme je le crois, œuvre pour cette autre politique, globale et cohérente, il faudra se mobiliser pour sa réussite. Si, cela ne se faisait pas, éventualité inconcevable, ce sont les événements, les acteurs du terrain, qui, dans la précipitation, l'exigent. »

Propos recueillis par
par **EDWY PLENEL.**

M. Le Pen et le prix des mots

Les mots ont leur importance. M. Jean-Marie Le Pen en est convaincu et leur accorde un si grand prix qu'il a saisi la justice afin que TF 1, Anne Sinclair et Jean-Marie Colombani lui versent 500 000 francs de dommages et intérêts pour trois mots que les télespectateurs n'ont pas pu entendre dans l'émission « Questions à domicile » réalisée le 18 décembre 1987 à La Trinité-sur-Mer.

« Je ne dis pas que les chambres à gaz n'ont pas existé, je n'ai pas pu moi-même en voir, je n'ai pas étudié spécialement la question. Mais je crois que c'est un point de détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale. »

L'émotion soulevée par cette phrase prononcée par le président du Front national, le 12 septembre 1987 lors de l'émission « Le grand jury RTL-*Le Monde* », avait conduit Anne Sinclair et Jean-Marie Colombani à l'interroger sur son propos.

Comme M. Le Pen semblait contester que sa déclaration accrédite la thèse selon laquelle un débat pouvait être instauré sur l'existence des chambres à gaz, on décida de l'écouter à nouveau. M. Le Pen s'insurgea, et le réalisateur, M. Alexandre Tarta, hésita un instant avant de lancer l'enregistrement sur l'antenne afin de ne pas couper les véhémentes protestations du président du Front national. *Cette précaution eut pour résultat que la phrase débuta par « ...pas que les chambres à gaz n'aient pas existé, etc. »*, les mots *« je ne dis »* ayant été couverts par le basculement entre le son direct et le son enregistré.

Sur l'instant, M. Le Pen ne trouva rien d'anormal, mais lorsqu'il reçut le script de l'émission destiné à la presse où la phrase litigieuse commençait par : *« Les chambres à gaz n'ont pas existé... »*, il adressa une lettre à la direction de TF 1 qui s'excusa en lui expliquant la nature technique de l'incident. Mais M. Le Pen persista à y voir *« une faute intellectuelle préméditée »* et *« une manipulation frauduleuse »* destinées à déformer ses propos.

C'est ce qu'a soutenu son conseil, Mᵉ Georges-Paul Wagner, après la diffusion des enregistrements vidéo effectuée devant la première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par M. Pierre Vengeon, à l'audience du mercredi 8 juin.

« M. Le Pen entretient l'illusion de la persécution, lui a répondu Mᵉ Bernard Jouanneau, défenseur d'Anne Sinclair. *Mais il porte la responsabilité de cet incident, car il a voulu empêcher la diffusion de l'enregistrement. En outre, cette coupure n'a pas dénaturé sa pensée. »* Une argumentation que l'avocat de TF 1, Mᵉ Jean-Michel Iscovici, a également soutenue en estimant que M. Le Pen *« n'a pas joué le jeu »* en faisant des *« manœuvres d'obstruction »* qui sont à l'origine d'un incident mineur *« monté en mayonnaise »*.

Puisque les mots ont leur importance, Mᵉ Bernard Casanova, défenseur de Jean-Marie Colombani, s'est appuyé sur ceux de M. Le Pen en suivant la même logique pour déclarer : *« Dans sa pensée, les chambres à gaz sont* « un point de détail ». *Alors, comment peut-on invoqué un préjudice sur quelque chose qualifié de point de détail ? »*.

Jugement le 6 juillet.

MAURICE PEYROT.

Disparition de la filiale genevoise de la joaillerie Chaumet

Genève. — Chaumet-Genève, la filiale des joailliers français de la place Vendôme à Paris, n'existe plus, et le stock de bijoux sera vendu aux enchères pour indemniser en partie les créanciers, a-t-on appris jeudi 9 juin à Genève auprès du liquidateur judiciaire, M. René Moreillon. Après plusieurs mois de tractations, la société Investcorp (à capitaux koweïtiens), qui a repris la maison-mère de Paris, a refusé de racheter la filiale genevoise de Chaumet aux conditions proposées par M. Moreillon.

Le magasin Chaumet à Genève a été fermé en début de semaine, a précisé le liquidateur, qui l'avait maintenu ouvert tant qu'un espoir de reprise subsistait. Au mois de décembre 1987, la Cour de justice de Genève avait homologué un concordat par abandon d'actifs proposé par les créanciers de Chaumet. A cette époque, M. Moreillon espérait tirer 10 millions de francs de francs suisses (40 millions de francs français) de la bijouterie (stock de bijoux et droit au bail)

Il est vraisemblable que la vente des bijoux ne permettra pas d'atteindre ce chiffre : une estimation récente du liquidateur fait état de 3 millions de francs suisses, alors que les créanciers réclamaient 250 millions de francs suisses à Chaumet-Genève. Sur le plan pénal, l'enquête suit son cours : la justice genevoise avait lancé en décembre 1987, au moment de leur remise en liberté après six mois passés à la prison de Fleury-Mérogis, des mandats d'arrêt internationaux contre Pierre *et Jacques Chaumet, car elle* souhaitait les entendre sur le volet suisse de l'affaire. — (*AFP*)

● **Le commissaire Jobic n'est plus sous contrôle judiciaire.** — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles a rendu, jeudi 9 juin, un arrêt annulant la mise sous contrôle judiciaire du commissaire parisien Yves Jobic, inculpé en novembre 1987 de *« proxénétisme aggravé »* après les accusations portées *contre lui par une prostituée* affirmant qu'elle lui avait versé de l'argent.

Le Syndicat des commissaires de police s'est *« félicité »*, dans un communiqué, de cette décision. *« La chambre d'accusation vient, pour la seconde fois, d'infirmer un acte du juge d'instruction Hayat, pris sur la seule parole d'une prostituée »*, déclare le syndicat.

REPÈRES

Espace

Le vaisseau soviétique rejoint MIR

Le vaiseau cosmique TM-5, lancé mardi 7 juin de Baïkonour, avec à son bord un équipage soviéto-bulgare, s'est amarré, jeudi 9 juin à 17 h 57 (heure française), à la station orbitale MIR. Les deux cosmonautes soviétiques, Anatoli Soloviev et Viktor Savinykh, et le cosmonaute bulgare Alexandre Alexandrov ont rejoint les Soviétiques Vladimir Titov et Moussa Manarov, qui se trouvent à bord de MIR depuis décembre 1987. Ils doivent réaliser quarante-six expériences scientifiques, en particulier dans les domaines de l'astrophysique, de l'étude des ressources naturelles, ainsi que des recherches médicales et en biologie spatiale.

Il s'agit du deuxième équipage spatial soviéto-bulgare. Le premier avait effectué un vol spatial en 1979 et Alexandre Alexandrov était alors la doublure du premier cosmonaute bulgare Gueorgui Ivanov. — *(AFP).*

Suisse

Plus de naturalisation automatique pour les épouses étrangères

L'épouse étrangère d'une citoyen suisse ne recevra plus automatiquement un passeport helvétique le jour de son mariage. En prenant cette décision, le jeudi 9 juin, le Conseil suisse des Etats a gommé une inégalité qui existait dans le code entre les hommes et les femmes (déjà les maris étrangers des citoyennes suisses ne bénéficiaient plus de cette automaticité). Désormais, les conjoints étrangers de ressortissants suisses ne pourront solliciter une naturalisation qu'après avoir résidé au moins cinq ans dans le pays et (ou) après trois ans de mariage.

Pour la naturalisation des conjoints de citoyens et citoyennes suisses domiciliés à l'étranger, le Conseil des Etats a décidé qu'ils ne bénéficieront de cette naturalisation que s'ils ont vécu au moins huit ans en communauté conjugale. Ils devront, en outre, avoir noué de solides attaches avec la Suisse, par exemple en ayant habité dans le pays pendant cinq ans. — *(AP.)*

Illettrisme

Facteur en souffrance

Comme il ne parvenait pas à déchiffrer les adresses, il cachait depuis sept ans les lettres dans son armoire de service. Le préposé de Newcastle-upon-Tyne, dans le nord-est de l'Angleterre, n'était pas tout à fait illettré : il réussissait à distribuer bon an mal an près de cent mille lettres. Mais il ne pouvait lire le nom des destinataires sur certaines d'entre elles qu'il entassait *alors dans son vestiaire. A l'occasion* d'un grand nettoyage, l'administration de la Poste royale britannique a tout découvert. Le facteur a démissionné. Prévenus avec un mot d'excuse, les destinataires fustrés n'ont pas porté plainte. Désormais, la Poste royale s'assurera par un test que les candidats facteurs savent lire.

EN BREF

● **Sept interpellations après la mort de deux personnes brûlées vives.** — Le SRPJ de Versailles a interpellé sept personnes qui ont été déférées à la justice, jeudi soir 9 juin, après la mort, le 5 juin dernier, au Mée-sur-Seine (Seine-et-Marne) d'un homme et d'une femme brûlés vifs dans l'incendie d'un abri de fortune installé sur une berge de la Seine. Les sept personnes interpellées, dont les identités n'ont pas été communiquées, sont, selon les enquêteurs, des marginaux âgés de vingt à trente ans qui connaissaient les victime, François Beyssel, trente-sept ans, employé à la SNCF, et Nelly Barget, trente-cinq ans. Plusieurs témoins avaient vu un groupe de jeunes gens tenter de détruire le refuge du couple et s'enfuir au moment où un incendie s'est brutalement déclaré, provoquant la mort de François Beyssel et Nelly Barget.

● **La mort d'un revendeur de drogue.** — Alors qu'il tentait d'échapper à la police, un revendeur de drogue d'origine ghanéenne s'est tué, jeudi après-midi 9 juin, en tombant du sixième étage d'un immeuble du Petit-Quevilly près de Rouen. Les inspecteurs de la brigade des stupéfiants venaient d'arriver dans l'appartement où l'homme vivait chez une amie, pour y opérer une perquisition, lorsque le Ghanéen, dont l'identité n'a pas encore été établie, a essayé d'atteindre le cinquième étage en fuyant par la fenêtre. Après une chute de 15 mètres il s'est tué sur le coup.

Société

ENVIRONNEMENT

Le trafic des déchets toxiques provoque des incidents diplomatiques en Afrique

Le trafic international des déchets industriels toxiques commence à tendre les relations diplomatiques entre pays « fournisseurs » et pays « receveurs ». En Guinée, le consul général de Norvège à Conakry, M. Sigmund Stromme, a été arrêté le 8 juin. Il est accusé de complicité dans l'affaire des déchets toxiques retrouvés sur l'île de Kassa, au large de Conakry, déchets qui avaient été importés par l'entremise d'une société norvégienne de matériaux de construction. Plusieurs cadres guinéens du ministère du commerce ont aussi été arrêtés pour complicité.

D'autre part, le Nigéria a rappelé son ambassadeur à Rome, le jeudi 9 juin, pour protester contre l'entreposage clandestin de 1 200 tonnes de résidus chimiques italiens découverts près du port de Koko, dans le sud du pays. Le nouvel ambassadeur d'Italie au Nigéria, qui n'a pas encore présenté ses lettres de créance, pourrait être rappelé à Rome. Enfin, le ministère libanais de la santé publique a demandé que 2 400 tonnes de déchets industriels italiens, entreposés depuis septembre 1987 dans le nord de Beyrouth, soient enlevés par les soins du pays d'origine ou d'un organisme international, étant donné que *« le chargement et le transport nécessitent une main-d'œuvre spécialisée dont le Liban ne dispose pas »*. L'ambassade d'Italie à Beyrouth a affirmé tout ignorer de cette affaire.

Après la réunion à Caracas (Venezuela), des experts de trente-quatre pays chargés de préparer un accord international pour le contrôle des déchets toxiques (*le Monde* daté 5-6 juin), des représentants de Greenpeace, invités en qualité d'observateurs, ont apporté des précisions sur le trafic à travers le continent américain. C'est ainsi que le Mexique et le Brésil apparaissent aujourd'hui comme les deux plus gros importateurs de déchets en provenance des Etats-Unis. Mais des contrats ont aussi été signés entre une société de Miami, l'American Security International, et des pays comme le Pérou, l'Argentine et l'Uruguay, pour l'exportation d'environ 100 000 fûts de solvants, huiles usagées et autres déchets chimiques. La société américaine a même offert de construire un centre d'incinération à Piura, au Pérou. Dans les Caraïbes, ce sont la République dominicaine et Haïti qui ont jusqu'à présent reçu le plus de déchets – américains et européens.

En Europe, où vient de s'achever à Kalskrona (Suède) une conférence réunissant les experts de dix Etats riverains de la mer du Nord et de la Baltique, chargés de préparer un « plan d'action » contre la pollution marine, on continue à incinérer des déchets toxiques en mer. La firme néerlandaise Ocean Combustion Service va bientôt procéder à l'incinération en mer du Nord de 1 800 tonnes de déchets chlorés en provenance du port espagnol de Santander. Etant donné que ces déchets seront brûlés en zone internationale, sans passer par un port néerlandais, les autorités de La Haye se déclarent dans l'impossibilité d'empêcher l'opération. – *(AFP, Reuter.)*

Après l'incendie d'une usine de produits chimiques

Deux cent mille Tourangeaux privés d'eau courante

Quelque deux cent mille habitants de Tours et de sa banlieue nord sont privés d'eau courante depuis le jeudi 9 juin, après la décision du préfet d'Indre-et-Loire de fermer les captages menacés de pollution, à la suite de l'incendie d'une usine de produits chimiques. L'usine Protex, située à Auzouer-en-Touraine, a brûlé dans la nuit du 7 au 8 juin après une explosion accidentelle. L'intervention des pompiers a entraîné un écoulement de nombreux produits – sodium, cuivre, chrome et surtout phénol, très toxique – dans le cours de la Brenne, un affluent qui se jette dans la Loire en amont de Tours.

Lorsque les analyses ont confirmé la présence de substances chimiques dangereuses dans la Brenne et la Loire, des voitures équipées de haut-parleurs ont sillonné la ville de Tours et cinq communes de sa banlieue nord pour demander à la population de ne pas boire de l'eau du robinet. La distribution d'eau courante a ensuite été coupée. Pour assurer la continuité de l'approvisionnement en eau potable, la direction de la sécurité civile a dépêché des citernes souples qui seront alimentées sur place par les pompiers.

Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, et le secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, se sont réunis le vendredi 10 juin, à la préfecture de Tours, pour mettre sur pied un plan d'action. *« Il faudra que l'on ait le même genre d'enquête que pour Sandoz à Bâle,* a déclaré M. Lalonde. *Il faudra que l'enquête soit publique, avec des représentants du monde scientifique et de l'administration, car il reste incompréhensible qu'il y ait eu plusieurs vagues de pollution. »*

A Tours et dans sa région, où l'on s'est rué sur les bouteilles d'eau minérale, on espère que cette interruption de l'approvisionnement en eau courante ne durera pas aussi longtemps qu'après l'écroulement du vieux pont sur la Loire, qui avait coupé une conduite. La Loire étant actuellement en hautes eaux, il est vraisemblable que le fort débit du fleuve va disperser les effluents toxiques assez rapidement.

SPORTS

ATHLÉTISME : record du monde à la perche

Sergueï Bubka à 6,05 mètres

Le Soviétique Sergueï Bubka a amélioré, le jeudi 9 juin, à Bratislava (Tchécoslovaquie) le record du monde de saut à la perche, pour la huitième fois, en franchissant 6,05 mètres à son premier essai.

C'était la première compétition officielle de la saison pour le « Gagarine de la perche » qui utilise de nouvelles catapultes américaines très fortes. Il a commencé le concours à 5,70 mètres alors que les autres concurrents avaient déjà mis un terme à leurs efforts. En vingt-cinq minutes, il a franchi successivement au premier essai 5,70 mètres, 5,90 mètres et 6,05 mètres, soit 2 centimètres de mieux que son précédent record, établi le 23 juin 1987 à Prague. Bubka a ensuite fait placer la barre à 6,10 mètres mais il a renoncé après une première tentative infructueuse. *« J'ai regardé mon saut à 6,05 mètres sur la vidéo,* a déclaré Bubka. *Cela n'était pas mal mais on peut aller beaucoup plus haut. Les 6,10 mètres sont tout à fait possibles. »*

Né le 4 décembre 1964 à Vorochilograd, Bubka qui mesure 1,83 mètres et pèse 80 kilos, a établi son premier record du monde le 26 mai 1984 à Bratislava avec 5,85 mètres. Le 13 juillet 1985 il a été le premier homme à franchir 6 mètres. Bubka est champion d'Europe (1986) et champion du monde (1983 et 1987) en titre. Ce nouveau record en fait le favori pour les Jeux olympiques de Séoul.

AUTOMOBILISME

Mercedes renonce aux Vingt-Quatre Heures du Mans

Annoncé comme l'événement de la 56e édition des Vingt-Quatre Heures du Mans, dont le départ doit être donné samedi 11 juin, le grand retour de Mercedes n'aura duré que le temps des essais.

Dans un communiqué laconique, le Suisse Peter Sauber, responsable de l'équipe, a annoncé, le jeudi 9 juin peu avant 19 heures, le retrait des deux voitures officiellement engagées sous les couleurs de la firme ouest-allemande.

Cette décision aurait été priseà la suite d'un incident survenu lors de la deuxième séance d'essais. Le pneu arrière gauche de la voiture pilotée par l'Allemand de l'Ouest Klaus Niedswieds avait éclaté alors qu'il était engagé à grande vitesse dans la ligne droite des Hunaudières. Les techniciens n'auraient pas trouvé la cause de cet incident.

Mercedes a-t-il la hantise de l'accident ? Sur le même circuit, le 11 juin 1955, une Mercedes pilotée par le Français Pierre Levegh avait quitté la piste et percuté une tribune. Quatre-vingt-trois personnes, dont le pilote, avaient trouvé la mort dans cette tragédie, qui est restée la plus meurtrière de l'histoire de la course automobile.

Le constructeur allemand s'était alors retiré de la compétition. Son retour sur les circuits avait été annoncé à la fin de l'année dernière. Mercedes a effectivement participé aux quatre premières épreuves du championnat du monde d'endurance, remportant même celle de Jerez, au Portugal début mars. Les Vingt-Quatre Heures du Mans devaient être la grande confrontation avec Jaguar et Porsche, douze fois vainqueur sur le circuit de la Sarthe.

Michel Platini et plusieurs anciens joueurs du club comparaîtront en correctionnelle

LYON
de notre bureau régional

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, présidée par Mme Michelle Pougnand, a confirmé, vendredi 10 juin, la décision de renvoi de dix joueurs de l'Association sportive de Saint-Etienne (ASSE) et de leur ancien entraîneur, Robert Herbin, devant le tribunal correctionnel, pour *« recel d'abus de biens sociaux »*.

M. Patrick Desmure, juge d'instruction chargé du dossier, avait ordonné le renvoi devant le tribunal de tous les joueurs qui avaient touché plus de 100 000 F d'une manière illégale, parmi lesquels Bernard Lacombe, Jean-François Larios et Michel Platini.

Estimant que, si ces joueurs avaient *« eu connaissance du caractère occulte des rémunérations complémentaires »*, rien ne prouvait qu'*« ils avaient la connaissance de l'origine délictuelle des fonds »*, le parquet avait fait appel de la décision de M. Desmure, le 16 février 1987, mais la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon avait confirmé la décision de celui-ci (*le Monde* du 19 mars 1987), en estimant que *« les joueurs étaient avertis de la prohibition de tout salaire particulier »* et que, *« étant assistés de conseillers pour la gestion financière, commerciale et sportive de leur carrière »*, ils ne pouvaient *« ignorer l'origine délictuelle des fonds »* et avait même ajouté deux noms à la liste des joueurs inculpés.

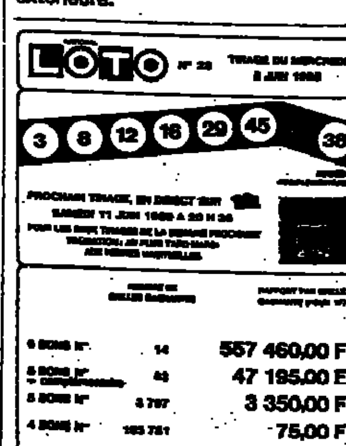
Certains anciens membres de l'équipe, dont Michel Platini, défendu par Me André Soulier, du barreau de Lyon, s'étaient pourvus en cassation et avaient obtenu que l'arrêt soit cassé pour un motif de pure forme.

Renvoyée devant la même chambre d'accusation, dont la composition entre-temps a toutefois été modifiée, la décision est donc confirmée, les magistrats ayant estimé disposer d' *« indices suffisants pour la connaissance de la provenance des fonds perçus par les joueurs pour les renvoyer devant le tribunal correctionnel »*.

PASCALE ROBERT-DIARD.

● **VOILE : La Transat en solitaire.** – Le navigateur canadien Mike Birch, qui occupait, le mercredi 8 juin après quatre jours de course, la seconde position dans la Transatlantique en solitaire, fait maintenant route à faible allure vers Horta (île de l'archipel des Açores). Pour la deuxième fois en 48 heures, le trimaran, conçu par l'architecte anglais Nigel Irens, a été heurté par une baleine. Eclatement du puits de dérive et voie d'eau dans la coque centrale ont obligé Mike Birch a lancer un appel d'assistance rapide.

Mais jeudi après-midi le navigateur solitaire de cinquante-six ans signalait à l'équipage d'un cargo allemand qui s'était dirigé près de lui, qu'il tentait de gagner Horta. Comme il avait rejoint Halifax (Canada) avec un flotteur immergé il y a cinq ans dans la « Twostar », c'est-à-dire sans aide extérieure.



Tout va mieux à New-York. Pour oublier les années noires et prouver à ses visiteurs qu'elle a retrouvé toute sa vivacité et son sens de la fête, la ville ouvre en fanfare un festival international des arts.

Le Monde
SANS VISA



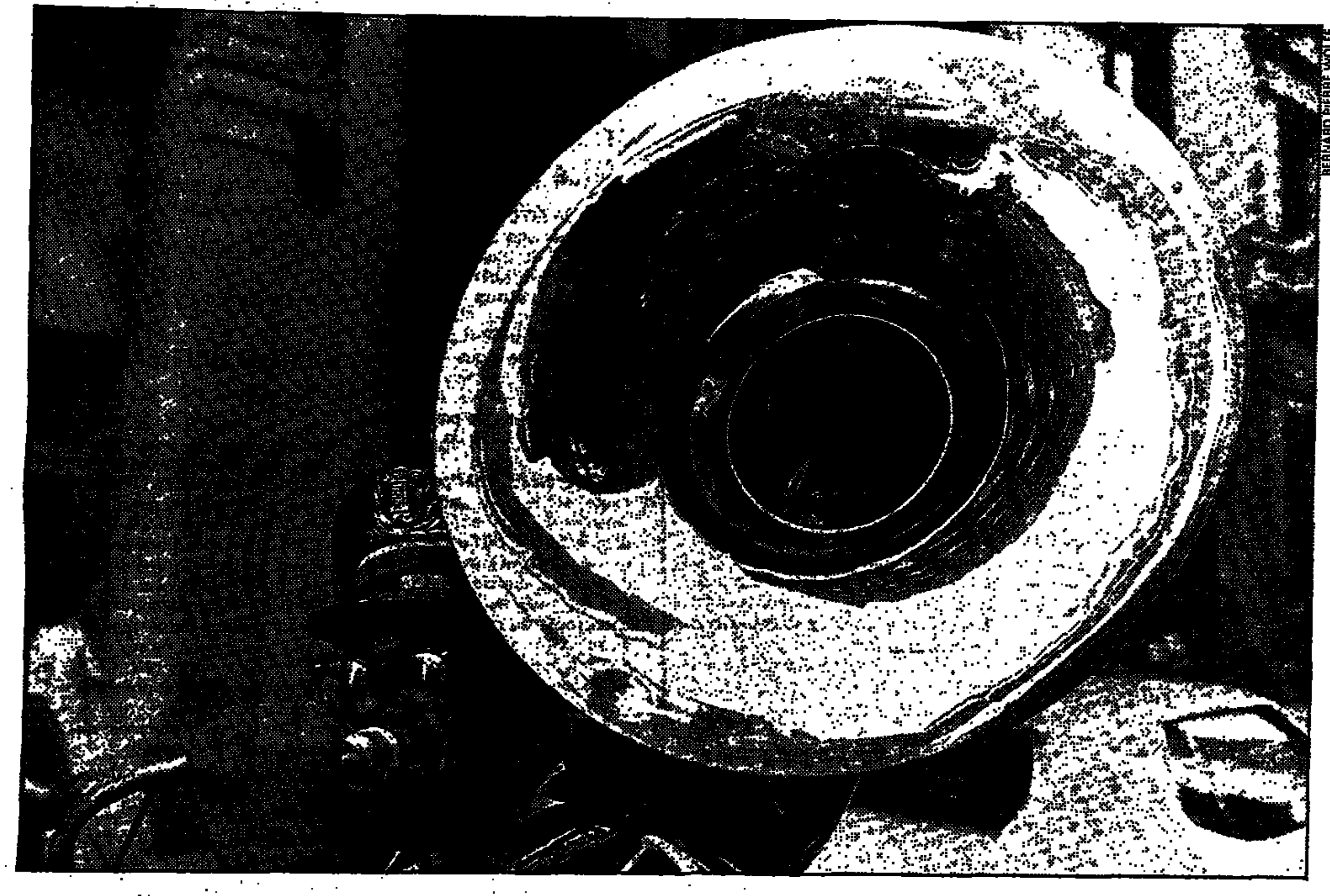
DEPARDON/MAGNUM

Coup de fête sur New-York

UNE fois encore le dollar baisse et l'Amérique revient. Trente millions de visiteurs sont entrés l'an passé aux Etats-Unis – dont plus de cinq cent mille Français, – encouragés par la baisse de la monnaie verte, le durcissement de la concurrence sur les vols transatlantiques, qui s'est traduite par la création de nouvelles « portes » d'accès sur le Nouveau Continent, et la baisse de l'inflation. « *Connaissez-vous un seul prpduit touristique qui ait baissé de 50 % en trois ans ?* », interroge dans la luxueuse intimité de son bureau sur la 5e Avenue, l'un des hommes qui, dans la plus grande discrétion, s'emploie depuis plus de dix ans à façonner le nouveau visage culturel de New-York.

Martin E. Segal, à la tête de l'un des plus florissants cabinets de relations publiques de la ville, fut en effet en charge, au milieu des années 70, de la politique culturelle auprès du maire. Mais la cité se débattait alors dans d'indescriptibles difficultés financières. Dès l'élection d'Edward Koch en 1977, Martin Segal lance l'idée d'un grand festival des arts qui redorerait le blason de New-York. La nouvelle équipe choisit plutôt d'assainir les finances locales, de restaurer la sécurité de ses citoyens et de mettre en place une politique sociale. Martin Segal remise donc son projet et s'en va nourrir sa passion des arts à la présidence du Lincoln Center, dont on mesure aujourd'hui l'importance et le prestige.

Fort de cette expérience, Martin Segal ressuscite en 1985 son projet de festival et crée un conseil d'administration qui regroupe les représentants des principaux « parrains » de la manifestation et notre ancien ministre de la culture, Michel Guy, président à Paris du Festival d'automne. L'accord sans réserve du principal sponsor, American Express, leur permet de se lancer dans l'aventure avec des moyens considérables. La banque décide d'assumer à elle seule 3 des 8 millions de dollars du budget du festival, elle met à la disposition des organisateurs l'ensemble de son réseau mondial de mille quatre cents bureaux, édite plus d'un million d'exemplaires du programme et deux millions de brochures explicatives.



BERNARD PIERRE WOLFF

Sa participation rend possible la mobilisation de nombreux partenaires tels Pan Am, la Chase Manhattan Bank, Hearst, Louis Vuitton et cinq des plus importantes fondations de la ville. Quatre millions de dollars auront été consacrés à la promotion du festival et quatre autres à l'accueil et aux salaires de plusieurs centaines d'artistes venus de vingt-cinq pays pour présenter du 11 juin au 11 juillet, trois cent cinquante œuvres dans cinquante-deux endroits différents.

Le thème fédérateur du premier Festival international des arts de New-York est le vingtième siècle, et le plus grand nombre possible de spectacles seront présentés en première mondiale : Baryshnikov commandite un nouveau ballet pour l'American Ballet Theater, Martha Clarke présente sa nouvelle pièce, le London Sinfonietta dirigé par Esa Pekka donne son premier concert aux Etats-Unis tandis que le Tanztheater de Wuppertal de Pina Bausch donne pour la première fois en Amérique deux de ses œuvres, *Carnations* et *Viktor*.

La France n'est pas en reste : Pierre Boulez dirige l'ensemble intercontemporain, le danseur Daniel Larrieu présente son superbe *Waterproof* alors que Daniel Humair, Didier Lockwood, Michel Portal et Martial Solal portent les couleurs du jazz hexagonal.

De nombreuses stars ont répondu à l'appel de Martin Segal : Placido Domingo, Merce Cunningham, Ruychi Sakamoto, tandis que sera rendu un hommage à Fred Astaire et au cinéma d'avant-garde américain (Kenneth Anger, Joseph Cornell, Hans Richter, etc.).

Trois jours avant la clôture de ce premier festival, qui, en raison de son importance et de la complexité de son organisation n'aura lieu que tous les deux ans, s'ouvrira sur le campus de l'université de New-York le « Pepsico Summerfare 1988 », l'une des plus belles, des plus riches et des plus intéressantes manifestations culturelles du monde. Comparable dans son organisation, ses choix artistiques, au Festival d'Avignon, le Pepsico Summerfare a décidé de se concentrer cette année sur onze événements, dont il ne faudrait rater aucun.

L'opéra de .Francfort présentera ainsi la première américaine de l'Opéra de John Cage *Europera 1 et 2*, créé l'an passé en Allemagne. Peter Sellars mettra en scène *le Mariage de Figaro*, pour continuer un cycle Mozart lancé l'an passé avec succès sur une scène lyrique américaine rendue très conservatrice par le système du mécénat. Le Grips Theater de Berlin-Ouest présentera sa comédie musicale *Line One* et Brigitte Jacque donnera son *Elvire Jouvet 40*, l'un des spectacles les plus réussis en France ces dernières années.

Le Summerfare est financé entièrement par Pepsi-Cola pour 1,6 million de dollars pour un budget total de 2,3 millions de dollars. La société, qui parraine la tournée mondiale de Mickael Jackson, entend ainsi promouvoir une manifestation « *réellement nouvelle qui dirait aux New-Yorkais : non, vous n'avez pas tout vu* ». Le programme 88 du festival, dirigé de main de maître par Christopher Hunt – qui a travaillé dans de nombreuses institutions culturelles tout autour du monde, lui donnera certainement raison. 60 000 spectateurs sont attendus au Summerfare qui assiteront sans nul doute à de fort belles représentations.

O. S.

Festival international des arts de New-York
(du 11 juin au 11 juillet 1988)

Pour obtenir le programme complet et le calendrier officiel des manifestations, écrire ou téléphoner :

A Paris, à : American Express Voyages, France SA, 11, rue Scribe, 75440 Paris Cedex 09. Téléphone : 42-66-09-99, de 9 h à 17 h; contacter Gérard Dijoud.

A New-York : The New York International Festival of Arts, 127, East 73rd Street, New York, N. Y. 10021. Téléphone : (212) 239-6270.

Pepsico Summerfare 1988
(du 8 au 31 juillet)

Performing Arts Center, Sunny Purchase, MPO Box 140, Purchase, N. Y. 10577-0140. Téléphone : (914) 253-5900.

Patron de la ville et fier de l'être

EDWARD KOCH, maire de New-York depuis 1977, est né en 1924 dans le Bronx. A trente-deux ans, après un détour par Newark puis Brooklyn, et des études de droit, il s'intalle à Greenwich village et rejoint les « Village Independant Democrats ». Sous le jeune VID perçait déjà le VIP d'aujourd'hui, homme politique le plus populaire de sa ville, influent dans son parti. Son parler franc, sa faconde, sa bonne humeur qui ne craint pas les assauts, les combats, lui ont permis de rayonner bien au-delà des frontières de l'Union. Et, en moins de dix ans, de sauver New-York de la faillite et de l'opprobre.



ELI REED/MAGNUM

Un budget au dollar près

« Je suis particulièrement fier de deux résultats », *confie-t-il ce jour-là, jour de printemps bel et frais, dans le savant désordre de son bureau de maire.* « J'ai gagné la bataille du rétablissement de la situation financière de New-York, et cette ville est désormais mieux acceptée par le reste du pays. Le budget de la ville de New-York est le quatrième budget des Etats-Unis : 25 milliards de dollars. Le plus important est le budget fédéral suivi de ceux de l'Etat de Californie et de l'Etat de New-York. Quand j'ai été élu, le budget de la ville était de 12 milliards environ. Il faut ajouter à ce budget « opérationnel » les 2 milliards de ce que nous appelons le « budget de capitale », qui est consacré au financement des infrastructures (ponts, hôpitaux, écoles...).

Nos ressources viennent pour 11 % du budget fédéral. Quand je suis arrivé aux affaires, ce pourcentage était de 20 %, mais l'Etat a réduit tous les budgets : c'est la philosophie de Reagan. Il ne met plus un sou dans la politique du logement par exemple. L'Etat de New-York assume aujourd'hui 23 % de nos ressources, contre 20 % il y a onze ans. Les impôts locaux, perçus auprès des particuliers comme des entreprises, couvrent les deux tiers restants.

» Ma règle est simplissime : nous ne dépensons pas 1 dollar de plus que nous n'en recevons; nous ne contractons aucun emprunt pour les dépenses courantes. Je ne veux pas imaginer ce que l'on m'aurait dit si j'avais échoué. Ce qui compte est que, après onze années d'administration, je suis toujours populaire : c'est du jamais vu! Seuls deux maires avaient avant moi réussi à rester aussi longtemps : Wagner et La Guardia. »

« J'ai rendu à ma ville son état d'esprit singulier. Quand je suis arrivé, les gens d'ici étaient vraiment désespérés. Personne ne disait : « Je suis de New-York. » On disait plutôt : « Je suis de Long-Island... » Je me suis battu pour restaurer l'image de cette ville, essentiellement au Congrès où j'ai siégé cinq législatures durant. Pourquoi ne croirai-je pas ceux qui me disent, quand je descends à Washington, que mon plaidoyer pour New-York a été efficace ? Mes collègues affirment que la capitale, avec laquelle on entretient toujours des rapports d'amour et de haine, est désormais considérée avec plus d'amour et moins de haine; tout le monde la jalouse mais tout le monde voudrait y vivre.

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT.

(*Lire la suite page 16.*)

LA TABLE

Le premier des desserts

LE premier des desserts : c'est ainsi que Brillat-Savarin désignait le fromage. Il serait bien déçu, aujourd'hui, de voir celui-ci passé au dernier rang des préoccupations du restaurateur !

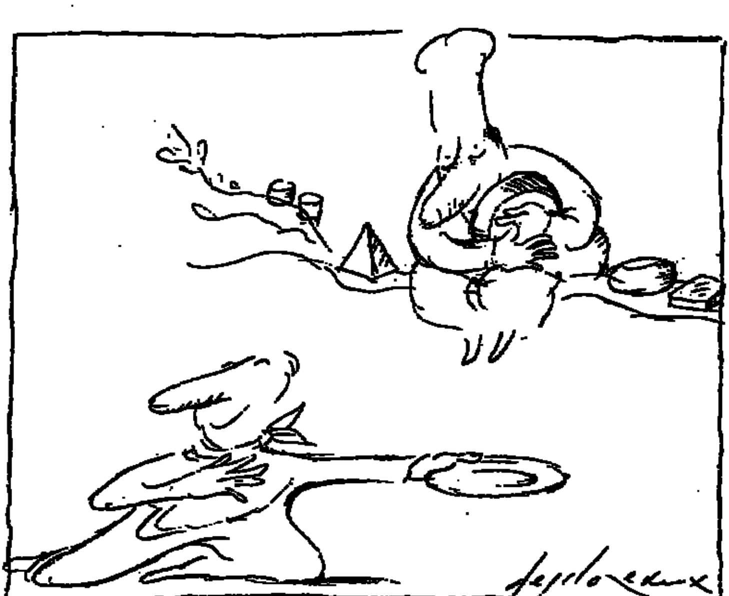
Le fromage est, sur les cartes, le mal aimé. Pourquoi ?

Je sais que ces messieurs rétorqueront : « *Le client en exige de moins en moins !* » Mais n'est-ce pas, avant tout, parce que les fromages proposés sont médiocres ? Et chers sur l'addition ? Et que, dans les menus, ils n'apparaissent généralement qu'en option : fromage ou dessert ?

Là intervient une autre réplique : « *Nous perdons de l'argent sur le produit !* » Je le veux bien croire lorsqu'il s'agit d'une grande maison, obligée de proposer un vaste plateau, éventail de toutes les variétés du moment. Le client s'indigne d'avoir à payer 65 F (quelquefois plus) un huitième de camembert, fût-il la huitième merveille du monde ! Et pour que le plateau soit présentable, il faut, avant chaque service, parer le camembert entamé, se débarrasser quelquefois de celui, entier, mal conservé au garde-manger.

Car la présentation compte et, en passant, je signale la table attrayante des fromages du restaurant de l'*Hôtel Bristol*.

Mais l'amateur saura, lui, dans un restaurant moyen comme dans un bistrot, se contenter de quelques fromages, voire d'un seul, s'il est « the » fromage ! S'il est le meilleur, au mieux de sa forme, dans sa saison et savamment affiné. Et non glacé sortant du frigo !



Cela existe chez les bons restaurateurs. On sait, à *l'Ambassade d'Auvergne*, que le plateau ne proposera que fourme, saint-nectaire et cantal de qualité. On sait qu'au *Restaurant du Marché* il n'y aura sur le plateau que les rocamadours (frais ou secs au choix) de Mme Pégourié, qui, à Gramat, prépare ses « enfants » avec amour. On sait que *Fernand* (félicitons le Michelin de l'avoir, après nous, déniché au 17 de la rue de La Fontaine-au-Roi) ne propose que des camemberts qu'il affine lui-même. On connaît l'honnête plateau du *Relais Alma*. J'en oublie, certes, quelques-uns, mais en général (et chez les grands surtout) le plateau est indigent.

Parce que, je le répète, le restaurateur n'y attache que peu d'importance (c'est un chapitre qui ne rapporte point !) et se fournit chez un grossiste ou un fournisseur de hasard. Il va au moins cher. Rares sont ceux qui passent par un maître fromager. Encore faut-il choisir les meilleurs : *Dubois* rue de Tocqueville, *Voy* rue Vignon, *Alléosse* rue Poncelet, *Marie-Anne Cantin* rue du Champ-de-Mars..., quelques autres. Ce qui me frappe, je le répète, c'est l'espèce de mépris manifesté en général par les restaurateurs pour cette presque fin (et pour certains, réfutant le dessert sucré, fin véritable) du repas. Au point, tenez, que, chez les jeunes serveurs surtout, dès qu'ils vous ôtent l'assiette du plat principal, ils enlèvent en même temps la corbeille de pain et demandent : « *Prendrez-vous un dessert ?* »

Faites comme moi, répondez : « *Oui, le premier d'abord, c'est un conseil de Brillat-Savarin !* »

Seulement voilà, leur a-t-on seulement parlé de l'auteur de la *Physiologie du goût*, à l'Ecole hôtelière ?

Mais j'ai parlé de la *Ferme Saint-Hubert* (21, rue Vignon. Tél. : 47-42-79-20), qui fournit entre autres le *Fouquet's* et où le sourire de Paulette Voy donne plus de prix encore au « premier des desserts » (dont se régalent les clients du petit restaurant jouxtant la boutique). Les amateurs du département des Yvelines seront heureux d'apprendre que la *Ferme Saint-Hubert* vient d'ouvrir « un double » à Parly-II. Très belle installation, dans une galerie où l'on trouve, en face, une boutique boulangère de pains remarquables. On annonce, pour l'automne prochain, une autre galerie de mini-salles restauratrices de cuisines étrangères diverses. Ce sera un attrait de plus pour la clientèle de Parly-II. Mais elle peut déjà se réjouir des fromages français (et helvétiques aussi) de la *Ferme Saint-Hubert bis*. Les restaurateurs du coin, de Versailles à Saint-Germain-en-Laye, devraient aussi s'en satisfaire : une excellente occasion pour enrichir leurs plateaux !

LA REYNIÈRE.

RENCONTRE

Patron de New-York et fier de l'être

(Suite de la page 15.)

« Quand les gens arrivent ici, ils ont certaines idées en tête : l'Empire State Building, le World Trade Center, le Lincoln Center, nos deux mille restaurants, les théâtres de Broadway qui forment la plus grande concentration de ce genre au monde, même si, depuis deux ans, les productions les plus populaires – *les Misérables* et *le Fantôme de l'Opéra* – nous viennent de la scène londonienne. Malheureusement, tout le monde fait une fixation sur Manhattan. Dans toutes les capitales, les visiteurs se retrouvent au centre-ville, dans différents quartiers importants. Ici, on se retouve à Greenwich-Village, sur la Ve Avenue ou sur Madison. Mais, à la différence de beaucoup de centres, Manhattan est une île et on lui identifie la ville entière. Il y a pourtant des tas de choses à faire dans les autres quartiers et nous, nous le faisons. L'année dernière, le nombre d'emplois nouveaux créés à New-York était deux fois plus important à l'extérieur de Manhattan. Avant la fin de l'année prochaine, un centre commercial de 300 000 mètres carrés sera inauguré à Brooklyn.

» Du temps où ces différents quartiers étaient des communes autonomes, au dix-neuvième siècle, Brooklyn, par sa population, était à elle seule la quatrième ville des Etats-Unis. Au début de l'unification de la cité, 80 % des emplois étaient situés à Manhattan ; aujourd'hui, on est plus près des 60 %.

» Je sais bien que la plupart des gens hésitent à sortir de Manhattan pour des raisons de sécurité. Pourtant, les dernières statistiques publiées par le FBI sur les taux de criminalité dans les vingt-cinq plus grandes villes américaines sont éloquentes : la pire de toutes est Detroit. New-York ne se situe qu'au quatorzième rang derrière des villes comme Los Angeles, Boston, Chicago et Washington que l'on visite sans jamais poser de questions sur la délinquance. Elles sont pourtant toutes plus dangereuses que New-York. »

• Rendez-vous au Pekin Duck

« Moi, je vais vous dire où vous pouvez aller, je vais vous donner quelques adresses. Si vous allez à Chinatown, je vous conseille de déjeuner au Pekin Duck, 22 Market Street, où, pour 15 dollars, vous ferez un repas formidable. Ensuite, j'irai me promener à Little Italy et, si le temps est au beau, je m'arrêterai pour manger une glace et prendre un expresso à la terrasse de Ferraro's. Après, quel que soit votre programme, il faut aller au Metropolitan Museum of art, l'un des plus grands musées du pays. Plus tard, vous monterez à Arthur Avenue dans le Bronx, quartier italien avec plein de bons restaurants, ce genre d'auberges avec de grandes tables où vous vous installez à côté de gens que vous ne connaissez pas et mangez ce que vous propose le chef. A Brooklyn, il ne faut pas rater Bayridge, l'un des plus beaux quartiers de la ville, communauté italienne, arabe, grecque, juive... C'est vraiment extraordinaire. C'est plutôt « middle-class » et gens aisés. Chaque avenue regorge de magasins, boutiques, restaurants, etc. De là, vous pourrez découvrir le second plus beau pont du monde, Manhattan Bridge. Le plus beau est bien sûr le Brooklyn Bridge.

» A Manhattan, il ne faudra pas manquer le Southstreet Seaport, quartier des docks réhabilité, base de départ des bateaux de promenade. Après je prendrai un taxi pour Flushing. C'est notre communauté d'Extrême-Orient, très différente de Chinatown. Là vivent des Indiens, des Pakistanais, des Chinois, des Coréens. On peut y visiter des temples. C'est un endroit unique. Enfin, j'irai à Harlem, 125e Rue, chez Silvius, excellent restaurant, et pas cher. Vous vous rendrez compte ainsi que Harlem est parfaitement sûr dans la journée ; peut-être faudra-t-il, le soir venu, faire attention dans certaines parties du quartier.

» Je ne veux pas oublier Staten Island, une petite île que l'on rejoint par le ferry en vingt minutes pour vingt-cinq cents. C'est un quartier inattendu. On peut y voir des gens se promener à cheval dans une petite ville charmante. »

• Le parking de César

« Si je n'étais pas maire de New-York et si j'avais trois souhaits à formuler, j'aimerais bien être le maire de Rome, de Paris et de Londres. Quand je suis allé en visite à Rome, à l'invitation du maire communiste, Luigi Petrocelli, aujourd'hui disparu, il m'a demandé de m'approcher de la fenêtre de son bureau et m'a montré le forum romain. « C'est là, a-t-il dit, que César garait son char »... Quand je suis allé à Paris, j'ai découvert la ville la plus belle du monde en raison de son unité architecturale, de ses avenues du dix-neuvième siècle absolument intactes. Mais je serais embêté de prendre la place de Jacques Chirac. A la différence de beaucoup d'hommes politiques européens, il est vraiment en phase avec l'esprit américain, il est très à l'aise avec les gens de la rue. Londres, enfin, a certes une scène théâtrale passionnante mais j'aime surtout ses taxis, ils sont très propres, très spacieux, très confortables.

» L'an passé, au mois d'août, j'ai eu une crise cardiaque. On m'a donné une seconde vie : je m'en suis remis en quatre jours sans séquelles, alors que, après un tel accident, moins de 1 % des gens s'en remet sans une paralysie quelconque. J'en ai profité pour dire devant les caméras de télévision que j'avais pour l'occasion rédigé une épitaphe : « Il était ardemment fier de son visage de juif ; il défendit ardemment la ville de New-York ; il aima ardemment les hommes et les femmes de la ville de New-York. » Certains ont trouvé que c'était morbide. Je ne crois pas pourtant que le fait de rédiger une épitaphe vous rapproche de l'heure de votre mort. »

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT.

SEMAINE GOURMANDE

La Chicorée à Beaulieu-sur-Mer

Elle s'annonce comme une brasserie. Pourquoi pas ? La terrasse estivale est agréable, la salle ornée de toiles signées Joëlle Ladilslas D. (faux naïfs, avec le clin d'œil de l'humour) qui sont de la patronne. Le patron, Gérard et son chef Luc Mané savent que leur clientèle aime le bon enfant.

La carte, avec ses pasticcietas diverses (35 à 52), ses nombreuses salades (17 à 58), ses poissons (amenés par les pêcheurs du petit port voisin) et ses viandes (tartare, carpaccio, hamburger, etc...) permet des additions de 250 F, avec des menus à 88 F et 148 F, ce dernier : choix de deux plats, fromage et dessert du moment. Bonne petite cave débutant par un côte-de-Provence en pichet (30 F).

● *LA CHICORÉE,*
5, rue du Lt-Colonelli
06310 Beaulieu.
Tél. : 93-01-01-27.

Le Gourmet lorrain à Nice

Plus de 50 000 bouteilles en cave, des vins et eaux-de-vie millésimés dépassant le siècle, la superbe collection du « papa » Leloup, enrichie constamment par Alain, fils et cuisinier, est une des plus belles de France. Ne nous étonnons pas, après cela, que Brigitte Leloup, la jeune et jolie patronne, vienne de passer brillamment son CAP de sommelière.

C'est donc ici un petit hôtel « une étoile » et, surtout, un restaurant drôlement caché, en demi-sous-sol, où l'on peut passer de la quiche lorraine au cake de saumon, du foie gras au paillard de veau au comté, de la choucroute au canard au sang, avec cinq ou six légumes d'accompagnement, une belle collection de fromages fermiers, des desserts somptueux.

Mieux qu'un apéritif : gaillac perlé, sauternes, gewürztraminer au verre. Le café en petite cafetière individuelle bien présentée, une collection d'eaux-de-vie blanches qui étonnèrent même Jean-Pierre Legras (du Verger de la Madeleine) qui m'accompagnait.

A la carte, comptez 250 F (avec un Château Vannières 1984, Bandol). Un menu « midi-semaine » à 85 F et un très beau menu gastronomique (2 plats au choix, fromages ET desserts à 150 F). Mérite bien son étoile Bottin, mais Michelin l'ignore.

● *LE GOURMET LORRAIN,*
7, avenue Santa-Fior
06100 Nice.
Tél. : 93-84-90-78.
Fermé dimanche soir.
AE-CB.

Le Bistrot d'Antoine à Nice

L'Histoire a connu Antoine et Cléopâtre, les « fans » de Simenon ont lu *Antoine et Julie*, les Niçois gourmets aiment Antoine et Frédérique Villa. Frédérique, c'est le sourire de cette jolie maison vêtue de rose saumon, aux clairs tableaux, à la terrasse ensoleillée. Antoine, c'est le chant amoureux de son art, aimant les produits de sa Méditerranée et les proposant au déjeuner en trois menus : minceur (75 F), du jour (75 F) et bistrot (110 F) et au dîner en deux menus (110 F et 150 F).

L'on retrouve ces plats, joyeusement copieux et bons, à la carte : terrine de ratatouille au coulis de tomates, fettucine, saumon frais au pistou, raviolis à la fricassée d'artichauts, émincé d'agneau aux pâtes fraîches, etc... Le côte-de-provence (Domaine Saint-Jean-Baptiste, signé Edgard Vivien à Lorques) est, à 75 F, bien honnête. La meilleure adresse qualité-prix de Nice.

● *BISTROT D'ANTOINE,*
26, bd Victor-Hugo,
06000 Nice.
Tél. : 93-88-49-75.
Fermé samedi midi
et dimanche.
Parking : Nice Etoile.
CB.
Chiens acceptés.

Charles Barrier à Tours

Il est revenu, on le sait ! Il cuisine toujours merveilleusement, on s'en doute ! Charles Barrier propose donc sa carte et ses deux menus (220 F et 335 F), tous avec fromages ET dessert, ce qui est bien normal pour apprécier son pain maison au levain. Régalons-nous donc de son saumon fumé maison, de son foie gras ou de ses œufs meurette aux petits gris, de la matelote au chinon et pruneaux, du canard de Challans rosé au suc d'ananas et pommes reinettes, etc.

Mais signalons une innovation, le Club 101 (au 101 de l'avenue) où l'on peut déjeuner d'un seul plat du jour (55 F) ou d'un menu complet (110 F). Plats de tradition (par exemple : super-pot-au-feu, potée tourangelle, merlan Colbert, tête de veau ravigote, salmis de canard aux navets nouveaux, etc...).

● *CHARLES BARRIER,*
101/103, avenue
de la Tranchée
37000 Tours.
Tél. : 47-54-20-39.
Fermé dimanche soir et lundi.
Salon particulier : 25 couverts.
Parking.
Air conditionné.
Chiens acceptés.
CB.

PRESSE SPORTS

Supporters de la Squadra Azzura

C'est du 10 au 25 juin qu'aura lieu, en Allemagne, le championnat d'Europe de football 1988. Voyagiste italien, la CIT (3, boulevard des Capucines, 75002 Paris. Tél : 42-66-00-90) cache mal un penchant pour la Squadra Azzura, qualifiée pour la phase finale de cette compétition ce qui, rappelons-le, n'est pas le cas du onze tricolore. Les amateurs français de ballon rond se voient donc proposer de suivre les matchs de l'équipe italienne. Les formules sont multiples et comprennent le transport en autocar de luxe à partir de Paris, les transferts sur place, le logement en chambre double avec petit déjeuner.

Cela va de la virée de deux jours pour assister à une seule rencontre (Italie-Allemagne à Düsseldorf pour 975 F, Italie-Espagne à Francfort pour 810 F ou Italie-Danemark à Cologne pour 1138 F) à l'équipée de huit jours pour suivre ces trois matchs (6 120 F) ou à celle de six jours pour suivre les deux demi-finales et la finale (6 120 F) qui se jouera le 25 juin au stade olympique de Munich. Ceux qui voudraient s'en tenir à ce bouquet final peuvent se rendre en avion à Munich et y passer une nuit pour 2 835 F (supplément de 626 F pour une chambre single).

Ces prix ne comprennent ni les repas ni les billets d'entrée aux stades, billets vendus de 70 F à 270 F selon la catégorie, et de 90 F à 375 F pour la finale.

Du baroque chez les cisterciens

On peut se réfugier entre ses murs épais, admirer les voûtes romanes du scriptorium, le travail de la charpente en châtaignier, au-dessus de l'église. On peut aussi y écouter de la musique. Abbaye cistercienne fondée au treizième siècle, incendiée durant la guerre de Cent Ans et partiellement reconstruite au quinzième siècle, l'abbaye de l'Epau, à côté du Mans, est aujourd'hui propriété du département de la Sarthe, qui y donnera deux séries de concerts.

Le 18 juin, le London Baroque jouera notamment un concerto grosso de Corelli, *Armida Abbandonata*, une cantate pour soprano et cordes de Haendel. Le lendemain, le grand ensemble de cuivres de l'Orchestre national de Lyon fera sonner des œuvres de Dukas, Frescobaldi, Gabrieli...

Le forfait qui permet de participer à ce week-end coûte 630 F par personne (voyage SNCF en 1re classe Paris-Le Mans-Paris, hébergement en hôtel trois étoiles, demi-pension, transfert à l'abbaye et les deux concerts).

Le week-end des 24-25 juin permettra d'entendre le *Requiem* de Verdi interprété par l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire et l'Orchestre philarmonique de Pologne dans un programme Dvorak, Schubert, Mozart. Ce concert sera suivi d'un feu d'artifice. Prix de ce week-end (mêmes prestations avec deux nuits d'hôtel) : 850 F par personne. Réservations auprès de la délégation départementale à l'animation culturelle, au (16) 43-81-72-72.

REG WILSON

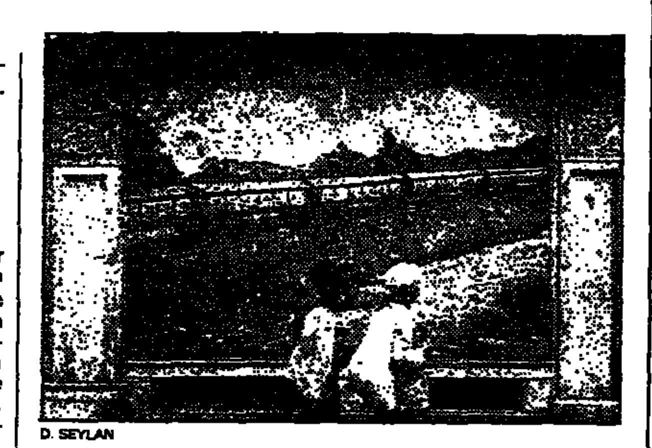


Palaces à Istanbul

Hôtels avec balcons sur Istanbul. Le Pera Palace, un peu bruyant, mais dans le salon duquel le monde de la « Belle Epoque » venait prendre le thé tandis qu'Agatha Christie y écrivait *le Crime de l'Orient-Express*. Le Yesil Ev, une ancienne demeure patricienne nichée dans un jardin. Et les Kiosques de Sainte-Sophie, neuf maisons de bois récemment restaurées, à deux pas du palais de Topkapi et de Sainte-Sophie.

Trois hôtels proposés par l'un des meilleurs spécialistes de la Turquie, Marmara (8, rue Boudreau, 75009 Paris, 42-68-05-71), de 3 290 F à 4 095 F la semaine, petit déjeuner et avion compris. Et d'où l'on peut ensuite, tel un vrai Stambouliote, plonger dans l'animation des marchés et des caravansérails.

Parmi les autres formules présentées par Marmara, citons une croisière le long de la côte lycienne (à partir de 3 500 F en pension complète, avion inclus) et une balade archéologique de trois semaines sur le toit de l'Anatolie et à l'est du pays, de 4 880 F à 5 690 F en demi-pension, avion et transport sur place compris.



D. SEYLAN

Un hôtel pour un voyage

Il y a hôtels et hôtels. Ceux qui se contentent, plus ou moins bien, de vous héberger pour la nuit et ceux qui se veulent davantage qu'une simple étape, un point de départ pour une découverte, touristique, gastronomique, culturelle ou sportive. Une catégorie dans laquelle se rangent résolument les hôtels Mercure (tél. : 43-34-89-14) en vous invitant à feuilleter une brochure en forme de valise rose qui, le temps d'un week-end, vous propose une série d'escapades hexagonales qui sont autant de forfaits : nuits petits déjeuners, formules de restauration, visites et animations. De 550 à 2 100 F par personne en chambre double.

Pour découvrir une région : le pays des santons autour d'Avignon, les pins et les dunes d'Aquitaine, le pays d'Auge, la Normandie du débarquement, Jersey et la presqu'île du Cotentin, les volcans d'Auvergne, la Camargue, la Bretagne des landes et celle des marins, etc. Pour explorer une ville : Annecy, Avignon, Lyon ou Strasbourg. Pour un week-end peinture à Giverny ou culturel dans les musées parisiens. Pour déguster les vins d'Anjou, du Bordelais, de Bourgogne ou de Champagne. Enfin, pour golfer à Lacanau, à Chalon ou au Tronchet, naviguer sur le lac d'Annecy ou au large de Cherbourg, ou vous initier au 4 × 4 ou à la randonnée moto près de Paris.

JEUX

échecs

N° 1284

ÉTOUFFEMENT

(Tournoi EOE, Amsterdam, 1988)

Blancs : G. KASPAROV
Noirs : J. VAN DER WIEL
Défense ouest-indienne.

1. d4	Cf6	17. h5! (k)	Td7
2. ç4	é6	18. Tç1!	Tç8
3. Cf3	b6	19. Fé2	Ra7 (l)
4. a3	Fa6	20. Th-d1	Té-d8
5. Dç2 (a)	Fb7 (b)	21. g4	Cg8 (m)
6. Cç3	ç5	22. Fg3	Cé7
7. é4 (ç)	çxd4	23. f4	Cé5-ç6
8. Cxd4	Fç5 (d)	24. Ff3! (n)	Tb8 (o)
9. Cb3	Cç6	25. Fh4! (p)	Td7 (q)
10. Fg5 (é)	a6 (f)	26. Cb5+!! (r)	axb5
11. 0-0-0! (g)	Dç7	27. çxb5	Ca5 (s)
12. Rb1	0-0-0 (h)	28. Cxa5	bxa5
13. Dd2! (j)	d6	29. Txç5! (t)	dxç5
14. f3	h6	30. Dxd7	Dxf4
15. Ff4	Cé5	31. Td6!! (u)	abandon.
16. h4	Rb8 (j)		

NOTES

a) Ou 5. b3 ; 5. Cb-d2 ; 5. Db3.

b) Une variante à la mode depuis quelques années. Cependant 5..., ç5 semble jouable tout de suite : 6. d×ç5 (ou 6. d5), Fxç5 (et non 6..., b×ç5 ; 7. é4, d6 ; 8. b4 !, Fé7 ; 9. Fé2, 0-0 ; 10. 0-0 avec avantage aux Blancs) ; 7. b4, Fé7 ; 8. é4, d5 ; 9. é5, Cé4 ; 10. Cb-d2, *f5 !* ; *11. ç×d5, F×f1* ; 12. C×f1, Dxd5 ; 13. Cé3, Dç6 ; 14. Cd4, D×ç2 ; 15. Céxç2, Rf7 ; 16. Fb2, Tç8 avec égalité.

c) On trouve aussi 7. é3 ; 7. dxç5 et le gambit 7. d5 comme dans la partie Dzandzgava-Tchernin de L'vov, 1987 : 7..., éxd5 ; 8. çxd5, Cxd5 ; 9. Fg5, Fé7 ; 10. Cb5, 0-0 ; 11. Cd6, Cé3 !! ; 12. fxé3, Fxf3 ; *13. éxf3, Fxg5* ; *14. Fç4, Cç6* ; *15. f4*, Fxf4 ! ; 16. Cxf7, Dh4+ ; 17. g3, Fxg3+ ; 18. Rd2, Ff2+ ; 19. Rd1, d5 ; 20. abandon.

d) 8..., d6 et 8..., Cç6 sont également jouables.

é) Après 10. Ff4, 0-0 ; 11. Cxç5, bxç5 ; 12. Fd6, Cd4 ; 13. Dd3, Da5+ la réplique 14. b4 ! est forte. 10. Cxç5 a été tenté ici *comme 10. Fd2.*

f) Dans la partie Gurevitch-Lerner, Moscou, 1987, les Blancs prirent l'avantage après 10..., h6 ; 11. Fh4, d6 ; 12. 0-0-0 !, Dé7 ; 13. Fé2, g5 ; 14. Fg3, é5 ; 15. Cd5, Cxd5 ; 16. çxd5, Cd4 ; 17. Cxd4, Fxd4 ; 18. Txd4 !, éxd4 ; 19. Da4+, Rf8 ; 20. Dxd4. Après 10..., Fé7 ; 11. Fé2, a6 ; 12. Ff4, d6 ; 13. 0-0, Tç8 ; 14. Ta-ç1, 0-0 ; 15. Tf-d1, Dç7 ; 16. Db1 les Blancs sont légèrement mieux (Gurevitch-Farago, Budapest, 1987).

Le coup du texte permet aux Noirs de passer la D en ç7 sans l'attaque Cç3-b5 et d'effectuer le grand roque.

g) Les Blancs contrôlent le centre et commencent à gagner du terrain.

h) Ou 12..., Fé7 ; 13. f4, Cg4 ! et les Noirs égalisent (Novikov-Tchernin, L'vov, 1987).

i) Pesant un peu plus sur la colonne d et interdisant toute tentative de libération par d6-d5.

j) Si 16..., d5 ; 17. éxd5, éxd5 ; 18. Dé1 !, Th-é8 ; 19. çxd5, Cxd5 ; *20. Cxd5, Txd5* ; *21. Txd5* ; *21. Txd5*, Fxd5 ; 22. Fxa6+ et 23. Dç3.

k) Bloquant l'aile –R.

l) En mettant apparemment leur R à l'abri, les Noir ne font qu'indiquer les difficultés qui sont les leurs, non seulement de trouver un plan convenable leur permettant de respirer un peu mieux, mais surtout de jouer des coups qui n'engagent à rien. *Complètement dominés au centre et sur l'aile* –R, ils ne disposent d'aucun coup de pions.

m) Après 21..., d5 ; 22. çxd5, Cxd5 ; 23. Cxd5, Txd5 ; 24. Dç3 les Blancs menaçent 25. Fxé5 et 25. Txd5, Fxd5 ; 26. Fxa6+. D'où ce triste retour à sa case de départ du C-R qui espère jouer un rôle plus actif en é7.

n) Le contraste entre la puissance explosive des forces blanches (deux C, deux T et deux F) groupées par paire derrière les pions blancs et le misérable carré défensif des Noirs dont les unités tentent de se regrouper d'une manière cohérente sans y parvenir.

o) Signe manifeste de désarroi. Acculés par le champion du monde, les Noirs, qui sont en proie à un début d'asphyxie, commencent à paniquer ; le R noir n'a plus maintenant qu'une case de fuite.

p) Kasparov, qui sait bien depuis quelques coups que le signal de l'attaque est imminent et qui a déjà examiné les conséquences du premier coup de canon (Cb5+), ne se lance pas dans un pseudo-*sacrifice prématuré* et renforce avec soin sa position.

q) Le déclouage semble normal mais entre dans les vues de Kasparov. 25..., Td8 abandonnerait la colonne d sans changer les projets des Blancs.

r) La première bombe.

s) Ou 27..., Tb-d8 ; 28. bxç6, Dxç6 ; 29. Fxé7, Txé7 ; 30. Cxç5, bxç5 ; 31. Da5+ et 32. Dxd8. Ou 27..., Cd8 ; 28. Cxç5, bxç5 ; 29. Txç5 !, dxç5 (si 29..., Dxç5 ; 30. Ff2) ; 30. Dxd7 et les Blancs regagnent la pièce avec une position gagnée.

t) Le camp des Noirs a brusquement explosé. Si 29..., Dxç5 ; 30. Ff2.

u) Une jolie pointe finale qui menace 32. Ta6 mat.

v) Si 31..., Tç8 ; 32. Fxé7, Dxf3 ; 33. Ta6+, Rb8 ; 34. Fd6+ suivi du mat. Si 31..., Ra8 ; 32. Dç7 ! (32..., Fxé4+ ; 33. Fxé4, Dxé4+ ; 34. Ra1, Dh1+ ; 35. Ra2).

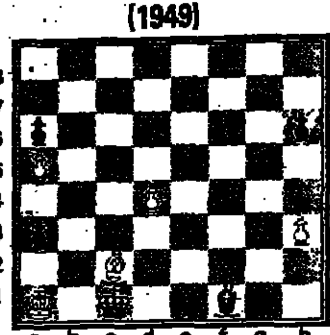
SOLUTION
DE L'ÉTUDE n° 1283
E. DOBRESCU 1968
Premier prix

(Blancs : Ré1, Cd2 et h6, Pb4, b6, ç6, f2, g4, h5. Noirs : Rb8, Td8, Cg5, Pa2, b5, d6, é6, d3.)

1. ç7+, Rb7 ! ; 2. çxd8=C+, Rxb6 ; 3. Cb3, Cf3+ ; 4. Rd1, Cd4 ; 5. Ca1 !, Cç2 ! ; 6. Cxé6 ! (et non 6. Cf5 ?, éxf5 ; 7. h6, Cxa1 ; 8. h7, Cb3 ; 9. h8=D, fxg4 ! nulle), Cxa1 ; 7. Cd4, Cç2 ; 8. Cb3, Cd4 ; 9. Ca1 !, Cç2 ; 10. Cf5 !!, Cxa1 ; 11. Cd4, Cç2 ; 12. Cb3, Cd4 ; 13. Ca1 !, Cç2 ; 14. h6 !, Cxa1 ; 15. h7, Cç2 ; 16. h8=D, a1=D ; 17. Dxa1, Cxa1 ; 18. g5 ! et les Blancs gagnent !. Trois sacrifices de C sur la case a1.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1284
K. RAINA
(1949)



BLANCS (5) : Ra1, Fç2, Pa5, d4, h3.
NOIRS (5) : Rç1, Ff1, Pa3, a6, h5.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1282

UN CONTRE SUICIDAIRE

Dans un de ses derniers livres *To Morrow's Text Book*, Victor Mollo a publié une donne où il montre comment le contre d'une enchère de contrôle peut permettre au déclarant de réussir un grand chelem qu'il aurait chuté si Ouest était resté silencieux.

♠ R 9 8 6 4
♡ A 8 4 2
◇ R 7
♣ V 5

Ouest		Est
♠ V ♡ V 9 7 ◇ D 10 8 5 4 ♣ R 9 8 6	N O E S	♠ D ♡ R 10 6 5 3 ◇ 9 3 2 ♣ 7 4 3 2

♠ A 10 7 5 3 2
♡ D
◇ A V 6
♣ A D 10

Ann : S. donn. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♠	passe	4 ♠	passe
5 ♣	contre	5 ♡	passe
5 SA	passe	6 ♡	passe
7 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le Valet de Pique, *comment Mollo propose-t-il de gagner* ce GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

Il faut évidemment partir du principe que le Roi de Trèfle est en Ouest et *il faut renoncer à l'impasse à Trèfle*. Il semble donc normal d'espérer qu'Est ait la Dame de Carreau afin de réussir l'impasse et de défausser sur l'As de Carreau un des Trèfles du mort.

Ne peut-on pas cependant améliorer encore les chances de gagner ce grand chelem en trouvant une treizième levée grâce à *un squeeze à Trèfle et Carreau* sur Ouest si on arrive à savoir que Ouest a probablement la Dame de Carreau ?

Ce n'est possible qu'en faisant *un mort inversé* (trois coupes de la main longue) que Mollo raconte de la façon suivante : « *Le déclarant prend la première levée avec l'As de Pique, tire l'As de Cœur, coupe un Cœur, et remonte deux fois au mort par l'atout pour couper deux autres Cœurs...* Faut-il faire l'impasse à Carreau ? C'est un moyen, mais il y a mieux à faire, surtout si Ouest ne fournit plus au quatrième tour à Cœur. On peut en déduire alors qu'*il détient probablement plus de Carreaux qu'Est* et qu'il a donc plus de chance d'avoir la Dame de Carreau. Alors, après avoir coupé le quatrième Cœur avec son dernier atout, le déclarant tire l'As de Trèfle, retourne au mort par le Roi de Carreau et tire les deux derniers atouts sur lesquels il jette la Dame et le 10 de Trèfle...

	♠ 9 ♦ 7 ♣
◇ D 10 ♣ R	◇ A V 6

Sur le 9 de Pique *Ouest est squeezé...* »

Danger d'étouffement

Pour infliger un contre de pénalité à l'adversaire il vaut mieux avoir le plus d'atouts possible, mais attention au risque d'étouffement comme dans cette donne jouée au cours du match France-Italie du Festival des jeux de Cannes il y a deux ans.

♠ 10 9 4
♡ 4 3
◇ R 8 5
♣ A R 10 9 3

Ouest		Est
♠ D 2 ♡ R V 7 5 2 ◇ 10 7 4 ♣ 7 6 5	N O E S	♠ A R V 7 5 ♡ 10 ◇ D 9 6 2 ♣ D V 4

♠ 8 6 3
♡ A D 9 8 6
◇ A V 3
♣ 8 2

Ann : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Lebel	Dubois	Perron	Ferraro
Passe	passe	1 ♣	1 ♠
2 ♡	passe	passe	contre
passe	passe	passe	

Ouest ayant entamé la Dame de Pique, Est prit avec le Roi, puis il tira l'As de Pique et le Valet de Pique (sur lequel Ouest défaussa un Trèfle) ; ensuite Est joua le 10 de Cœur pour la Dame et le Roi d'Ouest qui contre-attaqua le 7 de Trèfle. *Comment Lebel, en Sud, a-t-il gagné* DEUX CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Sud a sagement passé d'entrée avec une main qui, avec 1 point de distribution et 1 point de plus-value pour ses 2 1/2 levées d'honneurs, vaut seulement 13 points. En revanche Nord, en troisième position, a ouvert de « 1 Trèfle » avec une main légèrement plus faible, mais qui indiquait au partenaire une bonne entame si Est devenait le déclarant. Le contre d'Est indiquait que la surenchère de « 1 Pique » n'avait pas été faite seulement avec des levées de jeu, mais avec la force d'une ouverture. Sur ce « contre » Ouest a décidé de passer avec ses cinq atouts par Roi Valet, une décision dangereuse en tournoi par quatre et qui aurait exigé une défense parfaite, ce qui n'a pas été le cas.

Courrier des lecteurs

Infaillible technique (1276)

« *Votre seconde solution, écrit Bismuth, ne m'a pas convaincu parce que : 1) elle ne m'apparaît pas profondément différente de la première : 2) vous n'expliquez pas en quoi elle est plus logique...* »

Un squeeze *chassé-croisé* est fondamentalement différent d'un squeeze *par la coupe* (qui exige deux reprises au mort) ; d'autre part le squeeze chassé-croisé aurait échoué avec *trois* Trèfles au lieu de deux en Ouest... Cette donne superbe était un parfait exercice de technique.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 295

FLAGRANTS DÉLIRES

Au début de cette année, dans *notre chronique intitulée Les dents de la mère* (9 janvier), nous vous citions quelques définitions empruntées au *Dictionnaire des mots superflus* de Pierre Desproges. Superflue sans doute également serait toute tentative de notre part de rendre à celui-ci un hommage posthume. Nous nous contenterons donc de vous proposer des extraits d'un réquisitoire prononcé naguère par le « procureur » Desproges dans le prétoire des *Flagrants délires* de France-Inter (certains mots sont remplacés par leur anagramme). « Sans l'CEEENSS, ma propre femme, que j'aime par-dessus tout, malgré ses doigts jaunes, ses MNOOPSU BEIMSTU de CEIINNOT, et l'indestructible AFMPRU de AEGILOSU froide qui stagne dans ses jolis cheveux ABNRUU et me donne l'impression, *aux heures de tendresse dans* le noir, que je BCELTUU un routier tabagique, ma femme, dis-je, *sans la* ABEGLNO *qui pue qui* tue, serait obligée de marcher pour faire les 300 mètres qui la séparent du bureau de tabac... Et la potion magique du Père Ricard (un foie, deux drains, trois raisons de crever de CEHIORRS !...) Et le CEEIRT ? Vous pensez que c'est seulement indispensable au cheval et au nain ABEILOR qui *lui file des coups de pompe dans* le bide pour gagner sa vie ? Un Français sans tiercé, c'est aussi absurde que des AACINRS sans plongeoir. »

Solution des tirages. ESSENCE – POUMONS – BITUMES – NICOTINE – PARFUM – GAULOISE – AUBURN – CULBUTE – BAGNOLE – CIRRHOSE – TIERCE – BARIOLE – CANARIS.

MICHEL CHARLEMAGNE.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	CCEENST			
2	CT+AEKMO	CENSE	H 4	20
3	AMT+ALLP	COKE	9 E	33
4	LL+EESTV	CAMPAT	4 H	22
5	*ADEEIRU*	*TAVELLES (a)*	*L 3*	*62*
6	ADEFHLU	DEMEURAI	J 2	66
7	-BEIINNO	FALUCHE	E 5	60
8	IO+GIOOZ	BENIN	F 2	24
9	IIOZ+ALU	LOGO	8 L	15
10	A+ADEQS?	IOULIEZ	3 A	52
11	E+AAERTT	QAS (i)DA	12 C	44
12	A+AHPRST	ARIETTE	A 1	24
13	H+IIMSWY	PHRASAT	10 D	53
14	*HIMW+JOO*	*AISY*	*H 12*	*39*
15	HMOW+BGI	JOLI	D 1	38
16	BGMO+DIS	WHIG	N 5	25
17	BDGM+EFN	SOI	8 A	33
18	-EELMRUU	COKÉFIÉE	9 E	35
19	BGRRUX?	EMULSEUR (b)	14 D	63
20	-BDEMNNT	(T)OUX	B 7	33
21		DENT	15 A	21
				762

(a) Moucheter, tacheter.
(b) Appareil servant à préparer des émulsions. M. Duguet ne joue pas ce mot qu'il ne connaît pas, mais il gagne cependant le Festival devant plus de 500 joueurs.
1 *J. Vetel 756, 2. D. Roques 740, 3. P. Levart et T. Oswald 734.*

● **Résultats finals**

1. Duguet. 2. Levart. 3. Pierre (Belgique). 4. Vigroux. 5. Pluven. 6. Roques. 7. Delol. 8. Bloch. 9. Vetel. 10. Cohen-Bacrie. 11. Lorenzo. 12. Lefur. 13. Kourotchkine. 14. Leroy. 15. Caro. 16. A. Duguet. 17. Dives (B). 18. Pallavicini. 19. Treiber. 20. Pucheault.

Festival de Vichy
13 mai 1988
2e manche

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous *découvrirez la solution* et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales *sont désignées par une* lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de *voyelles ou de consonnes.*

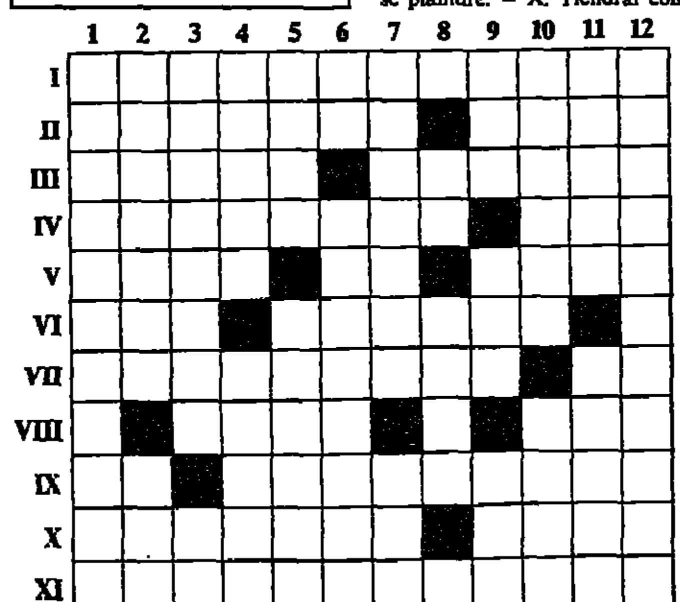
Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) *de l'année.*

mots croisés

N° 512

Horizontalement

I. C'est le tout prochain décisif. – II. Il entre partout à l'hôpital. Mon problème ? – III. Mesure. Le mauvais côté de la balance. – IV. C'est le précédent. Tient des archives. – V. Je suis au courant. Possessif. Annonce la suite. – VI. Au chantier. Ne favorise pas l'inspiration. – VII. Elle est là pour bien longtemps. Pour les chercheurs. – VIII. Graisse. Le premier. – *IX. Conjonction. Elle a donc de quoi* se plaindre. – X. Tiendrai compte. Rivière. – XI. Trouvèrent enfin l'accord.



Verticalement

1. Il y en eut plus d'un cette *semaine.* – 2. A sa place dans l'anthologie. Se déguste ou se rejette, en un sens. – 3. Sortent de l'œuf. Possessif. – 4. Ça se boit. En pleine Baltique. – 5. Coups de sang. Conduisent les bêtes bêtes. – 6. Préposition. Endurcis. – 7. Manquent de relief. Est-ce la souris ? – 8. Article. Souvent dû à la surprise. – 9. C'est un lot. Sur le violon. Grâce au violon. – 10. Prend son temps. Bonne partie de cartes. – 11. Travaillé. C'est truqué ! – 12. Ce que font du paysage politique ceux de demain.

SOLUTION DU N° 511

Horizontalement

I. Rocardiennes. – II. Evolua. Opéra. – III. Nullité. Es. – IV. Ol. Onéreuses. – V. Vaccarès. Uni. – VI. *Atlas. Vissés.* – *VII.* Tiot. Bari. Rs. – VIII. Rouaient. Tva. – IX. Intime. Ilien. – X. Ere. Raient. – XI. Ensellements.

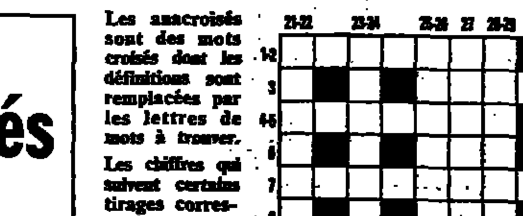
Verticalement

1. Rénovatrice. – 2. Ovulation. – 3. *Col.* Cloutés. – 4. Allocataire. – 5. Ruinas. Imel. – 6. Dater. Bée. – 7. Erevan. Ré. – 8. Eo. Esirtiam. – 9. Npeu. Si. Lie. – 10. Nessus. Tien. – 11. Er. Enervent. – 12. Saisissants.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés®

N° 513



Horizontalement

1. ACILNOU. – 2. ACEEINTX. – 3. BEIILNTU. – 4. CEILLNO. – 5. DEEEINQU. – 6. AILNOST. – 7. FIINRTTU. – 8. EGIILNRS. – 9. EEFILST (+ 1). – 10. ABEIOSSU (+ 1). – 11. ALLOOTX. – 12. EIMPRSUV. – 13. ALNOORT. – 14. AEEIMRST (+ 4). – 15. DDEEOSS. – 16. AACLRS (+ 3). – 17. DEEIRRS (+ 2). – 18. ABCORTUU. – 19. EEENRRSV. – 20. EEILSSS (+ 1).

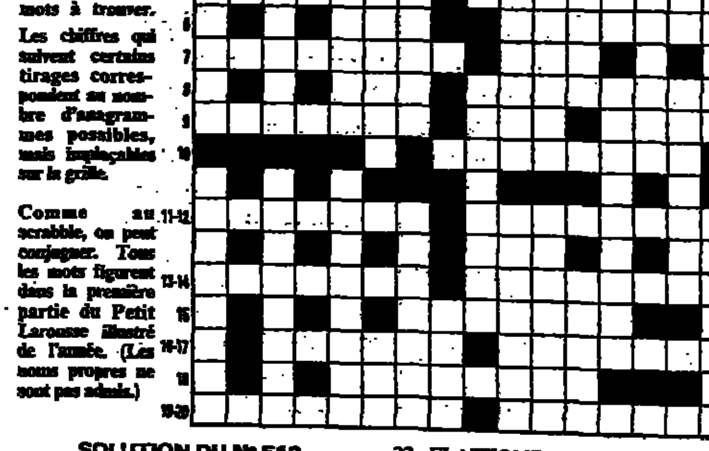
Verticalement

21. CEILNNO. – 22. ADEIOPRR. – 23. ABFILOT. – 24. ALNOPRTU. – 25. EIINTUV. – 26. ACCEELOS (+ 1). – 27. EEILNRTU. – 28. ABEEIST. – 29. AADLNSU. – 30. DEHIORST. – 31. ADFIIIIN. – 32. AIMMOSS (+ 1). – 33. EEEINSST. – 34. DEEIPRT (+ 5). – 35. ENNOSX. – 36. EEEGIILOS. – 37. AADIQS. – 38. AELNRUU. – 39. AEEEGTT. – 40. AENRSTU (+ 2).

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU N° 512

1. MEDIOCRE. – 2. PAPAUX. – 3. OCELLEES. – 4. DAMASSE. – 5. SPIEGELS. – 6. HURLANTE. – 7. ARSENIES (RENAISSE RENIASSE). – 8. EUNECTE, = anaconda. – 9. EUSSENT. – 10. AIEULES. – 11. ASIENTOS, contrats d'achat (ASSOIENT). – 12. COTIDAL. – 13. AVENUE. – 14. EPIÇASSE. – 15. BETISIER. – 16. TREMAS (ARMETS MARTES METRAS TRAMES). – 17. BRINELL, machine. – 18. ACHARNER. – 19. DEMOULEE. – 20. VENEREE (ENERVEE). – 21. MOCHETE. – 22. FLATTONS. – 23. ECOUTEUR (COUTUREE). – 24. VERROU (OUVRER ROUVRE). – 25. DENREES. – 26. ACEREES (ECRASEE RECASEE). – 27. OLEACEES. – 28. TUBARDE. – 29. UNIFIEES. – 30. RESTANTE (ENTRATES TENTERAS). – 31. ESPERE. – 32. SCATOLES (COSTALES LACTOSES). – 33. DELETION. – 34. PIBALE (BIPALE). – 35. PAGINEES. – 36. PIERRE (PRIERE). – 37. SUCRINES. – 38. PALLEALE, qui concerne le manteau des mollusques. – 39. ASSISSES. – 40. STEROL (LEROTS). – 41. XENONS. – 42. ECUELLES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

FOOTBALL : le Championnat d'Europe des nations

Le Championnat d'Europe des nations de football a lieu du vendredi 10 juin au samedi 25 juin en République fédérale d'Allemagne. Qui succédera à la France, tenante du titre depuis 1984 ? Sûrement pas la France elle-même, qui a dû abdiquer lors de la phase éliminatoire. Il est peu probable également que l'Eire se retrouve en finale le 25 juin au stade olympique de Munich. C'est en effet la première fois que la sélection nationale de ce petit pays se qualifie pour un tournoi international de ce niveau. En revanche, les sept autres équipes ont leur chance. Aucun favori ne se dégage entre la RFA, l'Angleterre, les Pays-Bas, l'URSS, l'Italie, l'Espagne et le Danemark.

Le Vieux Continent est à la recherche d'un leader. L'équilibre des valeurs et l'incertitude du résultat expliquent peut-être le succès populaire sans précédent de cette épreuve. Selon les organisateurs, sur les 830 000 places mises en vente, 820 000 auraient trouvé acquéreurs. Le solde ayant été distribué à vil prix à de tout jeunes footballeurs des clubs allemands, aucun billet ne sera en vente aux guichets les jours de matches.

Les quinze rencontres de cet Eurofoot 88 devraient être une fête. De nombreuses mesures de sécurité ont été prises pour cela dans les villes devant accueillir les matches : Düsseldorf, Cologne, Hanovre, Stuttgart, Gelsenkirchen, Francfort, Hambourg et Munich. Encore faudrait-il que la fête soit sur les terrains et que les équipes rompent avec les stratégies prudentes qui gouvernent le football européen depuis quelques années. La France avait conquis le trophée, il y a quatre ans, en marquant beaucoup de buts. Les téléspectateurs français, qui pourront regarder tous les matches (la plupart en direct), apprécieraient que la succession soit assurée avec la manière.

Les Allemands jouent la sécurité

BONN
de notre correspondant

LA Fédération ouest-allemande de football (DFB) et les autorités policières de RFA sont sur le pied de guerre : le spectre des troupes hurlantes de « supporters » britanniques et néerlandais dévastant tout sur leur passage dans les stades et dans les villes accueillant les rencontres du championnat d'Europe de football, l'ombre des morts du Heysel du mois de mai 1985 ont incité les organisateurs et la police à mettre au point un « plan anti-hooligans » des plus sophistiqués.

On ne s'est pas contenté de suivre la philosophie fruste du président du DFB (Fédération allemande de football), M. Hermann Neuberger, selon lequel il suffit, pour venir à bout des hooligans, « *de sortir la matraque car il n'y a que ce langage qu'ils comprennent* ». Les organisateurs souhaiteraient n'user du gros bâton qu'à la dernière extrémité. Ils ont prévu une série de mesures de sélection et d'encadrement des supporters qui devraient, en théorie, dissuader les casseurs et les violents.

On a porté une attention toute particulière au contingent de spectateurs en provenance de Grande-Bretagne (15 000) et des Pays-Bas (30 000). Il s'agit dans ce cas de procéder à la sélection à la source des spectateurs potentiels. Ainsi, il n'est pas possible outre-Manche d'acheter ses billets individuellement : la vente des places a été confiée aux fédérations britanniques de football, qui ne les délivrent qu'après que les impétrants ont rempli un formulaire de trois pages : il faut soit prouver son appartenance à un club, soit faire la preuve d'une moralité irréprochable. Les questionnaires sont traités par ordinateur et recoupés avec les fichiers de la police et de la justice.

La sélection est si sévère que les 8 500 places par match dont disposent les Britanniques n'ont pas été toutes vendues. Les autorités footbalistiques d'outre-Manche ne tiennent pas à ce que le mauvais comportement de leurs fans au cours de ce championnat d'Europe fasse obstacle à la réintégration des clubs anglais dans les compétitions européennes dont ils sont exclus depuis le drame du Heysel. Ce filtrage impitoyable n'a pas été du goût des membres des forces d'occupation britanniques stationnées en RFA : ils demandent aujourd'hui qu'on leur délivre des places sur le contingent allemand distribué beaucoup plus libéralement.

50 millions de francs d'aménagement

Aux Pays-Bas, les organisateurs ont eu accès au fichier central du vandalisme pour écarter les fauteurs de troubles potentiels, et les places sont délivrées en priorité aux groupes d'au moins cinquante personnes transportées en autocar. On espère ainsi éviter les déferlements d'après-match sur le centre des villes, les groupes repartant immédiatement vers leur pays tout proche à l'issue de la rencontre.

Les responsables sont cependant bien conscients que ces mesures préventives ne suffiront pas à éviter l'infiltration de voyous au milieu du bon peuple qui vient au stade pour l'amour du jeu. 15 millions de deutschemarks (51 millions de francs) ont été investis dans l'aménagement des huit stades où se dérouleront les rencontres. Les places debout ont été transformées en places assises, les grilles séparant les diverses sections de tribunes ont été renforcées et surélevées, des sorties de secours ont été aménagées. Pas une portion de stade qui n'échappe au regard des caméras vidéo qui décèleront tout mouvement suspect.

Le danger de la troisième mi-temps

La technique, c'est bien, mais cela ne peut remplacer entièrement les bonnes vieilles méthodes policières traditionnelles : des policiers en civil trufferont les blocs de supporters et notamment les groupes allemands dont on a pu constater ces dernières années qu'ils dérivaient vers l'extrême droite. Le « front borusse » de la Ruhr et le « front de l'aigle » de Francfort qui prennent prétexte des matches de football pour crier des slogans néo-nazis et xénophobes seront sévèrement encadrés. On ne prévoit pas moins de mille policiers en uniforme pour maintenir l'ordre dans le « match à risques » du tournoi Angleterre-Pays Bas, le 15 juin prochain.

On n'a pas oublié non plus les dangers que présente la troisième mi-temps pour le centre des villes et la tranquillité de ses habitants. Les bagarres à coups de bouteilles de bière entre supporters éméchés devront être étouffées dans l'œuf grâce à un quadrillage policier serré qui a pour mission d'observer les déplacements — la plupart du temps en zig-zag — des groupes qui fêtent la victoire et de ceux qui se consolent de la défaite.

Des villages de tentes situés à l'écart du centre ont également été prévus pour assurer l'hébergement des supporters peu argentés, où on tentera de les dissuader de s'adonner à la violence en leur proposant des distractions « culturelles » : concerts de rock, semaine danoise ou irlandaise, rencontre avec des membres des clubs locaux. Un sociologue de Francfort, Dieter Bott, a été chargé de coordonner ces animations. « *La culture au lieu de la matraque* », tel est son mot d'ordre. L'Allemagne n'a jamais manqué de belles âmes.

LUC ROSENZWEIG.

A la télévision

● PREMIÈRE PHASE

Allemagne-Italie, vendredi 10 à 20 h 15 (TF 1, direct).

Danemark-Espagne, samedi 11 à 15 h 30 (A 2, direct).

Angleterre-Eire, dimanche 12 à 15 h 30 (TF 1, en différé le lundi 13 à minuit).

Pays-Bas-URSS, dimanche 12 à 20 h 15 (A 2, en différé après la soirée électorale).

Allemagne-Danemark, mardi 14 à 17 h 15 (A 2, direct).

Italie-Espagne, mardi 14 à 20 h 15 (TF 1, direct).

Angleterre-Pays-Bas, mercredi 15 à 17 h 15 (TF 1, direct).

Eire-URSS, mercredi 15 à 20 h 15 (A 2, direct).

Allemagne-Espagne, vendredi 17 à 20 h 15 (TF 1, direct).

Italie-Danemark, vendredi 17 à 20 h 15 (TF 1, en différé à minuit).

Angleterre-URSS, samedi 18 à 15 h 30 (A 2, direct).

Eire-Pays-Bas, samedi 18 à 15 h 30 (A 2, en différé en fin de programme).

● **Demi-finales.** — Mardi 21 à 20 h 15 (A 2, direct) ; Mercredi 22 à 20 h 15 (TF 1, direct).

● **Finale.** — Samedi 25 à 15 h 30 (A 2, direct).

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Marche Paris-Colmar. — Arrivée samedi 11 juin.

Automobilisme

24 Heures du Mans. — (TF 1, départ samedi à partir de 14 h 45 et arrivée dimanche à partir de 14 h 20).

Championnat du monde de vitesse. — Formule 1. Grand Prix du Canada. Dimanche 12 juin à Montréal. (Canal + en direct à partir de 18 h 15.)

Aviron

Championnats de France. — Jusqu'au dimanche 12 juin à Vichy.

Boxe

Championnat du monde des poids moyens WBA. — Dimanche 12 juin à Ravenne (Italie), Patrizio Kalamaby (Ita.), Robbie Sims (E-U). (Canal + à 23 h 50.)

Cyclisme

Tour d'Italie. — Jusqu'au dimanche 12 juin.

Route du Sud. — Nouvelle appellation du Tour du Midi-Pyrénées. Jusqu'au dimanche 12 juin.

Escrime

Championnats de France de sabre. — Jusqu'au dimanche 12 juin à Reims.

Football

Coupe de France. — Finale, samedi 11 juin au Parc des Princes, Sochaux-Metz. (TF 1 à partir de 19 h 50.)

Euro 88. — Jusqu'au 25 juin. (Voir ci-contre.)

Golf

Open de France féminin. — Jusqu'au dimanche 12 juin à Fourqueux (Yvelines). (FR 3 dimanche de 16 heures à 17 heures.)

Motocyclisme

Championnat du monde de vitesse. — Grand Prix d'Autriche. Dimanche 12 juin à Salzbourg.

VOILE : Coupe de l'America

Un défi en justice

Américains et Néo-Zélandais préparent à San-Diego (Etats-Unis) la vingt-septième édition de la Coupe de l'America. Le samedi 4 juin les premiers ont baptisé *Stars-and-Stripes*, le catamaran de 60 pieds chargé de défendre le trophée. Huit jours plus tôt, *New-Zealand*, un monocoque géant de 123 pieds, était arrivé d'Auckland par cargo. Dans les deux camps, les entraînements ont commencé, mais nul ne sait si le duel aura bien lieu comme prévu en septembre. La décision relève de la Cour suprême de l'Etat de New-York qui, après avoir obligé les Américains à répondre au défi néo-zélandais, puis avoir écarté les autres challengers étrangers, devra très prochainement dire si le Yacht-Club de San-Diego peut relever ce défi avec comme bateau un catamaran.


REUTER
Dennis Conner, le défenseur de la Coupe de l'America, prêt à prendre la barre d'un nouveau bateau.

SAN-DIEGO
de notre envoyé spécial

LA Coupe de l'America était bien là sur l'estrade prisonnière de sa cage de verre. Le gouverneur de Californie, le commodore du Yacht-Club et la musique de la marine venue jouer *Stars and Stripes for ever*, tandis qu'une immense bannière étoilée était hissée au sommet du mât du catamaran, apportaient un brin de solennité au baptême, en présence de quelques milliers d'invités agitant de petits drapeaux américains. Mais, à l'exemple du maire, la grande foule de San-Diego qui avait triomphalement accueilli Dennis Conner après sa reconquête du trophée avait cette fois boudé la cérémonie.

Aminci pour mener plus efficacement son nouveau catamaran, le skipper de *Stars-and-Stripes* eut beau proclamer sa confiance dans la défense de la Coupe de l'America, il ne put ravir la vedette au fantaisiste venu singer Michael Fay, le banquier néo-zélandais promoteur du défi, devenu depuis un an l'homme le plus détesté de San-Diego.

Lorsque, le 17 juillet 1987, Michael Fay a présenté son défi au nom du Mercury Bay Boating Club of New-Zealand, les Américains ont d'abord cru à une grosse farce. Ce club, situé sur l'île de Great-Mercury où réside le banquier, compte en effet une soixantaine de membres, essentiellement des fermiers cotisant à 25 dollars. Son seul bien matériel est une vieille Ford de 1956 sur laquelle sont hissés les drapeaux de course ; et, faute de club-house, les réunions ont lieu chez les pompiers.

Le caractère anticonformiste du défi résidait surtout dans le choix du bateau : un monocoque de 90 pieds (27,43 m) à la flottaison, plus proche des classes J utilisés pour la Coupe de l'America dans les années 30 que des 12 mètres JI retenus pour les dix dernières éditions depuis 1956. Après les sommets atteints en 1986 en Australie, où treize syndicats venus de sept pays s'étaient disputé pendant quatre mois la Coupe Louis-Vuitton des challengers, nul n'imaginait que la formule de l'épreuve soit remise en question.

Vingt et un challengers avaient déjà fait acte de candidature pour 1991. Les retombées économiques étaient chiffrées à 1,2 milliard de dollars pour la ville de San-Diego. Sail America, la fondation chargée de collecter les fonds pour le Yacht-Club, avait signé ses premiers contrats. Avec sa société, Dennis Conner avait acheté des terrains pour la construction de marinas, etc.

C'est dans ce climat d'affairisme que Michael Fay a choisi de jouer les Saint-Just pour dénoncer l'escalade des coûts de participation et proposer un retour aux sources en se référant au *Deed of gift* (acte de donation) de la Coupe rédigé en 1887 par George Schuyler, dernier des cinq copropriétaires de la goëlette *America*.

La carpe et le lapin

« *Dès le retour d'Australie, nous avions budgétisé les coûts d'une nouvelle campagne de 12 mètres JI sur quatre ans,* explique Laurent Esquier, l'assistant exécutif de Michael Fay. *Nous arrivions à près de 75 millions de dollars. Les Japonais annonçaient 100 millions. Ce n'était plus justifiable. Les 12 mètres JI sont arrivés au bout de leur développement. On peut gagner 1 centième de nœud par mois, soit 1 dixième de nœud en dix mois, mais il faut alors investir 8 millions de dollars dans la recherche. Seuls les Américains, avec la NASA ou Boeing, peuvent encore se le permettre.* »

C'est en Sardaigne, où les Néo-Zélandais venaient de gagner le championnat du monde des 12 mètres JI, qu'Andrew Jones, leur conseiller juridique, a estimé que la solution au problème était contenue dans le *Deed of gift*, qui laisse au challenger le choix du bateau dans une fourchette comprise entre 45 et 90 pieds à la flottaison. « *Un voyage à Annapolis (Etats-Unis), où réside Bruce Farr, notre architecte, nous a convaincus que le projet était technologiquement et financièrement viable avec un budget de 8 millions de dollars* », poursuit Laurent Esquier.

Tandis que les Américains continuaient à rêver au grand rendez-vous de 1991, les Néo-Zélandais s'investissaient totalement dans la construction de leur monocoque géant. Il faudra le jugement de la Cour suprême de l'Etat de New-York les obligeant à relever le défi (*le Monde* du 28 novembre 1987) pour que les responsables du Yacht-Club de San-Diego prennent conscience du raz de marée qui risquait d'emporter tous leurs grands projets.

Dès lors, l'état d'urgence était décrété. A Britton, Chance et Bruce Nelson, les architectes du bateau vainqueur de la Coupe, John Marshall, le responsable du programme, joignaient des spécialistes des multicoques : David Hubbard, Duncan Maclane, Gino Morelli et le Français Bernard Nivelt qui avait conçu les maxi-catamarans *Charente-Maritime* et *Fleury-Michon*. Après consultation du programme de prédiction des vitesses établi sur ordinateur en fonction du petit temps (entre 10 et 13 nœuds de vent) qui prévaut à San-Diego d'août à octobre, le choix s'est fixé sur un catamaran de 60 pieds. Il restait à Dennis Conner à se familiariser avec la conduite d'un tel engin, sur les conseils du Français Pierre Le Maout, un spécialiste des formules 40.

Depuis quelques jours, les résultats de ces deux expériences sont enfin visibles en baie de San-Diego. D'un côté, un monocoque de 123 pieds de longueur hors tout, à la coque très évasée comme celle des bateaux des lacs suisses ou des 18 pieds australiens, surmontée d'un majestueux mât de 46 mètres. Sur le pont qui déborde de part et d'autre comme celui d'un porte-avions, quarante marins s'affairent.

Le caractère extrême du bateau a nécessité la conception de trois programmes électroniques embarqués. Le premier, déjà expérimenté en Australie sur les 12 mètres JI, concerne les différents paramètres d'aide à la navigation. Le deuxième permet, grâce à soixante-quatre capteurs installés sur la coque et le gréement, de faire apparaître en rouge sur l'écran les zones où s'exercent des contraintes risquant d'entraîner des dommages. Grâce à deux caméras installées au sommet du mât, le troisième permet de vérifier, à raison de trois images par seconde, les déformations et le travail des voiles à la hauteur souhaitée.

Face à ce monocoque très sophistiqué, les Américains présentent un catamaran expérimental inspiré des classes C (catamarans de 25 pieds, surtout connus aux Etats-Unis et en Australie où ils disputent la « petite Coupe de l'America ») avec une coque effilée comme celle des Tornado, mais surmontée d'une aile rigide articulée de près de 27 mètres de haut agissant comme un turbo au moindre souffle d'air. Le monocoque semble glisser sur l'eau à quelque 13 nœuds dans 10 nœuds de vent. Le catamaran la fend à près de 20 nœuds dans des conditions similaires.

Faire régater ces deux bateaux relèverait du mariage de la carpe et du lapin. « *C'est comme si on opposait la McLaren qui domine la formule 1 à la Lancia qui règne en rallyes* », estime Bruno Troublé qui dirigera, comme en Australie, le centre de presse de San-Diego.

« *Nous avons fait ce qui était permis par le* Deed of gift. *Les Américains font ce qui n'est pas interdit. Or tout ce qui n'est pas interdit n'est pas nécessairement permis* », estime Laurent Esquier pour expliquer le troisième recours néo-zélandais aux arguments de la Cour suprême de l'Etat de New-York.

Dans une ultime tentative de conciliation, Michael Fay a suggéré à la Cour d'accorder un nouveau délai aux Américains pour préparer un monocoque. Il propose le 1er mai 1989 pour le début des régates, avec des éliminatoires entre challengers à partir du 1er mars. Dans l'attente du jugement, même les marchands de souvenirs n'ont pas encore osé investir. Le public est, il est vrai, de plus en plus indifférent à une coupe dont le sort ne se joue pas à la barre d'un bateau, mais à celle d'un tribunal.

GÉRARD ALBOUY.

Culture

THÉATRE

Brecht à Istanbul, Soutter à Genève

Cent muezzins et un pianiste

« Je sais, ma lassitude est parfois un théâtre », dit la Jeune Parque de Valéry. Le théâtre, à l'inverse, n'est jamais lassitude. Une pièce de Michel Soutter, Ce Schubert qui décoiffe, est jouée à Genève ? L'acteur turc Gendjo Erkal interprète Maître Puntila de Brecht à Constantinople ? Départ immédiat pour la Suisse et la Turquie.

« Trois mers baignent la ville », constate Flaubert en 1850. C'est dans un quartier d'Istanbul situé sur le continent asiatique, où vous dépose le « feribot » (graphie locale), que Gendjo et son Théâtre des Compagnons donnent cet après-midi *Maître Puntila et son valet Matti*. Dans la salle du cinéma Moda.

Cinéma sans doute bien programmé, puisque le film qui sera projeté ce soir est *l'Esclave de l'amour*, de Nikita Mikhalkov.

A présent, la salle est bourrée de lycéens, de dix à quinze ans, qui en attendant la pièce font un raffut de tous les diables, enjambent les fauteuils, se lancent des sachets de chips. Beaucoup d'entre eux n'ont jamais encore vu une pièce de théâtre.

Noir. Silence. Brecht démarre. Décors, costumes, beaux et simples. Une clarté, un rythme, une gaieté, de vrai bon dessin animé. L'acteur Gendjo, très populaire en Turquie, qui joue Puntila (il a mis la pièce en scène), est génial : attitudes, intonations, gestes, tout est à la fois inventif, inhabituel, évident, profond, amusant, éloquent.

Silence absolu du public de jeunes, fasciné par ce drôle de Puntila, son culot. Gendjo y est pour beaucoup : il ne crie pas et ne gesticule pas, mais chaque détail du jeu est si expressif qu'il fait penser à Buster Keaton dans *Steamboat Bill Junior*, ou à cet acteur français tout à fait sidérant, mais qui, hélas ! ne joue qu'à l'Opéra : Gabriel Bacquier.

La dernière fois que le Berliner Ensemble est venu à Paris, ses acteurs, costumés en sportifs, ont joué *l'Exception et la Règle*, un peu comme un match de football : ça ne traînait pas. C'était excellent. Gendjo a le même tonus, la même présence d'esprit, enjouée. Et le côté « guignol magique » de son spectacle donne aussi à son *Puntila* cette poésie ailée, et un peu fantomatique, du film que Cavalcanti avait fait d'après cette pièce.

A la fin de la pièce : appaudissements déchaînés. Des enfants grimpent sur la scène, donnent des bouquets de roses aux comédiens qui, déjà démontent le décor : demain, ils jouent Brecht à Bursa, au sud de la mer de Marmara.

Retour, par le vaporetto, vers la Constantinople européenne. Immense ville où s'affaire une immense humanité. Petits métiers un peu partout. Très nombreux bateaux sur le Bosphore, la Marmara, la Corne d'Or, la mer Noire, c'est incroyable : pétroliers, cargos, paquebots de croisière, beaucoup sous pavillon russe, cela change de la tristesse des ports désaffectés, aux quais couverts d'herbes qui tombent en ruine, comme à Manhattan.

Sainte-Sophie : le plus beau poème d'architecture du monde. Incompréhensible. Le matériau de construction a été métamorphosé en substance immatérielle, en esprit pur.

Le frémissement de la vie

Comment Flaubert peut-il écrire que Sainte-Sophie est un *« amalgame disgracieux de bâtiments »* ? Qu'il dise, à Rome : *« Saint-Pierre m'emmerde, c'est glacial d'ennui et de pompe »*, ça oui, s'il le veut. Mais Sainte-Sophie, non. D'ailleurs, à Rome, Flaubert ajoute : *« J'aime mieux la plus petite mosquée, avec son minaret lancé dans l'air comme un grand cri. »*

Entrons dans l'un de ces oiseaux blancs, plus grands que les goélands posés sur la mosquée bleue, et en route pour Genève.

Michel Soutter. Il est là. C'est à lui que bien des gens doivent d'avoir continué, plus d'une fois, d'aimer le théâtre, et le cinéma.

Etait-ce au Festival de Locarno, de Pesaro, quel film était-ce, *la Lune avec les dents*, *la Pomme ?* Deux types entraient dans un café, à la campagne, ils prenaient place à une même table. Deux tasses de café. Ils restaient là, l'un en face de l'autre, se regardaient. Pas un mot. Les camions sur la route, assez loin. La neige sur les pics. La froideur de cette salle d'auberge, nue. Les deux bonshommes, pas capables de rompre le silence, l'immobilité. Mais quand le cinéma filme ce qui ne bouge pas, ce qui n'émet pas de son, ce n'est pas comme une photo projetée, pas du tout. Parce que le film a le frémissement de la vie. Il y avait aussi, ailleurs, une chaussure, seule sur un parquet, et elle racontait toute une vie.

Michel Soutter. Le metteur en scène de théâtre, aussi. De loin les plus belles mises en scène de *Fin de partie*, de Beckett, de *l'Echange*, de Claudel, d'*Ubu roi*, de Jarry.

La machine d'Ubu dans les plaines polonaises, sorte de presse-purée volant pour expéditions polaires, les grosses colères d'Ubu qui essayait d'écraser les pieds des spectateurs. Et les émigrés de Claudel, dans ces Amériques : ils n'arrivaient pas à se rejoindre, sur ces plages, ils se parlaient de loin, sans se voir, à travers les arbres. Et le vieil aveugle de Beckett, dans sa véranda aux vitres couvertes de sable et d'écume séchée, à travers quoi brillait l'océan... Ce qu'elles ont été belles, ces pièces, sous les doigts enchantés de Michel Soutter !

Aujourd'hui c'est une pièce de lui, *Ce Schubert qui décoiffe*.

Un pianiste. Assis devant l'immense lac noir de son Bösendorfer. Il joue des *Impromptus* de Schubert. Il est seul dans son studio, il a invité à dîner ses amis Brocolis : Simone et Albert.

Il joue sans presque y penser, un peu comme à vide, et le « vol plané » de *l'Impromptu* l'enlève. Ce n'est pas qu'il dorme, ni rêve, mais il y a quelque chose de ça.

Notre pianiste croit voir arriver les Brocolis. Avec eux, tout va se trouver décalé. Les « limites du convenable » ont disparu. Tantôt des désirs jusque-là domptés, tantôt des bêtises pour rien, tantôt les improvisations peut-être pour la beauté de la chose : le dîner habituel avec les Brocolis devient de l'incorrection pure, une inconduite, presque un délit. Quelque chose de fou, mais, étrangement, accompli à froid. Une comédie blanche.

Mais les *Impromptus* s'enchaînent, et peu à peu les images réelles de Simone et Albert Brocolis se dégagent de l'illusion. Au premier abord, ils trouvent à leur ami un air absent. Ils attendent qu'il revienne à lui, à eux. C'est-à-dire, plutôt qu'à lui et à eux, à une vie modérée.

Toute la pièce de Soutter se joue dans une frange qui frise l'invention et l'aliénation, par alternance. Cela fait penser à un « intermezzo » de *Faust* : on dirait que Dieu et le diable se sont fondus en un seul « pèlerin » qui se promène, incognito, ce soir, dans un honnête théâtre de la périphérie de Genève. Et qui se permet quelques gags, comme des « pierres de touche ». Une très forte « fantaisie », de ton inconnu.

Les acteurs, Antoinette Moya et Georges Wod (les Brocolis), François Rochaix (le schubertien), et François Margot (un traiteur qui apporte le gigot commandé), sont excellents.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Carouge, Atelier de Genève, 20 h 15.

« Fric-frac », d'Edouard Bourdet à la Potinière

En octobre 1936, Edouard Bourdet était nommé administrateur de la Comédie-Française, et sa pièce *Fric-frac* était créée à la Michodière, avec Victor Boucher, Arletty et Michel Simon. 1936, Front Popu et derniers rires du romantisme canaille, c'est devenu notre Belle Epoque. Catherine Bourdet, la petite-fille d'Edouard, a adapté avec Robert Scipion *Fric-frac* en comédie musicale — deux pianos qui évoquent de loin Wiener et Doucet, des couplets, quelques mouvements chorégraphiques et sans doute l'idée de reproduire le miracle *Irma la Douce*. C'est d'ailleurs peu probable, car y manquent les merveilleuses chansons de Marguerite Monod.

Mais la pièce, mise en scène par Louis Thierry, spécialiste des décalages mi-dérision mi-tendresse, a bien traversé son demi-siècle. Tout est daté : l'histoire du fric-frac raté dans lequel la belle Loulou, vamp des trottoirs, entraîne un employé naïf. Le langage surtout, cet argot qui a gagné en charme ce qu'il a perdu en insolence, en force comique.

C'est la difficulté : les acteurs doivent surjouer, pousser jusqu'au burlesque, sur un texte satirique, mais dans le style comédie de mœurs. Les routiers du genre Lucette Raillat, Elisabeth Lambert, Jean-Pierre Rampal, Claude Legendre, Jacques Marchand y parviennent. Souad Amidou rappelle les belles filles pulpeuses à la Ginette Leclerc plus que les piquantes, les troublantes ambiguïtés d'Arletty. Finalement, la triomphatrice, c'est la fille du patron, Claire Magnin, pimbêche insensée, formidable.

COLETTE GODARD.

★ Potinière, 20 h 30.



RUBINEL/ENGUERAND

MUSIQUES

Résurrection de Salieri à Schwetzingen

Le pouvoir de la vertu

Un opéra inconnu de Beaumarchais et de Salieri vient d'être ressuscité avec grand succès dans le théâtre rococo d'une petite principauté allemande. Il sera joué en juillet 1989, pour l'anniversaire de la prise de la Bastille, au Théâtre des Champs-Elysées.

Les Français ont mis longtemps à découvrir Glyndebourne ; il leur reste à connaître Schwetzingen et son festival qui, depuis trente-six ans, en mai et juin propose un programme bien plus original que son rival anglais et d'une qualité analogue : cette année, trois créations lyriques, à côté du *Barbier de Séville*, des concerts et des sérénades avec Julia Hamari, Arleen Auger, Jorge Bollet, Trevor Pinnock.

Dans le petit théâtre rococo, Jean-Claude Malgoire et Jean-Louis Martinoty ressuscitaient ces jours-ci un opéra de Beaumarchais et Salieri, créé il y a tout juste deux siècles et qui fait justement penser à *l'Enlèvement*. *Tarare* (titre bien malheureux que les auteurs n'ont pas osé changer pour *le Pouvoir de la vertu*) nous donne une frappante image du genre lyrique à la veille de la Révolution, que l'œuvre devait d'ailleurs traverser sans encombre : après trente-trois représentations en 1787-1788, elle fut reprise presque toutes les années suivantes et atteignit en 1826 le total honorable de cent trente et une soirées, avec seulement quelques modifications lors des changements de régime... Même succès à l'étranger, où Da Ponte établit une version italienne, tandis qu'il existait aussi des traductions anglaise et allemande.

Le héros lui-même, Tarare, n'avait rien à craindre des bouleversements politiques : c'est un homme vertueux, d'humble extraction, devenu général par ses mérites, qui, après maintes péripéties, triomphe sans le vouloir vraiment du roi cruel et sensuel à qui il a sauvé la vie et qui, en retour, lui a volé sa femme, heureusement vertueuse elle aussi. Tarare illustre ainsi la sentence finale, fort morale : *« Homme ! ta grandeur sur la terre/N'appartient pas à ton état :/Elle est toute à ton caractère. »*

Cette œuvre, finalement assez naïve, mal ficelée et cependant alerte et rebondissante, d'un Beaumarchais bien piètre versificateur, garde cependant son intérêt, et d'abord par ce qu'elle porte d'idées nouvelles, mêlées à des stéréotypes traditionnels : l'action, située dans le fameux détroit d'Ormuz, tristement d'actualité, relève d'un orientalisme bouffon, où l'islam est mâtiné d'hindouisme. Mais on constate que le fameux prologue mythologique de la tragédie lyrique à la française est devenu ici philosophique : on y voit par exemple le Feu et la Nature créer des êtres vides et sans visage (qui font un peu penser à la statue de Condillac), entre lesquels on tire au sort pour savoir *« lequel sera roi et l'autre esclave »*.

Outre ces bouffées du siècle des Lumières qui affleurent dans le livret (il y a même du Montesquieu, du Voltaire et du Rousseau dans le ballet, selon Martinoty !), il est plaisant de découvrir un opéra réussi de Salieri, qui nous permet de le situer un peu mieux entre Rameau, Gluck et Mozart. S'il n'a jamais la puissance d'invention de ces derniers, il n'est ici ni plat ni prosaïque, et parvient souvent à nous divertir ou à nous émouvoir.

Aussi rapide qu'une pièce

Il a tenu la gageure qu'il s'était fixée avec Beaumarchais (1) de faire un opéra presque aussi rapide qu'une pièce de théâtre, grâce à un récitatif très brillant, modelé tantôt sur les classiques français, tantôt sur les bouffes italiens, et qui passe avec une grande souplesse à l'*arioso* et à l'air déployé, pour revenir aussi vite au récitatif volubile. Peu d'ensembles, plus aucun *aria da capo*, et beaucoup de grandes flèches vocales vertigineuses, de fureur et d'enthousiasme, à la Mozart.

Salieri a eu la chance de tomber entre les mains d'artistes dont le talent et la malice optimisent cette comédie, tandis que Malgoire, avec les Deutsche Haendel Solisten, fait mousser cette musique comme du champagne.

Est-il besoin de dire que Martinoty a réalisé une étincelante mise en scène sur cette époque qui lui réussit toujours si bien (cf. *les Boréades* de Rameau), sans pour autant abuser des allusions à la Révolution française, si proche et si tentante ? On y reviendra à Paris, puisque *Tarare* sera monté l'an prochain au Théâtre des Champs-Elysées, dans les mêmes décors ravissants de Heinz Balthes, avec les costumes désinvoltes et poétiques dont Daniel Ogier a le secret.

Excellente distribution où, pour une fois, les Français se taillent la part du lion et se montrent capables de prononcer fort honorablement leur langue : Jean-Philippe Lafont, qui fait une superbe création du roi d'Ormuz, un personnage énorme, sadique et bon enfant, presque à la Coluche, avec une voix de tonnerre ; Zehava Gal, fragile et intrépide Astasie (le femme vertueuse), au timbre si valeureux, finement coloré ; Howard Crook, merveilleux général Tarare, aussi émouvant que son Atys ; et puis Jean-François Gardeil, Nicolas Rivenq, au délicieux style baroque, et aussi les janissaires et ayatollahs de l'Ensemble Sagittarius, formé par Michel Laplénie.

Sans oublier quelques Allemands exemplaires, comme l'exquis Eberhard Lorenz, chef des eunuques, dont Martinoty a tiré cet Arlequin virevoltant, clown fragile et poétique, avec sa pétulante Spinette-Colombine, Anne Caleb.

Tel est le fruit savoureux de la collaboration entre l'Opéra de Karlsruhe (maître d'œuvre), l'Opéra de Paris et le Festival de Schwetzingen, sans oublier la télévision allemande qui l'a enregistré et les trois chaînes de radio qui diffuseront *Tarare* dans les pays rhénans ce dimanche 12 juin (20 h 30).

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Il faut lire le texte liminaire de *Tarare*, intitulé malicieusement : « Aux abonnés de l'Opéra qui voudraient aimer l'opéra », où l'écrivain fait une brillante exégèse de son œuvre, dans l'excellent *Beaumarchais* de la Pléiade (pp. 497 et suivantes), avec le texte intégral de la pièce.

« Le Cadi dupé » au Festival de la Butte Montmartre

Le mors aux dents

Pour sa quatrième édition, le Festival de la Butte Montmartre monte un opéra-bouffon d'Alexandre Monsigny, créé en février 1761 à la Foire Saint-Germain. Et guère repris depuis.

Le succès en fut si vif à l'époque que Gluck reprit le livret de Lemonier pour le remettre en musique à sa façon ; mais celle de Monsigny (1729-1817) est charmante, pleine de vie et de rupture de ton, tout imprégnée de l'esprit baroque que Rameau, après Lully, avait fait souffler dans une comédie.

L'histoire, empruntée aux Mille et une Nuits, est celle d'un cadi dupé par une jeune fille, Zelmire, qui, pour se venger de ses assiduités, se fait passer pour la fille d'Omar, le teinturier. Le cadi en tombe amoureux et donne un gros sac d'or au père qui consent mais ne veut pas croire à la possibilité d'un mariage. En effet, sa fille véritable, qui le suit, est laide à faire peur. Moqué par Zelmire et par la fidèle épouse qu'il allait répudier un peu vite, le cadi prend lui aussi le parti d'en rire.

Trop fort trop vite

La musique n'est pas seulement agréable et facile à retenir : toujours en situation, elle ne retarde jamais l'action et surtout épouse la prosodie avec un bonheur constant. La forme assez souple des morceaux se moule le plus souvent sur celle du discours ; peu d'airs à couplets, mais des ariettes qui semblent improvisées, sans reprises fastidieuses. Les duos succèdent ainsi aux airs et les airs aux romances, entrecoupés de brefs dialogues.

Sans être précisément difficile, la partition exige de la part des chanteurs une souplesse qu'on ne trouve guère que chez les interprètes familiers du répertoire baroque. Il existe en effet une manière de mettre en valeur les mots chantés qui donne toute sa saveur à la musique. La distribution réunie ici (Léonard Pezzino, Mireille Alcantara, Frédéric Vassar, Pierre Catala, Maurice Sieyes et Nicole Labarthe) est très honorable, on comprend presque tout mais, quant au style, c'est trop souvent à qui chantera le plus fort et le plus vite. L'accompagnement de l'Ensemble instrumental Alexandre Stajic tombe dans le même travers : par crainte d'ennuyer, il prend le mors aux dents sans grand souci des nuances.

Ainsi, le spectacle est-il bien rythmé, comme on dit, la mise en scène de Carlos Barcena, dans un joli décor dix-huitième de Laurent Petuzzi, fonctionne sans heurts et plus ça va, plus on s'amuse. Reste à savoir si on y entend vraiment de la musique ou un certain bruit pulsé qui y ressemble. C'était peut-être d'ailleurs déjà ainsi à la foire Saint-Germain, mais il s'agissait alors d'un spectacle populaire. A présent qu'on le monte pour le plaisir des amateurs curieux, il n'est sans doute pas nécessaire de pousser si loin le souci de fidélité historique.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations les 10 et 11 juin à 21 heures au Théâtre de la Cigale ; tél. : 42-23-90-90.

● **La « Huitième » de Bruckner change de lieu.** — L'exécution de la *Huitième symphonie* de Bruckner par le Nouvel Orchestre philharmonique, concert de clôture du Festival international d'orchestres que dirige Marek Janowski, n'a pas lieu comme prévu au Châtelet, mais au grand auditorium de la Maison de la radio, samedi 11 juin, à 20 h 30.

Culture

MÉCÉNAT

Une ville à l'heure d'une entreprise allemande

Prague à Ingelheim

Les expositions d'une entreprise allemande (RFA) pionnière en matière de mécénat.

En mai et juin, chaque année depuis bientôt trente ans, la ville d'Ingelheim (20 000 habitants), sur le Rhin, se met à l'heure d'un nouveau pays ou d'une nouvelle capitale : concerts, spectacles, soirées littéraires entourent l'événement principal ; la ou les expositions d'art, tandis que, ici, c'est une librairie qui propose des livres *ad hoc*, là une boutique qui vend des objets d'artisanat, et que nombre de restaurants invitent à goûter quelques plats typiques conseillés, si nécessaire, par le cuisinier de l'ambassade concernée.

Le pli est pris, la formule originale bien rodée, si bien même que, pour un peu, on oublierait de rappeler ces journées internationales à usage local, qui font des laboratoires pharmaceutiques Boehringer (dont la maison-mère est à Ingelheim), un des pionniers du mécénat industriel.

Ce sont en effet les Boehringer qui les ont créées en 1959, pour *« contribuer à Ingelheim à une meilleure connaissance et compréhension d'autres pays »* (docteur Ernst Boehringer), et qui continuent à les financer (avec une modeste contribution de la municipalité depuis 1977). De même, c'est toujours François Lachenal, ex-éditeur à Genève, pataphysicien notoire, ami des lettres, des arts et du président de la République fédérale d'Allemagne qui, assisté de Patricia Rochard, est chargé de les organiser. En vertu d'une programmation n'ayant qu'un très vague rapport avec les marchés existants ou potentiels des laboratoires.

Tous les pays d'Europe y sont passés (y compris l'Allemagne, avec, en 1985, « Cent ans d'art en Allemagne » pour fêter le centenaire de la fondation des laboratoires d'Ingelheim), mais aussi le Japon, le Brésil, le Mexique, les Etats-Unis (l'année du bicentenaire), l'Afrique de l'Ouest, la Corée... d'une manière ou d'une autre, les expositions pouvant relever du panorama ou de la monographie (Goya, Lautrec, Daumier, Manet, Klee, Picasso et même Charlemagne, qui était là chez lui).

L'année dernière, c'était Venise qui était sur la sellette. Cette année, c'est Prague. Prague avec une évocation des collections de la Galerie nationale, qui donne en particulier une bonne idée du bouillonnement des avant-gardes en Bohême au début du siècle. Quand Prague entretenait avec Paris des relations privilégiées. Quand le Praguois Vincenc Kramar constituait une remarquable collection de Derain, Braque et Picasso, dans le même temps qu'à Prague des artistes doués, et même très doués, donnaient naissance à une école de peinture procédant d'une lecture originale du cubisme, en le mâtinant d'expressionnisme.

Si Jiri Kotalik, le patron de la Galerie nationale de Prague, n'a pas été tout à fait aussi généreux qu'il aurait pu l'être en envoyant les meilleurs tableaux de la collection Kramar (passée dans son musée), l'exposition comporte cependant nombre d'œuvres passionnantes, qui rappellent à notre bon souvenir le pays d'origine de quelques grands artistes ayant vécu ailleurs, comme Mucha ou Kupka, et l'existence de ceux restés à Prague, comme le peintre Emil Filla, et Otto Gutfreund, un des plus formidables sculpteurs des années 10. Cubiste avant ceux de Paris, dès 1912 il se livrait à la décomposition des volumes, selon un processus faisant penser d'ailleurs à l'Italien Boccioni.

Avec une exposition comme celle-là, les journée d'Ingelheim méritent assurément une audience plus large que celle qu'elles reçoivent (23 000 visiteurs l'année dernière pour « Venise »). Mais cela supposerait peut-être une sorte de promotion par tee-shirts fluos interposés ou quelque chose d'approchant. Ce qui n'est apparemment pas le genre de la maison Boehringer et encore moins celui des ses culturels, soucieux de préserver le caractère convivial et amical de la rencontre.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ « Prague, Altes Rathaus in Ingelheim », jusqu'au 19 juin.

Les huitièmes assises nationales

L'argent des sociétés va en priorité à la musique et aux arts plastiques

Le mécénat culturel a drainé auprès des entreprises – dont un nombre croissant de PME – entre 320 et 400 millions de francs en 1987, soit 100 millions de francs de plus qu'en 1986, estime l'ADMICAL (1), qui organise le 21 juin ses huitièmes assises nationales du mécénat d'entreprise.

Un dynamisme qui se traduit aussi par une décentralisation accrue puisque le part des actions réalisées en province passe de 60 % à 70 %, et un intérêt croissant tant des unions patronales que de l'Etat qui a mis en place des procédures de cofinancement.

L'ADMICAL ne verse pourtant pas dans le triomphalisme et s'inquiète même, par la voix de son président, M. Jacques Rigaud, de certaines carences ou dérives du mécénat. Elle dénonce ainsi les dispositions restrictives à l'exposition d'œuvres dans les locaux de travail : les textes d'application de la loi de 1987 ont trop d'exigences qui tendent à transformer l'entreprise en musée. L'ADMICAL réclame aussi un statut plus souple pour les fondations d'entreprises qui ne font pas appel à la générosité publique ; elle ne veut pas, enfin, que le mécénat serve d'alibi à un désengagement de l'Etat dont le rôle régalien reste essentiel en matière de culture et de conservation du patrimoine.

Autre problème préoccupant : les rapports avec la télévision : sur le petit écran, le mécénat est encore proche du néant, occulté par un sponsoring plus commercial et plus envahissant.

Dans son étude annuelle qui recense près de mille cinq cents actions de mécénat (contre neuf cent vingt-cinq 1986) menées par cinq cents entreprises, l'ADMICAL constate à nouveau une prédominance marquée du secteur bancaire (27,5 % des actions recensées), suivi par les transports (10,4 %), l'énergie et l'agroalimentaire (9 %) chacun. En revanche, le secteur des assurances n'est plus à l'origine que de 4,7 % des actions menées, contre 17 % en 1985. Les PME de moins de cinq cents salariés représentent 36 % des entreprises mécènes, contre 19 % l'an dernier, prouvant ainsi que des formules d'association ont pu catalyser les énergies en les regroupant.

L'argent des entreprises va en priorité à la musique (32,3 % des actions contre 24 % en 1986) et aux arts plastiques-musées (qui régressent cependant de 44 % à 25,8 % en un an). Mais le théâtre occupe son coin de scène avec 11 % des actions (4 % en 1986), suivi par le patrimoine, l'audiovisuel, l'édition...

Enfin, géographiquement, Rhône-Alpes ravit avec 11,6 % des actions recensées la deuxième place après l'Ile-de-France à Provence-Alpes-Côte d'Azur (9,4 %) qui jouit pourtant de son activité festivalière intense. Les Pays de Loire (4 %) et l'Alsace (3,5 %) font aussi bonne figure, la Corse et les DOM étant bons derniers.

MICHEL COLONNA d'ISTRIA.

(1) Association pour le développement du mécénat industriel et commercial, 116, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 42-25-65-93.

La statue du capitaine Dreyfus aux Tuileries

Aux grands hommes la patrie reconnaissante

Le voile est tombé et le capitaine Dreyfus, immense soldat de plomb, serrant dans son poing le pommeau de son sabre brisé, est apparu. L'honneur de l'officier injustement condamné est lavé dans le bronze dont on fait les statues. Le ministre de la culture et de la communication, Jack Lang, a chaudement félicité son auteur, Tim. Le caricaturiste de *l'Express* excelle dans le petit format, mais est visiblement moins à l'aise avec les monuments de ce type. Il faut dire que l'exercice est ingrat. Immortaliser pour la patrie reconnaissante les traits de nos grands hommes défunts, n'est plus une idée à faire relever les artistes la nuit. Surtout lorsque les pouvoirs publics – ou les familles – exigent que le héros soit « identifiable ».

Cela donne, aux Tuileries, un frileux Léon Blum, emmitouflé dans une écharpe de bronze, lorgnon et moustache du même métal ; à proximité des Champs-Elysées, un robot aux allures de menhir, le président Pompidou ; au Luxembourg, un nain de plâtre patiné, Pierre Mendès France ; dans la cour de la Bibliothèque nationale, un Sartre luttant contre le vent ; devant l'Arsenal un affligeant Rimbaud, « l'homme aux semelles devant », résultat d'un méchant calembour ; sans parler des duettistes, de Gaulle et Malraux, qui poursuivent leur dialogue sur un banc de la banlieue parisienne. Un « Camus » de Pommereulle a été refusé parce que l'artiste avait négligé de fixer la physionomie de l'écrivain. Son évocation, toute symbolique, sembla insuffisante.

Pourtant, lorsqu'on demanda à Picasso une œuvre pour célébrer son ami Apollinaire, il proposa, tout simplement, une tête de femme, sous-titrée : « Hommage à Guillaume Apollinaire ». Elle est aujourd'hui installée square Saint-Germain-des-Prés.

E. de R.

Communication

Havas et « Ouest-France » se séparent à l'amiable

Ouest-France, premier quotidien français par la diffusion (avec 739 800 exemplaires vendus en 1987 selon l'OJD), prend un peu plus d'autonomie vis-à-vis de son partenaire traditionnel, Havas. Un communiqué du quotidien daté du 9 juin précise que *« les sociétés Havas et Ouest-France ont décidé de mettre fin à leur collaboration au plan de la publicité locale sur les départements de l'Ouest »*. La collecte de cette publicité représente 78 % des recettes publicitaires du journal, soit environ 400 millions de francs.

La séparation s'est faite *« à l'amiable »*, indique-t-on au quotidien. Lié à Havas depuis 1908, le journal conservera des activités avec le groupe publicitaire. Ainsi la publicité nationale demeure confiée à Région Communication, régie de la presse quotidienne régionale du groupe Havas ; les activités communes concernant le tourisme seront toujours menées par Havas-*Ouest-France* Voyages ; enfin, Havas et *Ouest-France* restent liés au sein de Havas-Atlantique-Publicité, une régie publicitaire créée il y a vingt ans avec le quotidien nantais du groupe Hersant, *Presse-Océan*, et chargée de collecter la publicité locale en Loire-Atlantique et en Vendée.

Toutefois, cette séparation entre *Ouest-France* et Havas devenait nécessaire. La stratégie en faveur de la presse gratuite menée par Havas et sa filiale Havas Média Régions (HMR) gênait de plus en plus le quotidien. La prise de contrôle du groupe de presse gratuite de M. Paul Dini, la Comareg, au début de cette année, par Havas, faisait du groupe publicitaire et du journal des concurrents virtuels dans l'Ouest. La Comareg contrôle en effet un groupe breton de gratuits, ORP, tandis que *Ouest-France* contrôle la société Le Carillon. Il était donc difficile pour le journal de maintenir ses accords anciens avec Havas sur le plan de la publicité locale, alors que l'activité de gratuits du groupe publicitaire dans l'Ouest doublonnait avec son activité de régie publicitaire.

Il reste à savoir si la stratégie nouvelle d'Havas, fondée sur la presse gratuite aux dépens de la régie de presse quotidienne, portera ses fruits. Et si, à terme, d'autres contrats ne seront pas dénoncés par des quotidiens régionaux autres que *Ouest-France*.

Le quotidien, pour sa part, met sur pied sa propre régie de publicité locale dans laquelle les anciens salariés d'Havas (six cents personnes pour l'Ouest) seront intégrés.

Y.-M. L.

M. Jacques Saint-Cricq président du syndicat de la presse quotidienne régionale

M. Jacques Saint-Cricq, président du directoire de *la Nouvelle République du Centre-Ouest* (Tours), a été élu le mercredi 8 juin, président du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR). Il succède pour trois ans à M. Claude Puhl, directeur général du *Républicain lorrain* (Metz), qui préside la Fédération nationale de la presse française.

Le SPQR représente 45 quotidiens régionaux diffusant à 6,8 millions d'exemplaires sur l'ensemble de la France. Le premier vice-président du SPQR est M. Jean-Louis Prévost *(la Voix du Nord)* ; les vice-présidents sont Mme Evelyne-Jean Baylet *(la Dépêche du Midi)*, MM. Philippe Am-maury *(le Parisien, le Maine libre)*, Xavier Ellie *(le Dauphiné libéré »*, François-Régis Hutin *(Ouest-France)*, André Poitevin *(le Provençal)*, Michel Secrétain *(la République du Centre)*. MM. Gilbert Klein (l'Alsace) et Jean-François Lemoine (Sud-Ouest), nouvel élu, sont secrétaires généraux et M. Charles Minnekeer secrétaire-général adjoint, tandis que MM. Jacques Puymartin et Arnould Thénard sont trésoriers et MM. Pierre Archambault, Maurice Bujon, René Decock, Jean-Jacques Kielholz, Francis Raoul et Claude Puhl présidents d'honneur.

Aides européennes à la distribution et à la production audiovisuelles

Les premiers pas du programme MEDIA

L'association des Entrepreneurs de l'audiovisuel européen (EAVE) a donné le coup d'envoi, le lundi 6 juin, d'un cycle de formation de neuf mois destiné à familiariser les producteurs indépendants originaires de la CEE avec le futur grand marché unique.

La semaine dernière, à Hambourg, était créée, après deux années d'efforts, la première coopérative européenne de distribution de films à petit budget, l'European Film Distribution Office. Deux initiatives qui n'auraient sans doute pas vu le jour sans l'aide de la Commission de Bruxelles au travers de son programme MEDIA (Mesures pour encourager le développement de l'industrie audiovisuelle), dont le mois de juin marque le véritable démarrage *(le Monde* du 25 mars).

« Priorité absolue » du Parlement européen, le programme MEDIA réunit sous son nom des actions en faveur de la production audiovisuelle européenne pour remédier à sa faible compétitivité face à sa rivale d'outre-Atlantique.

« L'objectif de MEDIA, explique sa responsable, Mme Holde Lhoest, *n'est pas de mettre en place une nouvelle machine à subventions, mais d'injecter dans des projets naissants des capitaux* (seed money) *qui en attireront d'autres. Nos premières actions ont été financées pour un quart par des apports extérieurs. Notre objectif est d'arriver rapidement à 50-50. »* Le budget de 5,5 millions d'ECU (38,5 millions de francs) voté pour 1988 par le Parlement de Strasbourg financera ainsi un programme d'une valeur globale de 11 millions d'ECU (77 millions de francs).

Outre la coopérative européenne de distribution de films – qui bénéficiera à elle seule d'une aide de 2 millions d'ECU, les responsables du programme MEDIA ont privilégié dans ce domaine la création d'un Fonds européen pour le multilinguisme audiovisuel (FEMA) installé à Genève sous l'égide de l'UER (l'Eurovision), ainsi que celle d'un marché audiovisuel pour les producteurs indépendants, marché permanent qui fera ses premiers pas à l'automne au MIP-COM cannois.

Les deux autres axes choisis par les responsables de MEDIA portent sur l'aide à la production et à la formation. C'est ainsi, par exemple, qu'un club d'investissement pour les technologies avancées appliquées à l'audiovisuel (IDEA) verra le jour le 10 juin à Madrid. Ou bien encore qu'un projet de promotion du film d'animation sera présenté à Annecy du 16 au 18 juin.

P.-A. G.

Une identité chrétienne renforcée

Nouvelle formule pour « la Vie »

Un format plus grand qui le rapproche des autres hebdomadaires d'actualité, un nouveau graphisme, des rubriques profondément remaniées, une généralisation de la couleur, un cahier central de programmes TV détachable : la nouvelle formule de *la Vie* a paru le jeudi 9 juin. *« Hebdomadaire chrétien d'actualité »*, comme l'indique son sous-titre depuis 1976, *la Vie* veut donner davantage de « punch » à sa vocation. Le journal, explique Jean-Claude Petit, directeur de la rédaction, dans l'éditorial, *« sera fidèle à nos origines : résolument chrétien »*.

Cette nouvelle formule, qui comporte notamment une section de six pages intitulée : « Dieu aujourd'hui », a été conçue après des entretiens avec des lecteurs. Ces derniers, au nombre de 1 456 000, habitent plutôt la province (85 %) et les régions de tradition chrétienne (Bretagne, Vendée, Lorraine, Alsace, Rhône-Alpes). Ils sont pratiquants à 85 % et sont fortement attachés à leur hebdomadaire. Il comptait en effet 245 826 abonnements pour une vente globale de 313 256 exemplaires en 1987, selon l'OJD.

Pourtant, *la Vie* a perdu quelque 8 000 exemplaires de 1986 à 1987. Et depuis plusieurs années, l'hebdomadaire vedette du groupe Malesherbes-Publications assiste à l'effondrement de ses recettes publicitaires : elles représentaient 5 % de son chiffre d'affaires en 1987 – 7 millions de francs pour 130 millions – alors qu'elles étaient de 13 % en 1980. La nouvelle formule vise à donner un coup de fouet à la diffusion et à attirer à nouveau les budgets des annonceurs. L'été servira de test à *la Vie* nouvelle formule qui lancera, à l'automne, une campagne de publicité et de promotion de 5 millions de francs et une nouvelle offensive en faveur de l'abonnement.

YVES-MARIE LABÉ.

EN BREF

● **M. Michel Droit assigne quatre journaux, dont *le Monde*, en diffamation.** – Les avocats de l'académicien Michel Droit, en congé de la CNCL, ont publié mercredi 8 juin, le communiqué suivant : *« A la suite de la campagne dont il fait l'objet depuis plusieurs mois, Michel Droit nous a chargés de faire délivrer des assignations en diffamation aux principaux organes de presse responsables de cette campagne, à savoir deux journaux quotidiens et deux hebdomadaires. La première chambre du tribunal de grande instance de Paris sera donc appelée à statuer sur ces demandes. »* Les publications concernées sont *le Monde, Libération, le Canard enchaîné* et *l'Evénement du jeudi*.

● **Hachette acquiert 40,9 % de la société-mère des éditions Martinsart.** – Hachette vient de prendre 40,9 % du capital de la société financière Martinsart, dont la filiale, les éditions Martinsart, est spécialisée dans la distribution des ouvrages Livre de Paris (Hachette et Quillet).

Ce n'est pas tant l'activité éditoriale de Martinsart – pour l'essentiel des collections historiques populaires vendues par courtage – qui intéresse Hachette que le réseau de vente directe bien implanté et rodé dont dispose Martinsart aux Antilles ainsi qu'en Afrique occidentale, Côte-d'Ivoire, Sénégal et Gabon. Dans ces pays, Martinsart distribuait d'ailleurs pour l'essentiel des ouvrages du Livre de Paris, la filiale VPC du groupe Hachette.

● **Grève au centre de distribution Hachette de Maurepas.** – Une grève des employés du centre de distribution national des livres Hachette de Maurepas (Yvelines) perturbe, depuis quinze jours, la diffusion d'un quart de l'édition française (Hachette, Fayard, Grasset, Stock...). Grâce à ses seize centres de distribution régionaux, la société a cependant réussi à éviter une totale rupture des livraisons, à l'exception de quelques clients – comme Gibert – situés en région parisienne, qui n'ont pu être approvisionnés depuis deux semaines. Deux négociations sont en cours entre la direction et les syndicats CGT et CFDT pour trouver une issue à ce conflit motivé par des revendications sur les salaires et les conditions de travail.

● **L'audience de la télévision en mai selon Médiamétrie.** – En un mois, d'avril en mai, la part d'audience (du lundi au dimanche) de TF 1 a baissé, de 45,5 % à 43,1 % alors que celle d'Antenne-2 a progressé de 27,8 à 29,1 %. La Cinq reste à peu près stable, passant de 10,2 à 10 %, tout comme FR 3 (de 9,3 à 9,6 %). Canal Plus, en revanche, progresse sensiblement (de 3,6 à 4,3 %) ainsi que M 6 (de 2,1 à 2,8 %). Sur un an, les trois chaînes privées ont augmenté leurs parts de marché : de 2,8 points pour la Une, de 1,7 point pour la 5 et de 1,6 point pour M 6, alors que le service public a connu un tassement assez net : – 4 points pour A 2 et – 1,1 pour FR 3(enquête « 55 000 »).

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

FRIC-FRAC. Théâtre de la Potinière (42-61-44-16), 20 h 30.
LA NUIT SUSPENDUE. Théâtre Aleph (46-58-46-62), 20 h 30.
LA FORCE DE TUER. Théâtre de l'Europe. (43-25-80-92), 18 h.
TROIS VOYAGEURS REGARDENT UN LEVER DE SOLEIL. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14), 21 h.
LA TEMPÊTE. Centre d'animation les Halles. Le Marais (40-26-87-88). 20 h.
AIMER SANS SAVOIR QUI. Festival du Jardin Shakespeare. Théâtre de verdure (42-40-05-32).
L'APPEL DES LOUPS. Janvry (60-12-24-60), à 21 h 30.
MEAUX EN MARCHE VERS LA LIBERTÉ. Meaux (64-34-90-11).

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.
ARCANE (43-38-19-70). Presqu'il : 20 h 30.
ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Passage : 20 h 30.
ATALANTE (46-06-11-90). ◇ Morimarusse : 20 h 30.
ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.
BERRY (43-57-51-55). Poèmes en gros et demi-gros : 18 h 30. La Nuit suspendue : 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Schnoke Story : 19 h 45. Signe blaireau, ascendant mouton : 21 h.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ La Divine Comédie : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. ◇ Rencontres théâtrales : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 20 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.
CENTRE CULTUREL ANDRÉ MALRAUX (MAIRIE DE PARIS) (45-27-13-88). ◇ Le Grand Ecart : 18 h.
CENTRE D'ANIMATION LES HALLES, LE MARAIS (40-26-87-88). ◇ La Tempête : 20 h.
CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). ◇ Samotnosc (Solitude) Les Semaines de la marionnettes à Paris : 20 h. ◇ Sans paroles Les Semaines de la marionnette à Paris : 22 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La Poudre aux yeux suivi de Mr de pourceaugnac : 20 h 30. ◇ Monsieur de Pourceaugnac précédé de la Poudre aux yeux : 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 21 h.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19). La Mouette : 20 h 30.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Le Montreur : 20 h 30. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. ◇ Le Train immobile : 21 h.
FONDATION DE L'ALLEMAGNE (DEUTSCH DE LA MEURTHE) (42-38-09-13). ◇ Colloque sur l'aménagement d'une région du Nord : 21 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Chant dans la nuit : 18 h 30.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). ◇ Joe Egg : 20 h 45.
GALERIE ART (47-37-31-36). ◇ Dialogue sur Minetti : 20 h 30.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◇ La Surprise de l'amour : 20 h 30.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Basse Epoque : 20 h 30.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◇ La Métamorphose : 21 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.
LA BASTILLE (43-57-42-14). Voyage autour de ma chambre : 19 h 30. Trois voyageurs regardent un lever de Soleil : 21 h.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.
LA CIGALE (42-23-90-90). ◇ Le Cadi dupé IVe Festival de la Butte Montmartre : 21 h.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). Si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.
LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◇ Au rendez-vous des cons D'après la Maison des confidences : 20 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. ◇ Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.
MARAIS (42-78-03-53). Les Voisins : 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ Zoo Story : 18 h 30. Angels City : 20 h. ◇ C'est pas pareil : 22 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.
MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). Lettres à mon homme inventé : 21 h.
MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.
MOGADOR (42-85-28-80). Nous les Tziganes : 21 h.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h.

Vendredi 10 juin

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 16 h et 18 h.
ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). La Force de tuer : 18 h.
ODÉON-THÉATRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). La Mouette : 20 h 30.
ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.
PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20). La Porte : 21 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.
POTINIÈRE (42-61-44-16). ◇ Fric-Frac : 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Finie la comédie : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.
THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30. 22, v'la du fric : 22 h.
THÉATRE DE FORTUNE (43-56-76-34). La Petite Sirène : 21 h.
THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30. ◇ L'Ecume des jours : 22 h. Salle II. Spectacle Prévert : 20 h 30.
THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-40-05-32). ◇ Aimer sans savoir qui Festival du jardin Shakespeare : 20 h 45.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). ◇ Le Cheval de Balzac : 12 h 30. Petite salle. Les Chaises : 21 h.
TINTAMARRE (48-87-33-82). ◇ One-man-show de Maurice Venet : 18 h 30. Mr Banal : 20 h 15. Sucré-Salé : 21 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). ◇ Polichinelle Les Semaines de la marionette à Paris : 19 h. ◇ Trio pour Pierrot Les Semaines de la marionnettes à Paris : 22 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). ◇ Bagatelle : 19 h. Guitry, quatre pièces en un acte : 20 h 30.
UNITÉ PÉDAGOGIQUE 6 (U.P.6). (40-27-82-79). ◇ Chaînes, suivi de Oraison : 20 h 30.
VALHUBERT (THÉATRE) (45-84-30-60). Les Chemins de fer : 20 h 30.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). ◇ C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Le Patriote (1938), de Maurice Tourneur, 16 h ; Natal de portela (1988, v.o.s.t.f.), de Paulo Cezar Saraceni, 19 h ; Pourquoi ? (1988, v.o.s.t.f.), de Karel Smyczek, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

Le Cinéma français des années cinquante : le Boulanger de Valorgue (1952), d'Henri Verneuil, 14 h 30 ; Razzia sur la chnouf (1955), d'Henri Decoin, 17 h 30 ; les Mauvaises Rencontres (1955), d'Alexandre Astruc, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Paris du coq à l'âne : Avec sa maison sur le dos : la Tortue sur le dos (1978) de L. Béraud, Fil, escargot et point sur un plan (1984) de S. Garcia Moreno, 14 h 30 ; Et un raton laveur : Observation de l'hématozoaire (1980) de C. Duty, D. Choupault, O. Pascal, les Ecureuils (1981) de J.-M. Soyez, Jacques Prévert et... (1982) de A. Pozner, 16 h 30 ; Chat échaudé craint l'eau froide : la Combine de la girafe (1983) de T. Gilou, Gibier de potence (1951) de Roger Richebé, 18 h 30 ; les Plumes du canard : les Chéries chantent Un canard dans la mare (1970) de D. Boyer, 20 h 30 ; Aux quatre coin-coin du Canard (1987) de Bernard Baissat, 20 h 30.

Les exclusivités

ADIEU JE T'AIME (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
AMERICAN CHICANO (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE BEAU-PÈRE (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
BILOXI BLUES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).
BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).
CAMOMILLE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).
DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
DE SABLE ET DE SANG (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).
ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
EL DORADO (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
ELMER, LE REMUE-MÉNINGES (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
L'EMPRISE DES TÉNÈBRES (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
L'ENFER VERT (It., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
ETROITE SURVEILLANCE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
FRANTIC (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).
L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).
LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).
LA MAISON DU CAUCHEMAR (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MON PÈRE C'EST MOI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
POWAQQATSI (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
RENDEZ-VOUS AVEC LA MORT (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
TERRE DE FER CIEL DE CUIVRE (Turc-All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
TRAQUÉE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
VILLE ÉTRANGÈRE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).
AMORE (It., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).
L'ASCENSEUR (*) (Hol., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BARFLY (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
LES CHASSEURS DE LA MORT (*) (, v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
CUL-DE-SAC (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).
L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).
JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
RÉPULSION (**) (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).
ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).
SANDRA (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
SANS PITIÉ (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).
SEULS LES ANGES ONT DES AILES (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
STROMBOLI (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
UN JUSTICIER DANS LA VILLE N° 1 (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LES FILMS NOUVEAUX

ACTION JACKSON. Film américain de Craig R. Baxley, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).
AMSTERDAMNED. (*) Film hollandais de Dick Maas, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
HAIRSPRAY. Film américain de John Waters, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
PRISON. (*) Film américain de Renny Harlin, v.o. : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).
LA SEPTIÈME DIMENSION. Film français de Laurent Dussaux, Stephan Holmes, Olivier Bourbeillon, Peter Winfield, Manuel Boursinhac, Benoît Ferreux, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
THE KITCHEN TOTO. Film américain de Harry Hook, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).
UNE NUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE. Film français de Jean-Pierre Mocky : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
UNE VIE SUSPENDUE. Film français de Jocelyne Saab : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 10 juin

TF 1

20.10 Football. Championnat d'Europe des nations. Match d'ouverture : Allemagne-Italie. **22.10 Magazine : Ushuaia.** Le magazine de l'extrême, présenté par Nicolas Hulot, depuis le trimaran *Fujicolor* de Mike Birch, au large de La Trinité-sur-Mer. **23.10 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.** Case X. **23.55 Le bébête show** (rediff.). **0.00 Journal et la Bourse. 0.15 Série : Les envahisseurs. 1.05 Magazine : Minuit sport. 2.05 Documentaire : Histoire des inventions. 2.55 Documentaire : Histoires naturelles.** La pêche à pied ; Ils sont fous ces bécassiers.

A 2

20.35 Série : Carte de presse. De Michel Favart, avec Marc Chapiteau, Myriem Roussel, Anne Fontaine, Nicolas Silberg. **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Le diable dans la peau », sont invités : Michel Carmona *(les Diables de Loudun)*, René Depestre *(Hadriana dans tous mes rêves)*, Alina Reyes *(le Boucher)*, Eloïse Mozzani *(Magie et superstitions, de la fin de l'Ancien Régime à la Restauration)*, avec la participation de Jean-Pierre Tison, qui parlera des *Ecrits secrets* de Marcel Jouhandeau. **22.50 Journal. 23.10 Ciné-club : le Comédien** ■ Film français de Sacha Guitry (1947). Avec Sacha Guitry, Jacques Baumer, Lana Marconi.

FR 3

20.30 Feuilleton : L'affaire Saint-Romans. De Michel Wyn, avec Jean Piat, Souad Amidou, Danièle Delorme, Jacques Dacqmine, Claude Brosset. **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. La Transatlantique anglaise : une aventure humaine. L'événement voile 1988 : La C. Star. **22.20 Campagne électorale. 22.50 Journal. 23.15 Documentaire : Le sang et les hommes.** De Marcel Teulade. 2. Les liens du sang. **0.15 Musiques, musique.** Spécial Michel Chapuis (organiste). La fede, La speranza, La carita, de Rossini, par la Maîtrise de Radio-France.

CANAL PLUS

20.30 Série : Un flic dans la Mafia. ▶ **21.15 Cinéma : Divorce à l'italienne** ■■ Film italien de Pietro Germi (1962). Avec Marcello Mastroianni, Daniela Rocca, Stefania Sandrelli. **22.55 Flash d'informations. 23.05 Boxe.** Championnat du monde des mi-lourds (IBF) : Charles Williams (EU) - Richard Caramanolis (Fr.) **0.35 Cinéma : ZOO** ■ Film anglo-hollandais de Peter Greenaway (1985). Avec Andréa Ferreol, Brian Deacon. **2.25 Cinéma : Incubus** ■ Film canadien de John Hough (1981). Avec John Cassavetes, Kerrie Keane, John Ireland. **3.50 Cinéma : Célébrations.** Film français classé X de Michel Baudricourt (1977). Avec Karine Allan, Françoise Avril. **5.05 Cinéma : les Aventuriers du bout du monde** ■ Film américain de Brian G. Hutton (1982). Avec Tom Selleck, Bess Armstrong, Jack Weston.

LA 5

20.30 Téléfilm : Réservé aux dames. De Mel Damski, avec Gregory Harrison, Marc Singer, Patricia Davis. **22.05 Série : Hitchcock présente.** La valise en crocodile. **22.35 Série : Star Trek. 23.30 Magazine : Bains de minuit.** De Thierry Ardisson. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Bains de minuit** (suite). **1.00 Série : Baretta** (rediff.) **1.50 Journal de la nuit. 1.55 Feuilleton : L'adieu aux as** (rediff.). **2.50 Série : Les nouvelles aventures de Vidocq** (rediff.). **3.15 Série : Les globe-trotters** (rediff.). **3.40 Série : Star Trek** (rediff.). **4.30 Série : Hitchcock** (rediff.).

M 6

20.30 Série : Le Saint. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 22.15 Magazine : Ciné 6. L'actualité des films de la semaine. **22.30 Cinéma : les Feux de la chandeleur** ■ Film français de Serge Korber (1972). Avec Annie Girardot, Jean Rochefort, Bernard Le Coq, Claude Jade. **0.20 Six minutes d'informations. 0.30 Magazine : Charmes. 1.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Un jour inoublié : Montmartre sur chevalet, extrait de Premières rencontres, de Gérard Bauer (INA 1955) et de Montmartre sur chevalet (INA 1964). **21.30 Musique : Black and blue.** Jazz et littérature. **22.40 Nuits magnétiques.** La parabole aimantée ou les mordus de la ligne. 4. Le sens du courant. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Quintette Henri Texier au Festival Banlieues blues 88.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 13 septembre 1987 à Sarrebruck) : Symphonie concertante pour hautbois, clarinette, basson, cor et orchestre en mi bémol majeur K 297 b, de Mozart ; Till Eulenspiegel, poème symphonique, opus 28, de R. Strauss ; Roméo et Juliette (Suite symphonique nº 1 opus 64 a et 64 b et Suite symphonique nº 3 opus 101), de Prokofiev, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Myung Whun-chung ; solistes : Armin Aussem (hautbois), Rainer Muller van Recum (clarinette), Jurgen Gode (basson), Xiao Ming-han (cor). **22.20 Premières loges.** Martial Singher, baryton : extraits de Hamlet, de Thomas ; L'amour de moy (anonyme) ; Don Quichotte à Dulcinée, de Ravel ; Les contes d'Hoffmann, d'Offenbach. **23.07 Club de la musique ancienne.** Autour de la vihuela. Œuvres de Milan, Narvaez, Mudarra, Valderrabano. **0.30 Archives.** Guido Cantelli à New-York : La force du destin (ouverture), de Verdi ; Concerts pour piano et orchestre nº 2 en la majeur de Liszt ; Le martyr de saint Sébastien (extrait), de Debussy (Carnegie Hall, le 15 mars 1953).

Samedi 11 juin

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. **13.50 La Une est à vous.** Les téléspectateurs choisissent un téléfilm à la carte. **13.55 Série : Matt Houston. 14.45 Automobile.** Départ des Vingt-Quatre Heures du Mans. **15.20 Téléfilm : L'ultime combat.** De Richard T. Heffron, avec James Whitmore, Sam Elliott, Ned Romero. **16.55 Tiercé à Evry. 17.05 Automobile.** Les Vingt-Quatre Heures du Mans. **17.10 La Une est à vous** (suite). **18.10 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. Un monument nommé Buffon ; Le marathonien de Tours ; Combat pour un crapaud-duc. **18.40 Marc et Sophie. 19.10 Journal et météo. 19.50 Football.** Finale de la Coupe de France. **20.45 Tapis vert et tirage du Loto. 21.00 Football.** Deuxième mi-temps. **21.50 Téléfilm : L'ultime frontière.** De Simon Winder, avec Linda Evans, Jack Thompson, Jason Robards (2e partie). ▶ **23.25 Documentaire : La formidable histoire des Vingt-Quatre Heures du Mans. 0.05 Journal et météo. 0.20 Série : Les incorruptibles. 1.10 Magazine : Minuit sport. 2.10 Documentaire : Histoire des inventions. 3.05 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.15 Magazine : L'assiette anglaise. De Bernard Rapp. ▶ **14.00 Variétés : Le concert du siècle à Wembley.** En hommage à Nelson Mandela pour son soixante-dixième anniversaire. **15.00 Samedi-passion.** Spécial football : Rétro, coupe du monde 1958 ; Retransmission du match Danemark-Espagne ; Résumé du match RFA-Italie ; Jeu : Téléballe. **17.55 Série : Ma sorcière bien-aimée.** Cousin Henri. **18.25 Magazine : Entre chien et loup.** Emission d'Allain Bougrain-Dubourg. Animal star : De l'angora au mohair ; Sur le terrain : vous avez dit métaphycus ? Animalement vôtre : Philippe Chatel ; Comme des bêtes : ORCA ; Du coq à l'âne ; Bestiaire sans frontière : Huich, retour aux sources ; Le toutou de la semaine. **19.05 INC.** Service télématique. **19.10 Variétés : Le concert du siècle à Wembley** (suite). **19.35 Où est donc cachée la caméra invisible ? 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Variétés : Champs-Elysées.** Emission présentée par Michel Drucker. Avec : Frédéric Château, Pierre Bachelet, Carlos, David et Jonathan, Niagara, Jean-Jacques Debout, La Compagnie créole, Thierry Mutin, Joan Baez, Sonia Rykiel, Souad Amidou, Henry Chapier, Pierre Rey. Duplex avec Wembley pour Le concert du siècle. **22.30 Journal. 22.50 Les enfants du rock.** Le concert du siècle à Wembley (suite).

FR 3

13.00 En direct des régions. 14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. 14.15 Espace 3 : Yves Rocher. 14.30 Samedivision.

15.00 Espace 3 : Sud Deco Lille. 15.30 Espace 3 : Entreprises. 16.30 L'antenne est à nous. Conseil général de Seine-Saint-Denis. **16.45 Espace 3 : Top moteurs. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney Channel.** Les aventures de Winnie l'ourson ; Dessins animés. **18.00 Feuilleton : Diligence express.** Paddy. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** La machine à arrêter le temps. **20.05 Jeu : La classe. 20.30 Disney Channel.** Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés : La bande à Picsou et, à 21.00, un épisode du feuilleton Le chevalier Lumière. **21.45 Journal. 22.10 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invité : Michel Blanc. **22.30 Musicales.** Emission présentée par Alain Duault. A l'occasion du 250e anniversaire de la mort de Jean-François d'Andrieu : Œuvres pour clavecin, par Olivier Baumont, et Œuvres en trio, avec André Isoir, orgue. **23.30 Magazine : Sports 3.** Il était une fois les Vingt-Quatre Heures. Emissions spéciale à l'occasion des Vingt-Quatre Heures du Mans : l'historique et le point sur la course.

CANAL PLUS

13.05 Magazine : Samedi, 1 heure. De Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert, Frédérick Boulay. Invité : Laurent Davenas, nouveau substitut général au parquet de Paris. **14.00 Magazine : Le monde du sport. 14.55 Série : Flic à tout faire. 15.20 Série : Throb. 15.40 Série : La malédiction du loup-garou. 16.05 Documentaire : La pluie miraculeuse. 16.30 Cabou cadin.** Rambo ; Grisou, le petit dragon ; SOS fantômes ; Moi, Renart. **18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Mon Zénith à moi.** Invité : David Hallyday. **20.30 Téléfilm : Les reines de la nuit.** De Harvey Hart, avec Faye Dunaway, Melody Anderson, Marshall Colt. **22.00 Les superstars du catch. 22.55 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Xtro** ■■ Film anglais de Harry Bromley Davenport (1983). Avec Bernice Stegers, Philip Sayer. **0.15 Cinéma : Deux hommes dans Manhattan** ■■ Film français de Jean-Pierre Melville (1958). Avec Pierre Grasset, Jean Darcante, Jean-Pierre Melville. **1.35 Cinéma : Trois cavaliers pour Fort-Yuma** ■ Film franco-italo-espagnol de Calvin J. Paget (1966). Avec Guillaume Gemma, Sophie Daumier. **3.00 Cinéma : Tristesse et Beauté** □ Film français de Joy Fleury (1985). Avec Charlotte Rampling, Andrzej Zulawski. **4.35 Cinéma : Château de rêves** □ Film américain de Donald Wrye (1978). Avec Lynn-Holly Johnson, Tom Skeritt, Robby Benson. **6.20 Série : Stalag 13.**

LA 5

13.15 Le best off. 13.30 Série : L'homme de l'Atlantide. 14.35 Série : Wonder woman. 15.25 Série : Automan. 16.15 Variétés : Childéric. 16.55 Dessin animé : La famille Koala. 17.20 Série : Captain Power (rediff.). **17.45 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.10 Dessin animé : Charlotte. 18.30 Dessin animé : Creamy, adorable Creamy. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard spécial. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Rendez-vous nocturnes. 22.15 Magazine : Télé-matches. 22.20 Série : Hitchcok présente. 22.50 Série : Star Trek. 23.40 Magazine : Télé-matches** (suite). Présenté par Pierre Cangioni. Résultats sportifs de la soirée ; Reportages d'actualité ; Rétrospective de la semaine ; Le journal du tennis ; Diffusion d'un événement sportif. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Magazine : Télé-matches** (suite). **0.45 Magazine : Circuit** (rediff.). **1.15 L'homme de l'Atlantide** (rediff.). **2.20 Journal de la nuit. 2.25 La cinquième dimension** (rediff.). **2.50 L'adieu aux as** (rediff.). **3.45 Série : Buck Rogers** (rediff.). **4.35 Variétés : Childéric.** (rediff.).

M 6

12.45 Série : La petite maison dans la prairie. 13.30 Série : Larédo. 14.20 Série : Aventures dans les îles. 15.05 Magazine : Samedi quelque chose. Jeux ; Informations. **15.45 Créateur's studio. 15.50 Variétés : Skydance. 16.20 Hit, hit, hit, hourra ! 16.30 Téléfilm : Le trésor du fantôme.** De Jene W. Scott, avec Jayson Duncan, Niklas Juhlin. **18.00 Journal et météo. 18.15 Téléfilm : Le noir et le blanc.** De Jerry Thorpe, avec Richard Widmark, Nead Beatty. *Sur fond de racisme.* **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.30 Téléfilm : Le loup de la nuit.** De Daniel Petrie, avec David Janssen, Barbara Rusch. Un assassin d'une extrême violence. **21.50 Téléfilm : Les amours de Fran.** De Glenda Hambly, avec Noni Halzlehurst, Annie Byron. *Pour tromper son ennui, une jeune femme décide de séduire les hommes.* **23.25 Six minutes d'informations. 23.35 Sexy clip. 0.05 Créateur's studio** (rediff.). **0.10 Magazine : Turbo. 0.40 Magazine : Jazz 6. 1.10 Variétés : Skydance** (rediff.). **1.40 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Pierre Cheymol, médecin et amateur de poésie. **20.45 Dramatique : Le rire de David,** de Victor Haïm. **22.35 Musique : Opus.** La nostalgie est ce qu'elle était. Saint-Germain-des-Prés, il y a quarante ans. **0.05 Clair de nuit.** Les lèvres mortes, d'Ingrid Naour.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra. Libuse, de Smetana (opéra en trois actes), par l'Orchestre du théâtre national de Prague, dir. Jaroslav Krombholo. **23.05 Les nuits de France-Musique.** Nuit syrienne. Festival de musique arabe de Damas.

Dimanche 12 juin

TF 1

6.55 Bonjour la France, bonjour l'Europe. Magazine présenté par Jean Offredo. **8.00 Météo. 8.05 Dessins animés.** Candy ; Jem ; Bioman. **9.10 Variétés : Jacky show.** Avec Florent Pagny, Maxime Le Forestier, France Gall, Raft. **9.35 Série : Tarzan.** Sœur Thérèse. **10.30 Pas de pitié pour les croissants. 11.00 Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Un peu, beaucoup, passionnément. **11.30 Magazine : Auto-moto. 11.58 Météo. 12.00 Magazine : Téléfoot. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch. 14.20 Automobile.** Arrivée des Vingt-Quatre Heures du Mans. **15.15 Tiercé à Chantilly. 15.30 Jeu : Le juste prix.** Présenté par Max Meynier et Harold Kay. **16.30 Variétés : A la folie.** Emission présentée par Patrick Poivre d'Arvor. Spécial aventurières. Avec Nathalie Simon, Carole Thomay, Isabelle Patissier, Jéromine Pasteur, Florence Arthaud, Muriel Hermine, Véronique Gougat, Christelle Ballestrero, Catherine Monoury et pour la partie variétés : Pascale Chambry, Sabrina Lory, Liane Folly, Princess Erika. **17.55 Jeu : Télé JO-Séoul 1988. 18.05 Série : Pour l'amour du risque. 19.00 Journal. 19.25 Météo et Tapis vert. 19.35 Soirée spéciale élections législatives.** Présentée par Patrick Poivre d'Arvor, Michèle Cotta, Arlette Chabot, Gérard Carreyrou de TF 1 et Paul-Jacques Truffaut de RTL. (20.00 grand débat). **1.00 Journal et Météo. 1.15 Série : Les Incorruptibles. 1.45 Journal et météo. 2.05 Portrait musical.** Kenneth Gilbert, claveciniste.

A 2

9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte : Le Cantique des cantiques : La source de vie. **10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe,** à la paroisse Saint-Léon à Paris (15e). **12.00 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau, présenté par Jacques Martin et Claude Sarraute. **13.00 Journal et météo. 13.20 Le monde est à vous.** De Jacques Martin. Avec l'orchestre US Navy Jean-Jacques Debout, Carol Arnaud, Toto Cutugno, Véronique Jannot, Douchka, le Golden Gate Quartet. **14.55 Série : Mac Gyver. 15.45 L'école des fans.** Invités : Patrick Gallois et le Trio à cordes de Paris. **16.30 Thé tango.** Avec l'Orchestre de Robert Quibel, Gérard Meissonnier et Rosita. **17.10 Jeu : Bêtes et malices.** Présenté par Fabrice. **17.35 Dessin animé. 17.50 Stade 2.** Automobile : Grand Prix de F 1 de Detroit ; Tennis : Queen Tournament à Londres ; Football : finale de la Coupe de France ; Athlétisme : meeting de Dijon ; Marche : Paris-Colmar ; Aviron : championnat de France à Vichy ; Boxe : championnat du monde à Annecy ; Boxe française à Bercy ; Golf : Open de France à Fourqueux ; Football : championnat d'Europe (Angleterre-Irlande du Sud). **18.50 Série : Maguy. 19.20 Journal et météo. 19.50 Soirée spéciale élections législatives.** Présentée par Bernard Rapp, Paul Amar, Claude Sérillon, Alain Duhamel, René Rémond (politologue). **Informations : 24 heures sur la 2. Football :** Championnat d'Europe : Pays-Bas-URSS à Cologne (en différé).

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). **8.02 Boumbo. 8.15 Croc-note show. 8.20 Les comptines du Vieux Continent. 8.25 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 8.45 Les comptines du Vieux Continent. 8.50 Raconte-moi la Bible. 9.00 Magazine : Ensemble aujourd'hui.** Emission de l'ADRI. **10.30 Latitudes.** Emission de RFO. **11.30 RFO Hebdo. 12.00 Musicales** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Magazine : Sports loisirs.** Automobile : F3 à La Châtre et coupe AX Citroën ; Autocross ; Moto-cross ; Jumping ; Vol à voile ; Side-car cross à Corseul ; Attelage à Compiègne ; Golf : Open féminin à Fourqueux. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne.** De Pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli. **17.30 Amuse 3.** Diplodo ; La machine à arrêter le temps. **18.00 Flash spécial élections législatives. 18.05 Amuse 3** (suite). Les petits malins ; Signé Cat's Eyes. **19.00 Flash spécial élections législatives. 19.10 Amuse 3** (suite). **Cadichon ou les mémoires d'un âne ; Le grelot du faon ;** Kiko. **19.45 Soirée spéciale élections législatives.** Présentée par Gérard Saint-Paul, Richard Arst, Fernand Tavarès. ▶ **23.15 Cinéma : la Malle de Singapour** ■■ Film américain de Tay Garnett (1935). Avec Jean Harlow, Clark Gable, Wallace Beery, Lewis Ston. *Un navire quitte Hongkong avec un chargement d'or à destination de Singapour. Le commandant se trouve pris entre sa maîtresse et une jeune femme du monde dont il est épris. La maîtresse fomente une mutinerie et des pirates attaquent le navire. Un film d'aventures à l'intrigue mouvementée, des vedettes très hollywodiennes. Nostalgie, quand tu nous tiens...* **0.40 Musiques, musique.** Spécial trio Mosalini - Beytelman - Caratini.

CANAL PLUS

7.00 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana. **7.50 Dessin animé : Victor. 8.05 Cabou cadin.** Moi, Renart ; Rambo. **9.05 Cinéma : le Voyage fantastique de Sinbad** ■ Film anglais de Gordon Hessler (1973). Avec John Philip Law, Caroline Munro, Tom Baker. **10.35 Cinéma : l'Homme de la rivière d'argent** ■■ Film australien de George Miller (1982). Avec Kirk Douglas, Jack Thompson, Tom Burlinson. **12.30 Série : SOS fantômes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Max Headroom. 13.30 Sportquizz.** Présenté par Marc Toesca. **14.00 Basket professionnel américain. 15.30 Série : Sueurs froides.** Présentée par Claude Chabrol. **16.50 Documentaire : la société des meerkats, mangoustes d'Afrique. 17.20 Série : Un flic dans la Mafia. 18.15 Automobile Grand Prix du Canada de formule 1. 20.31 Cinéma : la Rivière** ■ Film américain de Mark Rydell (1984). Avec Mel Gibson, Sissy Spacek, Scott Glenn, Shane Bailley. **22.30 Flash d'informations. 22.35 Série : Ray Bradbury présente.** Le squelette. **23.00 Magazine : Avance sur image.** Magazine de la vidéo. **23.50 Boxe.** Championnat du monde des poids moyens : Patricio Kalambay (It.) contre Robbie Sims (EU). **0.15 Cinéma : les Aventuriers du bout du monde** ■ Film américain de Brian G. Hutton (1982). Avec Tom Selleck, Bess Armstrong, Jack Weston.

LA 5

5.00 Journal permanent. 7.15 Dessin animé : Dans les Alpes avec Annette (rediff.). **8.10 Dessins animés : Emi magique. 9.30 Top nuggets. 10.00 Série : Captain Power** (rediff.). **10.25 Série : Automan** (rediff.). **11.15 Série : Wonder Woman** (rediff.). **12.10 Série : Superminds. 13.00 Journal. 13.25 Série : Baretta. 14.15 Série : La grande vallée. 15.10 Série : Mission impossible. 16.00 Magazine : Télématches dimanche.** Présenté par Pierre Cangioni. Les événements sportifs du week-end ; La télévision sportive à travers le monde ; Rétrospective de la semaine écoulée. **17.10 Mondo dingo. 18.00 Série : Matlock.** Le flic. **18.55 Feuilleton : Dallas.** Ça ne s'arrange pas. **19.45 Journal.** Premières estimations SOFRES, Hewlett-Packard. **20.00 Soirée spéciale élections législatives. 21.00 Cinéma : Ces messieurs de la famille** □ Film français de Raoul André (1969) Avec Francis Blanche, Jean Poiret, Michel Serrault, Darry Cowl. *Un industriel a bien des problèmes avec sa famille... L'intrigue, en fait, importe peu. La recette a été plusieurs fois employée : réunir quelques personnalités du cinéma comique français et leur donner des rôles extravagants dans des comédies qui lorgnent parfois vers l'absurde. Dans les années 60, cela avait encore un certain charme, mais, vingt ans après, c'est nettement plus poussif. Quelques éclairs des comédiens, ici et là, ne sauvent pas le film.* **22.10 Soirée spéciale élections législatives** (suite). **23.30 Série : Hitchock présente. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Série : Star Trek. 0.55 Soirée spéciale élections législatives** (suite). **1.25 Série : Mission impossible** (rediff.). **2.15 Soirée spéciale élections législatives** (suite). **2.30 Série : Baretta** (rediff.). **3.20 Soirée spéciale élections législatives** (suite). **3.35 Série : Matlock** (rediff.). **4.25 Variétés : Childéric** (rediff.).

M 6

7.00 Magazine : Matin chaud. Météo ; Horoscope ; Initiation au tarot ; Voyance. **8.30 Variétés : Skydance. 9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.30 Magazine : Turbo** (rediff.). **11.00 Dessins animés : Graffi'6.** Rody, le petit cid. **11.30 Série : Cher oncle Bill. 11.55 Hit, hit, hit, hourra ! 12.05 Dessins animés : Graffi'6.** Capitaine Sheider. **12.25 Infoconsommation. 12.30 Journal. 12.40 Météo. 12.45 Série : La petite maison dans la prairie.** La rumeur. **13.30 Série : Larédo. 14.20 Série : Aventures dans les îles. 15.05 Variétés : Hexagone.** Toute l'histoire de la chanson, des années 60 à nos jours. **15.20 Jeu : Fan de... 16.20 Hit, hit, hit, hourra ! 16.30 Téléfilm : Père par intérim.** De William Wiard, avec Suzanne Pleshette, Gil Gérard. *Quand une femme décide d'avoir un enfant...* **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Téléfilm : L'agenda secret.** De Earl Bellamy. Avec Samy Davis Jr, Dorothy Malone, Ricardo Montalban. **19.54 Soirée spéciale élections législatives. 20.05 Série : Cosby show.** Le trombone de grand-père. **20.30 Flash spécial élections législatives. 20.35 Cinéma : Holocaust 2000** □ Film italo-anglais d'Alberto de Martino (1977). Avec Kird Douglas, Simon Ward, Agostina Belli, Anthony Quayle. *A cause de l'installation d'une centrale thermonucléaire dans un pays arabe, une bête de l'apocalypse sort de sa caverne, prélude à l'arrivée de l'Antéchrist. Sous prétexte de dénoncer le danger atomique, ce film abracadabrant exploite tous les clichés du satanisme et de l'horreur alors en vogue.* **22.30 Soirée spéciale élections législatives** (suite). **23.00 Cinéma : Pain, amour et fantaisie** ■ Film italien de Luigi Comencini (1953). Avec Vittorio de Sica, Gina Lollobrigida, Marisa Merlini. *Un maréchal de gendarmerie nommé dans un village du sud de l'Italie courtise la sage-femme, tout en lorgnant la fille la plus pauvre et la plus belle de l'endroit. Comédie satirique et sociale qui passa, à tort, en France pour un folklore sonnant le glas du néo-réalisme. Comencini y apporte une grande vérité humaine.* **0.35 Soirée spéciale élections législatives** (suite). **Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Quatre-vingts, imagerie sonore, par Jean Schwarz ; Je vole, par Pascal Bouchard. **22.35 Musique. Le concert.** Rêveries de trois compositeurs américains : Cowell, Ives, Ruggles, par Jay Gottlieb, piano.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 23 janvier à Salzbourg) : Symphonie nº 36 en ut majeur, K 425 (Linz), Don Juan (In quali eccessi, o numi, Mi quell' alma ingrata, récitatif, et Au de Donna Elvira, K 540 c), Messe pour solistes, chœur et orchestre en ut majeur, K 317, du couronnement, de Mozart, parle Sinfonia Varosiva Singverein der Gesellschaft der Musikfreunde de Vienne, dir. Leopold Hager ; chef de chœur : Helmut Froschauer. **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles. **1.00 Ocora.**

Audience TV du 9 juin 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	36.9	Santa-Barbara 15.4	Riez nous... 5.6	Actual. région. 5.6	Nulle part 2.1	Porte magique 3.1	Hulk 5.1
19 h 45	46.7	Roue fortune 27.2	Campagne 1.5	Actual. région. 4.1	Nulle part 5.6	Boulev. Bouvard 3.6	Hulk 5.1
20 h 16	61.0	Journal 23.6	Journal 15.9	La classe 6.2	Nulle part 3.6	Journal 6.7	Cosby show 5.1
20 h 55	64.6	Un oui pour... 12.8	10 petits nègres 11.8	Œil du malin 10.3	3 cavaliers... 3.6	Chaud Lapin 20.5	Landru 6.2
22 h 8	56.4	Un oui pour... 12.8	10 petits nègres 13.3	Chroniques 4.6	Goldfinger 2.1	Chaud Lapin 16.4	Landru 7.7
22 h 44	39.5	Rick Hunter 16.9	Edit. spéciale 5.6	Chroniques 6.7	Goldfinger 2.1	Hitchcock 4.6	Homme de fer 3.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 10 juin à 0 heure UTC et le dimanche 12 juin à minuit.

Une dépression centrée sur le Portugal dirige sur la France un flux de sud provoquant des remontées d'air chaud et instable, qui favoriseront les ondées orageuses.

Samedi : chaud et orageux en fin de journée. Ondées dans l'Ouest et le Sud-Ouest.

De la Bretagne aux Pays de Loire, au Limousin, à l'Aquitaine jusqu'aux Pyrénées, les nuages seront très nombreux et il faudra craindre, ici et là, les ondées et les orages. Les éclaircies seront passagères. Au cours de la journée, les ondées orageuses s'étendront un peu plus à l'est jusqu'au Massif Central et le golfe du Lion. En fin de journée, les éclaircies seront de retour sur l'Aquitaine mais la mencace du coup de tonnerre n'est pas exclue.

Sur les autres régions, la matinée sera souvent nuageuse et douce annonçant une journée chaude. Les nuages épargneront un peu la Normandie, le Bassin parisien, la Champagne et l'Alsace le matin. Au fil des heures, les nuages deviendront un peu plus pressants sur toutes les régions. Ils deviendront parfois menaçants en apportant des orages ou des ondées éparses. Près des frontières du Nord-Est, les ondées pourront survenir dès le matin.

Les températures seront tout à fait agréables. Elles s'étalleront de 11 à 14 degrés le matin et varieront de 21 à 28 degrés l'après-midi.

Dimanche : chaud, lourd et orageux sur le centre du pays.

La journée sera souvent nuageuse et chaude. Elle sera agréable sur la plupart des régions mais il fera lourd. Les nuages seront un peu plus nombreux le matin, de la Bretagne à la vallée de la Loire jusqu'à la Bourgogne et au Jura. Ils apporteront parfois des ondées ou même un orage. Cette zone de temps plus chargé, favorable aux orages, s'étendra au fil des heures aux régions de la vallée de la Seine et plus au sud jusqu'au Massif Central et aux Alpes. Les ondées orageuses pourront être particulièrement violentes de la Bourgogne au Jura et aux Alpes.

Les températures varieront peu par rapport à samedi. De 11 à 14 degrés le matin, elles atteindront facilement 22 à 28 degrés l'après-midi.

SITUATION LE 10 JUIN 1988 A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 12 JUIN A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

LEGENDE : ENSOLEILLE ; ECLAIRCIES PEU NUAGEUX ; NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES ; TRES NUAGEUX OU COUVERT ; PLUIE OU BRUINE ; NEIGE ; AVERSES ; ORAGES ; BRUMES ET BROUILLARDS ; SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 11 JUIN 1988 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 9-6-1988 à 6 heures TU et le 10-6-1988 à 6 heures TU — le 10-6-1988

FRANCE			
AJACCIO	24	12	N
BIARRITZ	23	17	A
BORDEAUX	24	14	D
BOURGES	24	11	N
BREST	20	12	N
CAEN	19	12	C
CHERBOURG	17	12	B
CLERMONT-FERR.	22	8	C
DIJON	23	10	N
GRENOBLE St-M-H	25	12	C
LILLE	20	12	P
LIMOGES	20	12	N
LYON	22	12	C
MARSEILLE-MAR.	21	14	C
NANCY	23	9	D
NANTES	23	15	N
NICE	22	15	C
PARIS-MONTS.	24	15	B
PAU	23	15	D
PERPIGNAN	22	15	C
RENNES	25	12	B
ST-ETIENNE	21	9	C
STRASBOURG	23	10	C
TOURS	23	12	D
TOULOUSE	22	15	P
POINTE-A-PITRE	32	24	A
ÉTRANGER			
ALGER	35	21	C
AMSTERDAM	16	13	P
ATHÈNES	32	25	N
BANGKOK	33	26	N
BARCELONE	22	17	C
BELGRADE	26	15	D
BERLIN	17	14	P
BRUXELLES	20	12	C
LE CAIRE	37	24	D
COPENHAGUE	26	15	N
DAKAR	26	23	D
DELHI	42	28	D
DJERBA	27	18	D
GENÈVE	23	11	C
HONGKONG	33	28	N
ISTANBUL	28	19	N
JÉRUSALEM	28	18	D
LISBONNE	20	14	A
LONDRES	14	12	P
LOS ANGELES	21	12	D
LUXEMBOURG	21	14	C
MADRID	18	11	N
MARRAKECH	26	15	C
MEXICO	29	14	B
MILAN	25	14	N
MONTRÉAL	18	5	C
MOSCOU	22	16	C
NAIROBI	24	16	C
NEW-YORK	24	11	D
OSLO	30	16	N
PALMA-DE-MAL.	26	18	C
PÉKIN	32	21	D
RIO-DE-JANEIRO	30	20	D
ROME	24	22	D
SINGAPOUR	34	26	C
STOCKHOLM	25	12	N
SYDNEY	18	9	C
TOKYO	25	21	A
TUNIS	25	15	D
VARSOVIE	23	16	C
VENISE	24	18	D
VIENNE	26	15	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

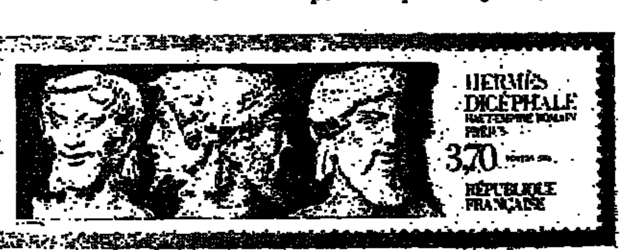
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Un exemple de l'art gréco-romain

L'Hermès de Fréjus

La poste mettra en vente générale, le lundi 13 juin, un timbre à 3,70 F, représentant l'Hermès de Fréjus. Cet Hermès dicéphale du Haut-Empire romain, trouvé en 1970 dans les fouilles d'un quartier de Fréjus, est un exemple de l'art gréco-romain. L'artiste a associé et opposé, d'un côté, Hermès, fils de Zeus et de Maia, protecteur des troupeaux, patron des voleurs et des voyageurs, Dieu du commerce et, de l'autre, Pan, qui est, selon la tradition, son propre fils, dieu des bergers et divinité de la fécondité.



Le timbre, d'un *format horizontal* 80 × 26 mm (nº PTT 1988-22), gravé par Eugène Lacaque d'après une maquette de Roger Druet, est imprimé en taille-douce en feuilles de vingt.

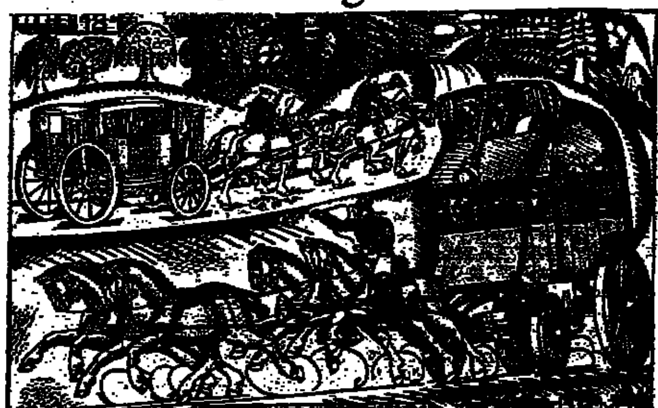
★ Vente anticipée à Fréjus (Var), les 11 et 12 juin, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour », ouvert à la salle des sports Sainte-Croix, et, le 11 juin, de 8 h 30 à 12 heures, au bureau de poste de Fréjus.

★ Souvenirs philatéliques : M. Fernbach, 190, rue Jean-Jaurès, 83600 Fréjus.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*. 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

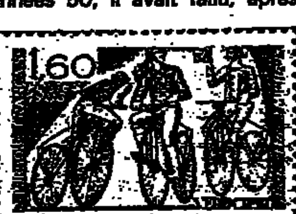


En filigrane



« Poste aux chevaux » (gravure pour le Musée de la Poste)

● **La disparition de Jean Delpech.** — Le dessinateur-graveur de timbres-poste Jean Delpech est décédé à Sens le lundi 30 mai. Né au Tonkin en 1916, il y a vécu une vingtaine d'années avant de s'installer en France. Il avait remporté, en 1948, le Grand Prix de Rome de gravure en taille-douce. Venu au timbre-poste dans les années 50, il avait fallu, après une longue interruption, attendre 1969 pour le voir réaliser un timbre pour Saint-Pierre-et-Miquelon, puis travailler régulièrement pour les Terres australes et antarctiques françaises et la France. Ainsi, en 1988, deux timbres porteront sa signature : *le centenaire des troupes de montagne*, qui sort le 25 juin, et un timbre sur le thermalisme, prévu en novembre.



« Vélocipède » (timbre émis en 1983)

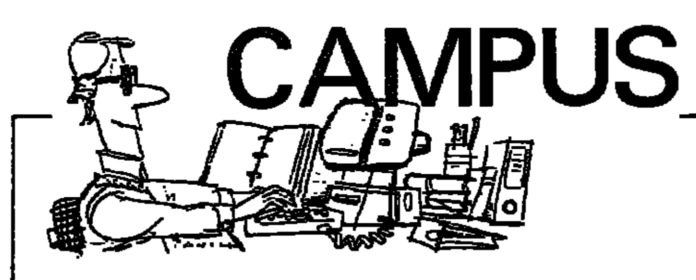
Jean Delpech ne consacrait qu'une petite partie de son temps aux timbres. Il restera l'auteur de médailles, de bandes dessinées, de décors de théâtre, de gravures sur bois, dont il était spécialiste, d'acryliques, où très souvent le thème du fantastique était présent : sa dernière exposition était consacrée à l'Atlantide... Nous avions fait son portrait dans *le Monde* du 2 avril 1988.

● **Expositions.** — La base aérienne 103 René-Mouchotte de Cambrai organise une journée portes ouvertes le samedi 18 juin avec un bureau de poste temporaire (renseignements, souvenirs philatéliques : M. le gérant de l'agence postale, base aérienne 103, 59341 Cambrai air. Tél. : 27-81-23-41).

L'Association philatélique brainoise (Belgique) organise, le 18 juin, un transport de courrier par ballon (renseignements, souvenirs philatéliques : G. Mathon, 76, avenue de la Houssière, B-7490 Braine-le-Comte, Belgique. Le pli : 100 francs belges).

● **Philatélie à la télévision.** — L'émission de télévision de Jean Offredo sur TF1, « Bonjour la France-Bonjour l'Europe », accueille une rubrique philatélique tous les dimanches matin vers 7 h 40, présentée par Pierre Jullien, du *Monde des philatélistes*. Au programme du dimanche 12 juin : l'automobile.

CAMPUS



Un parc scientifique à Orsay

LES premiers coups de pioche du futur parc scientifique de la ville d'Orsay, dans l'Essonne, ont été donnés. Ce « Parc Club » accueillera sur 28 000 m² de bâtiments et 35 000 m² d'espaces verts des entreprises de haute technologie. Forte de son implantation géographique au cœur d'un périmètre réunissant l'université Paris-Sud, l'Ecole polytechnique, SUPELEC, le Commissariat à l'énergie atomique..., Orsay espère devenir un *« technopôle »* français et même mondial. Pour M. Michel Lochot, maire d'Orsay, *« la réalisation de ce parc doit créer un lien efficace entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée, une synergie entre les grandes écoles, l'université et tous les laboratoires »*.

Ce parc est attenant au campus de l'université Paris-Sud. Il est même presque *« imbriqué »* dans celle-ci, comme le dit M. Hubert Coudanne, son président, ajoutant qu'il jouerait *« un rôle motivant et dynamisant tant pour les étudiants que pour les créateurs d'entreprise »*. Le service des relations industrielles, nouvellement installé à Paris-XI, servira de courroie de transmission entre le monde du travail et celui de l'enseignement.

La création de la « pépinière » aidant les entreprises naissantes à prendre leur essor grâce à la location avantageuse de locaux et d'un secrétariat accentuera les relations entre l'université, les centres de recherche locaux et les industriels implantés sur le site.

L'achèvement de cette opération est prévu courant 1991 et la livraison des premiers immeubles annoncée pour la fin de l'année. Toutefois, on ignore encore le nom des entreprises prêtes à venir s'y installer.

T. Bd.

Mairie d'Orsay, 2, place du Général-Leclerc, 91406 Orsay. Tél. : 69-07-22-02.

● Premiers cycles

L'université de Bordeaux et l'association Promosciences organisent, les 23 et 24 juin, un colloque sur le thème : *« Demain, quels premiers cycles ? »*.

(Université de Bordeaux-1 S.I.O.U., 351, cours de la Libération, 33405 Talence Cedex. Tél. : 56-04-35-13.)

● Formation des adultes

Un *« diplôme universitaire supérieur spécialisé à orientation européenne en formation d'adultes »* sera créé en octobre prochain à l'université de Tours, associée avec trois autres universités : Angers, Rennes-I et Rennes-II.

(Université François-Rabelais, 3, rue des Tanneurs, 37041 Tours Cedex. Tél. : 47-38-56-00.)

● Gestion des PME

L'université de reims-Champagne-Ardennes ouvre à la rentrée prochaine un DESS *« gestion et développement des PME »*. Date limite des inscriptions : 28 octobre.

(Université de Reims, faculté des sciences économiques, 57 bis, rue Pierre-Taittinger, 51096 Reims Cedex. Tél. : 26-08-21-21.)

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

NOUVEAU DROUOT

Samedi 11 juin

A 14 heures : art populaire.

Dimanche 12 juin

A 10 heures et à 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 11 juin

Compiègne, 14 heures : vins ; **L'Isle-Adam**, 19 heures : tableaux ; **Versailles-Chevau-Légers**, 14 heures : céramiques.

Dimanche 12 juin

Provins, 14 heures : timbres ; **Sceaux**, 14 h 30 : tableaux, mobilier, argenterie ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Versailles-Chevau Légers**, 14 heures : verrerie ; **Versailles** (Place d'Armes), 14 h 15 : tableaux, mobilier, objets d'art.

PLUS LOIN

Samedi 11 juin

Agen, 9 h 30 : bijoux, 14 heures : mobilier, objet d'art ; **Bergerac**, 14 heures : poupées ; **Bourges**, 14 heures : bijoux, mobilier, objets d'art ; **Dax**, 15 heures : objets d'art, mobilier. **Dunkerque**, 14 h 30 : livres ; **Lyon**, (9ᵉ), 14 h 30 : automobiles modèles réduits, poupées ; **Marseille** (Castellane), 14 h 30 : tableaux ; **Orléans**, 14 h 15 : argenterie, bijoux, mobilier ; **Pau**, 14 heures : tableaux ; **Poitiers** (Mᵉ Verhaeghe), 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Poitiers** (Mᵉ Plassart), 14 h 30 : bijoux, mobilier, bibelots ; **Saumur**, 14 h 30 : bibelots, mobilier ; ***Vitry-le-François***, 10 heures et 14 heures : art populaire.

Dimanche 12 juin

Dijon, 14 heures : timbres ; **Duclair**, 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Louviers**, 14 heures : numismatique ; **Noyon**, 14 heures : mobilier, argenterie, tableaux ; **Reims**, objets d'art, tableaux, meubles ; **Romans**, 14 h 30 : mobilier, tableaux, bijoux ; **Rouen**, 14 heures : tableaux, objets d'art, mobilier ; **Tourcoing**, 14 h 30 : tableaux, meubles.

FOIRES ET SALONS

Bernay, **Meyrargues** (Bouches-du-Rhône), **Salon-de-Provence**, **Marseille** (cours Julien), dimanche seulement.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 11 JUIN

« Les collections chinoises du musée Guimet », 10 h 30, entrée, place d'Iéna (Arcus).

« Cité universitaire », 10 h 30, sortie RER Cité universitaire (Paris côté jardin).

« L'hôtel Potocki », 10 h 30, 27, avenue de Friedland (Isabelle Hauller).

« Une heure au cimetière Montparnasse », 11 heures, entrée, 3, boulevard E.-Quinet (V. de Langlade).

« Le japonisme en Europe », 13 h 20, devant le Grand Palais (Christine Merle).

« L'Assemblée nationale », 14 heures, quai d'Orsay, devant le Palais-Bourbon. Pièce d'identité (La France et son passé).

« Musée Picasso », 14 h 15, 5, rue de Thorigny, dans la cour, près des caisses (Didier Bouchard).

« Le Marais, de la place des Vosges à l'hôtel de Soubise », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Evelyne Bourdais).

« L'art des jardins : Bagatelle », 14 h 30, bus 244, arrêt Bagatelle-Pré Catelan (Hauts lieux et découvertes).

« Salons de l'hôtel de la Marine », 14 h 30, 2, rue Royale. Carte d'identité (E. Romann).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Michèle Pohyer).

« Le quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Hôtels du Marais », place des Vosges illuminée, 21 heures.

« Musée Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne (Approche de l'art).

« Le cimetière de Passy », 15 heures, métro Trocadéro, sortie avenue Georges-Mandel (Dominique Fleuriot).

« L'Institut de France, la coupole », 15 heures, 23, quai Conti (Paris livre d'histoire).

« La basilique de Saint-Denis », 15 heures, entrée principale (Paris et son histoire).

« La montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

Monuments historiques

« L'hôtel de Poulpry », 10 heures, 12, rue de Poitiers.

« Les arènes de Lutèce et les thermes de Cluny », 15 heures, métro Monge, sortie escalier mécanique.

« La villa des Jardies, demeure de Balzac puis de Gambetta », 15 h 30, 14, rue Gambetta à Sèvres.

DIMANCHE 12 JUIN

« L'hôtel de la Païva », 9 h 30, 25, avenue des Champs-Elysées (Academia).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Versailles : le potager du roy et le parc de la comtesse de Balbi », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Monuments historiques).

« La civilisation pharaonique au Louvre », 11 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Christine Merle).

« Le collège des Bernardins et le quartier de l'Université », 11 heures, 24, rue de Pontoise (Didier Bouchard).

« L'Opéra », 11 heures, hall d'entrée (Michèle Pohyer).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 11 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'art des jardins : Versailles », 14 h 30, cour du château, statue de Louis XIV (Hauts lieux et découvertes).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« L'hôtel de Bourbon-Condé », 15 heures, 12, rue Monsieur (Isabelle Hauller).

« Le Grand Louvre, présent et futur », 15 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois, plan (Tourisme culturel).

« Le vieux village de Montmartre », 15 heures, sortie métro Abbesses (Arcus).

« La place des Vosges et les hôtels du Marais », 15 heures, 1, place des Vosges (E. Romann).

« L'ancienne Cour des miracles et la rue Montorgueil », 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« Saint-Cloud, musée du château, grandes eaux », 15 heures, terminus autobus 72 (Approche de l'art).

« Dans les pas de Danton, Marat, etc. », 15 heures, sortie métro Odéon (Dominique Fleuriot).

« L'enclos tragique de Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus (Paris et son histoire).

« Un quartier de banlieue : Vanves », 15 heures, sortie Vanves, gare SNCF (V. de Langlade).

Monuments historiques

« Galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill.

« Musée Nissim de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine.

CONFÉRENCES

SAMEDI 11 JUIN

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « Production, perception de la parole. Applications et reconnaissance des sons », par R. Carre.

DIMANCHE 12 JUIN

1, rue des Prouvaires, 14 heures : « Part de l'homme et part de Dieu dans l'accomplissement du salut », par Constantin Andronikof (Fraternité d'Abraham).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Le prince Vladimir et le baptême de la Russie : réflexions sur un millénaire », par Ambroise Motte ; « Marie et l'islam », par Natya.

Médecine

Progrès dans le traitement de la stérilité

Une équipe américaine démontre l'efficacité d'une hormone humaine produite par génie génétique

Une équipe américaine vient de démontrer l'efficacité d'une hormone humaine, produite par manipulations génétiques, qui joue un rôle essentiel dans la physiologie de la reproduction. Cette première est publiée dans le dernier numéro du *JAMA (Journal of American Medical Association)* daté du 10 juin (1). Elle devrait, selon les auteurs, contribuer à améliorer l'efficacité des traitements contre la stérilité.

L'hormone produite est connue sous le sigle de LH (luteinizing hormone). Il s'agit d'une molécule naturellement synthétisée chez l'homme au niveau cérébral, et qui joue un rôle essentiel dans la physiologie de la reproduction en stimulant notamment la production des cellules sexuelles, ovules et spermatozoïdes. Les médecins américains ont étudié *in vitro* et *in vivo* (sur des rats et des primates) l'efficacité de cette molécule obtenue à partir des manipulations génétiques. Le gène dirigeant la synthèse de cette molécule avait en effet été auparavant introduit dans des cellules de mammifères où il avait pu s'exprimer. Ce travail a été effectué par une équipe de recherche des laboratoires SERONO (Randolph, Massachusetts), l'un des leaders pharmaceutiques dans le domaine des hormones.

Les médecins américains soulignent dans le *JAMA* que, au vu de leurs résultats, cette substance pourrait notablement améliorer l'efficacité des traitements contre la stérilité. Ils expliquent notamment que l'utilisation de cette substance permet d'induire l'ovulation et de favoriser certains des processus nécessaires à la reproduction.

Cette publication et la production industrielle de cette substance ne seront pas sans conséquences sur le marché des produits pharmaceutiques, hormonaux ou non, utilisés dans le traitement de la stérilité. La LH était jusqu'à présent extraite à partir de l'urine de femmes ménopausées dans laquelle on la retrouve à des concentrations relativement élevées.

« En réalité, dans l'urine des femmes ménopausées, on retrouve un mélange de LH et d'une autre hormone la FSH, explique M. Bernard Montandri, directeur général de Serono France. *Compte tenu des délais nécessaires à la mise sur le marché des produits pharmaceutiques, cette nouvelle substance ne pourra vraisemblablement pas être utilisée en thérapeutique avant plusieurs années. »* En pratique, on utilise actuellement pour tenter d'obtenir une ovulation chez les femmes stériles d'autres substances parmi lesquelles l'HCG, une hormone obtenue à partir de l'urine des femmes enceintes et qui simule les effets de la LH.

JEAN-YVES NAU.

(1) Ce travail est publié par une équipe médicale du département d'obstétrique et de gynécologie de l'Eastern Virginia Medical School à Norfolk.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Augustin GILLOIRE
et
Véronique MONOD
ont la joie de faire part de la naissance de leur fils

Martin, Toussaint, Orphée,

né le 17 mai 1988.

Sa sœur Ina s'associe à ce bonheur.

Chemin de l'Ibac,
06410 Biot.

– Karin et Jean-Pol TASSIN,
Thomas, Flore et Mikaël

sont heureux d'annoncer la naissance de

Yan,

le 27 mai 1988.

58, rue de l'Egalité,
92130 Issy-les-Moulineaux.

– M. et Mme Antoine VACHER-DESVERNAIS,
Mme Jean VACHER-DESVERNAIS,
M. et Mme Henri MONOD,
M. John Alexander WATSON,

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille, petite-fille et arrière-petite-fille

Tessa,

survenue le 27 mai 1988 à Paris.

47, rue de Turbigo,
75003 Paris.

Décès

– Sabine et Alexis Cordesse,
Françoise Ballay
Et Angèle Cordesse-Wade,
ses enfants,
sa compagne,
et sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Louis CORDESSE,

survenu le 9 juin 1988, à la veille de ses cinquante ans.

– Lyon.
La direction
Et le personnel
des Etablissements Eymonerie

ont le regret de faire part du décès de

M. Alain EYMONERIE,
administrateur,

survenu à l'âge de soixante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 11 juin 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Hilaire de Brens (Isère).

– Tosse - Tartas (Landes) - Paris.

Mme Henri Gabarra
et sa fille Brigitte,
M. et Mme André Weber,
M. et Mme Michel Weber
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Gabarra,
leurs enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Henri GABARRA,
ancien élève
de l'Ecole nationale supérieure
d'aéronautique,

survenu à l'âge de soixante-quinze ans.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale le jeudi 9 juin 1988.

« Nautiac »,
40230 Tosse.
40, rue du Mont-Valérien,
92210 Saint-Cloud.

– Mme Joseph Gomulinski,
Gisèle et Bernard Bajet,
Danièle et Lucien Gomulinski,
ses enfants,
Jean-Marc, Laurent, Cécile et Michel,
ses petits-enfants,
Mme et M. Simon Gomolinski,
sa sœur et son beau-frère.
Julienne et Lucien Gomolinski
et leurs enfants,
ses neveux,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Joseph GOMULINSKI,

survenu le 6 juin 1988.

L'inhumation a eu lieu le jeudi 9 juin au cimetière de Bagneux.

– Sa famille
Et ses amis,
ont le chagrin d'annoncer la mort de

Henri GRANDJOUAN,
ingénieur civil des mines,

survenue à son domicile, le 6 juin 1988, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue de la Cité-Universitaire,
75014 Paris.

– Nous avons appris la mort de

Jean-Daniel HERRENSCHMIDT,
ancien préfet,

le 26 mai 1988, à l'âge de soixante-quinze ans.

[Né le 1er octobre 1912 à Paris, docteur en droit, ancien élève de l'École libre des sciences politiques, M. Daniel Herrenschmidt a commencé sa carrière administrative en 1937 comme chef adjoint de cabinet à la préfecture de la Somme (1937), puis de la Marne (1938). Mobilisé de septembre 1939 à août 1940, il retrouve l'administration en 1941. Il est successivement sous-préfet de Nogent-sur-Seine, de Sens (1944), de Dreux et de Brest (1949). En juin 1953, il devient préfet du Territoire de Belfort, puis de la Haute-Saône. Après un passage au secrétariat de l'ambassade de France à Rabat en 1958, Jean-Daniel Herrenschmidt devient préfet de Constantine (1960), des Vosges (1961) et de l'Orne (1964). Il est nommé préfet hors cadre en 1969.]

(*Le Monde* du 8 juin.)

– Montpellier.

Jean LEVY,

5 août 1921-8 juin 1988.

Marie-The, sa femme,
Toute sa famille de France et de Belgique,
Tous ses amis,
Tous ceux qui l'ont connu, apprécié et estimé, seront auprès de lui pour l'entourer une dernière fois lors de la réunion d'adieu qui aura lieu à Grammont, samedi 11 juin, à 10 heures.

– Mme Fernand Pigelet,
née Morin de la Pillière,
M. Eric Pigelet,
M. et Mme Bernard Pigelet
et leurs enfants,
M. et Mme John Heal
et leurs enfants,
M. Patrick Pigelet,
Toute la famille
Et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Alain PIGELET,
croix de guerre TOE,
croix de la valeur militaire,

le 6 juin 1988, après une brève et cruelle maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Buxerolles (Côte-d'Or), le 11 juin, à 14 heures.

Les dons peuvent être adressés à la Ligue nationale contre le cancer.

Anniversaires

– Le 14 juin 1987,

Christian DELABALLE

quittait les siens.

Pour le premier anniversaire de sa mort, une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu

André SAURET,
éditeur,

en ce dix-neuvième anniversaire de sa mort.

Danièle et Raymond Lévy.

Messes anniversaires

– Alfredo Arias,
Et le Théâtre de la Commune d'Aubervilliers - Groupe TSE,
Ses amis,
vous prient d'assister à la messe qui sera célébrée à l'intention de

Jacques JOLIVET,

pour le premier anniversaire de son décès, le lundi 13 juin 1988, à 18 heures, à l'église Saint-Roch.

Eglise Saint-Roch,
296, rue Saint-Honoré,
75001 Paris.

– Il y a quatorze ans,

Sandor KOZELKA

était enlevé brutalement à l'affection des siens à l'âge de quinze ans.

Mme Paulette Zibi-Kozelka
Et sa famille,
font connaître que la prière de l'Azguir sera dite samedi 11 juin 1988 à 11 h 30, à la synagogue, 28, rue Buffault, Paris-9e.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Soutenances de thèses

– Université Paris-III, le mercredi 15 juin, à 13 h 30, salle Bourjac, Mlle Naziha Mahjoub : « Les zawiya des Wali à Tunis et dans ses environs du neuvième siècle à nos jours ou la peur et les lieux privilégiés d'expression de la peur ».

– Université Paris-V-René-Descartes, le vendredi 17 juin, à 9 h 30, amphithéâtre Durkheim, galerie Claude-Bernard, escalier J, 3e étage, 1, rue Victor-Cousin, Mme Alba Valencia : « Le langage des adolescents. Une étude de la synchronie dynamique de l'espagnol du Chili ».

– Université Paris-III, le vendredi 17 juin, à 8 h 30, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, Mme Catherine Rouayrenc (épouse Vigneau) : « Recherches sur le langage populaire et argotique dans le roman français entre 1914 et 1939 ».

– Université Paris-V-René-Descartes, le lundi 20 juin à 9 heures, salle Louis-Liard, M. Jean-Paul Gerome : « Taxinomie et mythanalyse des techniques du corps contemporaines ».

– Université Paris-III, le lundi 20 juin, à 9 heures, salle Bourjac, Mlle Marguerite Gricourt : « Le Sab Ras de Vajhi (1634-1635) : premier exemple de prose littéraire en langue dakkini. Présentation, étude linguistique et traduction ».

– Université Paris-V-René-Descartes, le mardi 21 juin, à 14 h 30, salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue Victor-Cousin, Mlle Mathilde Ebloumi Ackah : « Représentations et attitudes vis-à-vis du chômage chez les chômeurs et les salariés en Côte-d'Ivoire ».



Economie

SOMMAIRE

■ Dans leur rapport semestriel, les experts de l'OCDE reconnaissent que les effets du krach d'octobre 1987 sur les économies ont été relativement faibles. Ils soulignent toutefois le niveau du chômage élevé dans certains pays et les risques de reprise de l'inflation aux Etats-Unis (*lire ci-dessous*).

■ Les pays membres de la CEE ne sont pas parvenus à rapprocher leurs points de vue sur la construction d'une Europe énergétique (*lire ci-dessous*).

■ Contre-attaque de la Communauté européenne : elle dénonce au GATT la politique agricole américaine de restriction d'importation de sucre et de lait (*lire ci-dessous*).

■ Le congrès mondial du gaz s'est achevé le 9 juin à Washington sur une réconciliation entre Américains et Soviétiques (*lire page 29*).

Les perspectives économiques des pays développés

Un bulletin de santé «relativement satisfaisant» de l'OCDE

Reconnaissant avoir été pessimistes dans leur précédent rapport, les auteurs des *Perspectives économiques de l'OCDE*, publiées le vendredi 10 juin, présentent un « *bulletin de santé relativement satisfaisant* » de la situation économique des pays industriels. Après avoir connu une croissance de 3,1 % en 1987 et non de 2,75 % comme les experts du château de la Muette le pensaient en décembre dernier, les vingt-quatre membres de l'Organisation devraient enregistrer une expansion de 3 % cette année, et non de 2,5 %, cet élan ne s'atténuant que légèrement en 1989 pour représenter encore 2,5 % contre le plus maigre 1,75 % envisagé il y a six mois.

Cette révision en hausse des résultats économiques, due notamment aux conséquences peu durables du krach boursier d'octobre, s'accompagne d'une vision encourageante de la correction des déséquilibres entre les déficits américains et les excédents du Japon et de la RFA. Attendues de longue date et un temps masquées, en valeur, par les effets de la dépréciation du dollar, ces corresctions ont commencé, mais ne sont toutefois pas encore suffisantes pour écarter tout risque de crise de défiance des marchés financiers.

La forte poussée des exportations américaines – sans doute 70 % pour les seuls produits industriels entre 1986 et 1989, soit 50 points de plus que la croissance mondiale de ce type d'échanges – permettra une réduction « *significative* » du déficit de la balance des paiements courants des Etats-Unis. Mais les excédents japonais et, surtout, allemands sont appelés à se contracter beaucoup plus lentement. La contrepartie de l'amélioration de la situation américaine se retrouvera ainsi dans une dégradation des balances courantes des pays européens, les plus touchés étant ceux qui étaient déjà confrontés à une situation déficitaire. Au total, le déficit des opérations courantes de l'OCDE pourrait se creuser pour atteindre 58 milliards cette année et 64 milliards en 1989.

Ce tableaux doux-amer, sur la toile de fond d'un commerce mondial dynamique, s'accompagne d'une prudente mise en garde contre les risques de résurgence de l'inflation. La lente remontée des coûts des produits de base était attendue. La persistance de faibles hausses des salaires réels l'a partiellement compensé, et l'accroissement moyen des prix est resté acceptable en 1987 : 3,25 %, « *son niveau le plus bas depuis vingt ans* ». Les écarts existant entre les pays membres de l'OCDE se sont en outre resserrés. Mais de nouvelles tensions pourraient apparaître aux Etats-Unis, où le prix de importations augmente et où les revendications salariales vont finir par s'accentuer, compte tenu d'un faible chômage et de certaines pénuries de main-d'œuvre. La poussée inflationniste, évaluée à 3,5 % cette année et à 3,75 % en 1989, reste, toujours en moyenne, parfaitement supportable. Le rôle des pays européens s'annonce essentiel dans cette tendance.

Restent une menace et une hypothèse d'école. La menace, bien connue, vient d'un éventuel accès de faiblesse du dollar. Le rapport de l'OCDE souligne largement, dans son introduction, les dangers d'un ajustement « *imposé par le marché* » d'une « *forte baisse du dollar* » : hausse des prix et des taux d'intérêt, ralentissement de la croissance pouvant aller jusqu'à la récession notamment en Europe et au Canada ; aggravation de la situation des pays endettés ; engrenage des chocs économiques et financiers. L'image d'une conjoncture mondiale où les incertitudes se dissipent se transforme, en ce cas, rapidement en vision de cauchemar.

L'hypothèse d'école laisse ouverte la polémique sur les conséquences des fortes interventions des banques centrales des principales puissances industrielles engagées dans une politique concertée de stabilisation des monnaies, dollar en tête. Ce type d'interventions, évalué à 160 milliards de dollars, dont 140 milliards sous forme d'« *achats officiels nets de dollars* », a porté le taux de progression des réserves internationales à 40 % en 1987, un record depuis 1971. Mais si, par le passé, un tel gonflement a « *souvent* » été suivi d'une période d'« *accélération de l'inflation* », la conjoncture actuelle se « *prête moins, semble-t-il, à ce genre d'évolution fâcheuse* » la plupart des pays paraissant moins disposés, cette année, à accroître de façon inconsidérée leurs réserves. L'avenir seul tranchera. Les auteurs du rapport savent, par contre, que nul ne les contredira lorsqu'ils soulignent que ce type d'interventions, aussi importantes soient-elles pour lisser les mouvements sur les taux de change, ne saurait « *indéfiniment* » assurer leur stabilité.

Seule une concertation plus étroite et un renforcement des mesures, « *insuffisantes* », prises par les pays industriels pour corriger les déséquilibres mondiaux se révéleront efficaces et crédibles. La « *synergie des efforts* » paraît indispensable. Le choix de ces termes comme titre du rapport est significatif des progrès comme des insuffisances des politiques menées ces derniers mois pour réduire le déficit budgétaire américain, soutenir la demande au Japon ou sortir de l'« *atonie chronique* » de l'économie européenne. L'évolution du chômage n'en est qu'une illustration. Le nombre des chômeurs, s'il est repassé, au début de 1988, en dessous de la barre des 29 millions dans l'ensemble de l'OCDE, soit 7,6 % de la population active, risque de remonter au cours des dix-huit mois à venir. Stable à un niveau très bas de 5,5 % aux Etats-Unis, il pourrait remonter légèrement au Japon et, surtout, retrouver en Europe son niveau de 1985, 11 % de la population active dès l'an prochain.

Les principales prévisions

	1986	1987	1988	1989
PNB (en % variation sur l'année précédente)				
Volume				
Etats-Unis	2,9	2,9	2,75	2,5
Japon	2,4	4,2	4,25	3,75
RFA	2,5	1,7	2,25	1,75
France	**2,1**	**1,9**	**2**	**1,75**
Moyenne OCDE	2,8	3,1	3	2,5
Inflation (en % variation sur l'année précédente)				
Etats-Unis	2,6	3	3,25	4
Japon	1,9	– 0,2	1,75	2,5
RFA	3,1	2,1	1,5	1,5
France	**4,7**	**2,7**	**2,75**	**2,5**
Moyenne OCDE	3,8	3,2	3,5	3,75
Balance des comptes courants (milliards de dollars)				
Etats-Unis	– 141,3	– 160,7	– 150	– 132
Japon	85,8	87	85	80
RFA	37,9	44,3	47	42
France	**2,9**	**– 4,5**	**– 5,25**	**– 6**
Total OCDE	– 22,3	– 53,5	– 5,8	– 64
Chômage (% population active)				
Etats-Unis	7	6,2	5,5	5,5
Japon	2,8	2,8	2,5	2,75
RFA	8	7,9	8	8
France	**10,5**	**10,6**	**10,75**	**11,25**
Moyenne OCDE Europe	10,9	10,7	10,75	11
Moyenne OCDE	8,3	7,9	7,9	7,5

La Commission de Bruxelles propose aux Douze un statut de société anonyme européenne

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

A marché européen, sociétés de statut européen. Celles-ci pourtant n'existent pas, au point qu'il est impossible de réaliser des fusions d'entreprises à travers les frontières dans la Communauté. La Commission de Bruxelles, soucieuse de combler une lacune à ses yeux incompatible avec la mise en place du marché unique de 1993, vient de proposer aux Douze d'approuver les grandes lignes d'un statut de société anonyme européenne.

Les chefs d'entreprise sont demandeurs. Les regroupements de firmes vont en effet se multiplier au cours des prochaines années. C'est la conséquence logique de la coopération industrielle que la Communauté s'efforce de promouvoir. Le devoir des pouvoirs publics, souligne la Commission, est de fournir aux entreprises les moyens juridiques d'opérer ces restructurations avec le minimum de complexité et aux moindres coûts. D'où son souci de mettre en place une nouvelle forme de société commerciale.

La Commission a voulu imaginer une formule simple et pratique. Elle suggère que ce nouveau statut de société européenne soit facultatif. Conçu pour permettre la formation d'entreprises européennes transnationales, il coexisterait donc avec les autres statuts de droit national. La coopération à travers les frontières que la nouvelle société européenne permettra de mieux abriter mérite d'être encouragée. C'est là un point de vue partagé par l'ensemble des gouvernements. Aussi la Commission propose-t-elle un régime fiscal attrayant : la base taxable d'une société ayant adopté le nouveau statut serait calculée en déduisant les pertes de ses filiales installées dans d'autres Etats membres.

S'agissant de la participation des travailleurs, deux thèses, reflet de deux cultures économiques et sociales, s'affrontent depuis des années. Selon certains, elle doit être établie sur une base volontaire ; selon d'autres, il convient qu'elle soit fixée dans le statut de l'entreprise. Pour les premiers, toute incursion législative de la participation des travailleurs dans le droit des sociétés serait un dangereux précédent. Pour les seconds, tout système nouveau qui ne serait pas de qualité équivalente à celui qu'ils connaissent chez eux risquerait de déterminer une fuite de leur propre société vers ces systèmes nouvellement accessibles, présumés de moindres coûts. Il s'agit là surtout des Allemands, qui considèrent que toute remise en question de leur système de cogestion provoquerait une régression sociale.

Participation à la carte

L'expérience de vingt ans ayant montré l'impossibilité politique de rassembler les tenants des deux thèses sur une formule unique, la Commission préconise comme compromis une participation à la carte. Les entreprises auraient le choix entre plusieurs formules : 1) élection par les travailleurs d'une partie des membres du conseil de surveillance. C'est la cogestion allemande ; 2) participation, par l'intermédiaire d'un organisme représentant le personnel, à l'instar du comité d'entreprise français ; 3) participation organisée au coup par coup, dans le cadre d'accords collectifs conclus entre la direction et les syndicats d'une entreprise.

La Commission prévoit en outre que les gouvernements auraient la faculté de limiter ce choix. Les autorités de Bonn pourraient ainsi décider que les sociétés à statut européen constituées sur leur territoire devraient obligatoirement prévoir un système de participation à l'allemande. Le danger de régression sociale serait ainsi écarté.

La Commission invite les Etats membres ainsi que le Parlement européen à se prononcer dans les six mois sur les trois questions-clés de son projet : le principe d'un statut optionnel, l'indépendance de ce statut par rapport aux droits nationaux, l'inclusion d'un régime de participation des travailleurs. Sur la base des réponses, elle présentera des propositions en bonne et due forme. Elle souhaite que le Conseil européen qui se tiendra en décembre à Rhode se prononce pour l'adoption du nouveau statut au cours de l'année 1989.

PHILIPPE LEMAITRE.

AGRICULTURE : contre-attaque face aux Américains

BRUXELLES
(Communautés européennes)

Avant les prochaines rencontres internationales – le sommet économique occidental des 19 et 21 juin à Toronto et la conférence ministérielle du GATT (1) de décembre à Montréal, – la CEE tente de faire pression sur les Etats-Unis dans le secteur agricole. Jeudi 9 juin, les Douze ont demandé l'ouverture de consultations afin d'examiner les résultats des limitations à l'importation appliquées par Washington pour plusieurs produits (notamment le lait et le sucre). Depuis 1955, les Américains sont autorisés à utiliser ce système au titre d'une disposition de l'accord de Genève (art. 23).

Aujourd'hui, la Communauté fait valoir que les restrictions commerciales doivent prendre fin dès l'instant où les Etats-Unis ont eu suffisamment de temps pour réorganiser les marchés protégés. A l'appui de sa démonstration, la Commission européenne cite l'exemple du sucre. Il y a dix ans, les Américains achetaient 20 % des importations mondiales contre 5,7 % maintenant. L'approvisionnement extérieur était limité à 1,6 million de tonnes en 1986 pour atteindre seulement 700 000 tonnes cette année. De sorte que, concluent les experts de Bruxelles, les Etats-Unis deviendront à bref délai des exportateurs nets de sucre.

En réalité, ce n'est pas tant la perspective d'avoir un concurrent supplémentaire sur le marché sucrier qui explique la réaction communautaire, mais la volonté de se doter d'une nouvelle arme pour contrer l'offensive américaine, toujours renouvelée à l'égard de la politique agricole commune. Cette réplique traduit le mauvais climat qui préside aux travaux dans le cadre de l'Uruguay-Round.

« Attitude négative »

Ainsi, M. Willy de Clerq, le commissaire chargé des relations extérieures, a déclaré : « *Malgré les efforts considérables de réforme que la CEE entreprend pour son agriculture, elle se voit confrontée à une attitude américaine largement négative.* » Et Bruxelles de citer les plus récentes initiatives fédérales : augmentation des subventions à l'exportation avec l'objectif de prendre des parts de marché aux Douze et plainte de Washington au GATT contre les aides européennes aux produits oléagineux alors même que la CEE a renoncé, pour de bon, à prélever une taxe sur les matières grasses, qui aurait surtout pénalisé les exportations américaines de soja.

Les responsables communautaires sont d'autant plus irrités que, au moment où l'« Europe verte » s'engage à son tour dans une politique de « gel des terres » pour combattre les excédents, les Etats-Unis font machine arrière en réduisant la portée de leur propre plan de réduction des superficies cultivées. Au total, malgré les multiples gestes de bonne volonté effectués ces dernières années par la Communauté en direction des Etats-Unis, rien n'y fait : Washington a toujours, en réserve, un contentieux contre Bruxelles.

MARCEL SCOTTO.

(1) Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers.

ÉNERGIE : l'Europe en panne

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)

La réalisation du « grand marché européen » de l'énergie en 1993 est mal engagée. Réunis le jeudi 9 juin, les ministres de la CEE responsables du secteur n'ont pas fait avancer d'un pouce le dossier. A telle enseigne que le président du conseil, M. Martin Bangemann, le ministre ouest-allemand de l'économie, n'a pas tenu, comme à l'accoutumée, une conférence de presse à l'issue des travaux des Douze.

Il s'agissait en réalité d'adopter de simples « *conclusions* » devant servir de base de travail à la Commission européenne afin qu'elle puisse formuler des propositions en bonne et due forme. Une forte minorité de blocage – composée de la République fédérale, de la Grèce, de l'Espagne, du Danemark et de l'Irlande – a empêché d'ouvrir la voie. Le texte de compromis répondait pourtant aux inquiétudes de ces Etats membres : le marché intérieur devrait permettre, dans la limite des contraintes et des spécificités de l'approvisionnement énergétique, à chaque consommateur d'acheter où il le souhaite l'énergie de son choix.

En d'autres termes, l'objectif était bien de décloisonner le marché communautaire, mais en prenant soin d'aller à pas mesurés pour éviter tout bouleversement. Les pays réticents ont jugé prématurément le franchissement de cette première étape. Outre les considérations liées à la sécurité d'approvisionnement, deux pays ont des difficultés particulières.

La RFA doit auparavant surmonter l'obstacle créé par la production d'électricité fabriquée à partir d'un charbon fortement subventionné. L'Espagne, qui couvre pour une bonne part les importations portugaises, a en chantier un important programme énergétique. Aussi n'est-elle pas prête pour l'instant à affronter la concurrence de la France, qui peut fournir de l'électricité à bas prix (30 *milliards de kilowattheure* exportés en 1987, soit 8 % de la production nationale).

De l'autre côté, on retrouve les Britanniques (qui ont importé l'année dernière 12 milliards de kilowattheure de France) et les Portugais qui souhaitent réduire leur facture énergétique en jouant la suppression des entraves techniques aux échanges.

La situation risque de ne guère évoluer au cours des prochains mois. Sans un signal clair des Douze, il sera malaisé à l'exécutif communautaire d'élaborer un projet. D'autant que la Grèce (second semestre 1988) et l'Espagne (premier semestre 1989) succéderont à l'Allemagne à la présidence de la Communauté. Compte tenu de leur position, ces deux pays ne devraient pas prendre d'initiatives d'envergure.

M. S.

La CEE et le CAEM paraphent un accord de reconnaissance mutuelle

Etape préliminaire à la cérémonie officielle de reconnaissance mutuelle qui aura lieu le 25 juin prochain à Luxembourg, la CEE et le Conseil d'aide économique mutuelle des pays socialiste (CAEM ou COMECOM selon son sigle anglo-saxon) ont paraphé, le jeudi 9 juin, un accord établissant pour la première fois des relations officielles entre les deux blocs économiques. Cet accord, négocié depuis quinze ans à l'initiative des pays de l'Est et dont le document final transige par le statut de Berlin, a pour but d'accroître le commerce bilatéral et la coopération économique. Cette déclaration commune « *élimine* [une] *situation anachronique* » a estimé le vice-secrétaire du CAEM, M. Marin Petrov Marinov, lors d'une conférence de presse.

Économie

Au congrès de la Mutualité

M. Mitterrand favorable à « un modèle européen de développement social »

NICE
de notre envoyé spécial

Pour compléter par avance son intervention à la télévision, M. Mitterrand a offert, jeudi 9 juin dans l'après-midi, aux congressistes de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), mais aussi, au-delà, à l'ensemble des citoyens, quelques variations sur la solidarité, la justice sociale, l'Europe et les promesses tenues.

Pour tout le monde, et pour les mutualistes, l'« *éloge de la solidarité* », la « *réponse à la crise* », la défense « *de la justice et de la cohésion sociales* », le plaidoyer pour le dialogue social, « *élément indispensable de la lutte pour l'emploi* ». Des principes valables pour la construction européenne et le futur grand marché. Ainsi, le président de la République a-t-il appelé à constituer « *un modèle européen de développement social* », qui viserait à corriger les inégalités entre les pays et à l'intérieur des pays.

Le président de la République est ensuite passé à la défense de la Sécurité sociale. Il faut donc préserver celle-ci, malgré les « *données objectives* » qui pèsent sur elle, mais qu'il faut accepter : aujourd'hui, l'allongement de la vie — va-t-on punir la science ? Va-t-on punir le temps gagné ? — à terme, le déséquilibre des générations. Il faudra prévoir des « *économies nouvelles* » pour en « *réduire l'impact* ».

Il a ensuite donné des assurances pour deux mesures promises, tout en gardant la prudence sur les modalités d'application. La première, c'est la révision du plan Séguin sur l'assurance-maladie. « *Il faut*, a dit le président de la République, *corriger certains effets du plan dit de rationalisation* », qui a « *exclu des personnes très nombreuses et parmi les plus vulnérables* ». « *La décision est prise, elle est acquise* », a affirmé M. Mitterrand.

La deuxième mesure, c'est, évidemment, un revenu minimum d'insertion. D'abord, « *c'est un droit, une garantie — différence essentielle — qui a séparé les thèses en présence ces derniers mois* » (au cours de la campagne électorale présidentielle).

Mais il faut mettre l'accent sur « *l'insertion sociale, pas l'assistance* » et donc aborder « *avec la plus grande finesse d'approche en associant tous ceux qui connaissent quelque chose : les pouvoirs publics, les élus locaux* », les associations et, naturellement, les mutualistes. « *Nous ne réussirons l'insertion qu'avec la connaissance du terrain social, du terrain de l'emploi.* »

M. Mitterrand a laissé le soin au premier ministre et au ministre de l'économie et des finances de pourvoir au financement pour l'assiette de l'impôt sur les grandes fortunes : « *N'est-il pas juste que les plus riches — on en compte cent dix mille sur vingt-trois millions de foyers fiscaux — viennent à l'aide des plus pauvres ?* » Là encore, le président de la République a assuré que le revenu minimum serait adapté de façon à être « *mis en œuvre dès que possible* », même si le vote n'intervient pas avant l'été.

G. H.

REPÈRES

Prestations familiales

Revalorisation de 1,42 % au 1er juillet

Ministre délégué chargé de la famille, des droits de la femme, de la solidarité et des rapatriés, Mme Georgina Dufoix a confirmé, le 9 juin, que les prestations familiales seront revalorisées de 1,42 % au 1er juillet. Cette mesure avait été décidée par le précédent gouvernement en décembre dernier à l'occasion de la dernière hausse de 2,66 % au 1er janvier. Cette augmentation représente 1,4 milliard de francs supplémentaires par an. Les prestations familiales comprennent les allocations familiales, l'allocation pour jeune enfant et l'allocation parentale d'éducation, notamment. La base mensuelle de calcul serait dans ces conditions portée de 1 745,40 F à 1 771,23 F.

Automobile

Bon mois de mai pour les marques françaises

Après une pause en avril, l'automobile française a repris sa progression au mois de mai : les immatriculations (184 073 unités) sont en hausse de 17,5 % par rapport à mai 1987. Les étrangères profitent moins que les françaises de cette bonne tenue du marché : avec 64 040 automobiles immatriculées, elles occupaient le mois dernier 34,8 % du marché contre 65,2 % pour les marques françaises. Renault a regagné du terrain avec une hausse de ses ventes de 20,2 % sur mai 1987, qui lui fait occuper 31,4 % du marché. Le groupe privé PSA atteint 33,8 % du marché, avec une hausse de ses immatriculations de 23,3 % sur mai 1987.

Commerce extérieur

Révision en hausse du déficit américain...

Le déficit commercial américain a atteint, en mars, 11,95 milliards de dollars en données corrigées des variations saisonnières, a indiqué le département du commerce. Ce chiffre est nettement supérieur au déficit annoncé à la mi-mai, qui s'élevait, en données brutes, à 9,75 milliards de dollars.

... et baisse de l'excédent japonais

L'excédent du commerce extérieur japonais a baissé pour le treizième mois consécutif, pour représenter 5,05 milliards de dollars en mai, une contraction de 21 % sur mai 1987, indique le ministère des finances. Comparées à celles du mois correspondant de l'an dernier, les importations ont progressé de 26,7 % mais, sur avril, elles reculent légèrement de 1,7 %. Les exportations, pour leur part, augmentent de 10,2 % par rapport à mai 1987 et reculent de 10,2 % sur avril dernier. Le rééquilibrage est particulièrement sensible avec les Etats-Unis. Les ventes japonaises sur le marché américain ont baissé de 2,2 %, alors que le Japon accroissait de près de 40 % ses achats de produits « *made in USA* ». L'excédent nippon revient ainsi à 3,3 milliards de dollars, contre 4,45 milliards en mai 1987.

Les surprises de la restructuration industrielle

Le syndicaliste devenu licencieur

(Suite de la première page.)

Le syndicat CGT paraît avoir oublié ses griefs à l'égard de celui qui fut, longtemps, le secrétaire du comité d'établissement et même du comité central d'entreprise, au niveau de la filiale d'un groupe qui emploie deux mille trois cent personnes en France et se situe au deuxième rang des câbleurs mondiaux.

Alors qu'il avait demandé à être « *suspendu* » de ses fonctions d'élu pendant toute la phase des reclassements, M. Gering a été sollicité pour un nouveau mandat, qu'il a refusé. « *Nous perdons provisoirement un élément de valeur* », écrivait, en octobre dernier, la CGT dans un tract électoral où elle présentait à regret d'autres candidats. « *Même si tout le monde, à un moment ou à un autre, n'était pas d'accord avec lui, tout le monde est unanime à reconnaître que le CE se prive momentanément d'un représentant qui a accompli un énorme travail* », concluait, grandiloquent en forme d'hommage, le syndicat.

Si rare et surprenante soit-elle, l'histoire survenue à M. Gering et à Tréficable-Pirelli est significative d'évolutions en cours dans les entreprises et chez les salariés. Au-delà des heurts engendrés et des oppositions traditionnelles, deux camps *a priori* irréductibles ont été capables de s'épauler et de s'entendre pour régler au mieux une difficulté commune. Avec des commandes en baisse, des gains de productivité et une amélioration technologique, l'usine d'Amfreville devait, à l'origine, réduire ses effectifs de quarante-cinq personnes en deux ans. Le nombre de licenciements envisagés a été ensuite ramené à quinze, que, « *par habitude, nous voulions traiter en douceur* ». Justifiée par des relations de confiance, l'idée de M. Vincenzo Pignataro, à l'époque président de Pirelli-France, était de confier la mission de dégraissage à M. Christian Gering. « *On jouait sur son charisme* », reconnaît M. Perrin, mais les « *sortants* » étaient suivis. Chacun toucherait une prime de départ de 50 000 francs, le futur employeur recevrait 30 000 francs et la période d'essai serait à la charge de Tréficable.

Contacté en juillet 1986 « *par le président* » sur le principe, le syndicaliste ne prend pas plus de huit jours pour arrêter sa décision : favorable. « *J'étais surpris d'une proposition qui m'a fait plaisir et dont je n'étais pas dupe*, se rappelle le cégétiste. *Si je répondais non, je passais pour un pur et dur et je me tenais sur une position facile, mais ce sont les autres, les licenciés, qui payaient*, explique-t-il. *En acceptant, je prenais des risques mais je me condamnais à réussir. L'objectif était dès lors, pour moi, de reclasser le maximum de gens.* »

« *C'était plus humain, aussi* », poursuit l'ancien secrétaire du CE, en soulignant que les précédents plans sociaux avaient épuisé les possibilités de départ en préretraite FNE. « *La dernière fois, en 1984, les cent seize personnes prévues voulaient toutes partir, les autres s'en foutaient ou voyaient là un moyen de promotion* », raconte-t-il, ébranlé dans ses convictions par cet exemple.

Tréficable

Racheté à Tréfimétaux en 1980, l'ensemble Tréficable, devenu Tréficable-Pirelli, a conforté la position du groupe italien Pirelli qui réalise 39 % de son chiffre d'affaires mondial avec son activité de câbleur. Le fabricant de pneumatiques occupe la deuxième position dans ce secteur, juste derrière Câbles de Lyon avec 1,7 milliard de dollars de chiffre d'affaires.

Cette acquisition, en France, lui a permis de prendre place sur un marché où les clients sont EDF (60 %) et les P et T. Avec 1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires Tréficable-Pirelli emploie 2 310 personnes avec six usines dont la plus importante est située à Amfreville-la-Mivoie (Seine-Maritime).

Pendant trois mois, il garde son choix secret, seuls quelques intimes, compréhensifs, ayant été prévenus. Tout semblait s'annoncer normalement. Las. Une série d'erreurs mit le feu aux poudres et exposa aussitôt le nouveau responsable de « l'*antenne* ». Préparée par la maîtrise, la liste des licenciés rendue publique le 5 décembre comprenait, avoue M. Perrin lui-même, « *les plus mauvais* », ceux qui entretenaient un contentieux avec leur hiérarchie et, suprême maladresse, une déléguée du personnel CGT. La catastrophe, la bavure psychologique. Hébété, le personnel décide en fin de semaine d'une grève qui, d'erreur de jugement en entêtement, se poursuivit jusqu'au vendredi suivant. « *En voyant la liste, ma tête a changé, je me suis senti piégé* », se souvient Christian Gering, qui tentera de s'interposer, tiraillé entre son rôle d'élu et ses nouvelles fonctions. « *J'ai proposé que la cellule de reclassement fonctionne à l'envers, sur la base du volontariat*, explique-t-il. *C'était la seule et bonne solution pour en sortir...* »

Ce soir-là, personne n'était en mesure de l'entendre. En assemblée générale, il fut malmené, traité de « *vendu* ». « *Heureusement, il a dû partir quelques jours pour la tenue d'un CCE à Lyon* », raconte M. Perrin.

« Ma revanche ! »

L'éloignement lui permet de ne pas être impliqué dans la grève. A son retour, « *tout le monde pensait encore que j'étais une ordure* », explique l'ancien cégétiste, toujours mortifié. Mais il prend pourtant la parole et demande à tous « *d'avoir le courage de s'arrêter pour ne pas mettre l'usine en danger* ». Quelques heures plus tard, la direction retire sa liste nominative en maintenant son objectif. « *Ma solution !* », s'exclame Christian Gering, enfin réconcilié. *Quand la grève a cessé, j'étais dans mon coin et j'ai pleuré comme un gosse. Le matin j'étais un salaud, l'après-midi, il y avait cette volte-face trop brutale. Je l'ai mal vécu.* »

A partir de là, dos au mur, avec l'aiguillon des critiques et des sarcasmes de ses copains, l'ancien meneur syndical n'avait plus d'autre issue que de démontrer sa bonne foi : « *Il fallait que je gagne par le reclassement, pour leur faire voir que je n'avais pas changé !* »

Pendant trois mois et demi, il allait déployer une activité intense avec l'aide du cabinet MOA, tenu à distance respectueuse, et d'un prospecteur d'emploi, bon praticien du marketing par téléphone. « *Dès qu'il y avait une touche, j'allais sur place, seul, je rencontrais des patrons et je négociais avec eux* », expose Christian Gering, qui se remémore avec plaisir cette quête inlassable d'un travail pour les autres. « *Le premier employeur que j'ai vu m'a dit qu'il ne voulait surtout pas de syndicalistes, et j'ai été pris d'un fou-rire*, se rappelle-t-il. *Mais j'en ai vu beaucoup de superbes et j'ai aussi découvert des patrons heureux de montrer leur entreprise.* »

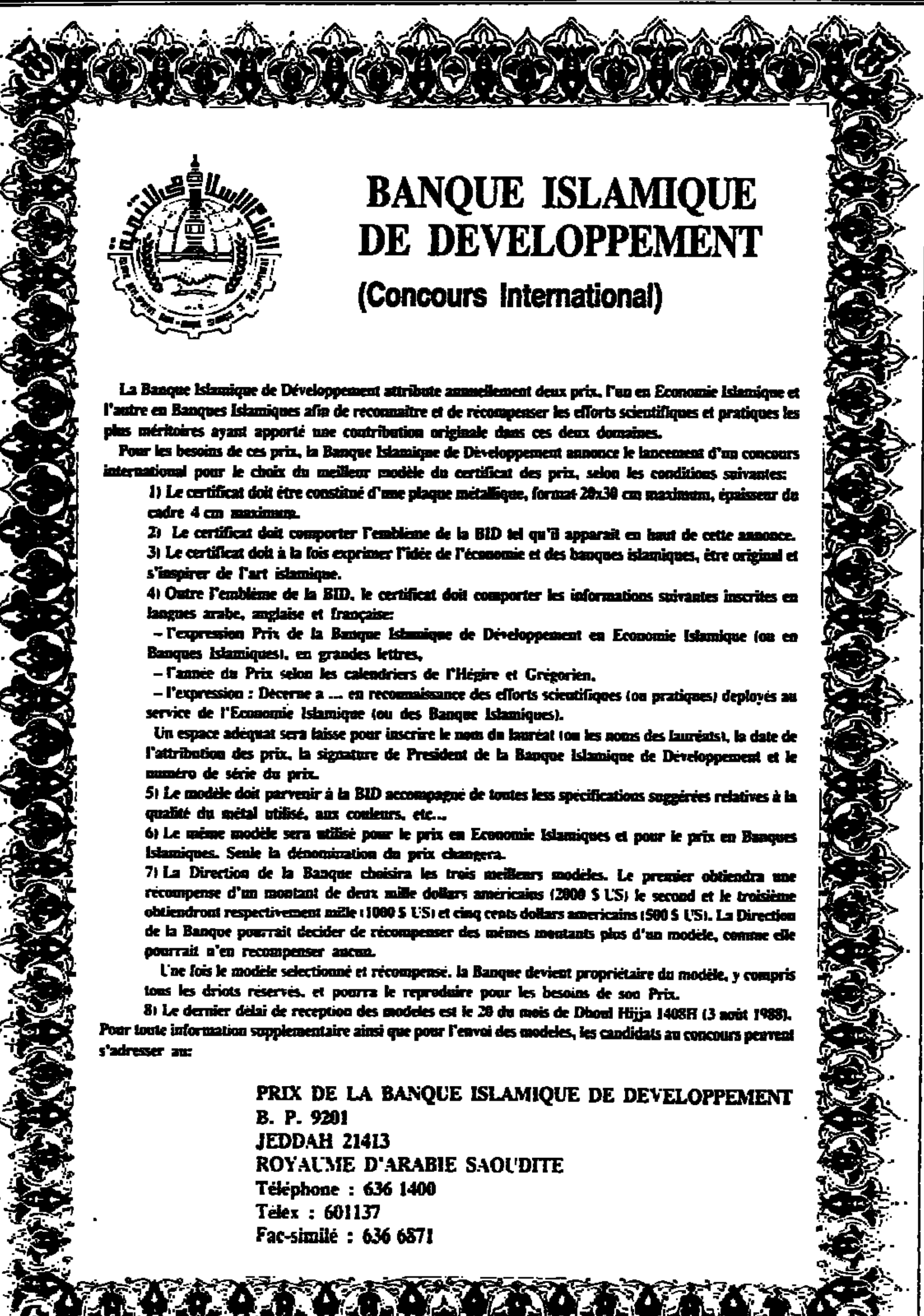
Activiste, il affichait tous les deux jours de nouveaux tracts dans l'usine pour annoncer ses résultats ou faire connaître les possibilités, « *un peu comme dans une boîte d'intérim* ». Progressivement, il gagnait son pari. Des volontaires se manifestaient. Des salariés de plus en plus nombreux venaient le voir, dont certains étaient sur la liste, et surtout des syndicalistes qui l'avaient vilipendé. L'un a créé une entreprise, l'autre a ouvert un garage : « *Je la tenais, ma revanche !* » Au total, il y aura eu neuf créations d'entreprises — avec un dépôt de bilan, — un départ volontaire, deux mutations et six emplois retrouvés à l'extérieur, mais un licenciement ultérieur. « *Il y a des propositions*, dit-il, *que nous n'avons pas pu honorer.* »

« *J'ai découvert le personnel que je croyais connaître, et j'ai eu des contacts passionnants* », insiste Christian Gering à l'heure du bilan. Il affirme avoir « *eu la chance de participer à ce genre de chose* ». « *De cette expérience négative, nous avons pu faire une opération positive pour tout le monde*, se persuade M. Perrin. « *Christian Gering est un vendeur qui a connu une aventure palpitante. Il a eu le courage d'accepter ça (...). Comme il a réussi, cela reste valorisant pour lui.* »

Près d'un an plus tard, les morales à tirer sont prometteuses et douloureuses à la fois. Persuadé d'avoir eu raison, la confiance de ses collègues à nouveau acquise, Christian Gering s'est lancé dans une opération à l'issue de laquelle une quinzaine d'ouvriers atteindront « *à leur rythme* » et à 100 % le CAP dont l'entreprise a besoin. Cela justifie son acharnement. Mais il y a aussi les blessures, toujours vives. « *Vous avez votre passé, m'a encore dit un responsable de l'usine qui n'avait rien compris. Il est certes isolé mais il occupe un poste-clé.* » « *Tout cela ne m'a rien apporté de plus et surtout pas de promotion* », ajoute-t-il, déçu de ce qu'il perçoit comme le signe d'une vieille méfiance. Le « *président* », trop brillant, est parti occuper d'autres fonctions, et le scepticisme ou l'ingratitude reviennent, lentement.

Dans le même temps, M. Pierre Perrin, lucide, reconnaît que le problème de sureffectifs demeure et que « *ce n'est d'ailleurs pas la préoccupation d'une seule année* ». Taylorienne, comme tant d'autres, l'entreprise Tréficable-Pirelli n'en finit pas de muer. Et les prochaines étapes à franchir ne seront pas plus faciles que les précédentes qui justifieraient de maintenir intactes les qualités d'un Gering, syndicaliste licencieur. « *Les intérêts d'un militant et d'un chef d'entreprise ne sont pas divergents mais complémentaires*, répète-t-il avec la crainte de ne pas être compris. *Il faut partager les résultats et s'accorder des contreparties.* »

ALAIN LEBAUBE.



DANS LES ENTREPRISES

Restructuration « sans blocage » chez Cegedur-Pechiney

Cegedur-Pechiney (laminage d'aluminium, six mille cent soixante-six salariés) tire un bilan positif de l'importante restructuration entreprise entre 1983 et 1987, « *sans situation de blocage* ». Pour venir à bout d'une vétusté de son outil industriel qui nuisait à sa compétitivité, Cegedur avait investi plus de 2 milliards de francs afin de procéder à des modifications technologiques à Neuf-Brisach (Alsace), Issoire (Puy-de-Dôme), Ham (Somme) et Montreuil-Juigné (Maine-et-Loire). Conséquence : les effectifs ont été réduits de 30 %, soit près de trois mille agents de 1983 à 1987.

Avec une concertation avec les syndicats, des solutions ont été trouvées pour la « *quasi-totalité* » des personnes : 46 % partant en préretraite, 27 % sont mutées dans Cegedur ou dans le groupe Pechiney, 25 % sont reclassées dans d'autres sociétés ou créent des entreprises. En effet, cent vingt personnes ont réalisé un « *projet individuel* » de création. Cette restructuration a permis, selon la direction, « *la mutation de plus de mille salariés* » à l'intérieur de Cegedur ou de Pechiney. « *Pour ceux dont l'emploi a été préservé*, ajoute-t-elle, *l'effort de formation est passé de 10 millions de francs par an à 26 millions de francs par an.* »

● **3 M FRANCE** cherche à mieux connaître les réactions de son personnel. En 1985, une enquête d'opinion avait été menée auprès des cadres et sept cents d'entre eux avaient été consultés. En décembre 1987, l'opération a été renouvelée auprès des trois mille huit cents salariés. 76 % des cadres et 50 % des collaborateurs ont répondu. Les résultats seront connus prochainement. Persuadée que sa vraie chance réside dans le personnel, 3 M France a lancé, en 1986, un projet de ressources humaines intitulé « *l'esprit d'enthousiasme* ».

● **SAUPIQUET** (conserverie), qui devait recruter deux cent cinquante travailleurs saisonniers en 1987, en a confié l'embauche à l'ANPE de Péronne (Somme). L'expérience a été reconduite et étendue cette année à d'autres entreprises du secteur agro-alimentaire. Cette activité représente dans la région les deux tiers des mouvements de main-d'œuvre (trois mille contrats de travail). L'ANPE tente de pénétrer ce marché en forte croissance. En 1987, elle a réalisé trois cent trente placements et, par des stages de mise à niveau, elle a initié deux cents personnes aux techniques modernes de la conserverie.

● **LA JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE FRANÇAISE**, qui regroupe sept mille adhérents actifs, dont 78 % sont des cadres, des chefs d'entreprise ou des professionnels libéraux, va organiser, du 20 au 26 juin, une « *semaine nationale du civisme* ». « *L'heure est à l'écocivisme* », dit-elle, en invitant employeurs, salariés et non-salariés à s'adapter aux défis économiques. Dans l'entreprise et dans la société.





Économie

ÉNERGIE

Six ans après l'embargo imposé par M. Reagan

Prometteuse réconciliation américano-soviétique sur l'exploitation du gaz

WASHINGTON
de notre envoyée spéciale

Oubliés les crises, les affrontements Est-Ouest, les menaces réciproques. Six ans presque jour pour our après l'embargo américain contre le gazoduc sibérien, le vingt-troisième congrès mondial du gaz, qui se tenait du 6 au 9 juin à Washington, a scellé de façon spectaculaire la réconciliation des Deux Grands dans ce secteur stratégique, jadis terrain privilégié de querelle.

L'abondance énergétique, succédant aux menaces de pénurie et surtout la détente résultant des sommets Reagan-Gorbatchev ont eu raison des méfiances réciproques. Désormais, le gaz naturel est une matière première presque comme les autres et pourrait même devenir, si le rapprochement se poursuit, l'un des premiers secteurs de coopération technique et économique concrète entre l'Union soviétique et les Etats-Unis. *« On dirait vraiment que la « glasnost » s'est transformé en Gaznost »*, ironisait M. Kean, président de l'Union internationale du gaz en ouvrant le congrès.

Dès la séance d'inauguration, le 6 juin, M. Ronald Reagan lui-même, tout juste rentré de Moscou, avait donné le ton. Saluant de façon appuyée la présence dans la salle d'une importante délégation soviétique conduite par M. Victor Chernomyrdin, ministre de l'industrie gazière, le président américain, trois quarts d'heure durant, soulignait l'importance des changements observés en Union soviétique.

Quatre jours d'un congrès, qui réunissait les principaux producteurs et consommateurs de gaz de la planète, allaient être ainsi placés sous le signe de la coopération internationale. Une coopération rendue nécessaire d'abord par la croissance des échanges mondiaux. Longtemps embryonnaires, ils devraient augmenter de 65 % d'ici à l'an 2000. Ensuite par la prise de conscience croissante du rôle que le gaz naturel peut jouer en substitution d'un pétrole de plus en plus rare, un rôle stratégique souligné cette semaine tant par les dirigeants américains que par la délégation soviétique.

Les Etats-Unis comme l'Union soviétique, tous deux, du point de vue des réserves, beaucoup plus riches en gaz qu'en pétrole, ont été également touchés par la chute récente des cours du brut. Pour les premiers, le contre-choc pétrolier a entraîné une baisse de la production – trop coûteuse – et surtout un arrêt des efforts d'exploration préoccupant à moyen terme. Selon M. Herrington, secrétaire américain à l'énergie, les prévisions laissent attendre dans les années 90 une forte progression des importations pétrolières, qui pourraient atteindre à cette échéance 8 à 10 millions de barils par jour, soit plus de la moitié de la consommation. Quant à l'Union soviétique, la rechute des prix du brut a fortement réduit ses recettes d'exportations et pris à contrepied les investissements énormes consentis par le pays pour exploiter ses gisements.

D'où un intérêt croissant pour le gaz, dont les réserves atteignent trente-cinq ans (aux coûts actuels) aux Etats-Unis et une centaine d'années en URSS. *« Le gaz est un atout maître »*, a souligné M. Reagan, tandis que M. John Herrington assurait que son usage pouvait réduire la dépendance du pays vis-à-vis du pétrole importé d'un million de barils/jour d'ici à 1990.

De son côté, le ministre soviétique, insistant sur la similitude des problèmes rencontrés par les deux pays pour assurer leur avenir énergétique à long terme, expliquait l'ampleur de l'effort prévu par son pays dans ce secteur. En 1988, a-t-il dit, la production soviétique de gaz atteindra 750 milliards de mètres cubes et elle devrait augmenter d'un tiers d'ici à l'an 2000 pour atteindre 1000 milliards de mètres cubes.

Pour réaliser ces objectifs, il faudra dans les deux pays des recherches et des investissements substantiels, tant dans le domaine de l'exploration-production, que dans les utilisations nouvelles comme les centrales électrique, et même transports. Le premier autobus au gaz, exposé en marge du congrès, sera bientôt expérimenté à New-York, et *« quand on peut le faire là, on peut le faire n'importe où »*, a déclaré M. Reagan, parodiant une chanson américaine.

Coopération et sociétés communes

La coopération entre les deux pays, inimaginable il y a quelques années, paraît donc cette fois avoir de bonnes chances d'aboutir. Non seulement, comme l'a assuré le ministre soviétique, en raison du rapprochement politique entre les deux pays, mais surtout car elle semble aujourd'hui nécessaire, tant aux entreprises américaines, épuisées par des années de surcapacité et d'effondrement des prix, et incapables aujourd'hui d'assurer seules les investissements requis, qu'au secteur gazier soviétique écrasé par l'ampleur de la tâche qui lui a été fixée par le plan. *« Nous avons notre propre technologie*, a précisé M. Chernomyrdin, *mais, vu le taux de croissance prévu pour l'industrie du gaz d'ici au siècle prochain, nous espérons que la coopération au sein d'entreprises communes (joint-ventures) nous aidera à atteindre ces objectifs »*.

Car si l'industrie du gaz soviétique présente, comme l'a dit le ministre *« un grand potentiel de coopération avec des partenaires étrangers »*, il n'est plus question aujourd'hui d'achat pur et simple de technologie. A Moscou, comme ailleurs, l'ère est aux entreprises communes *« afin de développer les équipements et les technologies pouvant bénéficier à toutes les industries, à tous les pays impliqués »*.

Une offre de coopération en bonne et due forme reçue cinq sur cinq outre-Atlantique, puisque selon le ministre soviétique plusieurs projets de contrat sont à l'étude. Une offre dont les Européens pourraient bien à terme faire les frais. *« Nous ne comptons plus du tout pour les Soviétiques »*, assurait un délégué français, navré...

VÉRONIQUE MAURUS.

AFFAIRES

Crédits aux particuliers

Les établissements spécialisés créent une « centrale des impayés »

Présentant le bilan 1987 des établissements spécialisés de crédit, le nouveau président de l'ASF (Association française des sociétés financières), M. Christian de Longevialle, a annoncé la création d'*« une centrale professionnelle des impayés »*.

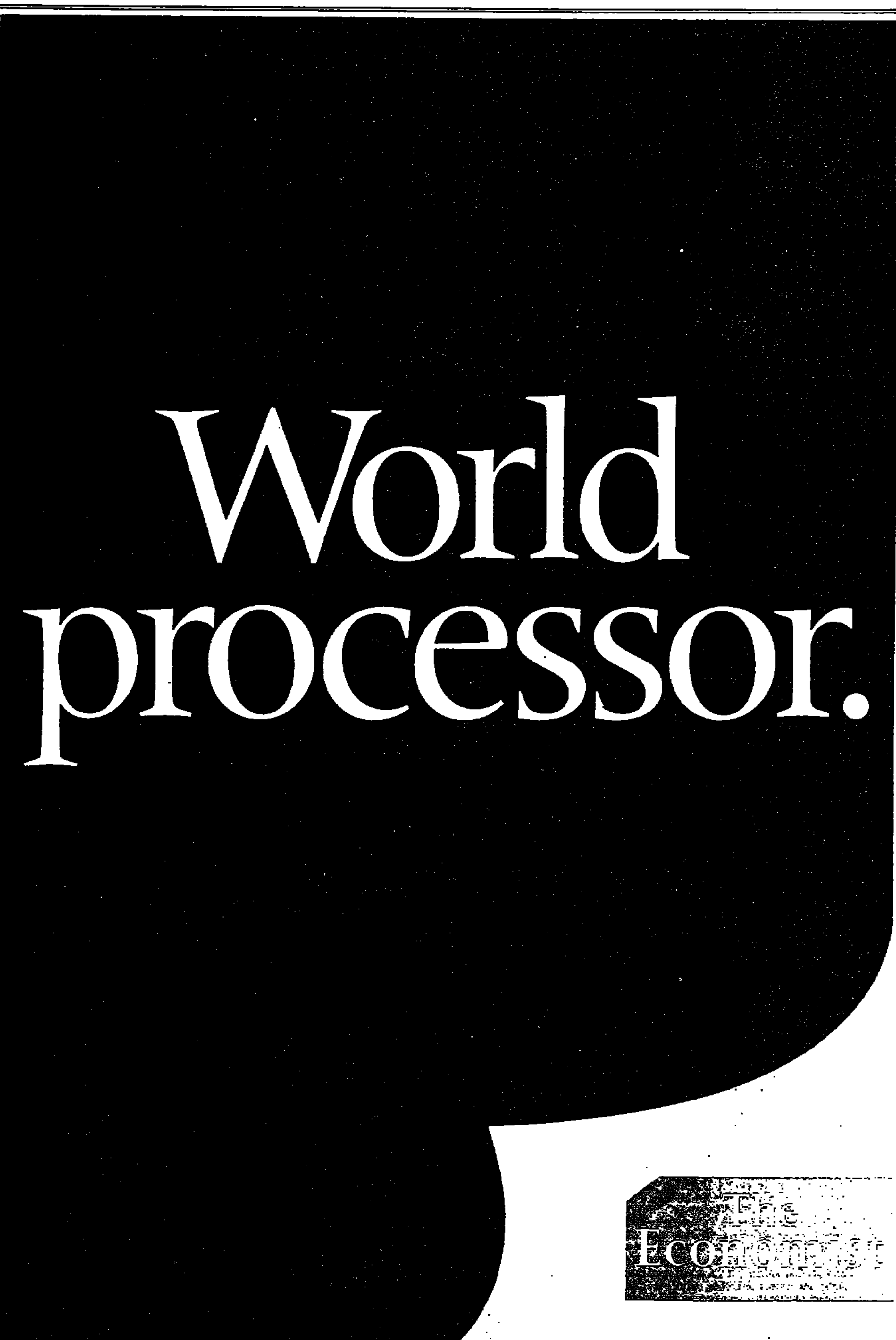
Bénéficiant de l'engouement des Français pour le crédit à la consommation, les établissements adhérents de l'ASF ont enregistré en 1987, malgré la concurrence accrue des banques de dépôts, une nouvelle progression de leur activité. Au total, les crédits nouveaux qu'ils ont distribués aux entreprises et aux particuliers ont augmenté de 22,5 %. Mais, alors que le crédit classique et la location avec option d'achat aux particuliers ont fortement progressé (respectivement plus 21 % et plus 75 %), les prêts au logement ont diminué (moins 1,5 %). Pour le premier trimestre de cette année, les établissements spécialisés constatent une poursuite de ces évolutions.

Face à ce développement rapide et à la *« légère »* recrudescence des impayés, l'ASF a décidé la création d'une « centrale professionnelle des impayés » sur les crédits au logement et à la consommation. En interrogeant ce fichier alimenté par les adhérents de l'ASF, les établissements spécialisés de crédit pourront *« dissuader les candidats emprunteurs de s'endetter au-delà de leur capacité de remboursement »*. Plus de trois cents sociétés financières auront accès à ce fichier informatisé, qui ne contiendra que des informations sur les incidents de paiement – et non pas sur le niveau d'endettement des particuliers. *« Il sera conforme aux prescriptions de la Commission nationale informatique et liberté »*, ont précisé les dirigeants de l'association.

Une autre question préoccupe les établissements spécialisés de crédit, celle des remboursements anticipés des prêts immobiliers. L'an dernier, environ 50 milliards de francs de prêts au logement auraient été remboursés par anticipation avec généralement un refinancement à un moindre coût. Pour l'ensemble des distributeurs de crédits immobiliers, ces opérations auraient coûté en 1987 près de 1,5 milliard de francs.

Face aux grandes banques de dépôts, libérées de l'encadrement du crédit et disposant de ressources à bon marché (les dépôts à vue des particuliers), les établissements spécialisés ont particulièrement souffert de ces remboursements anticipés. Ils tentent actuellement d'obtenir des possibilités de refinancement plus larges et un aménagament de la loi « Scrivener » sur les indemnités en cas de remboursement anticipé. Certains établissements (Sovac, UCB, Ficofrance...) ont aussi réagi en développant au cours des derniers mois des prêts au logement à taux variable. En mai, *« plus de 20 % des nouveaux prêts au logement distribués étaient assortis de taux variables »*.

E. I.



Marchés financiers

Drexel pourrait être inculpée de fraude boursière

La célèbre banque d'affaires américaine Drexel Burnham Lambert va-t-elle être poursuivie en justice pour fraude boursière ? A la suite d'une enquête menée pendant deux ans sur la base d'informations fournies par le financier Ivan Boesky, dit « Money machine », condamné pour usage illicite de renseignements confidentiels, la Securities and Exchanges Commission (SEC), la COB des Etats-Unis, estime avoir assez de preuves pour inculper l'établissement, mais aussi plusieurs de ses responsables, dont M. Michael Milken, le roi des « junk bonds » obligations dites de pacotille, à taux d'intérêt élevé mais à très haut risque employées pour financer des rachats de sociétés.

D'après le *Washington Post*, la SEC ne devrait cependant pas lancer immédiatement d'action en justice pour ne pas gêner une autre enquête sur les activités de la banque conduite, elle, par le procureur fédéral de New-York, M. Rudolph Giuliani. Les avocats de Drexel réaffirment, après avoir examiné les documents incriminés, que l'établissement n'a commis aucune infraction.

● **La Bourse de Paris se dote d'un nouvel indice.** – L'indice CAC 40, qui servira de référence aux futurs contrats sur indices boursiers, commencera à être utilisé dès mercredi 15 juin a annoncé M. Xavier Dupont, président du Conseil des Bourses de valeurs de Paris. Conçu par la Société des Bourses françaises, cet indice, dont la base 1 000 est le 31 décembre 1987, *sera calculé et* diffusé en temps réel et en continu à partir d'un échantillon de quarante valeurs françaises. Il servira ainsi de support aux contrats sur indices qu'envisagent de lancer les autorités boursières dès l'automne.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ENELFI-BRETAGNE

L'assemblée générale d'ENELFI-BRETAGNE, réunie le 7 juin 1988 sous la présidence de M. Michel Mauchant, a approuvé les comptes de l'exercice 1987, qui se soldent par un bénéfice net de 26,74 millions de francs contre 25,87 millions de francs en 1986, dont 10,94 millions de francs de résultat net d'activité courante, 16,25 millions de francs de résultat net des opérations de portefeuille et 0,45 million de francs de charges exceptionnelles.

Le bénéfice net consolidé, peu différent de celui d'ENELFI, en l'absence de plus-values dégagées cette année au niveau de la filiale Compagnie franco-marocaine, s'est élevé à 27,11 millions de francs, part du groupe.

Le président a évoqué les principales opérations de l'exercice qui – s'ajoutant à celles de 1985 et 1986 – ont porté au total à 75 % en trois ans l'augmentation des fonds propres au bilan consolidé du groupe, ceux-ci passant de 120 à 210 millions de francs, sans appel aux actionnaires. Il a observé que la seule conséquence sensible de la dépression boursière sur les résultats de l'exercice avait été la provision constituée aux cours de décembre sur les actions Club Méditerranée reçues en rémunération de l'apport d'une participation marocaine, opération au demeurant largement bénéficiaire. Il a précisé que les fonds propres au bilan consolidé hors plus-values latentes représentaient 240 F par action ENELFI, que les plus-values réalisables sur les titres cotés et les actifs immobiliers s'élevaient actuellement à 170 F par action, et que les participations étrangères non cotées, marocaines notamment, comptabilisées à leurs valeurs d'acquisition non réévaluées, comportaient des marges de plus-values appréciables eu égard à leur rentabilité.

L'assemblée a fixé le dividente à 12,50 F net par action (18,75 F avoir fiscal compris) contre 12 F net (18 F avoir fiscal compris), soit une distribution de 10,87 millions de francs. Ce dividente sera mis en paiement le 8 juillet 1988.

L'assemblée a ratifié la cooptation, comme administrateur, de M. Hubert Prebay en remplacement de M. Gilbert Monnier décédé en février, et renouvelé le mandat d'administrateur de M. Maurice Doumenc. Le Conseil, réuni à l'issue de l'assemblée générale, a réélu M. Maurice Doumenc vice-président.



Activités du groupe au premier trimestre 1988.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ PAR SECTEUR
(en milliards de francs belges)

	1987	1988	Variations
Secteur ferroviaire	2,4	2,5	+ 4,2 %
Secteur du tourisme	2,1	2,4	+ 14,3 %
Secteur de l'hôtellerie	2,3	2,6	+ 13 %
Secteur de la restauration	6,4	7,9	+ 23,4 %
Secteur activités diverses	0,5	0,8	+ 60 %
TOTAL	13,7	16,2	+ 18,2 %

L'augmentation du chiffre d'affaires traduit les effets de la politique d'expansion et de diversification du groupe, qui vient encore d'être marquée tout récemment par le rachat d'Europcar.

Dans le secteur ferroviaire, l'accroissement du chiffre d'affaires de la restauration en France, qui avait souffert en 1987 des conséquences des grèves de la SNCF, fait plus que compenser la perte de cette même activité en Espagne.

Une grande partie de l'augmentation du chiffre d'affaires du tourisme est due à l'apport de la société TV TRAVEL aux Etats-Unis, acquise en novembre 1987. Dans les autres marchés, ceux de l'Espagne, des Pays-Bas et de l'Extrême-Orient enregistrent une progression sensible.

Le secteur de l'hôtellerie bénéficie d'une meilleure fréquentation, à laquelle les nouvelles marques Pullman, Altéa et PLM Azur ont apporté leur contribution, et de l'ouverture de nouvelles unités au Luxembourg, en France et en Allemagne.

Le secteur de la restauration enregistre un taux de croissance particulièrement élevé ; la restauration collective se signale notamment par de nouveaux contrats importants, et l'activité demeure soutenue dans les établissements concédés sur autoroute.

La variation du chiffre d'affaires des activités diverses est liée aux boutiques de vente en *duty free* à Bruxelles, dont le chiffre d'affaires progresse de 10 %, et surtout à la nouvelle activité de vente et de location de bateaux dont la compagnie a pris récemment le contrôle. L'effet de l'apport d'EUROPCAR ne sera intégré dans ces données qu'à partir du deuxième semestre.

NEW-YORK, 9 juin ⬇

Repli en fin de séance

Après avoir évolué de façon très irrégulière devant la majeure partie de la séance de jeudi, le marché américain s'est légèrement alourdi à l'approche de la clôture. Un instant monté à la cote 2 119,31, l'indice des industrielles s'établissait finalement à 2 093,35, soit à 9,60 points au-dessous de son niveau précédent. Sur 1 973 valeurs traitées, 801 ont encore monté, 723 ont baissé et 449 n'ont pas varié.

Autour du Big Board, les professionnels n'étaient pas autrement préoccupés, attribuant le phénomène au facteur technique. Après avoir monté de 150 points en dix jours (+ 7,7 %), il est normal, selon eux, que la Bourse ait pris un peu de recul, d'autant qu'elle s'est heurtée à un seuil de résistance peu commun, s'agissant de la cote la plus élevée atteinte depuis le krach d'octobre. L'annonce de la révision en hausse du déficit commercial pour mars, qui, corrigé des variations saisonnières, atteint 11,95 milliards de dollars (9,75 milliards non CVS), a laissé les opérateurs impavides. En revanche, beaucoup attendent avec impatience les chiffres pour avril, qui seraient, dit-on, mauvais. L'activité a diminué, et 235,16 millions de titres ont changé de mains, contre 310,03 millions.

VALEURS	Cours du 8 juin	Cours du 9 juin
Alcoa	50 1/8	50
A.T.T.	27 1/4	26 5/8
Boeing	54 7/8	55 3/8
Chase Manhattan Bank	28 7/8	28 7/8
Du Pont de Nemours	86 7/8	86 3/4
Eastman Kodak	44 7/8	44 5/8
Exxon	45 3/4	45 1/4
Ford	51 3/8	51 1/2
General Electric	43 5/8	43 1/8
General Motors	77 1/2	77 3/8
Goodyear	66 1/8	65 3/4
I.B.M.	116 5/8	115 1/4
I.T.T.	50 1/2	50 5/8
Mobil Oil	46 1/8	46 1/4
Pfizer	52 7/8	53 1/4
Schlumberger	36 1/8	36 1/4
Texaco	51 3/8	51 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	88 1/2	87 3/8
Union Carbide	19 7/8	20
U.S.X.	32 5/8	32
Westinghouse	53 5/8	53 3/4
Xerox Corp.	53 3/4	53 3/4

PARIS, 9 juin ⬆

Nouvelle flambée

Euphorie, enthousiasme. Ces mots revenaient sans cesse dans la bouche des intervenants qui, une fois de plus, observaient avec satisfaction la progression de l'indicateur instantané. Dès les premiers échanges de la matinée, après une suspension des transactions due à une pause informatique, les valeurs gagnaient en moyenne 1,61 %. La hausse se confirmait durant la séance officielle, qui se terminait sur un gain de 2,08 %. Depuis le début de mois boursier de juin, le 20 mai, la progression dépasse les 12 %, ce qui est l'une des meilleures performances réalisées depuis plus d'un an. A l'origine de la vigueur de jeudi, le regain de confiance en provenance de Wall Street, où le Dow Jones est revenu à ses niveaux les plus hauts, franchissant à nouveau la barre des 2 100, qu'il avait atteinte brièvement le 12 avril dernier, avant de baisser. Le nouveau record historique de la Bourse de Tokyo a également contribué à l'ambiance du moment. « La hausse n'est pas terminée », prédisait, ravie, une gérante de portefeuille, après avoir consulté des graphiques d'évolution de l'indice CAC. D'ores et déjà, la Bourse a comblé une grande partie des pertes du krach et la baisse ne serait plus que de 7 % par rapport au niveau du 16 octobre. Quelle sera l'évolution dans les jours prochains ? Si de nombreux opérateurs restent optimistes, ils ont cependant été légèrement déçus par le maintien du taux d'intervention de la Banque de France à son niveau actuel de 7 %. « Tout dépendra la semaine prochaine de la publication du montant du déficit commercial américain d'avril », entendait-on au rez-de-chaussée du Palais Brongniart où la campagne électorale des législatives ne suscite aucune passion.

Parmi les plus fortes hausses de la séance figuraient Maison Phénix, Nord-Est et Eurafrance. Sur le second marché, la bataille boursière pour la prise de contrôle d'Holophane que se livrent les deux groupes britanniques Thorn Emi et Emess a connu un nouvel épisode. Thorn Emi a surenchéri en proposant 1 725 francs par titre.

Enfin le marché obligataire demeurait calme ainsi que le MATIF où le contrat de septembre s'appréciait à 0,14 %.

LONDRES, 9 juin ⬆

Raffermissement

Les valeurs se sont raffermies, jeudi, au Stock Exchange, où l'indice FT a gagné 0,6 % en séance, pour clôturer à 1 463,7. Dans un marché calme, 467,5 millions de titres ont été échangés, contre 287 millions la veille. La plupart des secteurs s'orientaient à la hausse, notamment les assurances, la construction mécanique et les valeurs bancaires. Dans le domaine *agro-alimentaire*, *Rowntree* continuait à s'apprécier après des rumeurs de surenchère de Nestlé. D'autre part, les trois syndicats d'employés de Rowntree, tout en marquant leur préférence pour l'indépendance, ont précisé qu'ils ne s'opposeront pas à une OPA, à la seule condition qu'on ne touche pas à l'emploi. Beecham, l'un des principaux fabricants de produits pharmaceutiques, a annoncé une progression de 15,4 % de son bénéfice imposable pour l'exercice terminé au 31 mars, à 406,5 millions de livres (4,1 milliards de francs), contre 352,3 millions (3,6 milliards de francs) pour l'exercice précédent. Les fonds d'Etat demeuraient irréguliers, tandis que les mines d'or ont poursuivi leur recul.

TOKYO, 10 juin ⬇

Fléchissement

Vingt-quatre heures après avoir battu tous ses records d'altitude, le Kabuto-Cho a, vendredi, quelque peu fléchi. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de repli s'est poursuivi toute la journée en s'accélérant. En fin de matinée, le Nikkeï avait perdu 50,42 points. A la clôture, il s'établissait à 27 920,36 (– 151,66 points), accusant ainsi une baisse de 0,53 %.

L'irrégularité de Wall Street a, semble-t-il, incliné les opérateurs à la prudence. Mais l'écourtement *provisoire de la séance d'une demi-*heure, à compter de ce vendredi 10 juin, par les autorités boursières, pour éviter la surchauffe, a freiné nombre d'initiatives. Les compartiments les plus éprouvés ont été l'immobilier, les maisons de courtage, les chemins de fer, les produits pharmaceutiques et l'électronique. Hausse de la communication, des assurances, des armateurs et du matériel électrique.

VALEURS	Cours du 9 juin	Cours du 10 juin
Akai	685	698
Bridgestone	1 460	1 430
Canon	1 240	1 230
Fuji Bank	3 200	3 190
Honda Motors	1 720	1 700
Matsushita Electric	2 580	2 540
Mitsubishi Heavy	791	798
Sony Corp.	5 200	5 120
Toyota Motors	2 260	2 260

FAITS ET RÉSULTATS

● **Thorn EMI relève son OPA sur Holophane.** – Le groupe britannique Thorn EMI a décidé de relever son OPA sur la firme française Holophane. Il propose maintenant 1 725 F par titre, soit 225 F de plus que Emess, l'autre candidat à la prise de contrôle. Sa première offre portait sur 1 222 F. Si Thorn EMI réussit son opération, il lui faudra débourser 87 millions de livres sterling au lieu de 60 millions.

D'autre part, Thorn EMI a cédé au suédois Ericsson la participation (51 %) qu'il détenait depuis 1973 dans une filiale britannique commune, Thorn Ericsson Telecommunication. Ericsson interviendra désormais en direct sur le marché britannique des télécommunications qu'elle équipait depuis 1985 avec son central Axe, via sa filiale commune avec Thorn.

● **Carrefour principal actionnaire de Castorama.** – Carrefour et Dubois-Investissements viennent de signer un accord : Carrefour fait apport des 47 % qu'il détenait dans Castorama à Dubois-Investissements, pour devenir les plus important porteur de Dubois-Investissements avec 33 % du capital, les fondateurs (et le personnel) conservant 25 %, le reste (42 %) étant réparti dans le public. Société en commandite, Dubois-Investissements restera autonome et indépendante. Cet accord, dû à M. Michel Bon, directeur général de Carrefour, met fin à un différend vieux de dix ans, depuis que Carrefour avait tenté de prendre la majorité de Castorama sans y parvenir. Avec quatre-vingts magasins, Castorama est la première enseigne française de bricolage, et son chiffre d'affaires consolidé a été de 5,5 milliards de francs en 1987.

● **Fleury-Michon s'allie avec Meiji-Seika.** – Fleury-Michon (charcuterie préemballée, plats cuisinés réfrigérés) vient de s'associer avec le japonais Meiji-Seika, dans une société 50/50, Fleury-Michon Kaisha Japon, qui fabriquera et commercialisera des produits frais au Japon. Fleury-Michon, installé à Pouzauges (Vendée), a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de près de 1 milliard de francs (et 50 millions de francs de bénéfices avant impôt). Meiji-Seika exploite 45 usines, emploie 5 500 personnes, pour un chiffre d'affaires de 8 milliards de francs.

● **Le Crédit national crée une filiale commune avec la société Dupont-Denant.** – Le Crédit national a annoncé la création d'Alfi, une filiale commune avec la société de Bourse Dupont-Denant, qui poursuit sa diversification sur le marché concurrentiel des services financiers rendus aux entreprises. MM. Paul Mentré, président du Crédit national, et Xavier Dupont, président de Dupont-Denant, ont ainsi créé une maison de titres, la société financière Alfi (Alfi-Gestion SA). Alfi est filiale à 34 % du Crédit national, à 15 % de la charge Dupont-Denant, à 17 % de la banque CSIA, banque commerciale pour les services, l'industrie et l'alimentation (contrôlée à 89 % par le Crédit national et à 34 % par Allant Associés).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	234	291
Arnault & Associés	470	488 80 d
Asystel	253	254
B.A.C.	450	444
B. Demachy & Assoc.	380	385
B.I.C.M.	608	584
B.I.P.	445	445
Boiron	331	335
Bolloré Technologies	745	749
Buisson	1036	1036
Câbles de Lyon	1421	1478
Calberson	680	670
Canal Plus	535	543
Cardif	1201	1235
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	284	284
C.A.T.C.	128	129 50
C.D.M.E.	884	865
C. Equip. Elect.	299	298
C.E.G.I.D.	620	625
C.E.G.E.P.	180	180
C.E.P.-Communication	1290	1341
C.G.I. Informatique	731	750
Ciments d'Origny	490	495
C.N.I.M.	305	301 60 d
Concept	285	285
Conforama	690	700
Creeks	375	370
Dafsa	143	140
Dauphin	4080	4099
Devanlay	1120	1130
Deville	651	660
Dunénil-Leblé	995	1010
Editions Belfond	143 60	149 40
Elysées Investiss.	22	23
Finacor	580	582
Guintoli	530	465
Guy Degrenne	900	830
I.C.C.	231	231
IDIA	220	220

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
I.G.F.	124 80	125
IN2	139	142
Int. Metal Service	300	300
La Commande Electro.	251	260
Le gd livre du mois	279	280
Loca Investissement	245	249
Locamic	170	170
Marlin Immobilier	286	....
Metallurg. Minière	139 10	144
Métrologie Internat.	400	390
Métroservice	130	135
M.M.B.M.	510	531 d
Molex	210	214
Navale-Delmas	535	546
Olivetti-Logabax	172 80	179
Om. Gest.Fin.	315	310
Presbourg (C. In. & Fin.)	98 50	97 20
Présence Assurance	382	400
Rezel	845	870
St-Gobain Emballage	1235	1286 d
St-Honoré Matignon	171	178
S.C.G.P.M.	252 70	276 10 d
Segin	364	370
Seine-Matra	431 50	420
S.E.P.	1155	1180
S.M.T.Goupil	274	280
Sodinforg	800	820
Sopra	280	280
TF 1	218	219 90
Unilog	180	185 40
Union Financ. de Fr.	412	412
Valeurs de France	330	330

Marché des options négociables le 9 juin 1988

Nombre de contrats : 26 611

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Accor	480	2	16	–	48
CGE	240	40	45	–	3,40
Elf-Aquitaine	280	50	49	1	4,50
Lafarge-Coppée	1 200	109,05	140	4,50	–
Michelin	180	28,50	26,50	1,50	6,80
Midi	1 550	102	225	70	180
Paribas	360	20	–	2	8,50
Peugeot	920	177	191,50	1	–
Saint-Gobain	400	70	71	–	11,50
Thomson-CSF	152	45	46	0,30	1,80

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 juin 1988
Nombre de contrats : 43 972

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Dernier	104	102,40	101,55
Précédent	103,95	102,45	101,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
100	2,82	2,81	0,41	1,17

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,79 F ⬇

Affaibli par les interventions quelques heures plus tôt de la Bundesbank, soucieuse de ne pas laisser le deutschemark trop se déprécier, le dollar a poursuivi, vendredi, son lent recul. Il a notamment coté 5,7925 F (contre 5,8055 F la veille). Généralement calmes, les marchés attendent la publication, le 14 juin, des résultats du commerce extérieur américain pour avril.

FRANCFORT	9 juin	10 juin
Dollar (en DM)	1,7210	1,7150
TOKYO	9 juin	10 juin
Dollar (en yens)	125,43	124,75

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (10 juin)	67/8-7 %
New-York (9 juin)	75/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	8 juin	9 juin
Valeurs françaises	121,7	
Valeurs étrangères	111,4	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	8 juin	9 juin
Indice général	340,4	351,1

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	8 juin	9 juin
Industrielles	2 102,95	2 093,35

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	8 juin	9 juin
Industrielles	1 455,2	1 463,7
Mines d'or	232,50	228,50
Fonds d'Etat	89,78	89,80

TOKYO

	9 juin	10 juin
Nikkeï Dow Jones	28 072,02	27 920,36
Indice général	2 208,13	2 199,92

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,7920	5,7945	– 30	– 15	– 50	– 25	– 120	– 40
$ can.	4,7514	4,7574	– 99	– 75	– 192	– 157	– 511	– 424
Yen (100)	4,6381	4,6427	+ 99	+ 122	+ 217	+ 249	+ 692	+ 777
DM	3,3753	3,3779	+ 89	+ 108	+ 198	+ 223	+ 595	+ 663
Florin	3,0073	3,0101	+ 74	+ 85	+ 153	+ 169	+ 466	+ 515
FB (100)	16,1517	16,1677	+ 97	+ 195	+ 267	+ 428	+ 979	+ 436
FS	4,0436	4,0481	+ 132	+ 151	+ 283	+ 310	+ 877	+ 959
L (1 000)	4,5365	4,5420	– 139	– 108	– 265	– 222	– 715	– 621
£	10,5449	10,5518	– 101	– 56	– 218	– 144	– 704	– 507

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/8	7 3/8	7 3/8	7 1/2	7 7/16	7 9/16	7 3/4	7 7/8
DM	3 3/8	3 5/8	3 3/8	3 1/2	3 7/16	3 9/16	3 3/4	3 7/8
Florin	2 1/2	3	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4 3/16	4 5/16
F.B. (100)	5 1/2	6	5 15/16	6 1/4	5 15/16	6 1/4	6	6 5/16
F.S.	2 3/4	3	2 13/16	2 15/16	2 13/16	2 15/16	2 15/16	3 1/16
L (1 000)	10	11	10 1/8	10 5/8	10 1/8	10 5/8	10 1/2	10 7/8
£	7 1/8	7 3/8	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 13/16	8 15/16
F. franç.	6 3/4	7	7 1/8	7 1/4	7 1/4	7 3/8	7 1/2	7 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 9 JUIN

Cours relevés à 18 h 27

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3870	C.N.E. 3%	3840	3805	3805	− 0 91
1040	B.N.P. T.P.	1060	1070	1070	+ 0 94
1060	C.C.F. T.P.	1023	1023	1023	....
1060	Créd. Lyon. T.P.	1061	1061	1061	....
1240	Renault T.P.	1286	1287	1287	+ 0 08
1610	Rhone-Poul. T.P.	1607	1611	1611	+ 0 25
1266	St-Gobain T.P.	1279	1277	1277	− 0 16
1220	Thomson T.P.	1249	1248	1248	− 0 08
410	Accor	450	462	462	+ 2 67
490	Air Liquide	562	580	573	+ 1 96
1750	Alcatel ★	2280	2270	2350	+ 3 07
1130	Als. Superm.	1230	1245	1245	+ 1 22
220	A.L.S.P.I.	299 90	305	313 90	+ 4 67
270	Alsthom ★	302	309	309	+ 2 32
2000	Arjom. Prioux ★	2230	2300	2205	− 1 12
505	Aussedat-Rey	538	540	538	....
790	Aux. Entrepr. ★	912	919	932	+ 2 19
760	Av. Dassault ★	791	800	798	+ 0 88
295	BAFIP ★	345	351	355	+ 2 90
290	Bail-Equipem. ★	305	310	302	− 0 98
805	Bail Investiss.	835	840	843	+ 0 96
240	B.N.P. C.I.	287	292	292	+ 1 74
405	Cie Bancaire ★	460	470	472	+ 2 61
305	Bazar H.-V.	355	358	360	+ 1 41
390	Béghin-Say ★	466	475	482	+ 3 43
715	Berger (Ma)	755	790	790	+ 4 64
655	Bic ★	700	715	725	+ 3 57
1090	B.I.S.	1300	1316	1329	+ 2 23
2040	Bongrain S.A. ★	2265	2315	2349	+ 3 71
980	Bouygues ★	959	978	965	+ 0 63
72	B.P. France ★	78 90	78 50	79 35	+ 0 57
4190	B.S.N. ★	4648	4795	4700	+ 1 12
1940	Cap Gem. S. ★	2219	2220	2268	+ 2 21
1380	Carnaud	392 50	400	400	+ 1 91
2280	Carrefour ★	2528	2615	2615	+ 3 44
120	Casino	148	152	152	+ 2 70
102	Casino A.D.P.	115	115	116 50	+ 1 30
975	C.C.M.C.	970	968	968	− 0 21
600	Cetelem	685	695	719	+ 4 96
430	Cerus ★	459	465	457	− 0 44
1430	C.F.A.O. ★	1440	1450	1440	....
235	C.G.E.	280	292	285 80	+ 2 07
910	C.G.I.P. ★	1089	1099	1079	− 0 92
945	Chargeurs S.A. ★	1130	1130	1150	+ 1 77
960	Ciments franç. ★	987	1000	1024	+ 3 75
400	Club Méditerr. ★	450	454	454	+ 0 89
155	Codetel ★	167	167	168 10	+ 0 66
275	Cofimeg	304	300	300	− 1 32
1850	Coles ★	2170	2235	2190	+ 0 92
260	Compt. Entrepr.	228	232 20	237	+ 3 95
625	Compt. Mod. ★	680	671	699	+ 2 79
825	Créd. Foncier ★	830	840	881	+ 6 14
380	Crédit F. Imm. ★	410	413	415	+ 1 22
107	C.C.F.	118 80	119	120 90	+ 1 77
435	Créd. Lyon. (CI)	512	515	515	+ 0 59

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
795	Crédit Nat. ★	842	865	880	+ 4 51
545	CSEE (exSignal) ★	552	559	560	+ 1 45
255	Crouzet ★	280	284	284	+ 1 43
2190	Damart S.A. ★	2420	2440	2499	+ 3 26
....	Darty	400	400	402	+ 0 50
....	Darty (DP)	300	300	300	....
1580	De Dietrich	1685	1678	1700	+ 0 89
193	Dév. P.d.C. (Li)	198 50	192 80	192 60	− 2 97
420	D.M.C.	476	480	470	− 1 26
300	Drouot Assur.	336	341 50	341	+ 1 49
1610	Docks France ★	1679	1690	1710	+ 1 85
515	Dumez ★	603	610	629	+ 4 31
1120	Eaux (Gén.)	1203	1226	1230	+ 2 24
1130	Ecco ★	1303	1349	1337	+ 2 61
610	Electrofinanc. ★	740	750	756	+ 2 16
390	El. S. Dassault	474	480	470	− 0 84
275	Elf-Aquitaine	330	338	338 50	+ 2 58
240	— (certific.)	278 10	283	284	+ 2 12
610	Epeda-B-Faure	684	695	695	+ 1 61
2170	Essilor	2539	2539	2505	− 1 34
1480	Essilor Int. (DP)	1610	1600	1640	+ 1 86
290	Esso S.A.F. ★	318	318	325	+ 2 20
1230	Eurafrance	1464	1525	1552	+ 6 01
1060	Eurocom ★	1078	1095	1100	+ 2 04
2280	Euromarché	2540	2550	2598	+ 2 20
480	Europe n° 1 ★	592	608	600	+ 1 35
34	Eurotunnel ★	33	32 80	32 60	− 1 21
860	Exor ★	940	942	949	+ 0 86
800	Facom	869	876	886	+ 1 84
930	Fichet-bauche	936	940	940	+ 0 43
196	Finextel ★	209 90	209	210	+ 0 05
112	Fives-Lille ★	129 10	134	130	+ 0 70
1080	Fromageries Bel	1239	1245	1275	+ 2 91
800	Gal. Lafayette ★	865	860	871	+ 0 69
280	Gascogne	305	309	309	+ 1 31
1210	Gaz et Eaux	1300	1325	1345	+ 3 46
450	Géophysique ★	525	530	539	+ 2 67
495	Gerland	548	559	560	+ 2 19
445	GTM-Entrepose	527	529	530	+ 0 57
520	Guyenne-Gas. ★	582	586	580	− 0 34
1920	Hachette ★	2270	2301	2375	+ 4 63
525	Havas ★	647	650	644	− 0 46
395	Hénin (La)	450	455	461	+ 2 44
980	Hutchinson ★	1047	1049	1059	+ 1 15
179	Imétal	197 80	208	206 50	+ 4 40
306	Imm. Plaine-M.	316 80	318 50	320	+ 1 01
1000	Ingénico ★	1176	1239	1182	+ 0 60
3140	Inst. Mérieux	3360	3379	3360	....
510	Interbail ★	535	539	537	+ 0 37
1240	Intertechnique	1260	1269	1290	+ 2 38
710	J. Lefebvre	815	822	840	+ 3 07
1080	Lab. Bellon	1330	1335	1359	+ 2 18
1130	Lafarge-Coppée	1319	1340	1349	+ 2 27
1100	Labon ★	1250	1269	1260	+ 0 80

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2550	Legrand ★	2775	2785	2810	+ 1 26
1990	Legrand (DP) ★	2150	2199	2200	+ 2 33
605	Leroy-Somer ★	782	801	802	+ 2 56
1910	Lesieur	1871	1920	1895	+ 1 28
640	Locabail Immob.	660	670	669	+ 1 36
380	Locafrance ★	429 90	420	428 50	− 0 33
790	Locindus	855	860	873	+ 2 11
285	Luchaire	287	295	298	+ 3 83
1950	L.V.M.H. ★	2500	2525	2580	+ 3 20
1170	Lyonn. Eaux ★	1332	1342	1340	+ 0 60
50	Mais. Phénix	54	56	59	+ 9 26
345	Majorette (Ly)	285	283	283	− 0 75
265	Mar. Wendel ★	300 10	306	314	+ 4 63
148	Marra ★	182	186	187	+ 2 75
2170	Merlin-Gerin ★	2250	2340	2338	+ 3 91
177	Michelin	199 90	207	205	+ 2 55
1470	Midi (Cie)	1599	1635	1610	+ 0 69
161	Midland Bk SA ★	185	185	189	+ 2 16
460	Min. Salsig. (Ma)	541	531	531	− 1 85
47	M.M. Penarroya	66	67	66 10	+ 0 15
69	Moulinex	75 30	77 10	75 90	+ 0 80
980	Navig. Mixtes ★	1063	1071	1057	− 0 56
80	Nord-Est ★	97 30	98 50	104	+ 6 89
365	Nordon (Ny)	394	400	400	+ 1 52
380	Nouvelles Gal.	463	472	454 90	− 1 75
605	Occid. (Gén.) ★	760	770	773	+ 1 71
885	Omn.F.Paris	1075	1100	1132	+ 5 30
320	Olida-Caby	350 10	351	350	− 0 03
3050	Oréal (L')	3380	3400	3415	+ 1 04
360	Paribas	380 50	384	383	+ 0 66
315	Paris-Réesc. ★	375	377	377	+ 0 53
1010	Pechelbronn ★	1180	1195	1188	+ 0 68
275	Penhoet	334 50	339	338	+ 1 05
830	Pernod-Ricard ★	939	957	960	+ 2 24
1020	Peugeot S.A.	1092	1124	1110	+ 1 65
510	Poliet ★	534	533	540	+ 1 12
640	P.M. Labinal	677	690	690	+ 1 92
2340	Presses Cité ★	2520	2530	2571	+ 2 02
1100	Prétabail Sic.	1123	1135	1116	− 0 62
570	Primagaz	612	610	610	− 0 33
420	Printemps ★	507	509	520	+ 2 56
1380	Promodès	1545	1569	1570	+ 1 62
780	Radiotechn. ★	705	715	699	− 0 85
68	Raff. Dist. Total	70 80	71 50	72	+ 1 69
2400	Redoute (La) ★	2495	2570	2550	+ 2 20
315	Robur financière	344	345	345	+ 0 29
800	Roussel-Uclaf	884	886	886	+ 0 23
540	Rous.-Ucl.-C.N.I.	580	602	602	+ 3 79
3070	R. Impériale (Ly)	3260	3370	3370	+ 3 37
161	Sade	175	180	180	+ 2 86
1420	Sagem ★	1580	1580	1598	+ 1 14
420	Saint-Gobain	471 50	500	489	+ 3 71
1000	St-Louis ★	996	1012	1030	+ 3 41
1290	Salomon	1430	1450	1460	+ 2 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
700	Salvepar	660	659	659	− 0 15
660	Sanofi ★	695	709	718	+ 3 31
730	S.A.T. ★	702	715	706	+ 0 57
169	Sauln.-Chât. (B)	180 10	185 50	185 50	+ 3
1130	Saupiquet (Na)	1230	1255	1265	+ 2 85
330	Schneider ★	339	341	341	+ 0 59
47	S.C.O.A.	57 50	57 90	57 70	+ 0 35
540	S.C.R.E.G.	568	589	581	+ 2 29
740	Seb ★	812	821	830	+ 2 22
405	Sefimeg ★	404	405	399	− 1 24
1750	S.F.I.M.	1677	1689	1690	+ 0 78
28	S.G.E.	34 40	35 50	36 45	+ 5 96
660	Silic	705	705	710	+ 0 71
455	Simco-U.P.H. ★	516	506	520	+ 0 78
305	Simnor (Li)	323	307	307	− 4 95
740	Skis Rossignol	752	775	779	+ 3 59
....	Sligos ★	850	850	844	− 0 71
605	Sliminco	623	621	626	+ 0 48
255	Société Générale	343	350	349 50	+ 1 90
170	Sodecco	160	160	160	....
151	Sodero (Na)	163	164 90	164 90	+ 1 17
2250	Sodexho ★	2500	2510	2450	− 2
90	Sogeral (Ny)	102 70	102 50	102 50	− 0 19
250	Sogerap	270	270	282	+ 4 44
1940	Somm-Allib. ★	2309	2330	2330	+ 0 91
705	Source Perrier ★	888	899	870	− 2 03
660	Sovac ★	724	731	733	+ 1 24
385	Spie-Batignol. ★	416	422	434	+ 4 33
435	Strafor ★	458	464	465	+ 1 53
225	Suez	250 50	253 50	248	− 1
370	Synthelabo ★	402	404	413	+ 2 74
855	Talcs Luzenac ★	900	925	938	+ 4 22
5000	Tél. Elect.	5505	....	....	....
169	Thomson-C.S.F.	196 50	202 20	201	+ 2 29
340	Total (CFP) ★	365 10	370 10	381	+ 4 35
73	— (certific.)	80	79 50	82	+ 2 50
1090	T.R.T. ★	1084	1080	1129	+ 4 15
365	U.F.B.-Locab. ★	371	380	373	+ 0 54
780	U.I.C. ★	885	900	910	+ 2 82
490	U.I.F. ★	495	494	493	− 0 40
790	U.I.S.	788	795	797	+ 1 14
168	U.C.B. ★	179 50	184	184	+ 2 51
635	Unibail	660	659	660	....
380	Valéo ★	460	462	475	+ 3 26
104	Vallourec	124	121	121	− 2 42
315	Via Banque	344	349 50	357 90	+ 4 01
710	Elf-Gabon	820	839	837	+ 2 07
109	Amax Inc.	129 80	131 50	134 20	+ 3 39
134	Amer. Express	152 10	155 90	155 80	+ 2 43
151	Amer. Teleph.	159	157 50	157 50	− 0 94
101	Anglo Amer. C.	101 10	100	100	− 1 09
465	Amgold	496	486	486 50	− 1 92
815	BASF (Akt)	854	870	868	+ 1 64
875	Bayer	940	966	966	+ 2 77

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
101	Buffelsfont.	106	105 10	105 10	− 0 85
140	Chase Manh.	163	166 50	166 50	+ 2 15
66	De Beers	70 50	69 40	70	− 0 71
1300	Deutsche Bank	1415	1450	1438	+ 1 63
795	Dresdner Bank	810	825	830	+ 2 47
64	Driefontein Ctd	66 40	65	65	− 2 11
470	Du Pont-Nem.	496 50	515	516	+ 3 93
235	Eastman Kodak	252	261	262	+ 3 97
32	East Rand	35 20	34 40	34 40	− 2 27
245	Electrolux	234	239	239	+ 2 14
240	Ericsson	240	244	244	+ 1 67
255	Exxon Corp.	256 50	267	267	+ 4 09
270	Ford Motors	287	298 20	298 50	+ 4 01
65	Freegold	59 95	57 50	57 85	− 3 50
94	Gencor	98 30	96 50	96 50	− 1 83
230	Gén. Electr.	248	253 80	250 50	+ 1 01
755	Gén. Belgique	830	818	809	− 2 53
435	Gen. Motors	440 50	453	453	+ 2 84
109	Goldfields	114 90	111 50	113 50	− 1 22
55	GdMetropolitan	55 30	55 05	55	− 0 54
42	Harmony	44 50	43	43 50	− 2 25
65	Hitachi	64 30	67	64 40	+ 0 16
865	Hoechst Akt.	885	895	895	+ 1 13
102	Imp. Chemical	105 10	107 60	107 60	+ 2 38
640	IBM	661	681	682	+ 3 18
260	ITT	282	295 50	207	− 26 60
210	Ito-Yokado	206 10	212	212	+ 2 86
120	Matsushita	117 90	119 90	119 80	+ 1 61
880	Merck	950	971	971	+ 2 21
345	Minnesota M.	364 50	371 50	371 50	+ 1 92
260	Mobil Corp.	260	269	269	+ 3 46
192	Morgan J.P.	209	213 50	213 50	+ 2 15
32800	Nestlé	35130	35250	35140	+ 0 03
166	Norsk Hydro	185	191	191	+ 3 24
130	[illegible]	138 70	137 50	137 60	− 0 79
1790	Petrofina	1955	1990	1990	+ 1 79
475	Philip Morris	482 50	504	501	+ 3 83
83	Philips	87	90 20	90 10	+ 3 56
74	Placer Dome	81	81	81	....
325	Quilmès	344 90	344 60	344 90	....
435	Randfontein	506	499	500	− 1 19
685	Royal Dutch	670	682	682	+ 1 79
41	Rio Tinto Zinc	45 80	45 50	45 65	− 2 46
52	St Helena Co	57 70	56 30	57	− 1 21
215	Schlumberger	210 50	213 80	211 50	+ 0 48
110	Shell transp.	110 40	110 80	110 80	+ 0 36
1120	Siemens A.G.	1265	1304	1302	+ 2 92
245	Sony	235 50	238 90	238 90	+ 1 44
205	T.D.K.	202	205 50	206	+ 1 98
40	Toshiba Corp.	42	43 45	43 10	+ 2 62
310	Unilever	321	326	328	+ 2 18
210	Unit. Techn.	222 50	225 10	225 10	+ 1 17
475	Vaal Reefs	530	525	515	− 2 83
330	Volvo	322 50	327	327	+ 1 40
210	West Deep	218 60	213	212 50	− 2 79
295	Xerox Corp.	304 90	320	320	+ 4 95
1 40	Zambia Corp.	1 56	1 60	1 61	+ 3 21

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 80	0 434
9,80 % 78/93	102 70	8 943
10,80 % 79/94	105 80	8 262
13,25 % 80/90	108 85	0 254
13,80 % 81/89	103 60	5 643
16,20 % 82/90	112	6 595
16 % juin 82	114 46	0 044
14,60 % fév. 83	115	4 398
13,40 % déc. 83	119	6 297
12,20 % oct. 84	112 65	8 200
11 % fév. 85	112 30	3 306
10,26 % mars 86	106	2 530
ORT 12,75 % 83	1906	..
OAT 10 % 2000	105 33	0 384
OAT 9,90 % 1997	107 62	4 869
OAT 9,80 % 1996	104	3 534
Ch. France 3 %	149 90	..
CNB Bques janv. 82	102 90	4 436
CNB Paribas	102 85	4 436
CNB Suez	102 85	4 436
CNI janv. 82	102 90	4 436
PTT 11,20% 85	109 30	5 453
CFF 10,30% 86	103 60	3 597
CNE 11,50% 85	108 65	0 198
CNT 9% 86	98 30	1 420
CRH 10,90% déc. 85	107 50	4 369
C.N.C.A. T.P.	1163 50	116
Drouot Ass. Obl. conv.	2275	229
Métrologie I. 6% 6/7	78 80	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1820	1870
A.G.F. (St Cent.)	595	610
Applic. Hydraul.	675	690
Arbel	374 80	370
Astorg	202	210 d
Avenir Publicité	615	621
Bain C. Monaco	176 50	177
Banque Hypoth. Eur.	290	291
Béghin-Say (C.I.)	373 80	378
B.G.L.	850	901
Blanzy-Ouest	605	....
B.N.P. Intercontin.	220	220
Bénédictine	6100	....
Bon-Marché	770	770
B.T.P.	120	121
Calif	590	590
Cambodge	880	858
C.A.M.E.	129	127
Campenon Bern.	233	337 d
Carbone-Lorraine	500	520 d
Case-Poclain	23 15	24 10
C.E.G.Frig.	675	552 o
Cimen. Blanzy	1456	1478
Centrest (Ny)	225	225
Cerabati	130	130
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	160	165
C.I.C. (Financ. de)	185	187
C.I. Maritime	695	723
Citram (B)	1000	1000
Clause	695	695
Cofradel (Ly)	1165	1200
Cogifi	329	329 90
Comiphos	364 80	355 20
Cie Industrielle	2551	2650
Comp. Lyon-Alem.	446	429
Concorde (La)	770	770
C.M.P.	14 60	14 60
Créd. Gén. Ind.	584	590
Cr. Universel (Cie)	592	594
Créditel	149	150
Darblay S.A.	529	506 o
Degremont	145	152
Delalande S.A.	1310	1380
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1731	1750
Didot-Bottin	875	840
Eaux Bass. Vichy	935	950
Eaux Vittel	2020	2060
E.C.I.A.	880	870
Economats Centre	270	275
Electro-Banque	282	289
Elf-Antargaz	641	637
E.L.M. Leblanc	635	637
Enelfi-Bretagne	268	264
Entrepôts Paris	430	432
Epargne (B)	2705	2900 d
Europ. Accumul.	52	50 10
Europe Soudure Indust.	138 20	136
Eternit	1998	2010
Finalens	200	200
FIPP	416	420
Fnac	736	745
Foncière (Cie)	441	450
Fonc. Lyonnaise	453	463
Foncina	367	382
Forinter	1080	1080
Fougerolle	285	300
France I.A.R.D.	290	290
France (La)	4800	4836
From. Paul Renard	708	787
GAN	778	781
Gaumont	400	396
Gévelot	687	715 d
Gr. Fin. Constr.	380	380
Gds Moul. Paris	350	350
Groupe Victoire	564	565
G. Transp. Ind.	430	432
Immindo S.A.	403	405
Immoinvest	287	287
Immobail	354	354
Immobanque	640	641
Immob. Marseille	6300	6380
Immofice	431	433
Invest. (Sté Cent.)	800	806
Jaeger	168	170
Lafitte-Bail	430	436
Lambert Frères	240	247
Lille-Bonnières	634	694
Loca-Expansion	280	278
Locafinancière	325 80	325
Locatel	765	770
Louis Vuitton	3450	3600 d
Louvre (Sté)	1395	1395
Lucia	1160	1170
Lyonnaise Immob. (Cie)	316	316
Machines Bull	109	104 60
Magasins Uniprix	130	134
Magnant S.A.	101	105 d
Maritimes Part.	323	310
Métal Déployé	420	420
Mors	69	69
Navig. (Nat. de)	70 60	73 40
OPB Paribas	254	247
Optorg	311 80	310 10
Oréal (L') C.I.	2266	2355
Origny-Desvroise	1020	1044
Palais Nouveauté	470	489
Paluel Marmont	542	544
Parfinance	183 50	180
Paribas-CIP	380 50	....
Paris France	175	175
Paris-Orléans	214	214
Partnaires	280 80	290
Patern. Résq. Div.	1050	1050
Pathé-Cinéma	540	581 d
Pechiney (cert. inv.)	250	253
Pilot Wonder	925	935
Piper-Heidsieck	1380	1435
P.L.M.	140	....
Porcher	395	400
Promodès	1160	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	2880	2900
Rhône-Poul. (c. inv.)	372	387
Ricqlès-Zan	240	257 d
Rochefortaise S.A.	585	585
Rochette-Cenpa	50	50
Rosario (Fin.)	515	535
Roudière	182	182
Rougier et Fils	90	93 60 d
Sacer	510	530
SAFAA	285 10	285 10
Safic-Alcan	800	829
SAFT	1490	1550
Saga	212	220 50 d
St-Gobain C.I.	461	465
Salins du Midi	485	480
Santa-Fé	122	120
Satam	90	92
Savoisienne (M)	204	204
SCAC	470	470
Senelle Maubeuge	341	351
S.E.P. (M)	160	163
Sicli	205 80	222 60
Sicotel	299	300
Sinvim	245	248
Siph (Plant. Hévéas)	350	364 d
Sté Générale-CIP	271	282 d
Sofal financière	1773	1800
Sofical	886	888
Soflo	800	800
Soficomi	679	....
S.O.F.I.P. (M)	110 50	....
Sofragi	810	842
Soudure Autog.	486	447 40
Souabail	546	546
Suez (Fin. de)-CIP	179	179
Starni	760	762
Taittinger	2800	2625
Testut-Aequitas	218	218
Tour Eiffel	355	355
Ufiner S.M.D.	534	520
U.A.P.	301	313
U.T.A.	1352	1407
Vicat	1498	1500
Viniprix	1227	1276
Virax	104	106
Waterman S.A.	660	655
Brass. du Maroc	109	113 40 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	662	728 d
Akzo	330	353
Alcan Alum	179	180
Algemene Bank	112 10	121
American Brands	260	260
Am. Petrofina	378	....
Arbed	270	....
Asturienne Mines	125	....
Banco de Santander	365	382
Bco Pop Espanol	464 90	464 90
Banque Ottomane	2060	2060
B. Régl. Internat.	43000	43000
Br. Lambert	495	491
Canadian-Pacific	105 20	108 20
Chrysler corporation	124	130
CIR	23 10	....
Commerzbank	725	742
Dart. and Kraft	303	308
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	499	500
Gén. Belgique	830	809
Gevaert	1080	1080
Glaxo	95 10	97
Goodyear	365	375
Grace and Co	148 20	154
GTE corporation	208	224
Honeywell Inc.	417	420
I. C. Industries	193	191
Johannesburg	830	830
Kubota	34 10	34
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	44	43 60
Minéral-Ressourc.	74 50	74
Nixdorf	1780	1801
Noranda	109 30	107
Olivetti	24 90	24
Pakhoed Holding	280	280
Pfizer Inc.	297 60	304 10
Procter Gamble	455	450 10
Ricoh Cy Ltd	52 20	57 50
Rolinco	259 50	256 40
Robeco	267 20	271
Rodamco	473	474
Saipem	9 70	9 90
Shell fr. (port.)	104	....
S.K.F. Aktiebolag	252	241
Steel Cy of Can.	105	101
Squibb	384	390
Tenneco	270	270
Thorn EMI	66 30	68
Toray indust. inc	45	46
Vieille Montagne	980	1101
Wagons-Lits	800	810
West Rand	9 90	10 40

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	260	....
Calciphos	159	168
Cochery	155 10	....
Cogenhor	136	136
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	382	383
Dubois Inv. (Castio.)	680	707 d
Gachot	80	84
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	13 60	14 80
Nicolas	1146	1146
Réveillon	350	....
Rorento N.V.	174 20	174
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	398	....
Sté Lecteurs du Monde	705	695
Ufinex	380	....
Union Brasseries	125	....

SICAV (sélection) 9/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	815 95	796 05
Actilon	204 01	198 55
Actions France	418 01	402 90
Actions sélectionnées	522 20	509 33
Aedificandi	558 02	537 85
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1012 54	987 84
A.G.F. 5000	526 29	513 45
A.G.F. ECU	1065 71	1045 26
A.G.F. Interfonds	416 05	405 90
A.G.F. Invest	103 31	100 79
A.G.F. OBLIG.	1040 94	1036 76
A.G.F. Sécurité	10357 74	10357 74
Agfimo	562 32	548 60
Akafi	208 11	200 59
A.L.T.O.	178 43	171 98
Ameri-Gan	4970 56	4745 16
America-Valor	633 53	618 08
Amplitude	514 35	499 37
Arbitrages court terme	5424 16	5418 74
Argonautes	348 20	335 30
Associc	1146 42	1146 42
Atout Futur	278 35	269 20
Aurecic	1477 04	1434 02
Axa Europe	121 24	115 74
Axa Investissements	109 77	104 79
Bred Associations	2579 66	2571 94
Bred International	80 65	79 07
Capital Plus	1694 02	1694 02
Cadex-Pierre	26 57	25 43
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compterstraite	107 80	104 66
Convertimmo	342 22	329 06
Cortal court terme	1275 91	1275 91
Cortal Intérêt trim.	1065 98	1045 59
Credinter	481 43	467 41
Drouot-France	623 14	594 88
Drouot-Investiss.	934 65	892 27
Drouot-Sécurité	243 93	232 87
Drouot-Sélection	144 05	137 52
Ecucic	1160 20	1143 05
Ecureuil Privatisations	341 24	331 30
Energia	228 73	218 36
Eparcic	2720 76	2720 76
Eparcourt Sicav	4128 67	4118 37
Epargne Associations	24342 20	24305 74
Epargne-Capital	7896 52	7817 35
Epargne-Industr.	70 94	67 72
Epargne J	53138 33	53138 33
Epargne Long-Terme	189 08	184 55
Epargne Monde	1059 23	1030 88
Epargne Première	12668 91	12574 60
Epargne-Oblig.	189 77	184 89
Epargne-Quatre	1106 99	1077 36
Epargne-Unie	1150 36	1108 78
Epargne-Valeur	408 31	397 38
Epanoblig	1274 47	1271 93
Epsilon	1078 88	1069 20
Eurinvest Croissance	1133 28	1081 89
Eurinvest Rendement	1120 10	1069 31
Eurocic	9079 82	8946 64
Eurodyn	1011 07	977 82
Euro-Gan	4816 43	4598 02
Euro-Maïf	25 60	25 22
Finord Placement	59242 76	59242 76
Finord Valorisation	13448 74	13185 04
Fonsicav (div. par 10)	10782 34	10782 34
Foncial	239 66	232 12
France-Gan	5894 95	5627 64
France-Garantie	270 47	269 93
France-Investiss.	377 58	360 46
France-Obligations	440 03	435 67
Francic	368 84	358 10
Francic Pierre	93 09	90 38
Francic Régions	936 40	909 13
Fructi-Associations	28 18	28 18

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fruct-Epargne	26 73	26 08
Fructicapi	31 61	31 14
Fructicourt	111332 38	111332 38
Fructidor	243 70	240 10
Fructifrance	704 36	687 18
Fructimmo	247 79	241 75
Fructiver	4200 05	4189 58
Fructi ECU	559 99	551 71
Fructi-Première	11772 37	11598 39
Futuroblig	1114 36	1077 72
Gestilion	61413 61	61260 46
Gestion Sécuricourt	11194 96	11084 12
Gestion Associations	144 80	141 61 ♦
Gestion Mobilière	610 41	582 73
Horizon	1043 03	1012 85
Interoblig.	12386 80	11910 38
Intersélect France	413 95	401 89
Invest. net	14724 84	14695 45
Invest. Obligataire	18165 56	18129 30
Japacic	181 88	176 58
Jeune épargne	243 76	240 16
Laffitte-Amérique	237 06	226 31
Laffitte Europe	242 19	231 21
Laffitte-Expansion	260 17	248 37
Laffitte-France	288 31	275 24
Laffitte-Immobilière	226 99	216 70
Laffitte-Japon	376 84	359 75
Laffitte-Oblig.	144 79	138 22
Laffitte—Rend.	205 76	198 43
Laffitte-Tokyo	361 63	345 23
Latitude	5021 09	5013 57
Lion-Associations	11402 50	11402 50
Lion court terme	115798 94	115798 94
Lion-Institutionnels	22976 13	22918 83
Lionplus	735 55	728 27
Lion Trésor	2036 91	2016 74
Livret Bourse Investis.	423 03	410 71
Livret portefeuille	622 06	603 94
Méditerranée	154 83	147 81
Minimax	26234 85	26234 85
Mondiale Investissem.	405 05	387 64
Monecic	5888 94	5888 94
Moneden	54084 37	54084 37
Moné J.	54698 56	54698 56
Morgan court terme	14048 56	14048 56 ♦
Mutuelle Unie Sél.	144 28	137 74
Natio.-Assoc.	6849 14	6835 87
Natio.-Epargne	13612 73	13477 95
Natio.-Court terme	211218	211218
Natio.-Inter.	1179 21	1147 65
Natio.-Obligations	544 12	529 56
Natio.-Patrimoine	1339 96	1304 10
Natio.-Placements	64707 15	64707 15
Natio.-Revenus	1051 57	1041 16
Natio.-Sécurité	11384 53	11384 53
Natio.-Valeurs	655 68	638 13 ♦
Nippon-Gan	5427 06	5180 96
Nord-Sud Développ.	1177 21	1174 86
Normat IF	13028 54	12771 12
Obli Association	121 79	120 58
Oblicic Régions	1109 37	1092 98
Obligations Convert.	405 14	386 77
Oblig. toutes catég.	154 97	150 09
Oblilion	1090 77	1079 97
Optimavalor	185 71	181 18
Oraction	1231 19	1190 71
Orvalor	5571 87	5530 39
Paribas Croissance	589 49	546 27
Paribas Epargne	15642 81	15611 59
Paribas France	87 88	85 13
Paribas Oblimonde	994 82	980 12
Paribas Opportunités	107 25	104 13
Paribas Patrimoine	505 90	485 28 ♦
Paribas Revenu	94 93	93 99

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parnasse-Valor	1079 57	1078 49
Patrimoine-Retraite	1695 61	1662 36
Pervalor	561 79	545 43
Phénix Placements	245 68	244 46
Pierre Investiss.	658 26	628 41
Placement A	865 51	865 51
Placement crt-terme	70895 77	70895 77
Placement J	54414 63	54414 63
Placement Premier	53003 50	53003 50
Plénitude	108 22	105 32
Première Obligations	10540 35	10519 31
Prévoyance Ecureuil	107 47	104 59
Priv/Association	22125 71	22125 71
Quartz	113 10	110 31
Quatre-quarts Retraite	1 05	1 02
Rentacic	163 47	161 05
Revenus Trimestriels	5545 72	5490 81
Revenu Vert	1164 17	1163 01
St-Honoré Assoc.	14065 16	13985 18
St-Honoré Bio-aliment.	739 87	706 32
St-Honoré Pacifique	518 38	494 87
St-Honoré P.M.E.	438 36	418 48
St-Honoré Real	11945 74	11898 15
St-Honoré Rendement	11430 58	11373 71
St-Honoré Services	475 75	457 45
St-Honoré Technol.	704 21	672 28
St-Honoré Valor	11925 76	11925 76
Sécuricic	11557 35	11545 80
Sécuri Taux	10537 85	10537 85
Sélection Croissance	486 62	472 45
Sicasden (Casden BP)	724 38	713 66
Sicav-Associations	1398 62	1397 52
S.F.I. fr. et étr.	608 95	591 21
Sicav 5000	325 94	317 22
S.I. Est	1266 60	1209 07
S.I.G.	769 94	734 69
Sivafrance	522 98	508 96
Sivam	392 82	382 31
Sivarente	219 47	217 30
Sivinter	410 37	399 39
S.N.I.	1117 58	1085 03
Sogepargne	361 40	348 34
Sogevar	971 48	927 43
Soginter	1274 21	1216 43
Soleil Investissement	464 73	443 66
Stratégie Actions	1031 59	991 91 ♦
Stratégie Rendement	1117 11	1081 95 ♦
Technocic	1117 60	1085 05
Techno-Gan	5662 26	5405 50
Tolicic	5385 71	5312 58
U.A.P. Investiss.	384 50	370 60
Uni-Associations	112 60	112 60
Unifrance	439 54	423 65
Unifoncier	1107 62	1067 59
Uni-Garantie	1324 25	1298 26
Uni-Régions	2527 74	2436 28
Unirente	2224 23	2151 08
Univer	183 45	183 45
Univers-Actions	1046 55	1012 14
Univers-Obligations	1586 98	1534 81
Valoram	488 71	478 79
Valorg	1593 05	1566 49
Valrea	80464 08	80423 87
Vauban	2297 01	2264 03

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/6	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 795	5 805	5 600	6 050
ECU	7 014	7 011	....	....
Allemagne (100 DM)	337 670	337 490	328	348
Belgique (100 F)	16 159	16 139	15 600	16 600
Pays Bas (100 fl.)	300 880	300 570	292	312
Danemark (100 krd)	88 750	88 810	86	93
Norvège (100 k)	92 750	92 670	89	96
Grande-Bretagne (£ 1)	10 554	10 538	10 200	10 900
Grèce (100 drachmes)	4 213	4 213	3 900	4 700
Italie (1 000 lires)	4 547	4 542	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	405 280	404 350	393 500	417 500
Suède (100 krs)	96 920	96 890	94	100
Autriche (100 sch)	48 015	47 990	46 600	49 600
Espagne (100 pes.)	5 117	5 110	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 126	4 125	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 742	4 755	4 550	4 950
Japon (100 yens)	4 629	4 640	4 490	4 710

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/6
Or fin (kilo en barre)	84300	84250
Or fin (en lingot)	84250	84250
Pièce française (20 fr)	505	502
Pièce française (10 fr)	361	350
Pièce suisse (20 fr)	516	513
Pièce latine (20 fr)	487	490
Souverain	620	613
Pièce de 20 dollars	2940	2905
Pièce de 10 dollars	1415	1405
Pièce de 5 dollars	850	875
Pièce de 50 pesos	3155	3160
Pièce de 10 florins	501	502
Or Londres	458 75	456
Or Zurich	458	454 50
Or Hongkong	458 25	454 75
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ♦ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

Première sortie dans les armées

M. Chevènement rend hommage à la gendarmerie mobile

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a rendu, vendredi 10 juin, une visite volontairement discrète à la gendarmerie mobile, dont actuellement vingt-six escadrons, soit un peu moins du quart des effectifs totaux (cent vingt-six escadrons), sont engagés en maintien de l'ordre en Nouvelle-Calédonie. M. Chevènement s'est rendu à l'état-major de la gendarmerie mobile, à Maisons-Alfort (Val-de-Marne), et il a visité un escadron à Romainville (Seine-Saint-Denis), qui est chargé aujourd'hui de la garde du Palais de justice à Paris.

Avec ses dix-sept mille hommes, soit environ 20 % des effectifs de la gendarmerie nationale, la gendarmerie mobile a pour mission essentielle le maintien de l'ordre et la protection des forces nucléaires, et elle prend une part importante des responsabilités de la défense opérationnelle du territoire. En Nouvelle-Calédonie, avec le GIGN et l'escadron parachutiste de Satory (Yvelines), certains des éléments de cette gendarmerie mobile ont notamment participé à l'opération « Victor » sur l'île d'Ouvéa.

Il est révélateur que, pour sa première sortie officielle dans les forces armées, le ministre de la défense ait voulu se rendre dans la gendarmerie, où l'on observe un malaise certain depuis les récents développements de la situation en Nouvelle-Calédonie. Ce malaise est d'autant plus sensible dans la gendarmerie mobile, l'arme du maintien de l'ordre. D'autre part, de nombreux gendarmes mobiles dénoncent les gardes statiques de plus en plus fréquentes, qu'ils jugent démotivantes, fastidieuses ou pas toujours justifiées et où ils désapprennent progressivement ce qui fait leur raison d'être : l'entraînement aux nouvelles formes du maintien de l'ordre face à des crises graves de la sécurité publique.

A Maisons-Alfort et à Romainville, où était stationné un escadron venu de Bellac (Haute-Vienne), M. Chevènement a confirmé l'« *estime* » dans laquelle le gouvernement tient la gendarmerie nationale et la « *confiance* » qu'il a en elle. Insistant sur « *les valeurs de courage et de discipline* » des gendarmes, le ministre de la défense a déclaré : « *La gendarmerie a payé, ces dernières semaines, un lourd tribut dans les missions qui lui ont été confiées. C'est parce que le gendarme est le soldat de la loi que le pays tout entier se reconnaît dans la gendarmerie nationale. C'est pourquoi la gendarmerie mérite le respect.* »

Les propositions de M. Mitterrand sur la dette

L'initiative française en faveur des pays les plus pauvres est généralement bien accueillie

L'initiative française, présentée le mercredi 8 juin par l'Elysée, pour alléger le poids de la dette des pays les plus pauvres a reçu un accueil généralement favorable. Mais la plupart des partenaires de la France se sont empressés, peu avant le sommet qui les réunira à Toronto du 19 au 21 juin, de souligner l'importance du rôle qu'ils avaient ou allaient jouer pour faire avancer ce dossier.

Plus dégagée de ces impératifs purement politiques, la Commission européenne a estimé que les propositions du président François Mitterrand, dont le coût, en année pleine, est évalué à 800 millions de francs par M. Bérégovoy, allaient « *dans le bon sens* ». Elles offrent aux gouvernements créanciers le choix entre trois options lors des rééchelonnements de dettes garanties dans le cadre du Club de Paris : allonger les délais de remboursement, bonifier les taux d'intérêt ou réduire du tiers les échéances étudiées, ce qui sera le cas de la France, quelle que soit l'attitude des partenaires. Le porte-parole de la Commission a rappelé, à cette occasion, que la Communauté avait déjà pris position en faveur de la réduction de la dette du tiers-monde.

Le chancelier de l'Echiquier britannique, M. Nigel Lawson, s'est félicité de voir les Français répondre à ses propres propositions, même si le plan élyséen ne lui semble « *pas tout à fait clair* ». Le chancelier Kohl, à Bonn, a mis en lumière la « *responsabilité particulière* » envers les nations les plus pauvres.

Quant aux Japonais, s'ils entendent, comme les Américains, étudier de près les propositions françaises, ils ont été les plus réticents à suivre le mouvement « *pour des raisons légales* » tenant à la nature même de son aide. Ces « *difficultés* » n'ont pas été spécifiées, mais le premier ministre nippon annoncera, dès le 14 juin prochain, un projet japonais de plan quinquennal de soutien aux pays en développement.

Sur le vif

Candidats

Ah ! ce suspense, les enfants, j'en peux plus, je craque ! Autour de moi, au bureau, au bar-tabac, dans mon quartier, dans le métro, on ne parle que de ça, de nos candidats. Vous me direz : normal, en pleine période éléctorale. S'agit pas de ça ! S'agit de la période des examens. Ça oui, on y est en plein. Pensez donc, ils sont des centaines et des centaines de milliers à en passer ou à en faire passer, des bacs, des DEUG, des concours d'entrée et de sortie aux grandes écoles, des recyclages, des maîtrises, des doctorats, des licences et des certificats. Elle ne fait plus que ça, la France, ou elle examine ou elle se fait examiner.

Ça représente tellement de gens et ça prend tellement de temps, qu'on ne sait plus ni où ni quand les convoquer. Prenez les profs. Ils veulent passer l'agreg. Ils peuvent pas. Parce qu'à ce moment-là ils font passer le bac. Alors, l'agreg, on l'a déplacée. On l'a mise à Pâques. Et le BEPC, on serait assez tenté de le coller à Noël. Et de démarrer l'année scolaire en janvier. Ça permettrait de gagner trois mois !

Maintenant, prenez les candidats au bac, le bac A, B, C, D, D', E, F, G, H et la suite. Ils sont déjà 441 400. Pas moyen de les faire tous plancher dans les lycées des grandes villes. Il n'y a pas la place. C'est pas pour rien qu'à Toulouse le maire a décidé de transformer les arènes en bahut ! Les écoles privées ? Pas question. Les syndicats disent : niet. Résultat, on les trimbale dans les environs à la recherche d'un établissement relevant de l'éducation nationale. Vous voyez un peu le travail !

Et qu'est-ce que ce sera quand 80 % des potaches arriveront, pantelants, ils seront 800 000, jusqu'à ce foutu bac. Ça sera dément ! Moi, je ne vois qu'une solution : organiser la session de juin, au mois d'août, dans des usines fermées pour l'été. Ah oui, mais non ! Les profs seront en vacances. Aucune importance. On les remplacera par les diplômés au chômage. C'est pas ce qui manquera. Remarquez, là, ils s'en plaindront pas d'être au chômage, parce que passer sa vie à passer ou à faire passer des examens, franchement, c'est pas une vie.

CLAUDE SARRAUTE.

La fin du concile de l'Eglise orthodoxe russe à Zagorsk

Les pouvoirs des prêtres sur leurs paroisses vont être renforcés

MOSCOU
de notre correspondant

L'Eglise orthodoxe russe a conclu, jeudi 9 juin, un concile qui pourrait rester dans l'histoire comme celui de l'affirmation d'un début d'indépendance limitée vis-à-vis de l'Etat soviétique. Au milieu d'une série de résolutions d'approbation totale et sans nuances des politiques étrangère et intérieure du parti, les 272 délégués réunis depuis lundi dans la splendeur du monastère de Zagorsk ont en effet adopté un statut interne de l'Eglise qui renforce considérablement les pouvoirs des prêtres sur leur paroisse.

Approuvé à l'avance par l'organisme de tutelle étatique de l'Eglise, le Conseil pour les affaires religieuses, qui a fait savoir que le texte « *ne contredisait pas la loi* », ce nouveau statut prévoit que les prêtres seront désormais les véritables responsables des paroisses dont ils ne sont aujourd'hui que de simples salariés. Ce changement est fondamental car il signifie que, formellement en tout cas, le pouvoir échappe aux « doyens » des conseils paroissiaux, personnalités aujourd'hui toutes-puissantes car, théoriquement élues par les conseils, elles sont en fait désignées par les autorités locales dont elles sont les représentants officieux.

Rien ne peut donc se faire sans leur approbation et leur sourcilleuse vigilance empêche toute initiative qui pourrait, même de loin, sembler aller à l'encontre des limites extrêmement étroites posées à l'action de l'Eglise par la loi en vigueur depuis 1929. Aux termes du nouveau statut, c'est donc les prêtres qui vont prendre la présidence des conseils paroissiaux, ce qui signifie symboliquement que ce n'est plus de l'Etat mais du clergé que relèvent les paroisses.

Cela n'implique évidemment pas que tout contrôle étatique est supprimé mais la différence n'en est pas moins importante entre un contrôle indirect et un contrôle proclamé et particulièrement humiliant tant pour les fidèles que pour les prêtres. Or cette différence est d'autant plus importante que l'adoption de ce nouveau statut anticipe une nouvelle loi sur le fonctionnement des Eglises qui devrait non seulement leur accorder la personnalité juridique mais assouplir aussi — dans une mesure qui reste à définir — les interdits pesant sur leur action (*le Monde* du 21 mai).

Les paroisses pourraient notamment recevoir le droit d'organiser un enseignement religieux pour les enfants et de se livrer à des activités charitables, en fournissant en particulier des infirmières aux hôpitaux, qui en manquent cruellement. En marge du concile, il a ainsi déjà été annoncé que l'Eglise allait prochainement ouvrir une maison de retraite pour ses prêtres et salariés laïcs, ce qu'elle n'aurait pas même pu envisager jusqu'à présent.

Autre signe de cet enhardissement encouragé par les ouvertures de M. Gorbatchev, l'Eglise a annoncé qu'elle allait poser, mardi prochain, à l'occasion de son millénaire, la première pierre d'une nouvelle cathédrale de Moscou, qui devrait être érigée dans un diocèse créé à Oriekhovo-Borissovo, nouveau quartier de la périphérie de la capitale. La date du début des travaux n'est toutefois pas encore connue car le projet est toujours en discussion, comme le sont les dispositions exactes de la nouvelle loi.

Cette coexistence d'incertitudes et de tangibles éléments d'optimisme a d'ailleurs beaucoup marqué ce concile durant lequel les évêques ne cachaient pas leur volonté de demeurer prudents afin de pouvoir faire face à un éventuel renversement du rapport de forces à la direction du parti mais ne pouvaient cependant s'empêcher de s'exprimer avec une liberté inhabituelle.

Outre les critiques, parfois vives, dont l'immobilisme de la hiérarchie a été parfois l'objet, le rapport sur l'histoire de ces mille ans de l'Eglise qu'a présenté le métropolite de Kiev, Mgr Filaret, a par exemple fait sensation car il évoquait pour la première fois les persécutions subies dans les années 30 et même 20 — c'est-à-dire du vivant de Lénine et dans une période donc considérée par le pouvoir actuel comme à l'abri de toute critique.

Cette évocation est strictement restée dans la catégorie de l'understatement — « *les années de transformation révolutionnaire ne furent pas favorables, sous beaucoup de rapports, à l'Eglise russe* » — mais, délicatement cités, tous les faits ou a peu près ont été rappelés, comme pour mieux faire ressortir, il est vrai, le bien-fondé de la politique de temporisation constamment menée par la hiérarchie, de 1917 à nos jours.

Entourés de centaines d'invités étrangers représentant pratiquement toutes les Eglises chrétiennes du monde, l'Eglise orthodoxe russe fête ainsi avec un faste dont elle n'aurait jamais rêvé il y a dix-huit mois encore un millénaire qui est celui du réveil de l'espoir.

Massés derrière les barrières qu'a dressées la milice quelques grappes de fidèles observent de loin ces cérémonies qui sont tout sauf populaires. La bride se relâche, mais, même pour un millénaire, l'Eglise ne peut encore descendre dans la rue.

B. G.

Au cours d'une conférence de presse

M. Giscard d'Estaing formule ses « propositions pour une vraie ouverture »

M. Valéry Giscard d'Estaing a procédé, le vendredi 10 juin en fin de matinée, à l'Assemblée nationale, au cours d'une conférence de presse, à une « *tentative nécessaire d'éclaircissement* » à la veille « *du tour décisif* » des élections législatives et appelé de ses vœux « *une cohabitation rénovée* » dont il a fourni les grandes lignes.

« *J'ai toujours été pour le rapprochement des Français,* a d'abord rappelé l'ancien chef de l'Etat, *je le reste aujourd'hui plus que jamais. Je suis plus que jamais pour la France unie.* » Tout en refusant de « *se lancer dans une polémique* », M. Giscard d'Estaing a contesté la version élyséenne de l'enchaînement des circonstances depuis la réélection de M. François Mitterrand. La dissolution de l'Assemblée, a une nouvelle fois souligné M. Giscard d'Estaing, a été « *décidée trop rapidement* ». « *J'étais contre cette dissolution. Je le suis toujours. Je redoutais,* a précisé à ce sujet le député du Puy-de-Dôme, l' *effet automatique de coupure de la France en deux.* »

Après avoir exprimé l'espoir de voir « *les électeurs confirmer la tendance* » enregistrée le 5 juin lors du premier tour des élections législatives, qui avait donné aux candidats de l'URC un pourcentage de suffrages supérieur à celui obtenu par les représentants de la majorité présidentielle, M. Giscard d'Estaing a alors énoncé ce qu'il considère comme des « *propositions pour une vraie ouverture* », à savoir :

— « *Décider que les présidences des commissions parlementaires et la composition de leurs bureaux soient attribuées suivant la règle de la représentation proportionnelle, afin que l'opposition participe efficacement au contrôle parlementaire.*

— « *Sur les sujets à traiter par priorité* (emploi, éducation, préparation au marché unique européen), *aboutir à des propositions communes.* »

M. Giscard d'Estaing a également évoqué la réduction de la durée du mandat présidentiel, la réforme de la loi électorale et a souhaité que l'UDF préserve son unité.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 10 juin
Stabilisation

Après plusieurs séances de hausse, la place parisienne à l'image de ses autres grandes rivales (New-York et Tokyo) a marqué une pause. L'indicateur instantané, après avoir ouvert sur une note négative de – 0,27 %, revenait à – 0,17 % en séance. Parmi les plus fortes progressions figuraient Nord-Est (+ 5,7 %), Cap Gémini Sogéti (+ 4,2 %), Maisons Phénix (+ 3,3 %) et Primagaz (+ 2,4 %). En baisse, on notait Simco (– 4,6 %), Talcs de Luzenac (– 4 %), Damart (– 3,9 %) et Presses de la Cité (– 3,8 %).

Le numéro du « Monde » daté 10 juin 1988 a été tiré à 527 604 exemplaires

● **IRAN : l'imam Khomeiny serait atteint d'un cancer du foie.** — La chaîne de télévision américaine CBS a affirmé, le jeudi 9 juin, que le chef spirituel de la révolution islamique iranienne, l'imam Khomeiny, avait un cancer du foie et n'aurait plus que deux ou trois mois à vivre. Citant des informations des services de renseignements américains, la CBS a indiqué que le cancer dont est atteint l'imam s'était étendu de la prostate au foie. La chaîne a cependant reconnu que de précédentes informations publiées sur la santé de Khomeiny s'étaient révélées prématurées. — *(Reuter.)*

A B C D. F G H